





## ANALYSE DE LA DELINQUANCE DES FILLES MINEURES ET DE LEUR PRISE EN CHARGE

*Équipe de recherche :*

**Cindy DUHAMEL**, Psychologue au sein de la PJJ, Doctorante, Laboratoire Psychologie et Neurosciences de la Cognition et de l'Affectivité, Université de Rouen

**Dominique DUPREZ**, Sociologue, Directeur de recherche au CNRS, Coordinateur pour le Centre de recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales

**Élise LEMERCIER**, Maîtresse de Conférences en Sociologie, Laboratoire DYnamiques Sociales et Langagières, Université de Rouen

Mai 2016

Recherche réalisée avec le soutien de la  
Mission de recherche Droit et Justice  
Convention de recherche n° 214.07.18.04



UNIVERSITÉ DE  
VERSAILLES  
ST-QUENTIN-EN-YVELINES





# **ANALYSE DE LA DELINQUANCE DES FILLES MINEURES ET DE LEUR PRISE EN CHARGE**

*Équipe de recherche :*

**Cindy DUHAMEL**, Psychologue au sein de la PJJ, Doctorante, Laboratoire Psychologie et Neurosciences de la Cognition et de l'Affectivité, Université de Rouen

**Dominique DUPREZ**, Sociologue, Directeur de recherche au CNRS, Coordinateur pour le Centre de recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales

**Élise LEMERCIER**, Maîtresse de Conférences en Sociologie, Laboratoire DYnamiques Sociales et Langagières, Université de Rouen

**Mai 2016**

Le document présent constitue le rapport scientifique d'une recherche réalisée avec le soutien du GIP Mission de recherche Droit et Justice (convention n° 214.07.18.04). Son contenu n'engage que la responsabilité de ses auteurs. Toute reproduction, même partielle, est subordonnée à l'accord de la Mission.

# Remerciements

En raison de l'anonymat des lieux et des personnes contactées, nous ne pouvons remercier d'une manière nominative les magistrats, les personnels de l'Administration Pénitentiaire et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, les éducatrices et les éducateurs et tous ceux qui ont facilité nos investigations, nos observations et l'accès à leurs dossiers. Nous les remercions très chaleureusement.

Merci également à Naik Lapert et à Laura Guder pour leur aide dans les retranscriptions d'entretiens et dans le cas de Laura pour son soutien dans certaines séquences d'analyse de nos matériaux.

Mais nos remerciements les plus vifs vont à ces jeunes filles qui ont accepté de nous livrer des fragments de leur vie. Leurs prénoms ont été modifiés, mais nous avons gardé la consonance de leurs origines nationales ou culturelles.

Une pensée particulière à Fanny, morte dans un accident de voiture peu de temps après sa sortie d'une mesure de privation de liberté, et à la mémoire de Françoise Tétard qui a si bien écrit sur les filles délinquantes.

# Sommaire

<b>Liste des sigles</b>	<b>3</b>
<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>Cadre de la recherche</b>	<b>9</b>
1. Populations et terrains d'enquête	9
1.1. Milieu ouvert	9
1.2. Centre éducatif fermé	11
1.3. Maison d'arrêt	13
2. Méthodologie et outils	15
<b>« Mauvaises filles » d'aujourd'hui</b>	<b>19</b>
1. Stéphanie, 17 ans, en milieu ouvert	19
2. Fanny, 17 ans, en CEF	24
3. Latifa, 17 ans, en CEF	31
4. Mira, 15 ans, en CEF	39
5. Zora, 15 ans, au CEF	46
6. Tatiana, 18 ans, maison d'arrêt	53
7. Kelly, 18 ans, en maison d'arrêt	56
8. Alice, 17 ans, en maison d'arrêt	62
9. Rachida, 17 ans, en maison d'arrêt	72
<b>Les ancrages. Familles, territoires et socialisation entre pairs</b>	<b>77</b>
1. Quand les filles parlent de leurs familles...	77
1.1. La qualité des relations familiales en question	77
1.2. Du ressenti d'absence parentale ...	79
1.3. Place et rôle des grands-parents : transmissions et ruptures intergénérationnelles	84
1.4. Relations familiales et souffrances	87
1.5. Les violences intrafamiliales	89
1.6. La famille idéale : entre désirs et désillusions	92
1.7. Famille, précarité et délinquance	98

2. Socialisation et territoires	103
2.1. Ancrages communautaires	103
2.2. Que font-elles ces filles ?	106
3. Etre une fille au milieu des garçons : de l'art d'esquiver	111
3.1. Au-delà de la figure du «garçon manqué »	111
3.2. Appartenir à une bande de garçons pour ne pas se conformer aux assignations de genre	114
4. Mise en couple et réassignations de genre	119
4.1. Expérimentations et interdits	119
4.2. Se mettre en couple : la quête d'un soutien affectif et/ou d'un statut social ?	122
4.3. Ne pas expérimenter la vie à deux pour « penser à soi »	124
4.4. Vulnérabilités et expériences des violences conjugales	126
<b>Expériences de la délinquance : carrières féminines et traitement institutionnel</b>	<b>129</b>
1. L'entrée au collège : sortie de l'enfance et rupture dans le parcours scolaire	131
2. Expériences féminines de la délinquance : être alternativement victime et auteure	136
2.1. Des actes « gratuits » ? Une analyse par le contexte précédant l'agir délinquant	138
2.2. Les sources de la violence	139
2.3. Le sentiment d'être dans un « engrenage »	142
2.4. Une absence de singularité féminine dans les actes délinquants	144
3. Une expérience du contrôle social au féminin pluriel	145
3.1. L'entrée dans le parcours d'enfant « à protéger » et la parenthèse de la fugue	146
3.2. Un traitement pénal ambivalent envers les filles	152
3.3. Regards sur les professionnels de la police, la justice et le socio-éducatif	157
4. L'expérience de la détention et de l'enfermement	162
4.1. La découverte d'une vie privée de liberté	162
4.2. Au CEF : la vie quotidienne derrière des portes fermées à clé	164
4.3. La vie quotidienne derrière les grilles	168
4.4. Les relations des jeunes avec l'encadrement	172
4.5. Les relations entre jeunes détenues	176
<b>Conclusion</b>	<b>181</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>185</b>

# Liste des sigles

ASE : Aide sociale à l'enfance  
CAP : Certificat d'aptitude professionnelle  
CEF : Centre éducatif fermé  
CER: Centre éducatif renforcé  
CJ : Contrôle judiciaire  
CRI : Compte-rendu d'incident  
CRS : Compagnie républicaine de sécurité  
EPM : Etablissement pénitentiaire pour mineurs  
ITT : Incapacité temporaire de travail  
JE : Juge des enfants  
JI : Juge d'instruction  
LSP : Liberté surveillée préjudicielle  
MA : Maison d'arrêt  
MFR : Maison familiale et rurale  
MJIE : Mesure judiciaire d'investigation éducative  
PJJ : Protection judiciaire de la jeunesse  
SME : Sursis avec mise à l'épreuve  
STEMO : Service territorial éducatif de milieu ouvert



# Introduction

En France, les jeunes filles constituent une population très minoritaire parmi les mineurs auteurs d'infractions, cela engendre des difficultés spécifiques dans leur prise en charge par la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Alors qu'elles représentent 17 % des mineurs poursuivables<sup>1</sup>, les filles auteurs d'infractions ne constituent que 10 % des mineurs suivis pas la PJJ. Il faut rappeler que dans l'ensemble des condamnations pour crime, délit ou contravention de 5<sup>e</sup> classe prononcées par la justice pénale, la proportion des mineurs est inférieure à leur importance dans l'ensemble de la population. Sur l'ensemble des condamnations prononcées par la justice en 2006 et 2011, les mineurs condamnés représentaient moins de 10 % de l'ensemble des condamnations pénales prononcées (9 % en 2006, 8,5 % en 2011).

La part des filles dans l'ensemble des condamnations de mineurs était en 2013, de 17 % selon les données du ministère de la Justice. Les données disponibles semblent cependant indiquer que la délinquance des filles a connu une évolution plus importante que celle des garçons au cours des dix dernières années. Ainsi, entre 2003 et 2013, la progression du nombre de filles mises en cause, tous motifs confondus, a été nettement supérieure à celle des garçons (+ 40 % pour les filles, contre + 3 % pour les garçons). En particulier, si le nombre de garçons mis en cause pour vols a diminué de 15 %, celui-ci a augmenté de 25 % pour les filles. Pour les violences contre les personnes, l'augmentation du nombre de faits a été de 37 % chez les garçons et de 108 % pour les filles. Les vols sont nettement l'infraction majoritaire chez les filles (48 %) alors que chez les garçons cette infraction (38 %) est comparable aux destructions et autres infractions (39 %).

Mais la réponse pénale et éducative est fortement décalée pour les filles. Concernant les incarcérations, la part des mineurs dans l'ensemble des personnes incarcérées au 1<sup>er</sup> janvier 2014 était de 1,07 % (731 sur 68 295 personnes détenues). Au sein de la population des mineurs détenus, la part des filles n'a jamais dépassé 6,4 % entre 2006 et 2011. On pourrait faire l'hypothèse qu'elles sont moins incarcérées mais plus l'objet de prises en charge éducatives par la PJJ, il n'en est rien. En 2013, parmi les mineurs délinquants confiés aux secteurs public et associatif de la PJJ, le taux de filles était de 10 % réparties entre 9 % pour le placement judiciaire et le milieu ouvert et 13 % pour les mesures d'investigation.

En fait, le système pénal crée des différenciations entre garçons et filles en étant plus "indulgent" avec les filles. Toujours en 2013 selon les statistiques de la SG/SDSE, si les filles ne représentent que 9 % des mineurs poursuivis, elles représentent 22 % des alternatives aux poursuites (surtout des rappels à la loi) ou des compositions pénales, alors que les garçons représentent 96 % des détenus.

Il faut rappeler les explications sur la sous-représentation des filles dans les statistiques officielles de la délinquance, car bien entendu les statistiques renseignent sur la délinquance enregistrée et non sur la délinquance réelle. Dans son étude des discours des juges des enfants, Coline Cardi (2004) met en lumière leurs difficultés à penser la signification sociale de la violence féminine au profit d'une référence constante à la dimension privée, le plus souvent sous des formes psychologisantes. Plus largement, l'ouvrage collectif dirigé par Coline Cardi et Geneviève

---

<sup>1</sup> Source : Ministère de la Justice – SG/SDSE, système d'information décisionnel pénal.

Pruvost (2012) propose une analyse de ce déni historique de la violence des femmes comme étant « hors cadre », contribuant à son sous-enregistrement et à sa requalification. Ce traitement différentiel selon le genre s'observe alors notamment dans la nature des actes de délinquance relevés chez les femmes. Comme l'avaient démontré Françoise Tétard et Claire Dumas (2009), au début du siècle dernier, les principaux délits sanctionnés pour les femmes étaient liés à une « immoralité sexuelle », ou à des crimes dits statutaires, c'est-à-dire lorsque la jeune fille tentait de se soustraire à une personne qui avait autorité sur elle, comme lors de fugue, par exemple.

Les approches en termes de genre peuvent ainsi permettre un renouvellement scientifique pour penser la diversité des parcours de délinquance sans pour autant tomber dans l'écueil d'une essentialisation de la délinquance féminine. En effet, dans le sens commun, la délinquance des filles est presque toujours raccrochée à une appartenance de genre essentialisée. Parfois, elle est perçue comme liée à une supposée nature féminine (parfois euphémisée sous des formes de psychologisation), ou au contraire, à leur supposée absence de féminité, comme si elles étaient des « garçons manqués » (dont on sait d'ailleurs depuis A.-M. Daune-Richard et C. Mary (1990) qu'elles sont surtout des « garçons manquants »).

Dans ce contexte, en raison du peu de recherches en France sur les filles délinquantes, et d'une demande de connaissance notamment de la direction de la PJJ, nous avons réalisé une recherche de terrain dont nous présentons les résultats dans ce rapport pour la Mission de recherche Droit et Justice.

L'originalité de notre démarche est de s'inscrire dans une double approche, sociologique et psychologique, de "l'analyse de la délinquance des mineures". Le principal objectif est d'appréhender, au travers du discours de jeunes filles qui bénéficient de mesures ou de sanctions pénales, la question du genre telle qu'elle se caractérise au travers de cette délinquance, et d'améliorer la compréhension des parcours et des prises en charge institutionnelles de ces jeunes filles.

Aussi, le choix des lieux de recherche, des outils et du cadre théorique ont fait l'objet de réflexions préalables à la validation de ce projet. Toutefois, les réalités et exigences liées au terrain nous ont amené à réajuster certains de ces choix, de manière à rendre le plus efficient possible les rencontres avec les jeunes. Conjointement, les rencontres avec des professionnels de ces différentes institutions judiciaires et pénales sont venues étayer cette réflexion sur la singularité des prises en charge auprès de filles. Ils seront l'objet de développements ultérieurs au présent rapport.

Dans ce rapport, nous nous attachons à décrire le cadre de la recherche et la méthodologie, qui sont les "mauvaises filles"<sup>2</sup> d'aujourd'hui, quels sont leurs ancrages, quels chemins vers la délinquance et quels traitements institutionnels ?

Au travers des synthèses et d'analyses d'entretiens, nous proposons de découvrir des "portraits" de ces "mauvaises filles" (ou du moins étiquetées comme telles) venant d'horizons différents.

Nos constats viennent remettre en question certaines idées reçues sur ce que seraient les spécificités d'une délinquance féminine, notamment dans les discours professionnels mais aussi parfois dans les discours savants qui sont d'ailleurs souvent imbriqués, les producteurs de

---

<sup>2</sup> En référence à une belle exposition récente consacrée à l'histoire des jeunes filles délinquantes intitulée « Mauvaises filles, déviantes et délinquantes » au centre d'exposition Enfants en Justice de Savigny-sur-Orge (Véronique Blanchard).

connaissance étant souvent les conférenciers lors des journées d'études et les formateurs des professionnels. Il en est ainsi de l'idée des bandes de filles (Rubi, 2007) – en dehors du contexte particulier des jeunes filles originaires de Roumanie et de Serbie -, ou de l'idée que la délinquance des garçons serait liée à la stigmatisation dont ils ont fait l'objet à l'école, alors que les filles enracineraient leur trajectoire déviante dans les conflits familiaux (Coutant, 2007). Des parallèles sont parfois effectués avec l'enquête menée sur plusieurs années au Brésil sur les filles délinquantes (Duprez, 2012, 2015), mais cet aspect comparatif sera aussi l'objet de développements ultérieurs. On notera que comme au Brésil les filles incarcérées semblent plus souvent délaissées par leurs mères que les garçons. Enfin, sur le processus pénal, notre enquête qualitative confirme ce que soulignent les données statistiques : la procédure judiciaire est généralement plus longue pour les mineurs que pour les majeurs. En 2013, le délai moyen de la procédure a été de 17,8 mois : 3,8 mois ont été nécessaires en moyenne pour orienter l'affaire, suivis de 14 mois pour l'instruction et le jugement. La procédure démarrant en moyenne 2,5 mois après les faits, la durée entre les faits et le jugement a été de 20,3 mois en moyenne en 2013 à comparer à 15 mois pour les affaires de majeurs (hors contentieux routier)<sup>3</sup>. L'histoire d'Alice racontée dans le rapport en est une parfaite illustration : une primo délinquante de 13 ans ayant été impliquée dans une affaire criminelle avec des garçons majeurs se retrouve jugée à l'âge de 17 ans ; elle écope d'une lourde peine d'emprisonnement. L'affaire était dans le cas présent traitée par un juge d'instruction car elle impliquait des majeurs.

Même en tant que chercheurs, on ne sort jamais complètement indemne de ce genre de recherche, chaque observation ou entretien nous fait partager une part de la vie de ces jeunes filles, une part de leur intimité et de leur subjectivité. Si les garçons se font parfois une gloire de leur passage en prison en pensant à leur retour dans la cité, aussi parce que c'est parfois une manière de se "refaire une santé" (Chantraine, 2011), le vécu des filles objets d'une mesure de privation de liberté est le plus souvent ancré dans la honte et la souffrance. Beaucoup d'entre elles demandent à leur famille de ne pas dire à leurs amis qu'elles se trouvent en prison. Nous espérons que le traitement de nos matériaux correspond, en ce sens, à notre posture : c'est-à-dire non la quête illusoire d'objectivité, mais bien une empathie avec ces jeunes filles, avec celles et ceux qui ont en charge de les surveiller ou de leur apporter des réponses socio-éducatives, associée à un effort permanent de distanciation, nécessaire à toute démarche compréhensive.

L'écriture collective est par nature toujours plus compliquée. Elle le fut d'autant plus qu'elle a mobilisé deux sociologues et une psychologue. Toutefois la richesse des discussions entre nous a été très stimulante, et nous remercions à ce sujet Luc-Henry Choquet qui tenait à cette double perspective. La mixité de l'équipe de recherche s'est également révélée productive car elle a largement contribué à notre réflexion sur le genre et a été bien reçue par nos différents interlocuteurs.

---

<sup>3</sup> Infostat Justice, n° 133, Février 2015.



# Cadre de la recherche

## 1. Populations et terrains d'enquête

Notre population de recherche est constituée de jeunes filles ayant fait obligatoirement l'objet d'une mesure ou d'une sanction pénale, par la justice des mineurs. Notre recherche s'étend donc aux majeures, dans la mesure où les délits pour lesquels elles sont sanctionnées ont eu lieu au moment de leur minorité. Le volontariat est toujours un pré-requis à ces rencontres. Nous avons rencontré au total 31 jeunes filles, toutes ont eu un entretien avec une sociologue et 15 avec la chercheuse en psychologie, en général ce second entretien se déroulait une quinzaine de jours après l'entretien sociologique.

Le choix des lieux d'enquête a été pensé pour permettre la rencontre de ces jeunes filles sous main de justice à tous les niveaux du système judiciaire. Nous avons exclu de travailler sur des EPM en raison de recherches récentes effectuées par d'autres collègues, mais aussi par l'absence ou la très faible présence de filles dans les EPM. Cependant, certaines enquêtées avaient eu une expérience en EPM et en ont donc parlé dans les entretiens. Nous avons retenu deux services éducatifs de milieu ouvert, un centre éducatif fermé (CEF) réservé au seul accueil des filles, et un lieu d'incarcération en maison d'arrêt qui accueille des mineures.

Ainsi, nous avons finalement définis comme suit les terrains de recherche :

- deux services de milieu ouvert de province
- un centre éducatif fermé
- une unité pour mineures au sein d'une maison d'arrêt pour femmes en région parisienne

Détaillons les principales caractéristiques de ces trois terrains d'enquête.

### 1. Milieu ouvert

Nous avons choisi de solliciter deux Services Territoriaux Educatifs de Milieu Ouvert, situés dans deux lieux différents d'une même région : l'un en milieu urbain, et l'autre dont le territoire de prise en charge inclut un territoire urbain et un large territoire rural.

#### **Cadre juridique et missions**

Ces services éducatifs, de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), ont pour fonction la mise en œuvre des décisions judiciaires concernant les mineurs, à la fois dans le champ pénal, mais aussi dans celui de l'investigation et plus rarement de l'accompagnement éducatif en milieu ouvert, au civil et au pénal. Il existe des services de milieu ouvert au sein du secteur associatif, qui sont habilités par le Ministère de la Justice à exercer des mesures d'investigations au civil. En revanche, les mesures pénales, ordonnées dans le cadre de l'Ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante, sont toutes confiées à la PJJ.

Le travail en milieu ouvert est mis en œuvre par une équipe pluridisciplinaire, constituée dans ces deux lieux de "cadres" (directeurs•trices, responsables d'unité pédagogique), d'une équipe éducative (éducateurs•trices, assistant•e•s de services sociaux, psychologues), et de secrétaires. Les professionnels interviennent sur mandats judiciaires pour une durée donnée auprès du mineur en impliquant sa famille, et en tenant compte de son environnement social. Les missions s'exercent

dans le respect des fondements de la justice des mineurs, qui repose en premier lieu sur « l'existence d'un principe de spécialité » et en second lieu sur « la primauté de l'éducatif ».

Quelle que soit la mesure confiée au service, l'intervention des professionnels repose toujours sur une démarche d'évaluation et d'accompagnement, qui s'engage dès la mise en œuvre de la décision du magistrat, soit dans un contexte présentiel, soit après un défèrement ou un jugement. Le travail consiste à recueillir les éléments relatifs à la personnalité de la mineure avec un éclairage psychologique attendu, à sa situation familiale, à son environnement scolaire et social, dans le but d'identifier une problématique et d'émettre des hypothèses de travail. Dans le cas des mineures délinquantes, il s'agit ainsi de contextualiser à la fois les délits, au regard de tous ces éléments, et d'envisager d'y mettre du sens avec la jeune et sa famille. Le travail est principalement axé autour de la prise de conscience du passage à l'acte, et de la culpabilité par l'auteure, et également de la prise en compte de la victime, comme facteurs protecteurs d'une récurrence. Par ailleurs, l'objectif est d'éclairer le magistrat sur la compréhension des actes commis par la mineure, et de lui faire des propositions de mesures éducatives adaptées.

Ce travail est réajusté en fonction de l'évolution de la jeune et de sa situation personnelle et familiale, dans le cadre d'une co-construction du projet individuel, qui sera conduit de manière pluridisciplinaire, incluant le recueil et l'échange d'informations avec des acteurs et partenaires extérieurs. Le recueil, notamment d'éléments antérieurs, est nécessaire pour engager ce processus dynamique de réflexion, associant la mineure et sa famille tout au long de l'intervention éducative. Les différentes mesures, sanctions et peines pouvant être confiées aux services de milieu ouvert sont énoncées dans « le référentiel des mesures », édité par la protection judiciaire de la jeunesse et réactualisé (2015). Elles se répartissent selon leur nature et leurs objectifs juridiques en 4 catégories :

- l'investigation
- les sanctions éducatives
- les mesures de probation et de peines
- les aménagements de peine (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005).

Ainsi, l'intervention des professionnels de milieu ouvert se fait toujours dans un cadre contraint judiciaire. L'action éducative se fonde sur le principe d'"éducabilité", qui maintient une perception du mineur comme capable d'une évolution, dans ses comportements et sa situation personnelle, et du fait notamment de son statut de sujet en construction, inachevé. En milieu ouvert, le suivi des jeunes et de leurs familles intervient souvent conjointement à d'autres types de mesures (placements : ASE ou PJJ, CEF, ou incarcération, *etc.*), et se caractérise par des durées souvent longues (jusqu'au jugement, ou jusqu'à la majorité, par exemple). En cela, l'intervention des professionnels dans ce cadre leur confère la fonction de "fil rouge" et leur impose ainsi une mission de garant de la "cohérence du parcours" (institutionnel) du jeune, qui est aussi posée comme une priorité des axes éducatifs de la PJJ.

### **Caractéristiques et observations du terrain de recherche**

Bien que les mesures pénales les plus souvent ordonnées pour les filles conduisent à les retrouver en plus grand nombre au sein des milieux ouverts (notamment dans les mesures de réparations ou probatoires), elles ont été pourtant plus difficilement accessibles sur ce terrain. Elles sont d'ailleurs minoritaires dans notre échantillon, même si toutes les jeunes bénéficient ou ont bénéficié de ce type de suivi parallèlement à leurs autres mesures ou placements. Nous pouvons

souligner que les seules exceptions sont les jeunes filles incarcérées ayant le statut juridique de “mineurs isolés étrangers” qui elles, ne bénéficient d’aucune mesure de milieu ouvert, ce qui nous a d’ailleurs questionné.

Plusieurs éléments nous semblent expliquer la difficulté d’accès aux entretiens avec les jeunes du milieu ouvert. Comme dans les autres lieux de recherche, le protocole prévoyait que le professionnel référent de la jeune fille propose la participation à cette recherche, sur la base du volontariat. Cette contrainte, pourtant difficilement évitable, a probablement induit des biais dans la manière de présenter la recherche. De même, l’acceptation repose alors souvent sur la qualité de la relation entre la jeune fille et le professionnel qui la sollicite. Evidemment, il nous est très difficile d’accéder aux jeunes que les professionnels ne parviennent pas eux-mêmes à rencontrer, malgré les convocations ou les relances, il y a peu de chance que nous puissions accéder à elles. Et cela d’autant plus que nous avons parfois perdu “la trace” de certaines jeunes filles, devenues injoignables aux numéros de téléphone indiqués, notamment une fois la mesure pénale terminée.

En outre, nous avons eu moins de contact avec les équipes de professionnels de ces services, à la différence des lieux fermés dans lesquels nous avons vite été repérés lors de nos venues. En effet, nous n’avons pas passé autant de temps au sein des services de milieu ouvert dans lesquels les professionnels évoluent de manière plus autonome et dans un espace géographique souvent large, le service n’étant alors qu’un lieu de central de bureaux la plupart du temps.

Une autre explication relève du cadre institutionnel propre à ce terrain en milieu ouvert. Ces services ne sont évidemment pas fermés, ni au sens physique, ni au sens juridique. Aussi, plusieurs jeunes filles ayant accepté l’entretien avec la sociologue, ne se sont pas présentées au second entretien prévu avec la psychologue, sans pour autant refuser verbalement de venir. La démarche de “venir”, de “se déplacer” volontairement, serait-elle vécue comme plus contraignante que celle d’une simple acceptation à rencontrer des chercheurs dans le cadre fermé du lieu dans lequel elles vivent provisoirement ? Nous ne négligeons pas que la forte participation des filles en milieu fermé repose sur d’autres enjeux institutionnels, comme celui d’échapper à d’autres contraintes, ou au contraire pour se saisir de cette relation duelle lorsque le temps d’enfermement est inoccupé.

Enfin, une dernière source de ces difficultés à accéder aux entretiens avec les filles du milieu ouvert nous semble liée à leur réticence à se définir comme des délinquantes. Les jeunes que nous sommes parvenues à interroger ne se reconnaissent pas sous cette étiquette et force est de constater qu’elles ont le plus souvent des parcours de vie différents où la délinquance se réduit souvent à un ou deux faits de faible gravité. Nous en analyserons une partie des ressorts dans ce rapport.

Malgré ces difficultés de terrain, nous sommes parvenus à interviewer quatre jeunes filles. Une seule a refusé l’enregistrement et plusieurs d’entre elles ont préféré réaliser l’entretien ailleurs que dans le service de milieu ouvert, à leur domicile le plus souvent. Ce fut ainsi une belle opportunité de les observer dans leur environnement quotidien.

## **2. Centre éducatif fermé**

Créé par une association œuvrant principalement dans le champ de la Protection de l’Enfance, le Centre Educatif Fermé au sein duquel nous avons enquêté est le seul de France à accueillir exclusivement des filles : entre 10 et 12 adolescentes âgées de 15 à 18 ans. Cette association, de plus de 900 salariés, gère deux centres éducatifs fermés (CEF) : l’un exclusivement masculin, créé

en 2003, et l'autre, exclusivement féminin, créée en 2005 où nous nous sommes rendus. La non mixité de ces établissements a été choisie par l'association gestionnaire dans le but explicite de ne pas superposer la question des relations garçons/filles à celles de la prise en charge éducative, en particulier pour offrir aux filles un lieu sans le regard de leurs pairs garçons.

Ces deux centres éducatifs fermés sont situés dans une zone rurale peu accessible en transport en commun. Toutefois, les conséquences ne sont pas semblables pour les filles et les garçons. Du fait du plus faible nombre de filles accueillies en CEF, la zone de recrutement des jeunes filles recouvre l'ensemble du territoire hexagonal, ce qui ne facilite pas le maintien de liens avec les familles et avec les services de la Protection judiciaire de la jeunesse des territoires où elles ont été jugées.

Ce centre éducatif fermé pour filles comporte 18 salariés, principalement non diplômés du travail social : des éducatrices, des surveillants de nuit, une maîtresse de maison, un ouvrier de service, une secrétaire, deux chefs de service et un directeur qui gère aussi le centre éducatif fermé pour garçons. Le rapport 2010 du Contrôleur général des lieux de privation de liberté indique qu'à l'époque aucun professionnel n'est titulaire d'un diplôme d'État d'éducateur spécialisé et que depuis trois ans, près de la moitié des effectifs a été remplacée. Cette difficulté à recruter et à stabiliser l'équipe éducative s'explique par la difficulté de ce type de prise en charge et reflète également la controverse professionnelle autour de son ouverture.

### **Cadre juridique et missions**

Les centres éducatifs fermés (CEF) ont été institués par la loi n° 2002-1138 du 9 septembre 2002 d'orientation et de programmation pour la justice. Dans l'article 33 de l'ordonnance du 2 février 1945, les CEF sont définis comme des établissements, privés ou publics, dans lesquels les mineurs sont placés en application d'un contrôle judiciaire ou d'un sursis avec mise à l'épreuve, et où ils font l'objet de mesures de surveillance et de contrôle permettant d'assurer un suivi éducatif et pédagogique renforcé et adapté à leur personnalité.

Il s'agit d'une décision coercitive : contrôle judiciaire pendant la phase d'instruction pour une durée de six mois renouvelable une fois, sursis avec mise à l'épreuve au stade du prononcé de la peine, libération conditionnelle ou placement à l'extérieur dans le cadre d'un aménagement de peine.

Le placement en CEF est une alternative à l'incarcération pour une durée de 6 mois, renouvelable une fois. Il est organisé en trois temps : une phase d'accueil et d'adaptation, une phase de mise en œuvre d'un programme intensif et une phase d'accompagnement pour la préparation de la sortie.

### **Caractéristiques du terrain de recherche**

Dans ce CEF de campagne, les bâtiments ont été construits spécifiquement pour accueillir un centre éducatif fermé : ils sont entourés d'une double clôture grillagée où l'on accède principalement en voiture, par un portail télécommandé. L'établissement est composé d'une unité de vie, d'une salle de sport, d'un espace de « préparation à la vie ordinaire », d'un espace pédagogique, d'un petit appartement pour l'accueil des familles et du bâtiment administratif. Les bâtiments encadrent un espace vert où les filles peuvent circuler. Les seuils sont nombreux dans cette institution, notamment pour accéder au bâtiment administratif fermé à clé et sans interphone, qui n'empêchent toutefois pas les jeunes filles de s'approprier ce lieu pour leur démarche d'insertion ou revendiquer « une récompense » pour leur bon comportement.

Les entretiens avec les jeunes filles ont eu lieu dans le bâtiment administratif et l'espace famille, ce dernier étant toutefois plus propice aux échanges. Le rythme de vie de l'établissement étant très encadré, nos entretiens ont été programmés dans l'emploi du temps des jeunes filles ayant donné leur accord de participation à la recherche. Le centre accueillant au maximum 12 jeunes filles, nous n'avons pas choisi les interviewées mais enquêté auprès de toutes celles qui ont accepté de nous rencontrer. À leur arrivée à l'entretien, les jeunes filles se présentent parfois comme très incitées à participer à la recherche par les éducateurs mais finalement, à de très rares exceptions, les échanges sont riches. L'enfermement et l'isolement dans cet espace rural les incitent probablement à profiter des occasions de rencontre de nouvelles personnes, comme l'illustre l'entretien de Fanny analysé dans ce rapport.

Néanmoins, la qualité des échanges avec les jeunes reste tributaire du contexte institutionnel du jour de notre venue, parfois peu enclin à cet espace de parole pour la recherche. L'équipe du centre éducatif fermé a toutefois tout mis en œuvre pour nous permettre un accueil favorable et une présentation positive de la recherche auprès des jeunes filles.

### **3. Maison d'arrêt**

Ce terrain diffère nettement des précédents puisqu'il est inséré dans une grande prison. On accède au quartier femmes quand on pénètre sur le domaine pénitentiaire au fond d'une impasse. Ici, ce n'est pas un quartier "mineurs" au sens de la détention des garçons avec une gestion autonome et des personnels dédiés. Les filles mineures sont simplement regroupées au sein d'une aile de la prison de femmes avec une seule surveillante spécialisée pour les mineures. Aucun personnel n'a eu une formation spécifique pour s'occuper des mineurs au moment de l'enquête. Cette prison regroupe à la fois des mineures délinquantes issues de zones sensibles de la région parisienne, des jeunes filles poursuivies pour faits criminels de secteurs géographiques assez éloignés, mais aussi de mineures isolées étrangères originaires de différents pays de l'Europe de l'Est. Il y avait une bonne vingtaine de jeunes filles incarcérées lorsque nous avons commencé nos entretiens avec elles en juillet 2014.

Un constat qui a pu être fait, est que les mineures peuvent se trouver incarcérées très loin de leur lieu de vie habituel, ce qui est beaucoup moins le cas pour les garçons. Si on ajoute que les détenues des anciens pays de l'Est ont également peu de visites car leurs proches n'ont pas toujours des papiers d'identité en règle et donc la capacité à obtenir un permis de visite. Dans ce contexte, on peut comprendre que les parloirs des mineures ne sont pas surchargés contrairement à ceux des garçons. Cette situation avait déjà été soulignée par Jean-Michel Clément dans son avis sur les crédits de la protection judiciaire de la jeunesse dans le projet de loi de finances pour 2014 : « Le fait que les établissements pouvant accueillir ces mineures soient peu nombreux peut entraîner un éloignement du lieu de vie de la mineure et des difficultés à maintenir les liens familiaux plus importantes que pour les garçons, qui peuvent être incarcérés dans des établissements couvrant plus largement le territoire national. »

#### **Cadre juridique et missions**

Une unité pour mineures pouvant accueillir jusqu'à 20 jeunes filles a été créée au sein de la prison pour femmes en janvier 2011. Dans les faits, comme lors de nos observations en 2014, le seuil peut être largement dépassé, notamment en période estivale.

En lien avec les services territoriaux de milieu ouvert et les différents intervenants en détention, la PJJ, à travers les éducateurs et le psychologue installés dans les quartiers mineurs qui

accueillent des garçons, ont pour mission d'inscrire l'incarcération dans un parcours éducatif global, dans la perspective de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un projet de sortie.

Le suivi éducatif de la jeune fille mineure est jalonné par des entretiens individuels et par sa participation à une palette variée d'activités collectives structurées. Depuis septembre 2011, un emploi du temps spécifique pour les jeunes filles mineures a été mis en place avec des créneaux dédiés pour la scolarité (le matin) et pour les activités sportives et de médiation éducative (l'après-midi). Dans les faits, beaucoup de jeunes filles ne sont pas scolarisées car elles n'y sont pas obligées au-delà de 16 ans, et les activités ne sont pas toujours assurées, notamment pendant les périodes de vacances. Cet aspect est très souvent évoqué dans les entretiens.

Pour la PJJ, le travail d'accompagnement éducatif auprès des jeunes filles mineures détenues débute dès la phase d'accueil, se prolonge et est adapté aux évolutions du mineur tout au long de la prise en charge et aboutit à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet de sortie.

La difficulté de la prise en charge éducative des mineures et de l'élaboration d'un projet de sortie résulte du fait qu'une majorité de mineures sont d'origine non francophone (la plupart d'origine roumaine ou serbe). En outre, une majorité de ces jeunes filles sont condamnées dans le cadre de jugements contradictoires à signifier et ne sont pas suivies par des services de milieu ouvert en amont de leur incarcération. Les projets d'aménagements de peine ne peuvent souvent pas être mis en place au vu de cet état de fait.

### **Caractéristiques du terrain de recherche**

Une seule surveillante en poste fixe s'occupe des mineures. Elle accompagne les jeunes filles dans leurs démarches, les conseille, et propose des ateliers d'activités type cuisine. Toutes les jeunes filles parlent d'elle positivement. Les autres surveillantes du quartier femmes semblent avoir des attitudes très rigoristes et punitives. Certaines semblent avoir des attitudes *a priori* négatives vis-à-vis de certaines jeunes filles. C'est une question qui est traitée dans la sous-partie 4.4 de ce rapport. Il y a également un moniteur de sports qui intervient auprès des jeunes détenues, il ne peut être seul avec les jeunes filles. Contrairement à la détention des jeunes au Brésil qui a été étudiée par un membre de l'équipe, le personnel ici n'est pas mixte. Tous les agents sont des femmes, sauf une partie de l'encadrement mais les cadres masculins ont des restrictions, par exemple l'interdiction d'utiliser les œillères. La présence masculine est donc très limitée dans cet univers carcéral alors que la mixité est plus grande chez les mineurs. Il y a quatre éducateurs(trices) qui suivent des filles à temps très partiel.

Si le jeune garçon est dans un quartier arrivant pendant 14 jours, les filles n'y restent que 4 jours. Elles ont ensuite des entretiens plus ou moins réguliers avec un éducateur qui les suit.

Il faut également signaler l'intervention de religieuses d'une congrégation installée sur le domaine. Le sociologue a notamment pu observer l'atelier couture animé par l'une des religieuses. C'est une personne qui a passé vingt ans dans un centre de détention de province. Mais elle nous avouait dans un entretien informel qu'elle avait failli abandonner son intervention auprès des mineures car "ce n'est pas facile avec les mineures". Elle prend des groupes de cinq filles un après-midi par semaine, donc le cycle n'est pas régulier pour les participantes. Cela fait deux ans et demi qu'elle intervient auprès des jeunes filles une demi-journée par semaine, sauf si elle est en vacances. Elle vit sur le site pénitentiaire en communauté, elles sont cinq à partager une grande maison. L'une d'entre elles est infirmière, une seconde est médecin, une troisième s'occupe du

linge pour les indigents. Pendant les périodes de vacances, elles peuvent être les seules à proposer des activités.

Du côté des enquêteurs, le sociologue n'a pas trop eu de difficultés à mener les entretiens avec les jeunes détenues. Ces entretiens sont réalisés au sein de la détention, dans un bureau dédié aux intervenants extérieurs. La seule difficulté est parfois le temps d'attente – mais c'est une caractéristique de toutes les prisons – qui peut interférer avec les temps de promenade ou de repas. Mais l'étude préalable du dossier s'est révélée souvent bien utile pour mener les entretiens. La psychologue a pu rencontrer plus de difficultés au début, notamment quand les surveillantes disaient à la jeune détenue qu'elle devait voir la psychologue. Mais l'enquêteur sociologue a ensuite bien expliqué le protocole de recherche aux jeunes filles, et a précisé que la psychologue intervenait comme chercheuse et non comme intervenante de la PJJ. Nous n'avons rencontré aucune difficulté à obtenir l'enregistrement des entretiens en soulignant, bien entendu, l'anonymat des entretiens et notre statut d'universitaire. La parole s'est révélée globalement très libre, avec peut-être en arrière fond l'espoir chez les jeunes que ce travail de recherche puisse faire évoluer les conditions de détention.

Nous avons étudié 14 situations de jeunes filles en entretiens dans cette prison. Nous avons réalisé quatre entretiens avec le personnel de surveillance et de la PJJ. Les situations d'Alice, de Kelly, de Rachida et de Tatiana sont étudiées en détails dans ce rapport. Ils peuvent donner une idée de la qualité des matériaux recueillis et de l'approche sociologue/psychologue liée au protocole de recherche.

Signalons que deux chercheurs de l'équipe, D. Duprez et C. Duhamel, ont été auditionnés en septembre 2014 par Mme Nathalie Nieson, députée, rapporteur de la commission des lois dans le cadre de son rapport sur la Protection judiciaire de la jeunesse dans le cadre de la préparation de la loi de finances pour 2015. Ce rapport de l'Assemblée nationale a été publié (Avis n° 2267 tome 9, octobre 2014).

#### **4. Méthodologie et outils**

Nous avons établi des contacts avec les différentes institutions accueillant des jeunes filles pour des faits de délinquance (milieux ouverts et fermés) préalablement à la signature de la convention de recherche. Nous avons reçu un accueil très favorable dans les différentes institutions, celles-ci considérant l'importance de s'intéresser à ce sujet particulier, si peu exploré dans la littérature, et dans cette double lecture sociologique et psychologique.

Ces rencontres furent également l'occasion de s'accorder sur les différentes autorisations qui permettent l'accès à la population d'étude. Ainsi, nous avons répondu à la nécessité de respecter le volontariat des jeunes filles qui participeront à la recherche. La seule limite que nous avons posée est celle de la fragilité de la jeune fille, qui peut être évaluée par l'institution, du fait du risque de ces entretiens pour son équilibre psychique. De même, de graves incidents ou dysfonctionnements institutionnels ont pu suspendre momentanément les entretiens au sein d'une institution.

Aussi, pour garantir le respect du droit des sujets de l'étude, nous avons élaboré et transmis un courrier « type » à l'adresse des parents ou détenteurs de l'autorité parentale des jeunes filles mineures. Nous avons aussi élaboré un courrier à l'adresse des magistrats, pour les informer de la recherche en cours, et de l'éventualité de la participation de la jeune fille sollicitée. Un délai de 10

jours a été laissé au magistrat de manière à ce qu'il puisse signifier son opposition s'il le désire. Il n'y a pas eu de refus, même pour des affaires non jugées.

Enfin, nous avons sollicité les professionnels des institutions de manière à ce qu'ils présentent aux jeunes dont ils ont la charge dans l'institution, la recherche, ses objectifs et les garanties de respect de l'anonymat. Le principe d'un intérêt général et d'un retour collectif ultérieur sont mis en avant auprès d'eux, de manière à ce que chaque jeune fille puisse s'autoriser à témoigner, au travers de son parcours singulier, de son expérience avec la justice des mineures sous ses différents aspects. Les professionnels ont également pu entendre que les résultats de la recherche seront rendus sous une forme d'analyse globale de la délinquance des jeunes filles, et non dans un rendu-compte individuel de la situation de la jeune dont ils sont référents. Ce travail de valorisation de la recherche se fera après la remise du rapport en espérant un soutien de la Mission Droit et justice.

Les contacts avec les jeunes filles ont souvent été pris par l'encadrement des structures, des périodes d'observation au sein même des institutions ont pu être faites par ailleurs, soit dans des temps informels, les interstices durant lesquels notre présence suscitait de la curiosité des jeunes, soit lors d'ateliers. Ainsi, la participation d'un chercheur à une séance d'un "atelier couture", animé par une religieuse en Maison d'Arrêt, a favorisé, du fait des discussions informelles avec certaines participantes, leur participation ultérieure à cette recherche. La réalité du terrain a confronté les chercheurs à certains aléas, notamment dans l'information faite auprès des jeunes filles à propos de cette recherche. Malgré un protocole plutôt lourd pour accéder à la population de recherche après validations de toutes les autorisations et de toutes les précautions éthiques et déontologiques, nous n'avons essuyé que quelques refus d'entretiens, le plus souvent intervenus en dernière minute, du fait d'un contexte singulier à chaque institution, par exemple suite à une mesure disciplinaire. L'essentiel des difficultés de terrain a plutôt résidé dans le turn-over des filles dans les services et leur indisponibilité au moment où nous arrivons pour le rendez-vous (transfert, sortie, rendez-vous médicaux *etc.*), nous conduisant à une débauche d'énergie pour parvenir à réaliser cette trentaine d'entretiens.

### **La conduite des entretiens**

Nous avons choisi de mener deux entretiens distincts, d'abord par un chercheur sociologue, puis par la chercheuse en psychologie. Cet ordre a été réfléchi dans l'objectif de permettre à la jeune fille de distinguer cette recherche de l'intervention habituelle des professionnels de justice auprès d'elle, les psychologues faisant habituellement partie du paysage institutionnel qu'elles ont connu auparavant, avec tout ce que cela peut mobiliser en termes de réponses défensives par rapport à l'image du « psy » associé à la « folie ». La consultation du dossier concernant la jeune fille, dossier détenu par chaque institution, a été possible sur chacun des terrains. Consulté préalablement à la rencontre, ce choix répondait à deux objectifs : obtenir des éléments concrets, judiciaires, concernant la dénomination des faits de délinquance commis, les sanctions et peines prononcées, ainsi que le parcours pénal ; parallèlement, la lecture de ce dossier visait à prendre connaissance de certains éléments biographiques, de manière à ne pas faire d'impair avec la jeune.

Les entretiens menés sont semi-directifs, en ce sens qu'ils s'appuient sur des grilles d'entretien, élaborées pour l'une par les sociologues, et pour l'autre par la psychologue. Ce type d'entretien, à visée de recherche, permet à la fois de mener un dialogue ouvert, tout en abordant avec la jeune

des thèmes précis utiles à la réflexion. Les entretiens ont souvent été très libres et se sont inspirés de l'expérience acquise par Dominique Duprez (2015) au Brésil.

Enfin, malgré des similitudes dans les thèmes abordés au travers des deux entretiens, la « porte d'entrée » des sociologues par l'appartenance à un territoire géographique et la référence à un lieu de l'enfance où la jeune a grandi, permet potentiellement de diminuer la mobilisation de défenses qui peuvent survenir spontanément à l'évocation plus directement des faits. La chercheuse en psychologie a approfondi, de son côté, plus amplement les relations intrafamiliales, les affects, ainsi que les passages à l'acte et relations avec la justice, en prenant garde, pour tous, de ne pas fragiliser la jeune fille à l'évocation de certains de ces aspects souvent complexes.

Les entretiens ont tous été enregistrés, à l'exception de deux, dont nous pouvons éclairer les refus à l'image de la problématique familiale et personnelle des jeunes filles concernées. Les chercheurs ont ajouté des commentaires sur le contexte, les éléments non-verbaux, et la dynamique de l'entretien. À noter que nous avons fait le choix de ne permettre qu'à de rares exceptions l'écoute du premier entretien avant la réalisation du second, pour laisser plus de spontanéité dans les échanges. Seul un entretien, réalisé en détention, riche et producteur de pistes pour la suite de l'enquête, a fait l'objet d'une séance de travail entre les trois chercheur·e·s avant la seconde rencontre.

### **L'analyse conjointe des entretiens**

Les chercheurs sociologues, et psychologue, ont analysé conjointement les entretiens, de manière à nourrir leurs réflexions communes et à confronter leurs hypothèses, en référence au corpus théorique de chacun. L'intérêt fut de pouvoir discuter autour de l'analyse approfondie de ces cas, d'en dégager éventuellement des similitudes et des divergences, des spécificités et des caractéristiques, d'observer les processus, les enjeux institutionnels, groupaux, sociaux, et individuels, en lien avec les éléments biographiques livrés par le sujet. Nous avons mis en place une plate-forme collaborative pour faciliter le partage des matériaux. Des échanges réguliers ont eu lieu entre les chercheurs autour des matériaux recueillis lors de l'enquête qui a duré 18 mois.

Avant de procéder à une analyse de nos matériaux d'une manière transversale, nous proposons de découvrir neuf histoires de vie de jeunes filles. Cette sélection est l'objet de plusieurs critères. Le premier est la recherche d'idéaux-types au sens où cette histoire est exemplaire d'une famille de récits. Ensuite, nous avons tenu compte du lieu où était effectuée la peine ou la prise en charge (CEF, prison, milieu ouvert), de l'âge et des origines. Ces portraits sont là pour amener le lecteur à comprendre à travers ces histoires particulières les ressorts et les dynamiques plus collectives qui sont analysées dans les chapitres suivants.



# « Mauvaises filles » d'aujourd'hui

## ***Stéphanie, 17 ans, en milieu ouvert***

Stéphanie a 17 ans. Elle fait l'objet de plusieurs mesures éducatives dans le cadre civil et pénal. Au titre de la protection de l'enfance, Stéphanie a bénéficié d'un placement dans une famille d'accueil, puis plus tard, dans une structure d'accueil de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Sa famille a également fait l'objet d'une Mesure judiciaire d'investigation éducative (MIIE) dans le but d'évaluer la question et la nature des dangers auxquels pouvaient être exposés les enfants. De cette investigation, exercée par le service de la protection judiciaire de la jeunesse qui la suit aussi sur le plan pénal, il ressort plusieurs éléments de dysfonctionnements familiaux. Ainsi, l'idée que la famille vivrait en huis-clos et que les enfants subiraient l'influence de la problématique personnelle de la mère laisse supposer un fonctionnement pathologique. La question de la séparation semble être l'enjeu principal de cette famille, dans laquelle évoluait Stéphanie. Un contexte de tensions familiales est ressenti, tandis que les professionnels ne parviennent pas à considérer la réalité de certaines violences suspectées dans le couple parental.

Les parents de Stéphanie vivent encore ensemble après plusieurs séparations. "Madame est mère au foyer, Monsieur travaille dans les métiers de bouche" d'après le dossier. Le couple a neuf enfants. L'aîné (qui a une vingtaine d'années) est élevé par la grand-mère maternelle. Madame aurait dit aux travailleurs sociaux que sa mère "lui avait pris" son fils. Stéphanie est la 4<sup>ème</sup> enfant de la fratrie, et c'est la seconde fille, sa sœur Céline n'a que 15 mois de plus. Son dernier petit frère, âgé d'environ 4 ans, serait atteint d'un retard développemental. Il bénéficie d'une mesure d'action éducative en milieu ouvert.

Stéphanie est ainsi placée à l'adolescence, comme le fut sa sœur aînée. Tandis que sa famille s'établit dans une autre région que celle dans laquelle nous la rencontrons, la jeune fille est placée en famille d'accueil. Sa sœur s'y serait définitivement installée, vivant à présent de manière autonome. Après un retour au domicile parental, Stéphanie est de nouveau placée non loin du lieu de vie de ses parents, qui ont déménagé entre temps.

Depuis plusieurs mois, Stéphanie vit en fait chez son petit ami Mario. Tous deux sont hébergés chez les parents de celui-ci. Stéphanie est déscolarisée. Elle souhaite débiter une formation de remise à niveau et sollicite la PJJ pour l'aider dans les démarches à effectuer pour s'inscrire.

Sur le plan pénal, Stéphanie fait l'objet d'une mesure de liberté surveillée préjudicielle (LSP) jusqu'à sa majorité. Mise en examen en 2013 pour « destruction du bien d'autrui, commis en réunion », elle fait l'objet, par ailleurs, d'une mesure de réparation préjudicielle pour des faits de « vols », et participe à un stage civique organisé au sein du milieu ouvert.

## **Contexte des entretiens**

Les deux entretiens ont lieu à des moments importants de la vie de Stéphanie. Elle s'est scarifiée profondément les jours précédents le premier entretien, et elle a appris sa grossesse peu de temps avant le second, qui a lieu quelques semaines après. Stéphanie parle de cette grossesse à

son éducateur référent PJJ, tandis qu'elle n'aborde pas le sujet avec nous. Elle est venue accompagnée de son petit ami mais est reçue seule. Elle se présente à nous comme très longiligne, cheveux noirs teints, qui cachent de grands yeux bleus qui affichent une certaine tristesse ; Mario, de petite taille, est non souriant et peu bavard.

Elle verbalise à plusieurs reprises sa difficulté d'exprimer ce qu'elle ressent : "je n'arrive pas à dire", et notamment quand il s'agit d'exprimer un mal-être. Ceci se ressent lors des deux entretiens menés auprès d'elle, qui apparaissent relativement pauvres et succincts, notamment dans les associations libres. Stéphanie paraît apathique, probablement limitée sur le plan intellectuel, et son introversion a rendu l'exercice de l'entretien relativement laborieux du point de vue des chercheuses. Stéphanie reste muette sur de nombreuses questions relatives à son point de vue, ses ressentis ou son vécu, apparaissant parfois distante et froide avec les événements évoqués. Elle retrouve le sourire sporadiquement en évoquant la famille de son petit ami chez qui elle vit actuellement.

Nous notons qu'à la fin du second entretien, Stéphanie tarde à ressortir du bureau, même si elle reste mutique. Elle retarde le moment de la séparation, et semble se conditionner pour retrouver son faciès (refait la moue, remet ses cheveux plus devant son visage) avant de rejoindre son petit ami, resté en salle d'attente. Stéphanie repart sans manifester d'émotions particulières.

### **Parcours biographique et éléments familiaux**

Stéphanie grandit dans une région en bord de mer, autre que celle où nous la rencontrons, dans une maison, au cœur d'un quartier résidentiel. La violence entre son père et sa mère semble banalisée. Leur récente séparation ne lui a "rien fait" dit-elle, dans le sens où elle ne fut "pas surprise car ils n'allaient pas vraiment ensemble". Elle évoque des disputes récurrentes et de la violence réciproque, et ce, depuis de très nombreuses années. Elle précise qu'avant la prise en charge par la PJJ, elle n'avait pas parlé de ce contexte familial.

Stéphanie est placée à l'adolescence dans une famille d'accueil dans la région où elle vit à l'époque, pour des raisons de conflits importants au sein du foyer familial. Malgré le fait que ce placement "se passait bien", il prend fin car sa famille déménage dans une autre région, à la campagne. Stéphanie est confiée de nouveau à ses parents pour éviter l'éloignement. Nous ne savons pas si c'est son choix ou si cela lui a été imposé, elle n'est pas très explicite sur la manière dont les choses se sont décidées pour elle. Pourtant le retour dans sa famille se passe rapidement mal, Stéphanie l'explique ainsi : « C'était compliqué parce que je retrouvais plus ma place. Et puis, moi et mes parents, ça va pas du tout ». Elle raconte que sa famille lui en veut. La question de la loyauté au clan est sous-tendue par le comportement de rejet qu'elle dit subir, de la part de sa mère notamment, mais aussi de certains de ses frères et sœurs, alors instrumentalisés : « Bah ma mère s'occupait plus de moi. Mais quand j'y suis retournée, elle faisait comme si j'étais pas là, elle disait à mes frères de pas me parler... Donc, c'était dur ». Le mot « dur » renvoie à une réelle souffrance, celle de ne plus appartenir à cette famille, celle de ne plus être reconnue par les siens : « bah ils m'ont oubliée hein. Quand je suis retournée chez ma mère, c'est "t'es plus ma sœur, t'es partie", plein de trucs comme ça ». Stéphanie explique que ses frères et sœurs ne connaissent pas les raisons de son placement.

Face à cette situation devenue insupportable pour elle, Stéphanie s'enfuit. Elle est en fugue trois mois environ de chez ses parents, et est recherchée activement par la police. C'est finalement sa sœur aînée, installée dans une autre région, qui l'accueille chez elle et donne l'alerte.

Là-bas, Stéphanie est hébergée chez sa sœur, et parfois chez un ami de celle-ci, mais Stéphanie “a peur”. Elle n’explique pas clairement si ses craintes se réfèrent à des choses vécues ou si c’est simplement le fait de se retrouver seule avec cet homme chez lui qui crée cette peur.

La sœur, est toujours en conflit avec sa famille, Stéphanie qualifie leurs relations d’“impossibles”, relatant des violences, physiques et verbales réciproques entre eux. Lors du premier entretien, Stéphanie se dit proche d’elle, elle se sent comprise depuis qu’elle lui a écrit une lettre pour lui dire ce qu’elle ressentait. Même si elles partagent, nous dit-elle, un vécu commun de placements en foyer, de ce qui se passe dans la famille ou au collègue, Stéphanie évoque une nouvelle rupture de liens lors du second entretien. Elle dit avoir reçu “des menaces de mort” de la part de sa sœur, ce qui paraît encore la sidérer : « Elle m’a appelée, elle a dit qu’elle allait venir avec des 9 millimètres (armes) pour tuer moi et Mario ». Elle ne peut rien en dire, si ce n’est considérer les liens qu’il peut y avoir entre cette violence verbale et celle de sa mère qui la rejette également, les deux femmes ayant été en contact téléphonique peu de temps avant que tout cela ne se déroule.

Stéphanie, dans son apparence physique et au fil des discussions, donne à voir une grande fragilité psychologique. Elle évoque des atteintes au corps : tentatives de suicides, passées et récentes (quelques jours avant l’entretien avec la chercheuse sociologue), scarifications, ou encore anorexie, notamment durant sa période de fugue : « à ce moment-là, je voulais plus manger du tout. Quand ma sœur m’a récupérée, je tenais plus debout. Elle était obligée de couper ma viande et tout. J’avais plus de force ». Ainsi, le corps est mis à mal, dans un mouvement d’autodestruction, comme si Stéphanie cherchait à disparaître.

Une fois chez sa sœur, Stéphanie est de nouveau exposée à de la violence, celle entre sa sœur et son conjoint, qui “se battaient pour de la drogue”. Elle accepte finalement l’idée d’être placée dans un foyer de l’enfance, et revient dans la région où vivent ses parents.

Le placement en foyer, qui dure quelques mois, est une expérience décrite avec beaucoup d’ambivalence. À la fois, Stéphanie dit y vivre des expériences sociales positives, et en même temps, elle décrit un isolement et des souffrances, notamment face à la violence qu’elle décrit dans le foyer. De nouveau, elle est fréquemment en fugue et se trouve hospitalisée à plusieurs reprises, elle explique : « bah ... moi comme j’étais pas très bien, j’arrêtais pas de boire donc je rentrais alcoolisée tous les jours au foyer ». L’alcoolisme qu’elle aborde dans le second entretien, aurait pour conséquence de provoquer de “la violence”. Stéphanie ne met pas en lien sa propre violence, permise ou non par l’alcool, et celle qui entoure toutes les relations familiales autour d’elle.

Ce placement se solde par un retour chez ses parents, à la demande de Stéphanie qui dit qu’elle vit mal d’être séparée de sa famille. Ce retour ne dure que 15 jours et Stéphanie repart, elle est en conflit ouvert avec sa mère : « ma mère, elle a dit que je pouvais crever et tout... Donc euh, j’ai arrêté tout de suite de lui parler ». Stéphanie ne comprend pas et semble subir passivement ces ruptures de liens avec sa mère. Elle et Mario sont ensuite hébergés chez un ami de Mario, un court temps, avant d’être finalement accueillis chez les parents de Mario où ils vivent encore actuellement.

### **Parcours institutionnel et carrière délinquante**

Stéphanie parle d’une scolarité difficile. Elle met en avant les nombreux déménagements qui ont perturbé sa scolarité : « j’arrivais pas à suivre du coup ». Stéphanie évoque aussi le fait qu’il « y

avait trop de monde en classe », ce qui renvoie une fois de plus à sa difficulté d'exister dans un espace social sans avoir l'impression d'être regardée ou jugée. Elle manifeste des comportements de rébellion envers les professeurs, elle dit : « j'leur parlais pas, ils me parlaient pas », « je faisais pas mes devoirs, (...) je leur répondais et je sortais ». Face à son repli sur elle-même, et probablement en proie à ses problèmes familiaux, Stéphanie ne trouve pas de soutien au sein du collège, au contraire : « Il y en a qui disaient que je foutrais rien de ma vie. À chaque fois ils me disaient la même chose. Du coup ça m'énervait et je sortais ». Ce rejet peut venir faire écho au rejet de sa propre famille, et Stéphanie, qui semble handicapée pour exprimer ses ressentis, ne parvient pas à trouver sa place non plus au sein de l'école. Elle se déscolarise en 4<sup>ème</sup>, au moment où elle fugue de chez ses parents.

Aujourd'hui, Stéphanie aimerait reprendre une formation dans le domaine de la cuisine, elle pense y avoir des compétences, qu'elle aurait acquises dans son expérience personnelle : « Quand je gardais mes frères et sœurs, je leur faisais des petits plats. Et depuis, j'ai envie de travailler dedans ». C'est aussi une manière peut-être de se rapprocher de sa mère, de s'identifier à elle, puisque Stéphanie explique que sa mère « a travaillé 20 ans en tant que cuisinière dans un restaurant ».

Son placement dans le foyer réservé à l'accueil des filles marque son histoire. Elle fuit régulièrement le foyer à cause des « bagarres » qui s'y déroulent quasi quotidiennement. Les jeunes filles se battent « pour des histoires de copains ». Elle parvient toutefois à « s'intégrer », selon elle, même si elle insiste sur le fait que « c'était dur quand même ». Elle y reste 8 mois, avant de retourner « chez sa mère ». Les parents de Stéphanie se seraient séparés entre temps, ce ne serait pas la première fois. Ils sont depuis de nouveau ensemble. Ce retour est une nouvelle occasion de se confronter au rejet maternel.

C'est à cette période qu'elle dit commettre les premiers faits de délinquance. En l'occurrence, elle brise la vitre du véhicule d'une personne âgée, fait qu'elle considère comme une justice rendue à une autre personne, perçue comme vulnérable : « Bah à chaque fois qu'elle sortait de chez elle, elle insultait une femme handicapée, c'était horrible ». En fait, Stéphanie fait elle-même le lien ensuite avec des moqueries de cette vieille dame à l'encontre de son petit frère, porteur d'un handicap. Stéphanie se serait donc vengée pour protéger son frère : « Mais il y a plusieurs personnes... Même mon petit frère dès qu'il sortait dehors pour aller jouer... Oh c'est un handicapé, il faut le laisser à l'intérieur... Moi j'ai pas aimé. Et j'me suis vengée comme j'ai pu ». Stéphanie, une fois la mesure de réparation ordonnée, paraît mettre du sens sur cette sanction : « C'est normal que je répare ce que j'ai cassé ». Elle dit n'avoir parlé de cette affaire ni à Mario, ni à la famille de celui-ci. La question de la honte est peut-être en jeu dans cette dissimulation.

L'autre fait de délinquance est également commis lorsqu'elle est au foyer, et avec d'autres jeunes filles : « j'ai tagué la voiture de mon « ex » ». Ceci serait une vengeance, du fait d'avoir été quittée. Stéphanie explique que ce jeune garçon a mis un terme à leur relation quand il a appris la grossesse. Pourtant, elle dit qu'elle ne souhaitait pas, avec ou sans lui, garder cet enfant, mais il semble qu'ils n'aient pas eu de discussions à ce sujet et que la simple annonce a débouché sur la rupture. Ainsi, les actes de délinquance de Stéphanie paraissent venir en place et lieu des mots qu'elle aimerait adresser à des personnes.

La limitation de ses ressources psychiques et cognitives peut apparaître comme un éclairage pour la compréhension de passages à l'acte impulsifs dont le seul but serait d'être entendue et reconnue, peut-être aussi par un groupe de pairs. Stéphanie paraît d'ailleurs avoir agi toujours

avec des co-auteurs, et elle est en difficulté pour expliciter ses motivations : « bah en fait, y'avait... j'étais pas toute seule. Y'a d'autres filles qui ont eu la même histoire avec le même gars ».

L'appartenance à un groupe, qui est relativement nouveau pour elle, la montre comme influençable et peut-être dans l'incapacité d'imposer son désir ou de refuser la demande de l'autre : « Y 'en a une qui a eu l'idée, (...) Non, bah déjà, euh au début je voulais pas mais c'est après quand, quand il a fait la même chose à toutes les filles, j'ai dit bah je vais le faire quand même ». Néanmoins, Stéphanie affirme par la suite que si elle n'avait pas été sous l'emprise de l'alcool, elle « ne l'aurait pas fait », ce qui confirme l'idée d'une certaine vulnérabilité au moment de l'acte.

### **Socialisation et rapports de genre**

Dans l'enfance, Stéphanie semble relativement isolée de l'extérieur : « j'avais peur de sortir », « j'avais peur que les gens me regardent ». Elle évoque pourtant quelques amis ou voisins de la famille dans le quartier où elle grandit. Néanmoins, la crainte de s'exposer au regard des autres peut être mise en lien avec le fait qu'elle « n'avait pas le droit de sortir ». Stéphanie semble en proie à des difficultés relationnelles dans l'enfance, et qui paraissent encore actuelles. Son cercle amical est donc très restreint, constitué dans l'enfance surtout de camarades du collège. Les personnes qu'elle côtoie régulièrement sont ses frères et sœurs dont elle s'occupe.

Elle relate un environnement familial où chacun ne peut s'isoler du reste de la famille, même s'il en a le désir. Nous pouvons rapprocher ces éléments des conclusions de la MJIE auprès de la famille de Stéphanie, qui relatait un huis-clos et l'absence d'ouverture vers le monde et les autres. Le père de Stéphanie avait évoqué le fait qu'il « allait éplucher les patates dans la voiture, pour être tranquille ». Ainsi, la configuration des lieux et le fonctionnement familial n'ont peut-être pas permis à Stéphanie d'avoir un espace bien différencié pour elle, et de ressentir le besoin d'aller vers l'extérieur, comme si la famille se suffisait à elle-même. À présent qu'elle est sortie de sa famille, Stéphanie explique que lorsqu'elle ne « se sent pas bien », comme c'est le cas actuellement, elle « préfère rester seule ». L'arrivée dans le foyer de filles est l'occasion pour elle de se faire des amies au sein de l'institution. Elle sort avec elles et partage des moments de plaisir, ballades en ville ou shopping, ce qui semble une nouveauté pour elle. C'est aussi dans ce contexte que sont commis les faits qui ont occasionnés les poursuites judiciaires et les prises en charge sur le plan pénal.

À propos de son couple actuel avec Mario, plus âgée qu'elle de quatre ans, Stéphanie explique lors du premier entretien qu'ils se sont rencontrés via Facebook, par « l'ami d'un ami ». Elle dit dans le second, qu'ils se sont connus par l'intermédiaire des filles du foyer, lorsqu'elle est arrivée dans ce foyer. Stéphanie a beaucoup de difficultés à dire ce qui lui a plu chez ce jeune garçon, qui est en passe de devenir le père de son enfant.

Elle évoque « sa façon de parler » qui l'aurait séduite. Stéphanie apparaît peu loquace à ce sujet, tandis qu'elle s'illumine lorsqu'elle parle de la mère de son petit ami, qui l'a accueillie chez eux. Stéphanie dépeint un portrait idéalisé de sa belle-mère, préférant dialoguer avec elle qu'avec son petit ami. Elle la décrit comme étant très à l'écoute, disponible et soutenante pour elle : « Bah là je peux sortir quand j'veux, quand j'ai besoin de parler, j'peux parler ». La place, qu'elle n'avait plus dans sa famille, semble (re-)trouvée dans la famille de Mario. Stéphanie parle de cette relation comme d'une relation mère-fille dont elle serait nostalgique, dans une sorte d'identification projective : « Bah elle comprend ma situation vu qu'elle a vécu la même chose que moi (...) Et

puis elle me rassure ». Elle met en avant ce que sa belle-mère fait pour elle, comparativement aux carences dans sa prise en charge ou au peu de manifestations affectives dont elle ferait l'objet de la part de sa mère : « sa mère elle m'aide plus que ma mère m'aidait ».

Son environnement social aujourd'hui est celui de Mario, sa famille mais aussi ses amis. Ce dernier accorderait beaucoup d'importance et de temps à ses copains, Stéphanie est devenue copine avec la petite amie d'un des copains. Ensemble, ils jouent aux jeux vidéos ou font des soirées. Stéphanie utilise l'écriture pour se livrer plus facilement auprès des gens en qui elle « a confiance ». Cette modalité relationnelle, qu'elle a trouvée depuis qu'elle est partie en foyer, l'expose moins au regard de l'autre, et évite l'interaction directe avec autrui, qui peut être vécue comme une prise de risque.

## **2. Fanny, 17 ans, en CEF**

Fanny a 17 ans et demi lorsque nous la rencontrons dans un centre éducatif fermé. Elle y est placée depuis presque 5 mois lors du premier entretien et s'apprête à le quitter lors du second entretien, réalisé par la psychologue. Peu de temps après sa sortie du CEF, Fanny décède dans un accident de voiture.

### **Des relations familiales marquées par la violence et la maladie de sa mère**

Fanny est née dans une petite ville de province où elle a été élevée par ses deux parents. Son père travaille dans le commerce et sa mère est auxiliaire de vie dans une maison de retraite. Elle a également une demi-sœur, plus âgée de 5 ans, qui a quitté le domicile familial et est désormais mariée avec un jeune enfant. Elle la décrit comme très différente d'elle : « elle était plutôt calme et moi j'étais plus nerveuse, je courais dans tous les sens », « c'est l'ange, je suis le démon ». Elle a cherché à avoir plus de relations avec elle, notamment depuis l'arrivée de son neveu mais sa sœur ne répond pas à ses sollicitations : « au début, si mais après, si quand c'est tout le temps personne. Enfin si c'est tout le temps moi qui venais vers elle, et que ça ne va pas dans les deux sens. Et bah au bout d'un moment, ça m'a saoulée et voilà. ».

Fanny et sa sœur ont grandi dans un environnement familial conflictuel et violent. Son père est dépendant à alcool et violent, sa mère trouvera d'ailleurs refuge dans un foyer quelques temps. Son dossier de demande d'admission en CEF précise que Fanny est en colère contre son père (à cause de l'alcool et de sa relation extra-conjugale) et souhaite vivre seule avec sa mère, qui elle, lui reproche de reproduire le comportement violent de son père. D'après sa mère, elle « prendrait le pouvoir par sa forte personnalité ». Fanny parle peu de son père dans les entretiens, elle évoque avoir fait de la boxe avec lui dans un club durant 4 ans. Elle énonce une difficulté de dialogue avec lui (« on ne se parlait pas du tout ») dont elle a compris le lien avec sa violence : « mon père, il montre autrement ses sentiments. J'pense qu'il était aussi triste. En fait mon père, c'est pas qu'il était triste. Mais ça le rendait fou. S'il avait pu casser tous les murs, il l'aurait fait ».

Au moment où nous rencontrons Fanny, elle semble s'être rapprochée de sa mère qui souffre d'un cancer du col de l'utérus : « j'allais la voir à l'hôpital, des trucs comme ça. J'étais près d'elle parce que c'est pas facile. Et je montrais pas que j'étais triste parce que sinon elle est, allait être encore pire après. » Elle la présente ainsi comme une personne qu'elle doit protéger, en particulier des inquiétudes produites par son comportement : « elle ne peut pas s'inquiéter sinon

elle fait une crise d'angoisse, une crise d'angoisse, ça peut redéclencher un cancer» et c'est d'ailleurs en ce sens qu'elle avait accepté la proposition faite par l'éducatrice PJJ au magistrat d'entrer en CEF dans le cadre d'une alternative à l'incarcération : pour ne pas que sa mère « ne se fasse plus de souci ». Une certaine culpabilité est palpable, notamment du fait du lien entre ses comportements délinquants et l'aggravation de l'état de santé de sa mère (et le risque de mort qui y est lié).

D'ailleurs, depuis que la santé de sa mère s'est améliorée, une distance semble se réinstaller : « j'étais plus proche d'elle que d'habitude. Mais là, maintenant, vu que ça va mieux. Bah, c'est comme avant ». Lorsqu'elle profite de son autorisation de sortie pour rentrer dans sa région, elle dort chez ses parents mais ne s'y sent pas bien : « Quand je suis chez moi, je rentre, je me lave, je me prépare, je parle un peu avec eux, et j'pars. J'peux pas rester. Sinon après il y a trop d'embrouilles (...) Je les aime, mais je les supporte pas. C'est moche à dire hein. Mais j'sais pas. C'est trop bizarre. ». Lorsque nous l'interrogeons sur ce sentiment, elle évoque le souvenir des violences dont elle a été le témoin : « quand j'étais jeune, ils ne faisaient que de se séparer et de se remettre ensemble. À chaque fois, j'étais entre deux. Après j'ai vu des trucs que j'aurais pas dû voir. J'sais pas. Des trucs que j'aurais pas dû savoir aussi. Ça m'a dégoûté d'eux je crois ». Cette formulation d'un « dégoût » pourrait suggérer un lien avec la sexualité mais elle n'en dira pas plus. Malgré cela, elle dit vouloir retourner vivre avec eux à la sortie du CEF car c'est désormais son père qui est malade : « il faut profiter parce qu'on sait jamais quand... ».

Ainsi, la relation aux parents est marquée par le fait que Fanny les perçoit comme fragiles, psychologiquement ou dans la maladie. Ces images peuvent insécuriser l'adolescente qu'elle est, qui devrait pouvoir s'opposer à eux pour grandir. La crainte de leur effondrement peut éclairer la recherche de limites et d'un cadre solide à l'extérieur de cet environnement familial. Fanny exprime ne s'y être jamais sentie à sa place, l'image idéalisée de la sœur aînée venant justifier sa propre description d'être l'opposée de celle-ci. Ceci souligne une probable estime de soi faible, qui trouve à se nourrir affectivement au sein du groupe de pairs, et parallèlement dans le parcours de délinquance.

### **Entrée dans la carrière délinquante**

Fanny est en difficulté dans ses apprentissages dès l'école primaire, mais c'est vraiment au collège qu'elle commence à décrocher en cours : « J'aimais pas le collège. J'aimais pas les cours. J'rigolais tout le temps. Je me faisais virer ». Avec l'évolution des relations avec les enseignants à l'entrée au collège et l'accumulation de son retard scolaire, elle ne parvient plus à suivre les cours : « j'essayais de m'intéresser mais au bout d'un moment, j'arrivais plus à suivre ». Elle est exclue de classe, commence à sécher les cours mais ne se souvient pas avoir reçu d'aide dans ses apprentissages scolaires.

À 12 ans et demi, alors qu'elle est en 5<sup>e</sup>, elle commet un cambriolage avec trois garçons de son âge, dont un cousin éloigné qu'elle fréquente au collège. « C'est venu comme ça. C'était pas prévu » nous raconte-t-elle. Son arrestation par les CRS et sa nuit en garde à vue ne semblent pas l'impressionner : « je ne me rendais pas compte. Euh... on va dire la réalité des choses ». Il en est de même pour sa première rencontre avec une juge des enfants : « j'ai été mise hors de cause. Mais j'avais quand même rendez-vous chez la juge. Et j'sais même plus ce qu'on se disait. ». L'oubli de cette première étape est probablement renforcé par le fait que les trois garçons « la couvrent » alors qu'ils ont commis les mêmes actes : « vu que je suis une fille et que eux, c'est des

garçons bah... ». En l'absence de preuve matérielle, elle sera mise hors de cause, grâce à la protection de ces garçons (dont deux ne la connaissaient pas depuis longtemps). Ses parents lui « faisaient la morale » pour qu'elle retourne au collège, elle redouble sa 5<sup>e</sup> et affirme ne se sentir mieux à l'école qu'en entrant au lycée professionnel en apprentissage en commerce, (juste avant ses 15 ans), projet qu'elle mettra néanmoins en échec par un braquage du commerce où elle travaille.

Vers 13-14 ans, elle rencontre un groupe d'une vingtaine de garçons, un peu plus âgés qu'elle (18-21 ans aujourd'hui) : « je traîne toujours avec des plus âgés que moi (...) je trouve que je rigole plus avec eux. J'sais pas... C'est mieux. Avec les gens de mon âge... je sais pas, j'aime pas ». Elle « squatte » avec eux dans la rue ou dans l'appartement de l'un d'entre eux. Ils parlent, écoutent du rap et avec eux, elle s'approprie de nouveaux espaces : leur quartier, le centre ville et des boîtes de nuit, y compris en Allemagne.

Avec une autre fille de son âge, rencontrée au collège, elle appartient à ce groupe de garçons plus âgés et se socialise à la délinquance : « Bah, ils m'ont pas influencée directement, mais...enfin... ils faisaient des choses pas bien, mais comme si c'était normal. Et du coup à force de les fréquenter longtemps, longtemps, bah moi dans ma tête ça devenait normal aussi ». Elle vole la voiture de sa mère puis celle d'inconnus car « elle aime rouler ». Toutefois, elle tient à remettre de l'essence dans la voiture de sa mère et ne brûle pas les voitures, « comme ça, le propriétaire, il peut quand même la récupérer » précisa-t-elle. Avec eux, elle découvre le haschisch : « quand ils ont commencé à fumer, vu qu'ils sont plus grands. Bah moi aussi je voulais et donc voilà, j'ai commencé à fumer aussi. Mais ça c'était à plus de 16 ans (...) T'es dans le même délire que les autres. (...) je fumerais jamais toute seule. C'est vraiment quand on est à plusieurs, sinon c'est pas marrant ».

Progressivement, elle change son rythme de vie : dort la journée, se réveille vers 19h et les rejoint pour sortir toute la nuit. Elle commet quelques délits avec eux, principalement pour obtenir de l'argent : « on peut s'acheter plus de choses. On peut se faire plaisir ». Grâce à cet argent, elle fait du shopping avec son amie, s'achète des vêtements et sort manger ou faire des chichas avec ses amis.

À 15 ans et demi, Fanny va organiser un braquage dans le commerce où elle est apprentie : « il y avait un garçon qui connaissait des amis à moi. On parlait. On parlait de l'argent facile. Et puis moi j'ai dit que ce serait facile là où je travaille. J'ai donné tous les indices sur les caméras pour pas qu'ils se fassent voir ». Quand ses deux complices arrivent cagoulés et avec des armes à feu, l'adrénaline monte et elle se sent heureuse, d'autant plus qu'elle s'est arrangée pour qu'il n'y ait pas d'autres personnes sur les lieux. Fanny feint d'être une victime et appelle la police en pleurs, affirmant avoir été giflée par l'un des auteurs. Les policiers qui interviennent ne la trouvent pas très affolée. Ils la convoquent puis la relâchent. L'un des deux complices, qu'elle connaît depuis seulement un mois, est arrêté et les policiers viendront ensuite l'interpeller chez elle : « ils sont venus chez moi et ils m'ont mis les menottes. Ils m'ont dit « sois tu te couches, soit tu bouffes ». J'ai dit « je bouffe ». J'ai rien dit. Mais avant d'aller au tribunal, j'ai vu le témoignage de l'autre et de ce qu'il avait dit. Du coup je pouvais plus nier ».

Lorsque nous lui demandons ce qu'elle a ressenti alors, elle explique : « Bah, j'sais pas. Rien. Mais au début les deux autres sont allés en prison. Et moi, elle m'a laissée dehors, la juge. Et par rapport à ça, j'étais mal parce que je ne comprenais pas. La combine, on l'a faite à trois. Et les trois on paye. Ils m'ont relâchée. Et j'sais pas, j'me sentais pas bien par rapport à eux. Et après j'ai

enchaîné les conneries justement par rapport à ça. Mais moi je fais 10 mois, pendant qu'eux ils ont fait 3 mois de prison. Et voilà. » Une seconde fois, elle comprend que le traitement judiciaire qu'elle subit est différent de celui de ses complices masculins mais cette fois-ci, ce n'est pas par protection du groupe de garçons, mais potentiellement par les acteurs de justice. Elle culpabilise alors de ne pas être emprisonnée comme eux.

Le mois suivant, alors qu'elle est déjà sous contrôle judiciaire pour l'affaire précédente, Fanny se promène avec une amie, elles sont invitées à boire un café chez l'oncle d'un ami d'enfance : « je le croisais souvent en boîte. Il me demandait tout le temps des cigarettes. Je lui en ai donné, je suis pas comme ça. Une fois je faisais les courses avec une copine, et c'est moi qui en lui en ai demandé une. Il me dit qu'il en a, mais chez lui. Il a dit "venez, comme ça vous pourrez boire un café en même temps". Moi j'me suis dit que comme c'est l'oncle de quelqu'un que je connais depuis longtemps, je pensais pas que... » Une fois chez lui, elles sentent le danger : il ferme la porte à clé et a des jouets chez lui alors qu'il n'a pas d'enfant. Pour sortir, elles se défendent en cassant des objets chez lui et lui volent ses clés pour ressortir. Comme il est plus de 19h et qu'elle est sous contrôle judiciaire, elle n'ose pas appeler la police pour porter plainte. Elle se dit que les choses vont en rester là mais elle est convoquée par la police : « sur la convocation, ils disent pas c'est pour quoi. Ils marquent juste "affaire vous concernant". Quand je suis allée là-bas, je me suis dit que c'était une blague. Je leur ai dit "mais vous savez ce qu'il a fait ?". Ils ont dit "oui" (...) Il leur avait dit. Après il a détourné des trucs aussi. Il a dit que c'était nous qui avions cherché à ce qu'il fasse des trucs comme ça et tout. Alors que non, c'est pas vrai. Il a 40 ans, on en avait 16. J'sais pas, merde ! » À cause de son passé, la police ne croit pas Fanny : « ils me disaient tout le temps "tu ferais une bonne actrice" ». Elle sera mise en examen pour violence et dégradation.

Huit mois après ces deux expériences, elle entre en UEHC à proximité du domicile de sa mère, déjà malade. Se sentant toujours coupable d'avoir été jugée différemment de ses co-auteurs masculins, elle multiplie les passages à l'acte en moins de trois mois au foyer : « le peu que j'y étais, j'ai tapé un éducateur. J'ai commencé à brûler l'EPE aussi. (Sourire dans la voix). Après il y avait le truc des voitures. Il y en a eu plusieurs. J'avais tapé une fille aussi. Et avec un ami on a fait des trucs pas bien aussi. (...) Parce qu'on a un pote qui nous donne des plans comme ça pour l'argent. Et on y allait. On savait que le mec allait avoir du shit et de l'argent sur lui. On l'a tapé, et on lui a pris son shit et son argent. » Avec le recul, elle regrette, et tente de rationaliser ses actes par l'appât du gain : « si c'était à refaire, je le ferais pas. Mais j'aimais trop l'argent ». Ce qu'elle décrit comme « son amour » pour l'argent nous indique qu'elle s'est habituée à gagner de l'argent, plus qu'elle n'aurait pu en gagner avec son salaire d'apprentie, mais comme elle le précise ensuite, cet argent lui glisse entre les doigts : « J'en voulais plus. Parce que j'avais une paye tous les mois. Mais bon c'était 300 et quelques euros, c'est rien. Mais avec ça, j'aurais mon permis. À cette heure-ci, j'ai rien ».

De même, cette socialisation délinquante, et l'absence de réponses judiciaires qui font sens pour elle, la conduisent à augmenter progressivement les prises de risque : « en plus on s'est déjà fait attraper pour ça. C'est la honte. J'sais pas, je trouve que c'est la honte. Si tu te fais attraper, fais-toi attraper pour... Quelque chose qui vaut le coup ». À la suite de ces actes commis pendant son placement en foyer PJJ, elle est réorientée en CEF et bien que préférant, dans un premier temps, aller en prison pour connaître le même destin que ses complices, elle accepte cette proposition éducative pour ne pas inquiéter davantage sa mère.

### **Socialisation entre pairs : une fille dans un milieu masculin**

Malgré une forte insertion dans ce groupe déviant d'une vingtaine de garçons, rencontrés alors qu'elle avait 13 ans, ce n'est pas auprès d'eux qu'elle décrit s'être le plus socialisée à la délinquance. C'est auprès d'un autre jeune homme, un peu plus âgé, que ses amis lui avaient pourtant déconseillé de fréquenter et avec lequel elle aura une relation affective durant plus d'un an : « Mais si j'avais jamais rencontré cette personne, ça serait jamais arrivé. Je serais même pas ici je crois (...) ça a tout gâché (...) Qu'est-ce que ça a gâché ? Tout. La relation avec mes parents... Même avec les gens. J'étais plus avec les gens, j'étais tout le temps avec lui. Ça a gâché moi-même aussi. Et voilà. (...) J'arrive pas à redevenir comme avant en fait. Parce que pour moi, c'était tellement... Normal. Il y a des moments où c'était pas normal. Mais au bout d'un moment, je trouvais ça normal. Par exemple son père, il vendait du shit. Bah je trouvais ça normal. Pourquoi aller travailler alors que tu peux te faire plus d'argent sans travailler ? Son père il avait fait des braquages aussi. Peut-être pas directement, mais ça m'a peut-être incitée aussi ».

Elle explique ne pas parvenir à « redevenir comme avant » et en cela, il s'agit d'un turning point. Probablement, la rupture dans son parcours de vie est-elle d'autant plus forte que c'est la première fois qu'elle est amoureuse et qu'il avait beaucoup d'emprise sur elle. Jusqu'à présent, les garçons de son groupe d'amis la protégeaient du fait de son âge et de son sexe : « ils me chouchoutaient (...) ils me protégeaient tout le temps (...) quand je ne savais pas rentrer, ils venaient et ils me déposaient. Pour l'argent, ils me dépannaient » et n'attendaient pas de services sexuels en retour. Dans ce groupe, avoir une relation sexuelle avec un autre membre est même scrupuleusement interdit au point d'être comparé à la prohibition de l'inceste, tabou fondamental qui pousse le sujet à chercher ses partenaires à l'extérieur de la famille : « c'est comme si tu sortais avec ton cousin. On ne peut pas. Bah là, c'est pareil ».

Avec cette relation affective à l'extérieur du groupe, elle est alors plus exposée à la violence sexiste : « il m'interdisait de sortir, il m'a enfermée à clé (...) ouais dans sa chambre. Je devais appeler sa sœur pour qu'elle vienne m'ouvrir (...) Même sa sœur lui disait que c'est pas normal ce qu'il faisait et tout. Des fois, sa sœur s'est mise entre lui et moi. J'me défendais pas ». Elle peine à sortir de sa relation car elle est sous l'emprise de ce jeune homme, et au-delà des sentiments amoureux qu'elle a eus au départ, elle semble soumise à une dépendance affective. Elle raconte avoir eu des relations sexuelles avec lui sous contrainte : « à la fin, j'aimais pas parce que je l'aimais plus. J'sais pas. Ca me dégoûtait en fait ».

Elle ne parvient pas à en parler avec sa mère qui se doute pourtant en voyant ses bleus. Elle lui répond qu'elle s'est battue avec une autre fille : « ma mère, elle me disait fais comme tu le sens mais moi, je ne le sens pas. Et elle avait raison ». Plus tard, sa mère lui dira « dès la première fois qu'il t'a fait ça, tu aurais dû tout de suite le laisser parce que s'il le fait une fois, il recommencera ». Fanny pense protéger sa mère en ne lui parlant pas, probablement du fait de la reproduction des violences que sa mère avait elle-même subies. Cette répétition transgénérationnelle fait vivre à Fanny les mêmes traumatismes que sa mère, illustrant ainsi l'échec de l'élaboration psychique, avec des mouvements identificatoires réciproques autour de cette place de victime. Fanny ne parviendra à sortir de cette relation qu'en se trouvant une « remplaçante ». Alors que nous lui demandons « comment ça s'est arrêté ? », elle nous relate : « j'ai voulu laissé le cas à une autre fille (...) je parlais avec une fille. Elle le connaissait vite fait. Elle me fait « t'es plus avec ? ». Je lui réponds « non, tu peux le prendre si tu veux ». Et vu qu'elle l'aimait bien, bon débarras ». Il continuera de lui envoyer des textos insultants jusqu'à ce que son groupe d'amis intervienne, en

partie pour sauver leur honneur collectif : « ils sont tous allés chez lui (...) ils l'ont tapé (...) parce qu'il parlait mal dans les messages. Et qu'il commençait à parler d'eux. J'suis tranquille maintenant ».

Plus tard, en foyer PJJ, elle rencontre un autre garçon avec lequel elle a une courte relation affective, sous le regard amusé des éducateurs : « des fois ils nous charriaient un peu pour rire (...) il n'y avait pas d'intimité ». Elle dit ne pas avoir de relations sexuelles avec lui car leur relation sera courte avant qu'il ne soit transféré en CEF « parce qu'après ils vont croire que tu es une fille facile ». Elle nous explique l'importance pour elle d'attendre d'être certaine du sérieux de la relation avant d'avoir des relations sexuelles. Pour cela, elle observe le comportement du copain avec les autres filles (« comment il parle avec d'autres filles, comment il se comporte, s'il change d'attitude et qu'il veut faire le beau ») et se renseigne sur lui (« il faut avoir des gens qui vont se renseigner sur lui aussi (sourire dans la voix) »).

Fanny explique aussi que sa socialisation avec les filles est restreinte. La seule copine dont elle est proche, elle en parle comme d'une rencontre amoureuse : « j'ai flashé sur elle ». Elles partagent « les mêmes délires » et aussi le rejet commun des filles « elle n'aime pas les filles ». Cette amie représente une image d'elle-même, un idéal du moi, et la relation repose sur le soutien narcissique important que chacune trouve dans l'autre. Aussi, cette jeune fille serait, pour Fanny, différente des autres. Cette aversion pour un certain type de féminité est aussi à comprendre dans les mouvements identificatoires qui caractérisent le processus identitaire de l'adolescent. La notion de partage et de plaisir qu'elle s'attribue avec cette copine les différencieraient des autres filles, perçues comme plus coincées, plus phagocytées à ses yeux par l'image de femme telle qu'assignée par la société.

### **Parcours institutionnel et relations avec les acteurs de la justice**

Ses premières rencontres avec la police sont relatées avec le vocabulaire du jeu (« c'était comme au jeu du chat et de la souris ») mais ensuite elle commence à prendre conscience des risques encourus : « j'rigolais aussi. Mais un peu moins quand même. Parce que plus tu fais de conneries, plus tu risques quelque chose. Parce que t'accumules, t'accumules, et au bout d'un moment... ». Elle n'a pas une mauvaise image de la police. Dans l'un des entretiens, elle présente même l'un des policiers comme prodiguant des conseils à ses parents pour leur transmettre les codes de la justice : « la police savait qu'elle préférerait une personne qui avoue plutôt qu'une personne têtue et qui dit rien. Moi j'étais têtue, je disais rien. Il y a un policier qui a dit à mes parents « on vous laisse la voir 10 minutes. Mais faites-lui comprendre qu'il faut qu'elle avoue. Sinon devant la juge, ça ne va pas passer ». Je les ai vus. Ils m'ont dit « qu'est-ce qu'il s'est passé ? On fait tous des erreurs dans la vie, on peut te pardonner. Mais là il faut que t'avoues ». Parce que la juge avait dit à mes parents de ramener un sac avec des affaires. Parce que la juge voulait m'envoyer en prison ».

Les juges sont présentés paradoxalement comme « voulant l'envoyer en prison » ou « méchante » (à l'exception de la première juge des enfants dont elle ne se souvient pas, ce qui peut être mis en lien avec l'absence de sanction significative par celle-ci). Fanny ressent surtout de l'injustice : de ne pas avoir été punie comme ses co-auteurs et de ne pas avoir été entendue dans son statut de victime. Il s'agit moins d'un discours sur le fonctionnement général de la justice que d'un regard porté sur l'individu-juge qualifiée : « elle m'a insultée. J'ai pas aimé, alors je l'ai insultée aussi. Ça c'était la première fois que je l'ai vue. (...) Il y avait un garçon qui m'avait

enfermée et qui s'était déshabillé. Elle m'a demandé comment il s'était déshabillé. Je lui ai dit "je ne sais pas, j'ai pas regardé". Elle m'a dit "si vous ne savez pas à répondre à ça, c'est que vous voyez des choses comme ça tous les jours". Donc en gros elle me traitait de pute. J'ai pas aimé ».

De leur côté, les éducateurs de la PJJ croient en son témoignage mais elle ne se sent pas pour autant soutenue. Fanny parle peu des éducateurs ou alors pour relater des altercations qu'elle présente comme produites par leur incompréhension de son vécu : « j'étais à table, mon téléphone a sonné. J'ai décroché, il m'a dit de raccrocher. J'ai dit que je n'allais pas louper un appel pour sa gueule. (Rire nerveux) Il s'est levé, et il m'a retiré ma chaise alors que j'étais assise. J'ai fait le tour, il voulait m'attraper. Il voulait me balayer ». Dans le second entretien, elle livre des éléments complémentaires sur cet événement : l'appel venait d'un ami en garde à vue depuis plusieurs jours dont elle attendait des nouvelles. Elle ne parvient pas à s'expliquer de ce contexte auprès de l'éducateur, qui lui, se raidit sur le respect des règles collectives.

En effet, perçues comme centrales d'un point de vue éducatif, ces règles façonnent fortement la vie quotidienne des jeunes filles prises en charge par la PJJ, tout particulièrement en CEF : « ici, c'est fermé et c'est plus strict. Il y a plus de règles. Ils te disent quand manger, quand dormir, quand fumer, quand te laver... il y a toujours quelqu'un derrière toi ». Fanny présente la relation éducative comme un rapport de force éducateur/jeune, d'autant moins en la faveur des jeunes que les éducateurs peuvent les « punir de cigarettes »<sup>4</sup> et auraient le droit, selon elle, de recourir à la violence : « il voulait me balayer sauf qu'un éducateur en CEF, ils ont le droit de balayer ou de contentionner, un truc comme ça mais en EPE, ils ont pas le droit ». Notons néanmoins que du point de vue de l'institution, la contention n'est pas un droit de recours à la violence mais une manière de stopper la violence d'une jeune.

Selon Fanny, il n'y aurait pas de différences d'interaction avec un éducateur ou une éducatrice. Pourtant, dans l'entretien, elle exprime des attentes différenciées selon le sexe de son interlocuteur : « un matin, il est venu il m'a réveillée, et il m'a dit "la prochaine fois que je viens te réveiller si t'es pas debout, je te tire la couette". Et c'est un homme, je suis une femme, il n'a pas à faire ça il ne sait pas dans quelle tenue je dors ». Au-delà de la revendication du respect de son intimité, n'est-ce pas là une tentative, dans cette interaction mixte, de tirer à son profit les assignations à la pudeur des filles ? Nous supposons aussi de la part de Fanny la projection d'un désir attribué à l'homme-professionnel qu'elle soupçonne d'user de sa posture pour la voir dans une tenue légère. Ceci peut être mis en lien avec l'image qu'elle s'est construite par ses expériences, des garçons pouvant être tantôt des protecteurs (lui portent de l'affection "j'étais leur chououte", un sentiment de sécurité et une relation de confiance), et tantôt des agresseurs (comme son ancien petit copain « il m'a menacée de mort », ou comme son père parfois violent envers sa mère).

Familiarisée à se jouer de sa position de fille dans un groupe masculin, elle n'apprécie pas d'être dans un groupe exclusivement féminin : « déjà la première audience pour venir ici, j'y suis pas allée, vu qu'y avait que des filles, et j'aime pas (...) en plus "ma PJJ"<sup>5</sup> elle l'a fait exprès (...) Parce que si j'ai envie de faire quelque chose, je le fais, j'ai pas besoin d'attendre que, que quelqu'un me dise de le faire ou quoi ... ». Elle refuse cette image de fille sans défense entraînée par les garçons à laquelle elle se sent assignée lorsque son éducatrice lui annonce qu'elle entrera

---

<sup>4</sup> En diminuant le nombre autorisé de cigarettes.

<sup>5</sup> Fanny fait référence à son éducatrice PJJ, et la nomme familièrement "ma PJJ" qui témoigne aussi de la place de celle-ci pour la jeune fille.

dans une institution non mixte. C'était d'ailleurs cette image d'une féminité fragile et aux libertés contraintes qu'elle avait cherché à fuir dans ses relations amicales : « à la base, j'aime pas traîner avec les filles (...), elles vont pas en boîte, elles sortent pas, elles fument pas, elles rigolent pas... (...) Disons qu'elles ont leur avenir... (Sourire dans la voix) ».

Toutefois, dans le discours de Fanny, c'est moins le genre que l'âge et le milieu social qui permettent de différencier les éducateurs : « il y a des éducateurs qui viennent de quartiers. Et il y en avait qui avaient l'âge des gens avec qui je traînais. Ça faisait bizarre d'ailleurs. (...) avec eux on prenait la voiture et on faisait des tours dans le quartier ». Elle se sent en plus grande proximité sociale avec ces éducateurs plus jeunes ayant grandi dans des quartiers populaires. Elle retrouve avec eux les pratiques de son groupe d'amis, en particulier circuler en voiture dans le quartier. Elle partage un même langage, ils savent trouver « les bons mots » pour la « raisonner », sans la provoquer : « quand on va pas bien. Ou quand t'as envie de partir d'ici... Ils savent te raisonner. Alors qu'il y en a qui te retiennent pas. Ils disent « la porte, c'est comme si elle est ouverte ». Quand tu dis ça à une fille qui a envie de fuguer, tu l'incites un peu quand même. Et voilà ». Ces professionnels peuvent servir de figures identificatoires, ou de doubles narcissiques (dans lesquels elle se reconnaît), tandis que ceux éloignés de cette image suscitent la haine et deviennent support de projection de son agressivité.

Lorsqu'elle parle de sa sortie du CEF, Fanny imagine partir en vacances dans le sud de la France avec son amie depuis le collège, avec qui elle travaille à Mac Do. Elle espère d'ailleurs pouvoir y être également employée. « Ils prennent facilement les jeunes » précise-t-elle. Ses sentiments sont mêlés à l'approche de sa sortie, à la fois heureuse de partir et appréhendant cette nouvelle étape. Elle évoque avec émotion la fête de départ organisée au CEF en son honneur, précisant que c'est juste pour « celles avec qui ça se passe bien », sous-entendu qui ne partent pas en détention : « jeudi, y a des éducateurs que je verrai plus jusqu'à mercredi, donc ils m'ont dit au revoir et j'ai pleuré. (sourires dans la voix) Je suis devenue trop sensible depuis que je suis ici. Et mardi, ils me font un pot de départ, et y'aura plusieurs éducateurs de prévu, et je sais que je vais pleurer ». Elle ne parvient pas à mettre des mots sur cette transformation depuis son entrée en CEF. Il ne s'agit pas d'un projet clair pour sa sortie. Ce dernier reste vague entre Mac Do, comme sa copine et un apprentissage dans une maison de retraite, comme sa mère. Ces mouvements d'hésitation illustrent cette ambivalence qui caractérise le processus adolescent, entre désir d'autonomie et désir de rester dépendante (de la relation aux figures parentales archaïques). Elle évoque ne pas vouloir retourner voir ses amis « parce que sinon je sais que je vais encore faire des conneries », mais en toute fin d'entretien, elle affirme que la première chose qu'elle souhaite faire en sortant, c'est de retourner faire la fête avec ses amis. L'angoisse liée à la sortie du CEF repose aussi sur ces craintes, ce qu'elle redoute est aussi ce qui l'attire, retrouver le groupe de pairs au risque de se perdre de nouveau dans les méandres de la délinquance.

### **3. Latifa, 17 ans, en CEF**

Dès l'arrivée de la chercheuse au CEF, Latifa se montre enthousiaste à l'idée de faire cet entretien. Elle semble en avoir parlé avec les professionnels, notamment de l'encadrement. Elle est interviewée, le matin, dans la salle famille. Latifa a 17 ans et elle est née dans une grande ville de province. Elle est élevée par sa grand-mère, sa mère ayant des problèmes d'addiction et ayant

été incarcérée. S'interrogeant sur son histoire, elle souhaite consulter son dossier au tribunal. Elle est confiée à l'ASE jusqu'en septembre 2015.

Lorsque l'enquêtrice la rencontre, elle est arrivée depuis peu d'un EPM pour avoir participé à la séquestration d'une jeune fille (extorsion avec violence avec ITT supérieure à 8 jours, séquestration pour faciliter crime ou délit, tentative d'extorsion avec violence). Avec ses co-auteurs, elle exige la carte bleue d'une jeune femme et prend 190 euros. Ils veulent ensuite acheter des choses avec sa carte mais impossible d'acheter plus qu'une bouteille. Les deux autres filles lui mettent la tête dans le fleuve pour qu'elle donne de l'argent, elle est passée à tabac. Le seul garçon présent regarde et la rattrape. Latifa la frappe à plusieurs reprises notamment quand elle dit qu'elle n'a pas vu sa mère depuis deux jours. Quatre jours plus tard, elle est incarcérée en EPM où elle reçoit la visite de sa grand-mère tous les quinze jours, puis une mise en liberté assortie d'un CJ et un placement en CEF seront ordonnés par le juge.

### **Parcours biographique**

Latifa a été élevée par sa grand-mère et son oncle maternel : « C'est ma grand-mère qui m'a élevée depuis ma naissance. Parce que ma mère m'a eue très, très jeune. À l'âge de 19 ans. Et donc, suite à ça, elle s'est laissée entraîner dans des bêtises. Ce qui l'a amenée à une incarcération de 10 ans. Et du coup, c'est ma grand-mère qui m'a élevée ». Elle est très attachée à sa grand-mère et même depuis l'incarcération, elles ont maintenu de bonnes relations : « Au début, elle était fâchée. Puis elle ne comprenait pas pourquoi, et tout ça. Et puis après, bah elle a compris. Enfin, elle m'a dit « ta mère, tout ça. Le fait que tu as pas grandie... que tu n'as pas eu une vie comme toutes les autres. Donc c'est compréhensible ». Et elle m'a toujours dit que, voilà, j'étais sa petite fille et qu'elle allait pas me lâcher. Donc du coup, ça fait plaisir. Parce que moi, je pensais qu'elle m'aurait lâchée. Parce qu'elle a lâché sa fille et j'ai cru qu'elle allait faire pareil. Mais non. Elle ne m'a pas lâchée. Elle a toujours été là. ».

Latifa a grandi dans un quartier populaire d'une grande ville de province : « c'est un petit peu ghetto, un petit peu résidence. Moi, j'habitais dans les résidences un peu privées. On m'a toujours dit que j'étais la bourgeoise du quartier alors que, pas du tout ! ». Son oncle est technicien et sa grand-mère, une ouvrière à la retraite. Sa grand-mère ne souhaite pas qu'elle fréquente les enfants du quartier donc elle l'inscrit dans un collège privé pour contourner le collège de secteur jugé « mal réputé ». S'ensuit une difficulté à trouver sa place parmi les filles de ce collège privé : « Ça m'a pas plu parce qu'elles venaient d'un milieu beaucoup plus élevé que le mien et la manière dont elles se comportaient, elles se tenaient, c'était... Je n'avais pas été éduquée comme ça. Et en fait, ça me convenait pas du tout parce que j'avais l'impression d'être... comment dire, d'être pauvre comparée à elles. Et, c'est pour ça que je me suis fait virée du collège. Parce que j'y allais jamais. Et donc du coup, ils m'ont envoyée au collège de mon quartier. Donc, ça s'est bien passé un petit moment. Et après, ça s'est mal passé parce que y'avait tout le temps des bagarres, tout le temps des problèmes. Donc, j'ai été dans un autre collège. ». Elle peine à trouver sa place entre ces deux milieux sociaux : « l'autre elle est bourge, alors que moi je suis pas bourge. Et puis après, c'était moi la bourge et les autres qui étaient pas bourges... Des conflits tout le temps et de tout façon, ils ont remarqué, tout le temps les conflits tournent autour de l'argent. Ça peut rendre fou l'argent. Ouais ! ».

## Parcours institutionnel

Dans ce nouveau collège, elle rencontre de nouvelles copines, avec lesquelles elle aura également des conflits : « Non. J'ai jamais eu de... de copines fixes, en fait. J'ai toujours eu plein de copines qui ont jamais été trop mes copines en fait. C'étaient les copines de l'école, du quartier, tout ça. En tout cas, à la fin c'est devenu comme ça. Mais j'ai jamais eu de copine avec qui, vraiment, j'ai grandi et jusqu'à l'heure d'aujourd'hui, c'est vraiment mes copines ». Latifa explique être quelqu'un de très sociable et « qui se laisse influencer ». Elle ne parvient pas à reprendre les cours : « je n'ai pas fait long feu non plus » (conflits, bagarres, ne va pas en cours). Un juge la place en famille d'accueil dans un milieu rural parce qu'il estime que sa grand-mère manque d'autorité sur elle et qu'elles seraient trop « fusionnelles » (« trop mamie gâteau » précise-t-elle). Elle concède d'ailleurs que sa grand-mère « n'a jamais trop aimé me donner des règles et tout ça ».

Les relations ne sont pas bonnes avec la famille d'accueil : « c'est pas ta famille quoi, tu te sens pas bien. A la limite, tu te sens mieux dans un foyer parce que tu as ta chambre, que les éducateurs, tu sais ils sont pas considérés en tant que famille d'accueil mais en tant qu'éducateurs. C'est déjà mieux. Mais famille d'accueil, c'était pas possible. Enfin, c'était pas pour moi. C'était pas pour moi. Déjà que, j'aime pas... Déjà, même dans ma propre famille, on est pas tout le temps collés les uns sur les autres, en fait (...) me lever, voir un papa, une maman, c'est pas mon père, c'est pas ma mère... Ils avaient leurs enfants et puis moi je suis là comme ça, j'ai l'impression d'être un intrus... Enfin, non, j'aimais pas ».

Elle explique toutefois qu'elle a apprécié le changement d'environnement : « ça permet de se ressourcer et de prendre un nouveau départ Quand on passe par là, on est loin des gens, on est loin des mauvaises fréquentations... Après, y'a des mauvaises fréquentations partout, mais à la campagne, j'ai l'impression que les gens n'ont pas du tout la même éducation que les gens du centre-ville en fait. Et ça m'a permis de pouvoir... Ça m'a un petit peu redonné du peps, quoi. Pour y arriver ». De retour dans sa ville d'origine à cause des conflits avec la famille d'accueil, elle ne retourne plus au collège : « j'ai arrêté d'aller à l'école. Parce que... j'en pouvais plus en fait d'être ballottée de foyer en foyer, d'école en école... Et j'ai arrêté l'école. En 3<sup>ème</sup> ».

Avant ça, elle se sentait bien chez elle mais « après, bah j'ai grandi. Les crises d'adolescence, tout ça. Y'a eu des problèmes. Mon oncle était pas content. Donc là, les juges ont dû intervenir, donc des placements. Et les placements, bah ça m'a rendue encore plus énervée. Parce que je voulais pas être arrachée de ma grand-mère en fait. Et ils me baladaient comme un pion. J'avais l'impression d'être leur pion, tu vas là-bas, tu vas là-bas, tu vas là-bas... Jusqu'à arriver jusqu'à la case prison ». Plus tard dans l'entretien, elle revient sur cette idée : « Ne pas avoir de gens stables, bah ça saoule à un moment. Tu changes de professeurs, tu changes de cours, ils sont pas au même niveau que les autres de l'ancien collège. Tout était déréglé dans ma tête. Et ça m'énervait. Ça m'énervait. Je m'énervais moi même en fait ».

L'emprisonnement a marqué une rupture : « non franchement ça m'a marquée. Ça m'a grave marquée. Maintenant, je me dis ; même là, ça fait 3 semaines que je suis arrivée au CEF, et je pense encore à eux qui sont en prison. Je me dis, les pauvres, et tout. Là, à cette heure-ci, qu'est-ce qu'ils font ? Qu'est-ce qu'ils sont en train de faire, là ? Bah, ils font rien. La télé, c'est toujours la même chose. Au final, la télé, moi je la regardais même plus. A la fenêtre, on entend toujours les mêmes choses. C'est toujours, tout le temps les mêmes personnes. A la longue c'est lourd ». Elle décrit cette rupture dans son corps, ou plutôt dans le travail pour façonner un corps construit comme féminin (épilation, cheveux, ongles...) : « Moi, je suis quelqu'un qui prend grave

soin de moi. Je suis grave coquette, en fait. Grave, grave, grave, grave. Et je suis toujours ; ma chambre est toujours bien rangée. Mes habits, il faut qu'ils sentent bon. Toujours repassés et tout. Toujours bien. Mes cheveux, bien, le coiffeur et tout... Je suis arrivée en prison, franchement, pendant une semaine, je pleurais. Mes sourcils poussaient, mes cheveux devenaient dans un état pitoyable. Mon corps... avec le calcaire, ma peau était tout sèche. Ah franchement ! Mes ongles qui se cassaient. Pff. Franchement, j'avais l'impression de mourir. De... De me... Je sais pas, je me sentais mal. Même, tu prends une douche, tu as l'impression d'être encore sale. Parce que t'as pas les gants, les vrais produits pour te frotter. Non. Franchement, non. C'est plus à revivre ».

Heureusement, sa grand-mère venait la voir tous les week-ends au parloir et elle recevait des lettres. Etre entourée l'aide à relativiser : « Parce que y'en a qui n'avaient vraiment pas de visite, pas de lettres, rien du tout... Y'a des gens, ils habitaient en Croatie, ils... Y'avait vraiment pas de liens, donc. Pour eux, ça devait être vraiment dur. Quand je suis arrivée en prison, j'ai essayé de relativiser. De me dire, bon, j'ai ça, mais là c'est encore pire. Moi, j'ai une peine à faire mais bon, y'en a d'autres pour qui c'est encore pire. J'essayais un peu de relativiser. De me remonter le moral toute seule. Du coup, bah, j'ai pas trop sombré on va dire ». La relation avec les surveillantes est également une aide : « elles me parlaient. On se parlait. Y'en a une des fois, quand elle faisait la ronde le soir, elle restait derrière ma porte. Elle restait derrière l'œilleton, parce qu'elles ne peuvent plus ouvrir les cellules après 20 h. Mais elle restait derrière ma porte comme ça elle puis elle me parlait. (...) J'aimais trop sa voix en fait. (son sourire est audible) (...) Elle me parlait de sa vie. De ce qu'elle faisait le week-end, ce qu'elle allait faire le lendemain. Et des fois, elle me disait : "mais ça, j'ai pas trop envie de te dire. J'ai peur que tu sois triste". Et moi je lui disais : "non au contraire, ça me donne le moral ! J'aime bien savoir ce qu'il se passe dehors". Et en plus, de savoir ce qu'il se passait dehors, tous les matins, je lisais le journal. Donc, je me renseignais un petit peu, je voyais ce qui se passait dans ma ville. Donc voilà. »

La relation avec les autres jeunes filles est également soutenante. Elles sont solidaires (« on était vachement solidaires », « en 3 mois et demi, on s'est jamais disputées »), elles blaguent et essayent de relativiser pour ne pas être trop tristes.

À plusieurs moments de l'entretien, elle revient sur le fait que la prison l'a fait réfléchir : « Et moi, ça m'a fait comprendre. J'ai compris ! Que j'ai connu la merde une fois et que je ne pourrais pas vivre ça encore une fois. C'est pas possible. C'est pas une vie. C'est vraiment pas une vie. C'est... Je sais pas, on dirait que les gens sont tous fous, enfin. Ça se voit qu'il y a un réel problème. Et on a tous des histoires différentes mais assez lourdes en fait. J'ai remarqué que tout le monde a un lourd passé. Tous les gens qui sont en prison, ils ont un lourd passé. Des filles qui étaient là, elles s'étaient fait violer par leur père et elles finissaient en prison. Enfin, des trucs de malade ».

Elle raconte avec enthousiasme sa libération : « Parce que je devais sortir et, du coup, le procureur a fait appel pour que je sorte pas. Et le premier ministre, en fait il avait jusqu'à minuit pour donner son avis. Et du coup, bah moi j'étais dans l'optique de je sors pas. Et du coup, pendant la journée, je suis partie en activité. Et quand je suis revenue à 16h, y'a un surveillant qui m'a dit : « Eh, Latifa ! Tu sais quand tu sors ? ». Et puis moi je lui ai dit : « mais arrête, on en a parlé aujourd'hui, tu sais très bien que je sors pas ». Et il me dit : « allez, prépare tes affaires, tu es libérable ! ». (rires) Du coup, j'étais trop contente. J'ai hurlé, tout le bâtiment m'a entendue, on me disait : « qu'est-ce qu'il se passe ? – Je suis libérable ! Je suis libérable ! » (rires). J'étais trop contente. Les filles qui pleuraient mais qui étaient contentes pour moi. Donc du coup, je suis

sortie comme ça avec mon sac (rires). Mon paquetage. On me disait : « c'est bien Latifa, tu y es arrivée », et tout. Je suis sortie. Ah ! J'ai vu les voitures qui roulaient (rires)... (...) J'ai vu des gens et tout ! J'étais... j'avais l'impression de revivre. J'étais trop contente. Et puis comme pas hasard, y'a un mec qui passe comme ça, je lui demande si il a pas une cigarette. Du coup il me donne 2 cigarettes. Ah ! J'étais trop contente. Et du coup, j'étais avec mon éducatrice PJJ qui me dit : « bon, ce soir, tu vas dormir dans un foyer de l'ASE ». Je suis arrivée, j'ai dormi dans un lit ! Oh là là. Mais rien que le fait de dormir dans un lit, j'avais les larmes qui coulaient toutes seules. J'avais un lit. J'avais un oreiller. Rien que le fait d'avoir un oreiller... »

Sortie de prison, le CEF lui apparaît comme un lieu où on est en liberté : « Et du coup, j'ai passé une nuit et après je suis arrivée ici. J'étais, oh là là... mais trop contente. Et puis, j'entendais des filles qui se plaignaient, qui disaient « oh là là, on est enfermées... ». Je leur disais, mais vous ne vous rendez pas compte de la chance qu'on a d'avoir des CEF. C'est trop bien. Tu me parles de CEF, tu me parles de prison, mais c'est... Y'en a qui disent : « oui, moi je préférerais être en prison », mais parce qu'elles savent pas de quoi elles parlent. Quand je suis arrivée là, j'étais vraiment trop contente. Rien que le fait de pouvoir marcher, comme ça, de manger avec tout le monde J'étais grave contente. Alors que moi, j'aime pas du tout la vie en collectivité. Et là je suis contente. Même le directeur me disait « mais c'est impressionnant comme tu es arrivée avec un grand sourire. C'est la première fois qu'on accueille des jeunes qui sortent de prison avec un grand sourire. Je lui disais, bah oui, pour moi je suis en liberté. Même si je suis pas en liberté, je suis en liberté. Je suis plus sous écrou. Je suis plus condamnée. J'ai plus de barreaux à ma fenêtre. J'étais trop contente. Truc de fou ! Franchement, je me sentais trop bien ! La vérité. »

Pour autant, elle sait que le système est contraignant : « Tu fugues, y'a une déclaration de fugue et c'est tout. Y'a pas de problème judiciaire derrière. Y'a pas de... le foyer, c'est je rentre, je sors, je rentre, je sors, je fais ce que je veux. Le CEF, c'est pas ça. Le CEF, tu as des règles à respecter ; enfin même dans les autres foyers, mais c'est beaucoup plus strict ici ». Elle maîtrise une partie du langage éducatif (déclaration de fugue) et a compris ce qui est attendu d'elle : « En fait, c'est un test. Les 6 mois, c'est un test. C'est pour voir comment tu tiens. La juge, le procureur, ils veulent voir si tu es capable de te réintégrer dans la société. Donc du coup, tu as toutes tes preuves à faire ici. Si tu fais des choses mal, bah c'est retour à la case prison. Si tu fais les choses bien, bah tu ressorts avec un apprentissage, une semi-autonomie, et après, bah tu te débrouilles. Surtout moi. Je suis la plus âgée, je vais avoir 18 ans, il faut que je... c'est maintenant. C'est maintenant, c'est pas après. Je sais que je vais être majeure et que, quand on est majeure, c'est beaucoup plus compliqué. Donc du coup, je vais me servir de tout ce qu'il y a ici pour pouvoir m'en sortir. Parce que j'en ai besoin ». Latifa aurait aimé travailler dans le secteur de la petite enfance mais c'est impossible avec son casier, elle opte donc pour travailler dans la restauration, où elle a déjà fait des stages.

Pour elle, chaque secteur qu'elle a rencontré a sa manière de travailler (CEF, EPM, « foyer normaux ») et elle dit « qu'au CEF, c'est pas mal, franchement c'est pas mal (...) ils sont beaucoup à l'écoute et, tout ce dont on a besoin, ils sont là quoi. Quand je suis arrivée, bah, j'avais pas d'affaires. Directement, ils ont pas attendu 2 mois pour aller me prendre un pantalon ou ne serait-ce qu'une culotte et une paire de chaussettes. Alors que dans les foyers ASE, tu peux attendre même 3 mois, si t'as rien, t'as rien, quoi. Tu dois te débrouiller toute seule ». Au CEF et en prison, même si la vie en collectivité lui pèse, elle se sent soutenue par les professionnels : « ils ont une bonne manière de travailler. D'être toujours là, avec nous. De toujours nous parler. Ça

nous permet de pas baisser les bras. On sait qu'il y a quand même des gens derrière nous, qui nous lâchent pas. Donc ça fait plaisir ».

En cela, elle se sent en décalage avec les autres filles du CEF : « après, peut-être pour d'autres personnes, ils le voient pas comme ça. Mais moi, je le vois comme ça », et elle a trouvé la parade pour supporter la vie en collectivité avec des filles qu'elle trouve différentes d'elle, différence renvoyée au genre : « Donc des fois, moi, je mets ma musique. Je mets le poste, je me mets dans le canapé et j'écoute ma musique. Je les laisse faire leurs broutilles, leurs gnagnagnas. Elles se disputent pour des balais, pour des chouchous, l'autre elle a ce bol et pas l'autre... Les filles quoi ! Donc voilà ». Elle associe le bruit au fait qu'il s'agit d'un groupe de filles : « E : Ça fait quoi d'être dans un lieu où il y a que des filles ? A : C'est chaud quand même, hein. C'est pas facile à vivre tous les jours ! La vérité ! Déjà, le matin, elles crient. Dès le matin, elles crient. Ça c'est quelque chose que je ne supporte pas. »

### **Relations amicales et parcours de délinquance**

Au collège, elle raconte avoir eu de « mauvaises fréquentations » : « des filles qui... qui traînent dans les rues... enfin qui n'avaient pas d'heure. Qui fumaient... Qui fréquentaient des gens pas fréquentables du tout. Des gens qui étaient dans des business, des trucs comme ça. Et au début, moi ça m'intéressait pas du tout. Et après, j'ai tellement été amenée à voir des gens comme ça que, du coup, j'ai voulu voir comment ils étaient. Du coup, j'ai commencé à fréquenter ces gens là et... ben, ça m'a ramenée dans les problèmes ». Avec son séjour en EPM, Latifa a changé son point de vue sur ces relations amicales : « On comprend plein de choses et on a beaucoup le temps de réfléchir. Donc du coup, bah, je me suis rendu compte que ça servait à rien d'avoir plein de copines. Et, en prison, j'ai pu voir qui était vraiment là pour moi et qui n'était pas là ». Elle pense notamment à des copines, rencontrées il y a 6 mois qui lui envoient des lettres et qui s'occupent de sa grand-mère (courses, visite une fois par semaine).

Ses amis revendent de la drogue mais pas elle : « J'ai jamais revendu de drogue, j'ai jamais... J'ai jamais été dans les business comme ça. J'ai jamais été dans les business tout court. Et du coup, bah voilà. Moi, ce qui m'a ramenée en prison, ce qui m'a ramenée ici c'est la violence. C'est les vols dans les magasins. Mais sinon, j'ai jamais fait de cambriolage, je me suis jamais attaquée aux gens. Après, bah la violence, c'est parce qu'on m'a tapée donc je me suis défendue. Je me suis défendue aux mêmes proportions. Donc ça fait que, ça m'a ramené des problèmes. Mais bon après, j'assume mes actes, hein. C'est pas grave ».

Elle a commencé par voler parce qu'elle devait « se débrouiller toute seule, toujours toute seule (...). Quand je suis tombée au foyer, j'ai commencé à voler. Parce que j'ai vu que c'était la crise. Et puis, les filles te volent toutes tes affaires. Comme les chambres sont pas fermées à clés comme ici, c'est la loi de la jungle ». Elle précise néanmoins : « j'ai jamais volé pourtant des trucs de fou, hein. C'était toujours à manger ou alors des habits. C'est toujours tout ce que j'ai volé. Des habits, des parfums, des trucs pour être présentable en fait (...) Je vais pas aller braquer Gucci ou Louis Vuitton pour pouvoir être bien habillée et pour ensuite faire 2 ans de prison parce que j'ai braqué. Non. J'ai compris que c'était pas ça la vie. C'est pas grave. Et puis maintenant, bah, je vais travailler, je vais suer pour pouvoir m'acheter mes propres affaires avec mon argent. Ça va me faire plaisir de pouvoir donner de l'argent et de dire... voilà quoi, c'est mon argent, c'est moi, quoi. Je peux me lâcher ».

Elle s'est également battue avec des filles, pas avec des garçons : « plein de fois je me suis fait bouler par des filles ! Je connaissais pas les raisons » ; « on m'a toujours dit que j'étais une bourgeoise parce que j'habitais dans une maison, or rien à voir. Chez moi, voilà, y'a pas d'or... on a pas une voiture de luxe. Mon frigo, c'est éco plus, hein. Y'a pas de choses de marques. Moi même, je m'habille pas avec des choses à 500 euros, 600 euros. Mais bon, le fait que je sois dans un pavillon, j'étais une bourgeoise. Donc, je pense que ça a joué. »

Elle fait également le récit de violences qu'elle subit en tant que fille : « Un jour bah, oui, je suis rentrée et il y avait des mecs, une vingtaine de mecs qui m'ont agressée en rentrant. Je me suis fait taper dessus (...) parce que je voulais pas leur donner mon numéro. (...) En fait à chaque fois que je rentrais, tout le temps, j'entendais « Latifa, Latifa ». Tout le temps ils m'appelaient, ils m'appelaient, ils m'appelaient. Et je voulais jamais leur répondre. Je leur répondais jamais jamais. Sauf qu'un jour, y'en a un qui m'a insultée, bah je l'ai insulté. Et un soir, il m'a dit : « tu te rappelles quand tu m'as insulté, etc. ». Et de là, y'a 20 mecs qui sont arrivés et ils m'ont tapé dessus. (...) Y'en avait deux ou trois, je connaissais leur tête mais, les autres non. Bah, je pense que c'était ceux qui tenaient les blocs, hein. Parce qu'on les voit pas ceux qui sont dans les bâtiments, on est pas amené à les voir. Donc voilà. Mais bon...(...) Bah, l'endroit où j'étais, vers chez moi, y'avait des caméras en fait. Donc les gens, ils ont vite appelé la police, les pompiers et ils sont arrivés très vite, parce que le commissariat est à 10 minutes de chez moi. Et ils sont vite partis. Ils sont très vite partis. Et du coup, j'ai été amenée aux urgences, tout ça. Voilà. J'ai eu de la chance sur ce coup là. (rires) ».

C'est la violence qui l'a amenée en prison. Elle a commis une séquestration en réunion dont elle fait le récit : « à la base, moi j'avais mes deux copines. Et puis l'autre, je sais même plus où elles étaient mais bref, elles venaient pas me voir. Et je me rappelle, je suis passée au quartier pour prendre le métro et aller en ville, et y'a une fille du quartier qui m'a dit : « ouais Latifa, tu peux m'accompagner, y'a une fille, elle me doit des sous, et tout ». Ça fait, moi, normal, j'y suis allée. Je me suis dit, tant mieux, comme ça, ça va m'éviter de zoner en ville en attendant mes copines. Je vais l'accompagner récupérer ses sous, je rentre au quartier récupérer mes copines, comme ça je suis avec mes copines et on fera ce qu'on a à faire. Du coup, je l'ai rejointe. Donc la fille, elle était déjà séquestrée. Après, moi, elle était là, elle me faisait de la peine. « Latifa, reste avec moi, s'il te plaît, reste avec moi. Mes sous, ils vont bientôt arriver... ». Et je suis restée 4 heures avec elle. J'ai vu que ses sous, ils arrivaient pas. Je suis rentrée chez moi. Et du coup, vu que dans la ville, avec les caméras, ils m'ont vu aller là-bas, là-bas, là-bas, ils ont considéré que j'étais dans l'histoire. Voilà. Et la victime, bah... La victime à la base, on va pas dire que je la calculais pas, mais en fait, je la calculais pas. Je lui ai donné à manger. J'étais gentille avec elle. Après, elle a commencé à hausser le ton. Elle a commencé à se rebeller. Enfin, ce qui peut être tout à fait normal, parce qu'elle est séquestrée, elle est entre plein de gens. Elle commence à avoir peur, elle essaie de montrer que elle a envie de partir. Ce qui est tout à fait normal. C'est compréhensible. Et moi, bah, elle m'a lâché une phrase de travers, et du coup je lui ai mis une patate. Son œil, il a gonflé. Tout le monde a commencé à la frapper. Et, après moi, je suis partie. Et voilà. Je me suis retrouvée dans l'histoire ». Ils étaient quatre, dont deux majeurs, deux filles et deux garçons, tous écroués.

La victime semble différencier les actes des auteurs : « Et heureusement que la victime a dit : “non, je la connais pas c'te fille. Moi je la connaissais pas, c'était la première fois qu'on se voyait”. Heureusement que la victime... Elle a dit la vérité en fait. Elle a dit : 3oui c'est vrai, elle m'a mis

une droite”, mais sans plus, enfin... “Latifa a demandé maintes et maintes fois à ce qu’on me relâche”... Je pense que ça a joué en fait. Sur ma sortie. Parce qu’ils m’auraient pas laissé sortir sinon. Et donc du coup... ».

Durant la séquestration, elle leur demande de la libérer, plus par pragmatisme que par conscience de ses actes : « Je leur ai demandé plein de fois. Je leur ai dit lâchez-la, c’est bon, elle a pas les sous maintenant ! On dirait qu’elle va les pondre les sous ! Des fois, les gens, ils font des trucs inconsciemment. Ils croient que les sous, ils vont tomber du ciel. Que tu la gardes ou que tu la gardes pas, franchement ça va changer quoi ? Laisse-la partir. Quand elle aura les sous, elle va t’appeler. Elle va te les donner tes sous. « Ouais, mais non. Elle va esquiver... »... Pour 200 euros, hein. Pff ».

S’ensuit de longs échanges sur les effets de l’argent : « Quand je dis que l’argent ça rend fou. Y’a des gens, ça les rend vraiment fous. Ouais. C’est un truc de fou. Franchement, c’est grave. Y’a des gens qui meurent pour de l’argent, c’est... C’est grave ».

### **Rapports de genre**

Latifa n’exprime pas de distance à l’égard des normes de la féminité, ni des rôles traditionnels de sexe, c’est même comme cela qu’elle se projette dans l’avenir : « Je sais que plus tard, pour mes enfants, je sais que... je sais ce qu’il faudra leur faire éviter. Je sais dans quelle école faudra les mettre, quelles fréquentations ils devraient... les diriger vers où je sais. Je sais que mes enfants, ils auront pas la vie que j’ai eue. Ca c’est clair. Ils auront un papa et une maman, déjà pour commencer. Mais stables. Ils seront pas entre les mains de la justice, de foyers, de machins... Je veux qu’ils aient une belle vie. Ça c’est sûr. A 100 %. (...) Moi je l’ai pas eu donc faut que mes enfants ils l’aient. Voilà, pour... Parce que c’est ça la vie. Un papa, une maman. Ta maman qui est là aux petits soins avec toi. Ton papa qui est là aussi, bah aux petits soins, mais qui donne aussi de l’autorité. Y’a quand même le bonhomme à la maison pour... Avec ton papa, tu peux parler de ça, de ça. Avec ta mère aussi, mais la mère elle peut pas porter tout sur ses épaules aussi. Faut bien qu’il y ait le père pour l’aider. Enfin, moi je vois les choses comme ça ».

Toutefois, elle utilise les stéréotypes sexués pour mettre un sens à ce qui se passe au CEF dans ce groupe non mixte et à la distance qu’elle ressent vis-à-vis des autres. Elle raconte qu’il y a beaucoup « d’histoires » dans le groupe, pas de gros conflits mais des « histoires » et quand je lui demande ce que cela signifie, elle répond : « bah les filles quoi. Elle, elle a dit ça, elle, elle a dit ça... Et puis machin et puis patati et patata (...) l’autre elle est mieux que elle. L’autre elle est mieux que ça. Pourquoi, elle fait ça. Genre, y’en a une qui va tout le temps en cuisine. Pourquoi, elle va en cuisine alors qu’elle sait pas cuisiner. Pourquoi c’est elle qui passe le balai alors qu’elle passe mal le balai... Pff. Franchement, même les éducateurs des fois, ils me voient, ça nous fait rire. Je rigole parce que y’a tellement pire. Vous êtes là, vous vous prenez la tête pour des futilités pareilles ! Mais c’est un truc de fou quand même. Et puis ça me fait rire. Puis des fois, aussi, ils disent, en rigolant : “Latifa, tu fais trop la grande. Tu vas avoir 18 ans, et tout”. Mais c’est la vérité ! Je suis réaliste. Arrêtez de vous engueuler pour un balai ! Tranquille, c’est pas grave. Toi, tu passeras le balais ce soir si t’es pas contente de comment elle l’a fait. Tranquille ! Tu vas lui taper dessus parce qu’elle a mal passé le balai ? C’est pas grave. Tranquille. La prison, je crois que ça m’a trop fait relativiser en fait. Je crois que je relativise sur tout maintenant. (Rires) C’est vrai, hein. Mais ça va. Moi je sais que, voilà, ça fait 3 semaines que je suis là, bientôt un mois... »

Elle présente cette même ambivalence vis-à-vis des normes de genre concernant la déviance des filles : « C'est pareil pour tout le monde. C'est pareil pour tout le monde. Que tu sois une fille ou un garçon, c'est pareil pour tout le monde. (...) Franchement je sais même pas. Parce que même en prison, je voyais les filles étaient là pour des choses encore plus graves que les garçons. Donc je me dis que, je me dis que c'est grave quand même, aussi (...) Bah je sais pas, normalement la femme c'est doux, c'est... Je sais pas, c'est gentil... je sais pas. Enfin l'homme aussi ! Le garçon, il a quand même son côté virulent, tout ça. Normalement, la femme elle a pas à se bagarrer comme ça, à mal parler, à faire des choses comme ça. Elle a pas à faire ça. Je sais pas. J'ai pas dit qu'elle devait être à la maison... Moi je suis pas dans cette optique là du tout. La femme, elle peut sortir, elle peut avoir ses copines tout ça, mais... Elle a pas à faire des choses comme. Vendre de la drogue et tout... Je sais pas. C'est chaud... »

Latifa raconte avoir eu un amoureux, rencontré en soirée mais en avoir été dégoûtée : « J'ai 17 ans et c'est grave de dire ça mais je suis dégoûtée. Je suis dégoûtée des mecs, je suis dégoûtée des filles, je... je suis dégoûtée des gens en fait. Je sais pas, j'ai... J'ai l'impression qu'on peut faire confiance à personne en fait. Voilà. Qu'on peut faire confiance à personne. Que c'est chacun pour soi. Chacun pour soi, dieu pour tous et voilà... J'ai l'impression que c'est comme ça. Même un mec, tu vas essayer de lui donner ta confiance et il va te la mettre à l'envers dans tous les cas ». Pour le moment, elle veut « construire sa vie » et ne partage pas le point de vue de certaines filles du CEF très attachées à leur compagnon : « Comme, y'en a une, elle a 15 ans, elle me dit : « ouais, lui c'est mon amoureux, je vais finir ma vie avec lui. Il m'a présentée à sa mère... ». Mais ça veut rien dire ! Mais t'es pas dans la tête du garçon, tu peux pas savoir. Pense à toi ! « Non, moi je pense à mon copain... ». Non. Pense à toi. Pense à toi. Tu verras, c'est un bon conseil que je te donne. Si t'es déjà au CEF, c'est pas pour rien. Donc pense à toi, et tout. Après, je suis pas psychologue, hein. Si elle a envie de faire ce qu'elle veut, elle fait ce qu'elle veut. Mais j'essaie de donner de bons conseils. Parce que je sais de quoi je parle. C'est pas comme si je l'avais pas vécu, je l'avais pas vu. Je sais de quoi je parle. Après, chacun sa vie. »

Latifa insiste sur le fait qu'il faut savoir se débrouiller seul, être « indépendante » et « travailler pour s'en sortir », ce qui nuance ses propos précédents sur un projet de partage des tâches traditionnelles au sein de la famille qu'elle projette de construire : « Faut travailler pour s'en sortir. Pour être indépendante. Je veux surtout pas vivre sur les côtes d'un homme ou quoi. Je veux m'en sortir toute seule. C'est mon objectif ».

#### **4. Mira, 15 ans, en CEF**

Lorsque nous la rencontrons au CEF, Mira a 15 ans et demi. C'est une jolie jeune fille, bien apprêtée, une queue de cheval retient ses longs cheveux, elle a un visage doux sans maquillage. Durant nos deux entretiens, Mira est dans de bonnes dispositions pour nous rencontrer. Des différences peuvent être observées dans son discours dans les deux entretiens. Elles reposent probablement sur des effets de temporalité. En effet, Mira est rencontrée dans le cadre du premier entretien par la chercheuse psychologue après une semaine seulement de placement au CEF, et elle semble plus installée encore lors du second. Mira paraît, dans les deux cas, avoir tenté d'éviter les questionnements autour de la famille, de sa vie au sein de cette famille et des violences qu'elle aurait subies. En revanche, elle a beaucoup évoqué lors du second entretien avec

la chercheuse sociologue les menaces qui pèseraient sur elle à l'extérieur, comme si elle souhaitait que la chercheuse s'inquiète pour elle, tandis que paradoxalement elle se défend d'avoir peur de la mort et de tout le reste. Mira a donc laissé planer un certain mystère autour des faits qu'elle évoque, suscitant des interrogations quant à la véracité de certains de ses propos, mais qui nous renseignent sur la manière dont elle a pu adapter son discours à ses interlocutrices. Nous pouvons souligner que le fait d'être enregistrée a pu susciter des inquiétudes et a pu influencer le discours défensif de Mira qui nous dira « on est sur écoute ».

Mira est née en région parisienne. Elle vivait avec son père, chez le grand-père paternel. D'après son dossier, elle est accusée d'avoir enlevé et séquestré un jeune homme (libéré avant le 7<sup>ème</sup> jour), de violences (coups de pieds, coups de poings), et de vols (soustrait divers objets mobiliers, ordinateur, console de jeux, « Iphone », paquets de cigarettes et télécommande), commis en réunion. Le jugement approche lorsque nous la rencontrons et son contrôle judiciaire est renforcé au regard de la gravité des faits, avec une interdiction de territoire, sauf le lieu de résidence de son père et interdiction d'être en contact avec ses co-auteurs et la victime. D'après son dossier, Mira est très angoissée par rapport au jugement. Elle aurait avoué qu'il y avait une affaire de prostitution en lien avec les faits pour laquelle elle est mise en cause. Elle a très peur du regard de son père s'il apprend qu'elle s'est prostituée. Elle confie que ça « l'obsède tout le temps », et que ça l'empêche de dormir la nuit. Elle insiste pour que l'éducatrice à qui elle se confie en parle à son père.

Ces faits sont les premiers démêlés de Mira avec la justice. A cette période, elle bénéficie déjà depuis plusieurs mois d'une action éducative. Elle avait révélé une situation très conflictuelle et insécurisante au domicile de son père, avec notamment beaucoup de violence, une absence de cadre, des fugues. Placée en urgence en foyer de l'enfance, elle n'intègre finalement jamais le foyer et fuit. Une MJIE est ordonnée dans le but d'apporter un éclairage sur le cadre de vie de l'adolescente. Cette mesure sera difficilement exercée du fait d'un manque d'adhésion de la famille. Une AEMO est en cours et sa mise en œuvre est problématique aussi. Toujours d'après son dossier, elle a été placée en CER, ce qui fut un échec car le monde circassien ne lui plaisait pas. Elle a agressé verbalement la directrice du CER, après l'audience et lors de la visite de celle-ci au Cirque, allant jusqu'à la menacer de mort. Mira fugue et retourne chez son père qui prévient les services de la PJJ. Elle refuse de retourner au CER et dénonce avoir subi des violences là-bas.

### **Parcours biographique et éléments familiaux**

Mira explique avoir une grande sœur de 18 ans. D'origine Serbe, son père est né en Allemagne et est arrivé en France vers l'âge de 11 ans. Sa mère est Roumaine. Ses parents se seraient rencontrés dans le cadre d'un « mariage arrangé », « à l'ancienne », en Roumanie. Lorsqu'elle présente les origines de son père, elle explique qu'il « est gitan pur-sang ». Ce n'est toutefois qu'à son passage au CER « le Cirque » qu'elle découvre la culture gitane, en particulier la vie en caravane : « comme mon père quand il était petit », « Il me parle beaucoup de ce qu'il faisait quand il était petit parce que ça lui plaisait ». Pour elle, la vie de caravane est aussi un peu « difficile », surtout, explique-t-elle, quand on a eu accès au confort avant. Elle semble satisfaite d'avoir pu être accueillie chez son grand-père qui vit installé dans un pavillon.

Mira aurait un demi-frère du côté maternel et un autre du côté paternel. Elle décrit, dans son enfance, une vie de famille agitée, où tout le monde crie, où il faut être « vif » en permanence. Lorsque nous la questionnons sur de bons souvenirs, elle répond : « Des bons souvenirs... j'en ai

pas, j'ai pas de bons souvenirs, j'ai que des mauvais souvenirs de mon enfance ». Elle évoque de nombreux déménagements : « j'ai grandi heu dans plusieurs villes on va dire, j'ai grandi à, quand j'étais petite j'étais à [liste de villes de la région parisienne] ».

Récemment, Mira aurait appris que son père est atteint d'une tumeur. Elle dit que ça l'inquiète et l'angoisse de ne plus le revoir avec son placement et le voyage prévu pour 6 mois de celui-ci vers la Suisse chez des membres de sa famille. Elle évoque aussi l'absence de sa mère : « en fait moi j'ai pas grandi avec ma mère. J'ai pas de mère ». Elle associe cette réalité à ce qu'elle a vécu ensuite : « moi dans ma mentalité, l'homme ne fait rien dans la maison ». Ceci sous-entend que l'absence de sa mère l'a obligée à prendre cette place laissée vide, notamment dans la gestion du quotidien, ceci ne pouvant dans son esprit revenir à un homme. De la même manière, elle évoque une autre figure maternelle, sa belle-mère : « Comme j'avais pas de mère, bah je devais faire la lessive, je devais faire à manger, je devais faire ci, je devais faire ça, le ménage... Mais je m'y suis fait très vite. Et en fait, j'avais une belle-mère quand j'étais petite. Elle est restée 8 ans avec mon père. Et quand elle a vu que j'étais en capacité de faire des trucs à la maison, elle nous a laissé tomber ».

Par la suite, Mira évoque la violence de son père, à l'origine, selon elle, du départ de sa mère, puis, de sa belle-mère. Elle ne souhaite pas évoquer cette violence lorsque celle-ci s'est exercée contre elle, ce qui avait donné lieu à son premier placement en foyer de l'enfance. Elle met cette violence paternelle en lien avec l'alcoolisme de son père : « Il a un problème. Il est malade en quelque sorte (...) Et donc il battait ma mère ». Son père sombre dans la dépression, selon elle, après le départ de sa belle-mère. Cette séparation l'affecte également, et elle génère une importante souffrance. Mira dénonce en fait la fuite de sa mère, vécue comme « un abandon » et met en lien les événements négatifs qui lui arrivent ensuite comme découlant de cette première séparation douloureuse, tel un traumatisme : « C'était bien. Et, à un moment donné, ma belle mère nous a quittés. Et mon père, très amoureux, est tombé en fait dans une dépression bizarre, on va dire (...) On va dire que la... la merde a commencée (...) Parce que moi, j'en veux à ma mère. Ma mère qui nous a abandonnés. J'en veux à ma mère ».

Les difficultés financières de son père sont mises en lien avec le départ de sa belle-mère, qui était selon elle « cotée ». Mira emploie à plusieurs reprises ce terme « cotée », pour traduire la valeur financière d'une personne (ou sa capacité à engranger de l'argent). Ceci illustre l'intérêt ou la préoccupation majeure de Mira pour l'argent, témoin d'un besoin de quantifier ce qui pourra être investi financièrement (et/ou affectivement ?) de cette personne pour elle. Les mêmes questionnements sont évoqués par Mira à propos du repérage des victimes auxquelles elle s'en prend dans ses activités délictueuses.

Mira évoque également la perte de sa grand-mère paternelle, un décès dont son père « ne s'est pas remis aussi ». Elle présente son grand-père paternel, puis son père, comme ayant été « gérants de sociétés dans le bâtiment », des sociétés auraient « coulées », selon elle, et elle ne souhaite pas évoquer les raisons et les problèmes en lien avec cela, même si nous savons, dans le dossier, que le père a été incarcéré dans ce contexte. Son grand-père serait selon elle « polygame » et projetterait de partir vivre avec « sa vraie femme » au Portugal, pays d'origine de celle-ci. Elle laisse entendre qu'elle est entourée de toutes ces femmes assez régulièrement, et que celles-ci lui achètent de nombreux cadeaux. Mira se dit future « héritière » de la maison de son grand-père, ce pavillon situé dans un quartier résidentiel, mais qu'elle juge beaucoup « trop calme » à son goût.

Mira n'aurait plus aucun contact avec sa sœur aînée Natacha depuis environ deux ans, selon elle. Celle-ci serait partie vivre auprès de leur mère, mais Mira n'accepte pas ce choix. Elle semble animée d'une rancune importante, peut-être en lien avec les difficultés et les violences familiales qu'elle a vécues depuis le départ de sa mère. Mira reste relativement verrouillée pour évoquer plus en détail sa famille, craignant probablement le regard extérieur sur cette situation, elle l'exprime ainsi : « je parle pas de ma famille surtout que je suis sur écoute ».

### **Entrée dans la délinquance et parcours institutionnel**

À propos de sa scolarité, Mira explique que les difficultés ont commencé au collège, même si elle poursuit jusqu'en 3<sup>ème</sup> : « quand j'allais au collège, enfin le collège c'était pas trop mon fort on va dire. L'école ça réussit pas à tout le monde, ça réussit pas à tout le monde, c'est vrai ! Mais heu enfin moi après je ne me suis pas sentie à l'aise, c'est pas parce que j'étais en ... mais rien que d'être en classe avec un cahier ouvert et entendre le prof, je ne pouvais pas, je pouvais pas, pour moi c'est impossible, c'était pas possible, donc j'ai arrêté l'école, j'ai arrêté l'école... ». Elle évoque d'abord l'arrêt de sa scolarité comme liée directement à sa consommation de cannabis, initiée par sa sœur : « elle aimait bien elle, et moi on m'a fait tourner le joint, et je me disais "non c'est pas bien de fumer, faut pas fumer, non moi je veux pas fumer". Ouais, c'est ça ouais, trois jours après j'ai commencé à fumer, fumer, fumer, fumer, fumer, fumer, fumer et après c'était régulier, je me levais plus le matin pour aller en cours, j'aimais plus aller en cours ». Mira se dit encore dépendante et exprime la difficulté liée au manque durant l'enfermement. L'usage de toxiques (alcool et cannabis) sont pour elle « la meilleure solution (...) pour se détendre, quand on est énervé ». Pour elle, c'est donc plus une solution qu'un problème.

À cette période, Mira est placée en foyer de l'enfance, suite aux violences de son père. Elle ne peut en parler, mais explique en revanche qu'elle « se sentait bien » dans ce foyer. La seule punition était de faire un « repas fromage », si elle transgressait les règles, ce qui lui a semblé anecdotique comparativement à la privation de cigarettes dont les jeunes filles peuvent faire l'objet au sein du CEF. Suite à sa première arrestation, Mira est placée en CER dans un cadre pénal. C'est pour elle son premier souvenir en lien avec la justice, avec l'intervention ce jour-là du « GIGN » chez elle. Au CER « le cirque », Mira est accueillie avec les circassiens, logée comme eux en caravane ; elle participe à la vie commune et travaille à leurs côtés, mais elle revient sur l'aspect le plus difficile pour elle à vivre, les déplacements : « Bah moi en fait je suis stable mais je ne voyage pas, je suis en pavillon. C'est la même un peu, c'est un peu la même culture mais pas dans la même manière on va dire, donc ça va je me suis habituée quand même aux gens là bas. On mangeait bien, tout se passait bien mais, moi, ce qui me perturbait, c'est qu'on voyageait en fait ». Elle y reste un mois environ avant d'être placée au CEF, et voici comme elle nous présente la situation : « normalement en fait je devais rester en CER mais comme j'ai fait des bêtises là-bas, bah du coup ils m'ont mis en CEF, y a trois étapes : CER, CEF et prison. Donc ça veut dire que si je rate ce passage là, là, si je fais des conneries, je vais en prison ». Elle perçoit ainsi une graduation dans les lieux de placement, en fonction de la récidive, et sait qu'elle risque à présent l'incarcération, ce qui semble lui faire peur.

Mira parle positivement de son accueil au sein de ce CEF. Elle semble ravie d'avoir été intégrée au groupe rapidement, et s'estime chanceuse d'avoir ce cadre de prise en charge. Craignant la prison, elle dit faire désormais attention à son langage envers les professionnels et semble avoir entendu les propos de la juge lors de la dernière audience : « ma juge, elle est

stricte ». L'utilisation du pronom « ma » suggère le besoin d'établir un lien entre le juge, figure ou symbole d'autorité, et elle : « Bah le juge me dit "t'as quelque chose à dire ?", non, ou sinon quand j'ai des questions à poser, je pose. Sinon quand je vois que je suis pas d'accord avec la juge, je lui dit clairement, je dis "madame la juge, écoutez-moi j'ai fait des efforts, j'ai fait ci, j'ai fait ça, j'ai fait ça" et voilà quoi, je m'explique avec elle. Mais après c'est sûr que je vais pas monter le ton ou voilà, on parle à la juge hein, on parle pas à un flic, enfin comment je ressens les choses... la juge, elle est perspicace ».

Elle a le sentiment d'avoir reçu un bon accueil au CEF : « Avec toutes les éducatrices je m'entends bien, on parle bien, on rigole, en plus les éducateurs sont gentils parce qu'ils rigolent avec nous. Des fois, heu voilà quoi non c'est ... ». Elle a une image positive d'eux, en particulier de son éducatrice référente envers qui elle manifeste beaucoup d'élan affectif (dessin avec un cœur dans lequel est noté le prénom de l'éducatrice sur un devoir-sanction sur le cannabis). Elle explique ainsi : « Pour moi, c'est pas seulement une éducatrice mais comme... Pas... pas comme une mère mais comme... comme une maman. Pas la mienne, mais comme une maman éloignée, on va dire. C'est ça pour moi. Et elle aussi. Enfin, y'a quelque chose entre nous. C'est pas que, seulement une éducatrice, on s'aime ; en fait, on s'aime bien. On s'aime beaucoup. On s'aime bien, beaucoup ». Elle cite, à ce titre, tout ce que cette professionnelle a fait pour elle, quant aux marques d'attention et de manifestations d'affections qui influencent la relation éducative : « je l'oublierai pas et je la remercierai pour ce qu'elle a fait. Pour sa patience ».

À l'inverse, d'autres éducateurs seraient trop détachés (symbolisé par le fait d'être « tout le temps sur son portable ») : ils ne serviraient « à rien », « à part ouvrir une porte quand elle est fermée ». Ce discours est d'ailleurs assez proche de des jeunes filles incarcérées à propos des surveillants de prison. Aussi, sans relation établie avec la jeune, l'éducateur du CEF ne serait qu'un surveillant de prison, d'après elle.

À propos de ses délits, Mira utilise tantôt un langage infantile, tantôt un langage vulgaire, très détaché. Au début, elle utilise le terme « bêtises », puis « trucs pas bien », « conneries », et enfin à propos des derniers faits : « on s'est dit la personne on va la prendre, on va la démonter (...) il a cédé tout de suite (...) on était cagoulés ». Mira évoque de nombreux autres délits à son actif et une seule arrestation : « En fait tout ce que j'ai fait, toutes les conneries que j'ai fait, enfin la connerie principalement parce que je, là la justice là je suis entre les mains de la justice pour une connerie parce que j'en ai fait pleines mais je suis ici pour une seule connerie et cette connerie en fait, toutes les conneries que j'ai fait jusqu'à maintenant, je les ai pas fait pour rien ». Pour elle, c'est la seule fois où la victime porte plainte, « la menace n'a pas été prise en compte » par celui-ci, s'étonne-t-elle.

C'est pour l'argent, qui, selon elle, était venu à manquer dans sa famille, qu'elle aurait commis ces faits : « je peux pas travailler parce que franchement j'aurais 18 ans, je me serais défoncée au taf et moi c'est ce que j'attends, j'attends juste d'être majeure pour que je puisse travailler que même un contrat, même un contrat, en stage, je ne... même si je suis malade, j'ai le cancer tout ce que vous voulez, j'y vais ! Je suis dans un pire état, je peux pas me lever, j'y vais ! J'ai envie de me déchirer, détruire mes poumons, détruire ma santé juste dans le travail, dans le travail, juste pour voilà. Plus on travaille, plus on a de l'argent. La vie c'est ça, la vie c'est de l'argent. Si t'as pas d'argent, tu fais comment pour vivre ?! Tu fais comment pour manger ?! Tu fais comment pour boire ?! Pour t'habiller ?! » C'est dans un groupe avec des personnes majeures (« deux garçons, deux filles », dont elle) qu'elle commet des cambriolages ou des vols à l'arrachée. Avec eux, elle se

définit ainsi : « on est des bandits, on est des gangsters. On fume, on boit », pour expliquer que leur présence ne passerait pas inaperçue dans le quartier pavillonnaire de son grand-père.

Elle détaille sa manière de procéder : je « repère » d'abord, puis « je me renseigne » sur la victime, choisie pour ses moyens financiers : « je regarde si la personne elle est fortunée ». Elle s'arrange pour être reçue par la personne en question : « je crée une relation ». Elle entreprend tout pour donner l'illusion d'une relation amicale naissante, pour faire tomber les méfiances : « on joue à la Playstation (...) je fais tout pour la distraire ». Ce n'est que dans un second temps qu'elle fait entrer ses complices. Elle sert de facilitatrice, d'appât en quelque sorte pour faire les coups, mais prend aussi une part active dans le déroulement des violences : « j'ai fait des cambriolages. J'ai séquestré une personne. J'ai fait ça... j'ai tapé l'autre pour un téléphone. J'ai tapé l'autre pour un billet, j'ai tapé... »

D'après elle, l'unique motivation de ses agissements est l'argent : « tous mes problèmes se résument à de l'argent ». Quand on la questionne sur le rôle qui est le sien, elle répond : « Moi, même le procureur, ma juge, mon procureur, ma juge, le truc de ministère de France je sais pas quoi là, ils sont venus me voir. Même la BAC<sup>6</sup>, la BAC hein, la BAC est venue me voir. Ils m'ont dit que moi j'étais le cerveau du réseau ». Un rôle central lui est donc attribué dans l'organisation de ces faits mais Mira résiste à cette vision d'elle par un amalgame avec l'actualité pour tenter de nous démontrer le caractère aléatoire de leurs arguments : « Ils ont cru même que j'allais mettre des bombes. Djihad, vous connaissez Djihad ? Ils ont cru que j'allais mettre des bombes sur Paris », « Ouais ! Ils ont cru que j'étais une terroriste (...) Mais alors franchement si je voulais mettre des bombes, ce serait fait depuis longtemps. Mais vraiment depuis longtemps. J'ai pas que ça à faire. Des bombes, mais c'est des, ils ont quoi dans la tête ». Mira exprime toutefois une certaine culpabilité et un sentiment de honte, et elle finit par expliciter une pression à laquelle elle aurait succombé pour « le coup », pour une raison qu'elle n'identifie pas elle-même : « J'avais pas prévu ça, on m'a influencée, on va dire. On m'a influencé beaucoup à la faire. Et je me demande comment j'ai pu faire tout ça. J'ai envie de me tirer les cheveux. Pourquoi j'ai fait tout ça pour de la merde, franchement (...) voilà c'est bête. J'ai fait la conne ».

Pour Mira, son besoin d'agir et de vivre de la violence est lié à son expérience de la violence de son père, au point qu'elle serait devenue elle-même dépendante à celle-ci : « je me suis fait imprégner avec des disputes, ... chez moi y'a tout le temps des disputes, ..., c'est une habitude (...) je me suis imprégnée de la violence. J'aime trop ça on va dire (...) c'est à dire que quand je sors, j'en ai besoin ». Elle a, dit-elle, « la haine (...) grave la haine » et l'explicite ainsi : « à l'heure d'aujourd'hui, j'ai la haine contre les gens. Si je pouvais leur tirer une balle, je l'aurais fait depuis longtemps ». Plus précisément, cette haine s'adresserait à des personnes qui seraient « à sa recherche » et qui menacent de « lui tirer une balle » (elle serait activement recherchée par d'anciens complices qui voudraient se venger). Elle verbalise avoir peur pour sa vie et raconte avoir déjà été victime de graves violences, justifiant par là-même un déferlement de haine envers « certaines personnes ». Elle précisera ensuite les sources de ce ressenti. Elle se sent menacée par des personnes en lien avec un réseau de prostitution car une dispute, avec des armes, aurait déjà éclaté entre elle et une jeune fille avec qui elle était partie en Bretagne dans ce contexte. Mira est donc très ambivalente au sujet de sa première autorisation de sortie un week-end, car elle en a

---

<sup>6</sup> On remarquera la hiérarchie que Mira fait des institutions, comme si une BAC était au sommet de la hiérarchie judiciaire et que celle-ci avait des prérogatives d'interrogatoire judiciaire, ce qui n'est pas le cas. Mais c'est le regard d'une jeune fille d'originaires étrangères d'une banlieue parisienne.

envie et s'y accroche, en même temps qu'elle annule ce désir de sortir, du fait probablement de ses inquiétudes de se faire tirer dessus : « si les éducateurs m'accompagnent pas jusqu'à devant chez moi, je vais me prendre une balle (...) Même d'être enfermée, ça me dérange pas plus que ça ..., c'est pas problématique pour moi ».

### **Socialisation entre pairs et rapports de genre**

Mira explique qu'elle « ne doit rien à personne » : « Marche ou crève, dieu pour tout ! Moi, j'aime bien cette optique là. Je suis une fille, en fait, quand j'ai pas d'affinité avec la personne, je reste froide ». Elle préfère, dit-elle, rester seule et met cela en lien avec des expériences de déception : « j'aime bien rester seule, la solitude c'est mon point fort. En fait moi je préfère marcher seule, je préfère marcher seule, être seule que mal accompagnée comme on dit », « Parce que moi on va dire que j'avais des amis. Au lieu de me pousser vers le haut, ils me poussent vers le bas donc à partir de maintenant, moi tant que j'ai mon père et donc j'ai mon copain à côté de moi, tout va bien. Je préfère encore... ». Elle évoque ici la fréquentation de personnes majeures avec lesquelles elle a commis un certain nombre de ses délits. En dehors de ces moments, elle passait du temps avec eux dans le quartier : « J'avais des connaissances majeures donc c'est sûr qu'on faisait des tours de voiture, on se posait, on fumait, on buvait, on ... on rigolait ».

Elle fait preuve d'une certaine ambivalence concernant ses relations amicales avec des filles : « que des filles, après ça me dérange pas. Même que les filles jugent, moi après j'ai pas peur des jugements, j'ai pas peur des critiques » et insiste « je préfère rester seule, tranquille ». Elle paraît toutefois heureuse d'être dans un CEF au public exclusivement féminin : « Par exemple là, Fatou et Amandine, ils ont des bonnes, ils ont une bonne affinité. Moi, Saadia et heu par exemple heu Julia, voilà quoi c'est des petits groupes comme ça, non mais on s'entend tous, on s'entend toutes. Des fois, y a des tensions ce qui est normal parce qu'on est des filles mais sinon tout se passe bien ». Récemment arrivée, elle tient peu compte des « tensions », jugées « normales » entre les filles, et précise qu'elle « n'a pas le temps » pour accorder de l'importance à « des histoires de gamines », évoquant les problèmes de santé de son père comme la chose la plus sérieuse qui la préoccupe, comparativement à ces faits anecdotiques à ses yeux.

Mira nous explique aspirer à devenir « Madame tout le monde » dans une « vie normale ». Elle semble vouloir entrer dans un conformisme qui serait plus économique au sens de ses ressources psychiques, moins fatigant, moins risqué. Elle imagine cela avec son petit copain, rencontré dans la rue à Paris. Il l'aurait d'abord « draguée (...) » et puis il m'a donné son numéro, puis un soir, enfin un soir je l'appelle je lui dis « bah écoute voilà, viens on se voit, on se pose et tout » puis heu en fait y a eu un coup de foudre, on a tout de suite heu, on s'est tout de suite kiffés quoi on va dire ». Elle considère cette relation comme une passion : « on s'aime trop, mais de trop... que ça crée beaucoup de disputes (...) c'est trop électrique ». Elle parle d'une forte attirance physique, puis d'une difficulté à gérer ce grand débordement : « on ne peut pas rester sans se toucher on va dire. On ne peut pas rester sans se parler, sans se ... c'est fou ». Ensemble depuis environ 8 mois, ils font ce que font la majorité des jeunes de son âge : « on aime bien sortir. En fait, on vit. On va au cinéma, au restaurant ». Son petit ami a déjà connu l'expérience de la prison pour avoir transporté de la drogue depuis l'Espagne. Elle explique qu'il était récidiviste et qu'elle lui a demandé de ne plus le faire, pour elle.

## **5. Zora, 15 ans, au CEF**

Zora est âgée de 15 ans au moment de son placement au CEF. Ses parents ont tous deux 30 ans quand elle naît, ils se sont rencontrés à l'hôpital psychiatrique. Zora est placée dès sa naissance, du fait de la schizophrénie de sa mère, cette dernière est jugée dangereuse pour sa fille.

À 6 ans, Zora est « prise dans un conflit de loyauté, mis en place par sa mère », tandis qu'elle vit en famille d'accueil. Elle est donc orientée vers un foyer de l'enfance. Deux tentatives de retour au domicile maternel sont évoquées dans le dossier, mais Zora dénonce chaque fois la violence de sa mère à ces occasions. Elle est de nouveau confiée à l'aide sociale à l'enfance vers 10 ans. Zora sera placée dans environ 28-30 familles d'accueils (elle frappe un bébé chez l'une de ces familles), de nombreux foyers, avec des changements de lieux d'accueils tous les 6 mois environ.

Elle se déscolarise dès le CM2 et ne fréquente que très peu le collège en 6<sup>ème</sup>. Elle se fait remarquer par sa grande violence. Durant la seconde tentative de « mainlevée du placement de Zora », celle-ci « casse le bras de l'un de ses professeurs ». Depuis ces faits, Zora a fait l'objet de plusieurs hospitalisations et de 13 placements dans le cadre pénal, dans différents lieux, le plus souvent pour des faits de violence : EPE, lieux de vie, CEF et elle est incarcérée 10 jours. Elle est orientée dans ces structures sur des régions différentes. Elle est, par ailleurs, l'objet de plusieurs mesures pénales (mesure de réparation, contrôle judiciaire, ... etc.). Parmi les autres délits, Zora est jugée pour la « dégradation de bien d'autrui et bien public », « la dégradation d'une huile sur toile du musée », des violences « et menaces de mort commises et réitérées sur personne chargée d'une mission de service public ». C'est ce dernier épisode de violences envers une éducatrice qui conduit Zora en CEF tandis qu'elle est prise en charge dans un dispositif d'hébergement diversifié (petit collectif de 5 jeunes). Zora semble mettre en échec toutes les propositions éducatives, comme si elle voulait montrer que seule sa mère (figure maternelle fantasmée) peut la prendre en charge.

Durant son placement au CEF, de 6 mois, Zora fugue à deux reprises « pour aller voir sa mère malade ». Au sein du CEF, il est précisé que le juge lui a laissé entendre qu'elle pourrait rester moins longtemps que prévu si elle se tenait bien, mais le juge n'en fera rien. De plus, l'attitude, les comportements de Zora laissent supposer aux professionnels une « séduction et interprétation des choses, de la réalité » qui conduisent ces derniers à restreindre les moments où elle se retrouverait seule avec des professionnels masculins au maximum et sur autorisation de la hiérarchie. Dans cette même perspective, elle est renvoyée de son stage pour « tenue inappropriée et attitude séductrice ». Zora agresse une jeune fille au sein de la structure le soir même, et menace la cheffe de service de la frapper lors d'une discussion sur la « manière de s'habiller ».

### **Contexte des entretiens**

Le premier entretien se passe dans un contexte particulier puisque Zora est dans l'attente de savoir si elle participera ou non à une sortie « équitation » comme elle l'espère ce jour-là. Zora est perçue par les professionnels comme « en train de bouder » ce jour-là, tandis qu'elle semble souffrir physiquement de tous les désagréments liés à ses règles très douloureuses. Elle accepte l'entretien avec la chercheuse sociologue, avec la perspective de prendre un thé ensemble qu'elle aura concocté elle-même.

Lors du second entretien, Zora n'est plus qu'à quelques jours de sa sortie du CEF, mais aucune solution ne s'est encore décidée pour son accueil. Zora s'est battue le jour même avec une jeune fille, avec qui elle était très copine la fois précédente. Blessée au pied, elle a refusé que l'infirmière l'accompagne aux urgences. Les professionnels craignent de lui proposer cet entretien de recherche. Zora est sollicitée directement, en salle TV devant les autres jeunes filles, pour y participer par la chercheuse psychologue. Elle accepte spontanément, à la condition de pouvoir « faire un thé comme l'autre fois ». Ainsi, avant ce second entretien, Zora est interpellée par la cheffe de service quant à l'absence de solutions pour elle après le CEF. Elle s'énerve contre cette professionnelle qui souligne l'aspect original de sa situation (« en 8 ans de CEF, c'est la première fois que ça m'arrive de ne pas savoir où va la jeune en sortant d'ici »), en exprimant le fait qu'elle « n'est pas un chien ». Zora se détend finalement lorsqu'elle prépare ensuite le thé avec la menthe qu'elle a cueillie, en évoquant déjà des aspects de sa famille qui font écho à l'absence de solution pour elle à sa sortie.

Zora est vêtue d'un bas de jogging très féminin (fuselé, taille basse), d'un tee-shirt moulant très décolleté qui laisse apparaître une poitrine assez prégnante. Elle porte aussi une veste blazer en imitation cuir, comme matelassée, et elle est maquillée sur les yeux notamment. Ses cheveux bruns bouclés sont attachés comme dans une sorte de chignon au-dessus du crâne, avec un effet désordre recherché. Zora est une jolie jeune fille, plutôt grande, aux formes généreuses et dessinées, et au look féminin soigné.

### **Parcours biographique et éléments familiaux**

Zora grandit dans un quartier d'une grande ville, qu'elle décrit ainsi : « c'est bien », « c'est chaud », puis elle banalise, « comme tous les quartiers ». Après avoir vanté le côté attrayant de son quartier par la réalité de la vie là-bas, elle tient un discours négatif sur le quartier, espérant le quitter. Finalement, ce qu'elle souhaite quitter, c'est l'aspect triste ou négatif du quartier, mais elle espère garder « la fête », qui « sera toujours là » selon elle.

Elle associe cet esprit de fête avec ses origines, notamment maternelles espagnoles. Elle a aussi des origines maghrébines du côté paternel. Zora a quelques contacts avec sa mère par téléphone, et depuis peu de temps avec son père qu'elle a recherché. Elle dit avoir un grand frère, qui a 10 ans de plus qu'elle, avec qui Zora aurait en partie grandi, et des demi-frères du côté paternel mais elle ne les connaît pas. Elle explique que sa mère serait atteinte d'un cancer depuis environ quelques mois. Elle fait allusion à « une reine », qui porterait le même prénom qu'elle. Elle insiste à plusieurs reprises pour citer textuellement ce qu'elle a lu quant aux significations et aux traits de caractère prétendument attribués aux personnes qui portent ce prénom. Elle tente de se reconnaître dans les aspects les plus positifs notamment, des phrases qui sont prises comme de grandes vérités concernant ce qu'elle serait.

Zora prend beaucoup de temps pour évoquer ce qu'elle ressent à propos des nombreux éducateurs et éducatrices qu'elle a rencontrés dans sa vie. Ces professionnels, qui sont aussi des figures parentales du fait des fonctions assumées auprès des jeunes filles dont ils s'occupent, sont globalement jugés très défaillants par Zora. Elle remet en question leur « utilité » avec des termes redondants « ils sont inutiles », « ils servent à rien », « leur travail, ça leur tient pas à cœur ».

Zora insiste à la fois sur le fait que ces personnes ne sont « que des éducateurs », et que cela n'est qu'un simple « métier », comme si elle avait besoin de pointer du doigt qu'ils font ce qu'ils font uniquement parce qu'ils sont payés pour le faire, que c'est leur travail. Ceci est aussi

clairement source de colère pour elle, car bien qu'elle tente de les réduire à leurs motivations financières, à l'aspect pragmatique d'avoir choisi ce métier, elle interroge en fait leurs motivations plus profondes, et leur capacité à manifester de l'affection aux jeunes dont ils s'occupent : « Je vois pas pourquoi ils se sont investis dans ce travail. Déjà, faut voir si ils se sont investis », « Leur travail, ça leur tient pas à cœur ». Elle interroge leur désir inconscient de s'investir dans un travail avec des jeunes comme elle, et leur aptitude à prendre le risque de nouer une relation qui dépasserait le cadre des missions qui leurs sont confiées.

Nous supposons que ce qui se donne à voir au travers de ces interrogations et remises en cause des postures des éducateurs à son égard, c'est une quête affective importante, le besoin de reconnaissance et le besoin d'exister dans une relation privilégiée qui ne soit pas réduite à « un travail » justement. La question sous-jacente qui semble s'adresser aux professionnels par Zora pourrait être la suivante : est-ce que vous m'aimez au-delà de votre travail ? D'ailleurs, elle évoque un éducateur avec qui elle aurait gardé des liens après être partie de l'institution. Il s'agit d'un éducateur qui accepte « d'aller boire un verre » avec elle. Elle décrit une relation dans laquelle c'est elle qui le sollicite, et il répond favorablement. Elle paraît avoir besoin d'être dans la maîtrise de la situation, du fait probablement d'une crainte de l'abandon ou de la perte. En effet, s'attacher à une personne qui ne voudrait plus d'elle serait un risque trop important.

Zora aspire ainsi à exister aux yeux des professionnels, au-delà simplement d'une jeune fille prise en charge. Son histoire de vie peut éclairer ce positionnement singulier et clivé qu'elle adopte envers les professionnels, « les bons » et les autres. Il est probable qu'elle attaque les éducateurs avec qui elle se sentirait le plus liée, d'une manière consciente ou inconsciente. Les attentes envers ces professionnels apparaissent comme un déplacement de ses besoins affectifs normalement adressés aux parents (ou figures parentales). La considération qu'elle a pour ces professionnels repose ainsi sur les expériences douloureuses et les traumatismes de son enfance, notamment issus d'une relation insécure avec des figures parentales fragiles et rejetantes. Zora a d'ailleurs une perception très négative de sa famille, notamment un sentiment de solitude, d'une nécessité de faire les choses seule : « y'a un gros problème... Chacun pour soi, en gros, ça veut dire que si t'es dans la merde, bah tu te débrouilles quoi. C'est comme ça dans la famille ». Zora semble ainsi très lucide sur le fait de ne pas pouvoir compter sur sa famille, comme si ce fonctionnement était un fait en soi, appris à ses dépens : « là je suis en CEF, y'a personne qui va venir m'aider quoi, c'est chacun pour soi ».

La question du don/contre-don semble aussi au cœur de ses revendications puisqu'elle dénonce l'idée que les éducateurs pourraient attendre une reconnaissance de la part des jeunes qu'ils aident : « Voilà... des fois, ils sont là. Ils me disent : on a fait ça, ça et ça pour toi... Faut être reconnaissant... OK, faut être reconnaissant, mais en même temps c'est leur métier ! ». Là encore, c'est la question de savoir pour quelle contrepartie font-ils leur métier, et d'interroger ce qui serait la dette de vie, c'est-à-dire de lui donner ce dont elle a besoin sans attendre de contrepartie, un peu comme le serait l'amour maternel supposé être « inconditionnel », c'est-à-dire l'amour donné à un enfant sans conditions.

La relation de Zora avec sa mère est très peu évoquée, même lorsqu'elle y est invitée. Elle paraît dans l'évitement, notamment pour ne pas pointer du doigt sa mère comme défailtante. En effet, avant l'entretien, Zora, qui nous prépare un thé à la menthe, explique à propos des incertitudes autour de sa sortie du CEF : « moi je veux pas retourner chez ma mère car elle me demande toujours de rester à la maison pour faire le ménage et tout comme elle, elle ne veut pas

trop que je sorte ». Elle invoque ainsi des raisons qui seraient liées à son désir de ne pas être accueillie par sa mère pour ne pas être soumise à un rôle de femme tel qu'il est incarné par sa mère. Elle n'évoque nullement la maladie psychiatrique et les violences de sa mère envers elle.

Bien que dans le déni d'une certaine réalité concernant ce qui rend impossible son retour auprès de sa mère, la jeune fille l'évoque comme une personne vulnérable à cause de la maladie (le cancer et non la maladie mentale), une personne qu'il lui faut protéger. Nous savons, par le dossier, que Zora est rendue responsable par sa mère de ses maladies (à la fois la maladie mentale, et un cancer qu'elle aurait déclaré), ce qui semble avoir été intégré par l'adolescente qui se sent une responsabilité envers sa mère comme si les rôles avaient été inversés. Zora tente de retrouver des liens de filiations au travers des recettes de cuisine qu'elle nous montre, qui sont des recettes espagnoles, en référence à ses origines maternelles, tandis que les origines paternelles sont plus mises en avant pour la caractériser dans ses traits de caractère, ceux-ci mêmes qui seront responsables de ses réactions violentes selon elle : « moi, à mon avis, je tiens plus du côté de mon père que du côté de ma mère », (...), « Moi, je compte sur personne d'autre, à part sur la famille, quoi. Parce que normalement, la famille, c'est censé être sacré, etc. Vu que j'ai des origines algériennes, tout ça, je suis très, très, très,... J'ai beaucoup de fierté, on va dire », (...), « j'ai tellement de fierté, j'exprime pas... Je vais pas dire ce que je ressens, en fait. Mais par fierté. Donc, ça veut dire que ma fierté, je vais la laisser me parler dans les coups ».

Ceci est à associer aux questionnements de Zora adressés aux professionnels quant à leur légitimité à assumer une fonction parentale, à la place de ceux qui sont censés l'occuper. La question des places de chacun est ainsi réinterrogée par Zora, qui exprime le fait de ressentir les choses plus finement, et notamment de sentir qu'elle serait rabaissée par les éducateurs à sa place de jeune, comme si ceux-ci se croyaient « au-dessus » d'elle. C'est la place et la fonction d'autorité (dont sont investis les éducateurs au même titre que l'étaient les parents) et l'ordre des générations qui sont remises en cause au travers de ce discours : « ils ont été jeunes comme nous. Et c'est des jeunes comme nous... ils ne sont pas au-dessus de nous, voilà ».

La question de ce vécu comme facteur de vulnérabilité, d'une mauvaise estime de soi et d'un besoin de se rassurer (dans son apparence, dans l'image qu'elle renvoie aux autres), semble centrale dans sa problématique et dans sa manière de traverser cette période de bouleversements qu'est l'adolescence. Zora présente donc un profil psychologique de jeune fille « abandonnique », en difficulté pour établir des relations aux autres du fait de carences affectives et éducatives importantes qui ont pu causer des troubles de l'attachement, et des assises narcissiques fragiles.

### **Parcours institutionnel et carrière délinquante**

Zora a un parcours institutionnel très lourd depuis sa naissance. La multiplication des lieux d'accueils, d'abord dans le cadre de la protection de l'enfance, puis à partir de 12-13 ans dans le cadre pénal, reflète l'échec de ces prises en charge, et l'instabilité dont elle a pu faire les frais.

Elle se souvient de son premier fait de violence, au sein d'un foyer de l'enfance : « je me suis embrouillée avec un éducateur, je l'ai frappé, après c'est les faits, des embrouilles, les embrouilles, les bagarres, les bagarres qui m'ont fait que je me suis retrouvée ici, en cellule ». Zora parle de la première fois comme le début d'une longue série de situations similaires, au point qu'elle semble banaliser, et ne plus se souvenir de la raison de l'embrouille. Finalement, elle associe cette réaction violente à son caractère, comme constitutif de son identité, et non à la situation contextuelle des échanges avec le professionnel qu'elle agresse : « Je suis trop nerveuse. Ouais ça

a dû partir d'un petit truc et hop ça a explosé ». Zora considère d'ailleurs qu'elle était à fleur de peau, reconnaissant ainsi une fragilité dont elle ne s'explique pas les causes, mais qui semble un temps révolu pour elle : « Même d'un regard avant, ça partait. Ça partait dans tous les sens pour un regard ». Parmi les choses qui ont pu selon elle, l'aider à changer, à réagir autrement, elle cite « l'enfermement, l'âge, la maturité ».

Au-delà de l'aspect plus psychologique de son discours sur les professionnels, qui serait à l'adresse des parents absents, Zora dénonce aussi ce qui correspond à une réalité institutionnelle. Elle considère que certains éducateurs manquent de respect envers les jeunes, qu'ils ne font pas les bons choix pour eux ou qu'ils agissent en dehors du cadre. Ce discours s'étaye aussi probablement sur une réalité de son expérience personnelle au sein de ces institutions depuis des années. Elle leur reproche d'utiliser de mauvais moyens pour « soi-disant aider les jeunes ». Elle dénonce ardemment le fait que les sanctions (dont elle a souvent fait l'objet), produiraient l'effet inverse de celui qu'elle considère important pour enrayer une dynamique de la violence et de la délinquance : « tu cherches même pas à comprendre le jeune », « le métier d'éducateur, c'est comprendre le jeune ». Zora parle comme si elle s'adressait directement à l'éducateur en question.

Ceci illustre ce qui a été théorisé déjà concernant les délits et passages à l'acte, qui peuvent, à l'adolescence, être considérés comme des messages adressés à un tiers, qu'il faut prendre le temps de décrypter pour « comprendre » le jeune et penser l'action éducative auprès de lui. Elle se projette ainsi par la négative en expliquant qu'elle « ne pourrait jamais faire éducatrice », car elle ne veut pas être entourée de gens qui « laissent tomber », comme s'ils furent nombreux à avoir laissé tomber avec elle, les très nombreux dé-placements de Zora en seraient l'illustration.

Zora dit avoir appris la violence, à laquelle elle veut réduire sa délinquance (à propos de ses délits : « pas des bêtises, de la violence »), dès l'enfance, dans le quartier : « Quand t'es petit, tu prends des coups, ça endure, hein. On te met des coups, on te met des coups, et... Après tu mets des coups. Tu tapes, tu tapes. Tu, tu ... t'apprends les clés de bras et après tu tapes. C'est facile... Faut pas être une tapette, on va dire. Faut pas avoir peur des coups ». Elle décrit donc une socialisation par la violence, qui serait liée à la vie de quartier (dont elle relève plus de l'imaginaire puisqu'elle a finalement grandi dans des lieux très différents du quartier d'origine). Bien que n'évoquant pas la violence physique et psychologique de la part de sa mère, Zora parle de la violence de son frère, « quand je faisais des bêtises », ce qui nous oblige à relativiser l'apprentissage de la violence dans la rue, mais qui fait tout de même d'elle une victime de violences avant d'en être à présent l'auteure : « c'était mon seul moyen de défense. C'était les coups », « voilà j'ai commencé à taper dans la violence ça me ..., j'en suis devenue accro ». Zora hésite ainsi entre l'idée qu'elle aurait cette violence en elle « depuis la naissance », et l'idée qu'elle serait devenue « accro » à ce moyen de défense au fil de ses expériences de vie, comme quelqu'un qui aimerait arrêter mais qui ne le peut pas : « c'est plus chaud que d'arrêter la cigarette », « y'a le manque, (...), un manque de défoulement » qu'elle ressent dans son corps.

Zora dit avoir expérimenté le shit, une seule fois, et seulement « deux, trois taffes », et une consommation d'alcool maîtrisée, en soirée. Elle souligne néanmoins les aspects antidépresseurs recherchés dans ces consommations, mêmes rares : « nous les jeunes, on croit que ça fait oublier ».

Elle paraît en difficulté pour se projeter, ce qui peut se comprendre au regard de tant d'incertitudes concernant son orientation après le CEF. Elle ne souhaite pas repartir en foyer, mais paraît à la fois lucide sur la réalité d'absence d'autres solutions. Elle s'estime trop peu mature pour prendre son autonomie, mais se rassure en se disant que ce prochain foyer sera le dernier :

“bah si je retourne en EPE (...), c’est la dernière fois que j’en fais. Après, je fais ma vie... C’est le dernier foyer que je fais”, “Les foyers, c’est bien, mais... ça vous construit pas votre vie, hein. C’est bien, mais y’a la famille derrière”. L’expression “après je fais ma vie” sous-entend que sa vie commencera ensuite, après avoir quitté les institutions, et surtout, elle sous-entend aussi qu’elle doit prendre en charge sa famille, comme si elle avait dû la délaissier pour le foyer.

Elle effectue un stage dans le domaine de l’esthétique durant ce séjour au CEF. Elle tient un discours ambivalent vis-à-vis de cette orientation, qu’elle présente tantôt comme un projet professionnel sans réel désir : “mon domaine, mais sans plus”, et tantôt comme le métier qu’elle souhaite exercer : “bah je veux en faire mon métier”, “je sais pas, j’aime tout”.

### **Socialisation et rapports de genre**

Zora dit s’être socialisée au sein du quartier de son enfance, mais il apparaît qu’elle n’y a finalement qu’assez peu vécu, du fait de ses différents placements. De tous ses placements, Zora dit n’avoir gardé contact avec personne, ni jeunes ni professionnels. Elle se montre toutefois moins catégorique au fil de la discussion puisqu’elle cite certains amis, même si elle insiste sur le fait que ce ne sont que « des connaissances », et qu’elle « n’a pas d’amis ». Seule une « cousine » est citée comme une personne pouvant être importante pour elle. Les autres fréquentations qu’elle a sont des copains de soirée, qui partagent avec elle notamment le fait d’aimer « faire la fête », des copains de délits. Elle parle, avec un certain dégoût, des gens qui boivent trop, qui perdent le contrôle de ce qu’ils font, même si paradoxalement « faire la fête c’est boire » pour elle. D’ailleurs, Zora dit consommer aussi de l’alcool, mais jamais au point d’être totalement saoule.

Elle dit avoir des copines, qui ont pour certaines des appartements. Elle relativise l’intérêt de leur autonomie du fait qu’elle a pu constater que certaines personnes n’investissent pas leur intérieur, ce qui semble la déranger. Elle explique qu’elle aime la propreté, mais tient un discours ambivalent sur la nécessité pour elle de ranger, d’y voir plus clair dans son environnement (sa chambre par exemple), et le fait de ne pas parvenir à trouver la motivation pour ranger (pensant, dit-elle, inutile de ranger ce dont elle pense se débarrasser, des fringues par exemple). Rappelons qu’elle avait associé l’idée de « faire tout le temps le ménage » comme une demande que lui adresse sa mère. Cette ambivalence peut ainsi traduire un désir (ou besoin) inconscient de se soumettre aux attentes de sa mère, sans toutefois y parvenir réellement, ou tentant d’y échapper parfois.

Elle considère que sa violence, qui s’exercerait indifféremment envers les jeunes et les professionnels (puisqu’elle les met sur le même plan), concerne « plus les femmes que les hommes », sachant qu’elle désigne comme déclencheur de cette violence « le manque d’honnêteté ». Elle se considère « franche », « quand j’ai un truc à dire quelqu’un, je vais lui dire en face, je vais pas passer par 4 chemins pour aller lui dire ». Elle regrette que les autres, (plus particulièrement les femmes envers qui elle déploie cette violence ?) n’en fassent pas de même.

Zora parle d’une bagarre avec l’une des jeunes filles du CEF (bagarre qui se déroule le matin même de notre entretien), du fait des allégations tenues par celle-ci sur sa relation avec un éducateur. Zora dénonce le fait qu’on lui prête des intentions de séduire et d’entretenir une relation amoureuse avec un dénommé « Sliman ». L’autre jeune se serait montrée vulgaire à ce sujet : « elle est partie dans un délire en disant que je le kiffe, et que si je, et qu’il me kiffe donc fallait que je le suce ». Zora accepte d’être considérée comme ayant une relation singulière avec cet éducateur et d’être séduite par lui : « Sliman et je m’entends super bien avec lui, j’ai un super

bon feeling avec lui, ça a toujours été comme ça, etc. (...), c'est un très bel homme, et voilà, il est grand, il est tout musclé comme ça, etc. tout baraqué, etc., donc heu bah les filles forcément ». Mais elle réfute en revanche le fait qu'on lui prête des intentions sexuelles à son égard. Zora évoque d'ailleurs que tout cela, en parlant de la sexualité et des relations amoureuses, ne l'intéresse guère et qu'elle a « tout le temps d'y penser plus tard ».

Zora attribue donc ces comportements entre filles à de « la jalousie, y'a beaucoup de jalousie ». Elle explique ainsi que les jeunes filles ne restent pas indifférentes à la beauté, au physique de certains éducateurs, et que ceci peut générer des comportements de rivalité entre elles. Dans ce contexte institutionnel, Zora explique qu'elle n'a pas d'affinités avec les filles du CEF, qu'elle leur parle juste « pour passer le temps ».

Cette perception des relations avec les autres filles peut aussi être contextualisée par ce qu'elle vit au moment où nous la rencontrons, car elle évoque les mêmes difficultés relationnelles avec les garçons par le passé, dans d'autres lieux de placement, notamment lorsqu'elle est la seule fille au milieu d'un collectif : « À un moment donné, t'es obligé de t'embrouiller dans un collectif. C'était pas mixte, c'était qu'avec des garçons. À un moment, t'es obligé de t'embrouiller », (...), « Non puis ils me prenaient la tête, ils... parce qu'ils voulaient pas que je les suive, que je vienne avec eux nan nan nan ». Ces propos sont à contextualiser dans le cadre de ses placements. De manière générale, Zora préfère tout de même la compagnie des garçons, qui, selon elle, « ont des meilleurs délires », et « font moins de chichis ». Elle « préfère les mecs », elle aime « leur façon d'être », mais pas dans une relation amoureuse : « j'aime pas rester avec un mec en fait, c'est pas trop mon style d'être avec un mec là », (...), « J'ai inventé des trucs au mec pour me séparer. C'est comme des objets ». Zora va jusqu'à comparer les « mecs » avec des « objets », comme si le détachement affectif était tel qu'elle pouvait les avoir uniquement quand elle le souhaitait, et les jeter quand « ils servent à rien, ils sont inutiles ». Elle semble en grande demande d'être admirée, d'exister aux yeux des autres, et ceci peut passer aussi par son apparence physique, mais elle refuse l'idée de s'inscrire à présent dans une sexualité, ni même dans une relation amoureuse : « je sens que je serais pas capable, je vais briser la personne plus qu'autre chose », « C'est pas trop mon truc les garçons. Je préfère les avoir en potes. J'aime pas trop le... Je sais pas. J'aime mieux être pote avec eux ».

Finalement, Zora confie qu'elle est « très très », « trop exigeante », et qu'elle n'aime pour l'instant les mecs que pour leur physique, « même s'il est con » ; elle recherche encore la compagnie de gens qui sont pareils qu'elle, « qui me ressemblent à peu près », des doubles narcissiques qui pourraient devenir support d'identification. S'ils s'éloignent trop de l'image qu'elle a d'elle-même, c'est son agressivité et son angoisse qui donnent lieu à des réactions ou manifestations très violentes.

Zora se dit douée d'une certaine intuition, qu'elle met en lien avec le fait d'être une fille : « Je suis une fille... tu peux pas me la mettre à l'envers. C'est de nature, c'est dans le sang. Je suis une fille, tu peux pas me mettre à l'envers. Quand je vois quelque chose ou quoi, je sens directement les choses. Quand on parle sur mon dos, ou... je sens quelque chose. Quand il y a un truc qui va pas, je le sens directement ». Le fait de sentir, ou plus précisément de ressentir plus fortement les choses qui se passent autour d'elle serait lié au fait d'être une fille. Elle explique : « C'est pour ça que j'ai beaucoup de prise de tête avec les éducateurs, etc. parce que je leur dis, vous pouvez pas me la mettre à l'envers. Vous pouvez pas me retourner le cerveau, et... je sais pas, je... Je ne joue pas sur les mots, mais... je sais pas... Je leur renvoie toujours leur part de responsabilité, leur place,

quoi. Moi, c'est... Je suis une fille, tu peux pas me rouler dans la farine. Peut-être parce que j'ai trop fait de... j'ai trop vu de vice, mais on peut pas me rouler dans la farine ». Ainsi, le fait d'être une fille est mis en avant comme une expérience positive qui permet de se protéger contre les « vices », contre la manipulation des autres. De cette réflexion, Zora en arrive à considérer finalement cette aptitude comme un don, quelque chose d'inné, qu'elle aurait « dans le sang, peut-être de famille ».

Son rapport au corps questionne car Zora revendique l'attachement à son physique, avec une attention toute particulière à sa silhouette aux formes féminines et généreuses (ses fesses, ses seins, qu'elle met en valeur dans ses vêtements), tandis qu'elle semble méconnaître une partie du fonctionnement de son corps : « Pour le corps. Vu que, physiquement, j'y tiens beaucoup à mon corps », (...), « La nouvelle génération... y'a que le physique ! C'est du paraître, que du paraître », « j'ai grossi, avant j'étais pas comme ça », à propos des règles très douloureuses pour elle : « Moi je comprends pas pourquoi ça me fait mal ». Zora profite de l'écoute de son interlocutrice, chercheuse sociologue, pour la questionner à ce sujet, et partager quelque chose de cette intimité féminine, qu'elle ne semble pas pouvoir partager avec les professionnels du CEF, y compris l'infirmière qu'elle soupçonne d'être comme les autres, « complice ».

## **6. Tatiana, 18 ans, en maison d'arrêt**

Les échanges avec Tatiana sont fructueux, elle se livre facilement et parvient à s'exprimer d'une manière assez claire. Tatiana soigne son langage, elle s'excuse quand elle utilise des termes inappropriés. En réponse à l'enquêteur, elle vacille entre le vouvoiement et le tutoiement ce qui traduit un maniement de la langue et une socialisation des codes de la langue française.

### **Un parcours migratoire**

Tatiana est majeure et originaire des pays de l'Est. Elle a vécu à Bucarest et elle est Rom. En Roumanie, elle ne vivait pas dans un camp mais dans une maison située dans un quartier non communautaire. D'apparence physique, Tatiana est métisse, elle a le teint hâlé et les cheveux crépus. Au moment de l'entretien avec le sociologue, elle porte des tresses serrées comme les Africaines. Elle se différencie physiquement de ses frères et sœurs et c'est pourquoi elle soupçonne sa mère d'avoir été infidèle. Ce physique atypique pour une jeune Roumaine amène à se questionner sur l'intégration et la socialisation de la jeune fille au sein de sa communauté. Depuis l'âge de 14 ans, elle et sa famille font régulièrement des allers-retours entre la France et la Roumanie. Au moment de l'entretien, cela fait deux mois qu'elle est en France.

La jeune fille est issue d'une fratrie de trois sœurs et un frère. Selon son dossier, sa mère aurait un parcours judiciaire et serait également incarcérée dans la même maison d'arrêt que Tatiana. Son dossier révèle que Tatiana aurait porté plainte contre ses parents pour mauvais traitements. Lors de l'entretien, elle évoque simplement ne pas avoir voulu retourner chez ses parents après un placement en foyer. Pourquoi n'a-t-elle pas apporté plus de précisions à ce sujet ? Est-ce stratégique de sa part ?

Il semblerait que sa famille et elle sont suivies par les services sociaux. Tatiana explique que sa belle-sœur est encadrée par un éducateur et qu'elle-même faisait partie d'une association avec laquelle ils entamaient des démarches d'insertion professionnelle. Ses parents travaillent, on

suppose un travail illégal d'après les propos de Tatiana : « Parce que ma mère, elle travaille heu, elle va... Elle n'a pas la carte qui permet de travailler mais il y a des gens, il y a des Arabes, des gens qui la connaissent ». Sa maman garde des enfants, et son papa travaille dans le commerce des métaux. En France, ils vivent dans une caravane installée dans un camp à Saint Denis. Actuellement, ses parents et ses petits frères sont retournés vivre en Roumanie, son grand frère de 20 ans vit avec sa femme dans une autre caravane en Seine-Saint-Denis. On remarque que la plupart des jeunes filles incarcérées dans la maison d'arrêt de l'enquête et originaire de l'Europe de l'Est habitent dans ce même camp.

Tatiana et d'autres jeunes filles de la même communauté mentionnent le critère de l'âge (mineur ou majeur) pour expliquer le départ ou le non-départ d'autres personnes. Est-ce que cette précision est révélatrice ? Les mineurs seraient préférés aux majeurs pour immigrer, est-ce que cela s'explique par la fraîcheur de leur jeunesse et par la facilité à s'intégrer dans une autre société, ou est-ce que cela s'explique par une législation plus accueillante pour les mineurs ? Les raisons qui ont poussé la famille de Tatiana à quitter la Roumanie étaient les conditions précaires dans lesquelles ils vivaient. Mais la jeune fille évoque également le rejet voire la discrimination que subit sa communauté : « En Roumanie, ils nous donnent pas à travailler, ils nous laissent pas... là bas y a que des gens méchants, que des gens méchants, ils nous laissent pas... Quand ils nous voient dans la rue, quand on... même dans les, comment je vais, je peux vous dire, dans les bus, dans les trucs, le truc c'est "y a les gitanes, y a les gitanes, qui volent, qui volent, qui volent" et nous on en a marre de ça. ». La société et le gouvernement roumains ne semblent pas tolérer la présence des Roms sur le territoire, peu de possibilités d'intégration sociale et professionnelle leur sont octroyées.

Durant les premières semaines de son premier séjour en France, Tatiana mendie en attendant que sa mère trouve du travail. Lorsque ses parents allaient travailler, Tatiana était seule et allait trouver des occupations à l'extérieur de la caravane. En prison, elle refuse l'argent de ses proches. Seule sa cousine lui apporte des vêtements et paie le service de la télévision dans sa cellule.

### **Une carrière délinquante et un long parcours pénal**

Le parcours scolaire de Tatiana a commencé alors qu'elle n'était déjà plus enfant, elle a suivi quatre classes et affirme savoir lire et écrire. Tatiana se dit polyglotte, elle a appris les langues en écoutant les passants dans la rue. La jeune fille est connue des services policiers et judiciaires. Lors de ses premières arrestations, elle berne les forces de l'ordre en leur présentant une fausse identité jusqu'au moment où ils s'en aperçoivent. La première fois, c'est un vol de maquillage et c'est pour avoir donné une fausse identité qu'elle est conduite derrière les barreaux pendant un mois. Ensuite, elle dérobe de l'argent de manière récurrente seule ou accompagnée d'amies. Au début de l'année 2013, c'est sa quatrième incarcération et elle est condamnée pour des faits de vols répétés, dans le même temps, elle était placée en Centre Educatif Renforcé dans le nord de la France où elle est restée six mois. Occasionnellement, elle consomme du cannabis.

Au moment de l'entretien, Tatiana en est à sa cinquième condamnation. Cette fois-ci, elle est accusée de fait de violence à l'encontre d'un agent de la sécurité de la gare du Nord. C'est un lieu qu'elle fréquente régulièrement avec un groupe de filles. Elle estime avoir agi en légitime défense contre un homme qui lui avait fait des propositions indécentes et qui l'avait agressée. Avant cette altercation, Tatiana et ses amies avaient déposé une plainte à son encontre. Furieux de l'apprendre, il s'en serait pris à la jeune fille et la sécurité de la gare aurait effacé les vidéos de la

scène afin de n'avoir aucune preuve qui incriminerait l'agent. Pour cette affaire, Tatiana a été condamnée à un mois de prison ferme, elle était recherchée pour ne pas s'être présentée au tribunal. À ce moment-là, elle subissait une opération médicale en Roumanie, elle n'avait pas connaissance de son mandat d'arrêt. Une remise de peine la fera sortir de prison une semaine avant l'échéance.

Au sein du CER, la jeune fille n'était pas à son aise notamment parce qu'elle se querellait avec une voisine de chambre, mais elle a tenu ses six mois. Elle n'était pas satisfaite des activités proposées et n'y participait guère. Dans le cadre du centre, elle a eu la chance de partir en séjour à la montagne et en Belgique.

À la suite de cette mesure, Tatiana a été placée en famille d'accueil à Paris. Rapidement, elle s'est enfuie parce qu'elle n'avait pas de bonnes relations avec la dame qui l'accueillait, elle la qualifie de "folle". Bien que ce ne soit pas son vœu de départ, elle est finalement retournée chez elle.

Compte tenu de la courte peine imposée à Tatiana, celle-ci ne peut pas bénéficier des activités culturelles et sportives proposées par l'établissement pénitentiaire ni travailler. De même, elle ne peut pas recevoir de visites et pour des raisons administratives, elle ne peut pas appeler sa famille. Ses journées se résument donc à aller en promenade et à regarder la télé enfermée dans sa cellule.

L'entente avec les surveillantes est mitigée, Tatiana a de bonnes relations avec certaines d'entre elles mais elle ne les apprécie pas toutes. Dans la même cellule, elles sont cinq détenues, toutes originaires de Roumanie et elles s'entendent plutôt bien. Bien qu'elle soit de confession orthodoxe, le personnel carcéral ne lui a pas proposé de se rendre à la messe les dimanches matins.

Face à l'enquêteur, Tatiana expose sa perception de la prison et explique que le milieu carcéral ne serait pas un endroit où l'on se repent et où on tente de se réinsérer socialement. Il serait un endroit où l'idée de récidiver s'accroît et où la tentation de l'illégalité est plus forte. Elle raconte : « Non c'est pas bien la prison. Je vais vous dire quelque chose, vous croyez que si, si vous mettez la personne qui vole, qui fait des bêtises, si vous la mettez en prison, vous croyez qu'elle va arrêter ? En fait, elle va en faire plus, elle va mettre plus dans la tête parce qu'elle va voir moi, elle va voir l'autre, elle va demander "pourquoi t'es là ?", "bah moi je suis là parce que j'ai tué quelqu'un", bah l'autre il est là parce qu'il a cambriolé une maison, l'autre il est... Et la fille elle va dire "attend pourquoi il a fait ça, il a pris moins, et moi j'ai fait ça, j'ai pris plus", "bah je vais faire comme elle. Quand je vais sortir, je vais faire comme elle". Bah voilà tous les filles c'est ça et on devient plus méchantes, plus méchantes ».

### **Socialisation et rapports de genre**

Etant petite, Tatiana s'amusait avec ses cousines dans son quartier. En France, elle déclare avoir des amis français, ce qui est assez étonnant pour les personnes appartenant à la communauté Rom accoutumées à vivre dans l'entre-soi, mais cela s'explique probablement par son physique afro et sa bonne maîtrise du français. Actuellement, les occupations de Tatiana sont le cinéma et les boîtes de nuit bien que ses parents ne soient pas toujours d'accord.

Concernant les relations amoureuses, la jeune fille est en couple avec un homme âgé de 20 ans vivant en Roumanie et travaillant en tant que serveur dans un restaurant chic de la capitale. Il appartient à la même communauté que Tatiana. Parfois, il voyage en France notamment parce que ses parents y vivent. Tous deux se connaissent depuis longtemps et étaient amis. Ce n'est que

récemment qu'ils se sont rapprochés l'un de l'autre et elle affirme être en concubinage avec lui. Cette relation est connue des parents du garçon, de la mère de Tatiana mais pas de son père. Comme la tradition l'exige, ce sont les parents du jeune homme qui demandent la main de la future mariée à ses parents et c'est seulement à ce moment que le père est informé.

Sous les conseils de sa mère, la jeune fille refuse d'avoir des relations sexuelles avant le mariage mais elle avoue, tout de même, avoir une certaine intimité avec son compagnon. Elle dort avec son copain, mais sans rapports sexuels. Elle explique que c'est uniquement dans le cadre du mariage que la femme est en droit d'avoir une sexualité. Avant le mariage, la virginité de la femme est impérative : « En fait, il faut que la fille soit vierge. ». Elle assimile cette tradition à celle des populations arabes : « C'est obligatoire. C'est comme chez les Arabes ». On peut se questionner quant à la sexualité des hommes. Est-elle régie selon les mêmes contraintes imposées aux femmes ? Il semble bien que non.

Cependant, elle nuance ses propos et ajoute : « Maintenant, ça change, ça change, ça change, ça sort. Maintenant c'est plus obligatoire que tu sois vierge heu pour que tu te maries. Tu fais un mariage, si tu prends plus la robe sur toi ça veut dire que t'es plus, t'es plus vierge, t'es déjà, t'es déjà avec quelqu'un puis là tu te remaries. C'est ça, les filles qui mettent pas les robes sûr, c'est ça, ça s'appelle. ». Les femmes seraient donc libres de se marier à l'âge désiré et seraient maîtres de leur sexualité. On note que cette évolution contribuerait à l'amélioration du statut de la femme. Tatiana précise que les mariages au sein de la communauté sont festifs et rassemblent un large public. Sa famille viendra la chercher à sa sortie de prison.

## **7. Kelly, 18 ans, en maison d'arrêt**

Avec le sociologue, l'entretien commence d'emblée par le fait que son oncle (le frère de son père) lui faisait des attouchements alors qu'elle vivait chez sa grand-mère. Elle est partie vivre chez sa mère à l'âge de 6 ans, et elle n'a connu son père qu'à 7 ans. Elle est d'origine « martiniquaise-malgache » dit-elle.

### **Une enfant non désirée et la rue**

Kelly est une enfant non désirée, son père “met sa mère dehors” alors qu'elle n'a que 18 ans. C'est sa grand-mère maternelle qui l'élève jusqu'à l'âge de ses 6 ans. Elle se sent bien dans cette maison où grandit sa tante qui n'a qu'un an de plus qu'elle, une complicité s'installe entre les deux enfants. Sa mère la reprend à 6 ans, ils vivent dans un foyer Sonacotra dans la banlieue parisienne.

À l'âge de 6 ans, suite à une dénonciation de voisins, elle est confrontée à des décisions de justice : « Enfin si il y a eu une décision de justice, mais disons que c'était les policiers qui étaient venus me chercher à l'école, pour m'emmener à l'hôpital. Et ils voulaient regarder si j'avais des marques sur le corps ». Sa mère travaillait à Hippopotamus et “avec les coupures, c'était jour et nuit”. Kelly se retrouvait souvent seule : « j'ai eu un éducateur en AEMO, en milieu ouvert. Et j'avais un psychologue... J'allais là-bas, je dessinais et tout. Je m'en rappelle ». (Rires). Sa mère déménage pour une ville moyenne de province alors que Kelly a 11 ans. Elle commence à fuguer : « j'étais un garçon manqué. J'aimais plus jouer à la poupée, aux trucs comme ça ». Et avec le déménagement, elle trouve « pour la première fois un garçon beau », elle était en 6<sup>e</sup> et lui fréquentait des filles de 3<sup>e</sup>, et « je commence à m'habiller comme les filles ». Sa mère ne voulait

pas la laisser sortir, elle la punissait, du coup elle fugue. Entre son oncle qui "me touchait", et le père que "j'ai vu 4-5 fois", elle a du mal à prendre ses marques. C'est à 12 ans qu'elle évoque les faits lors d'un séjour de rupture au Sénégal et « mon père m'a dit que je n'étais plus sa fille... Ça m'a bouffé quoi... ».

Elle revient sur son oncle : « Ouais, mais moi ça a duré jusqu'à l'âge de mes 7 ans. Et c'était pas vraiment des pénétrations, mais c'était des attouchements, des frottements... Même des fois, j'me suis demandé si c'était un viol ce genre de truc. Et il y a un psychologue de la PJJ ici qui m'a dit que c'est considéré comme un viol même s'il n'y a pas pénétration. Parce qu'en fait, il y a la majorité sexuelle, à 15 ans, et lui il était plus grand que ça. Et moi j'avais 6 ans. Et en fait ça m'a... Quand je réfléchis bien, ça m'a, on va dire ça m'a complètement bousillé ma vie. Parce qu'après ça en fait, j'ai eu le sexe déformé. Enfin, comment dire... Euh développé. Et du coup bah, au final, j'ai jamais su quand est-ce que... Bah la première fois que j'ai couché, j'avais 13 ans. J'ai jamais su quand est-ce que... Bah j'étais plus vierge en fait ». Kelly souligne que sa famille est métissée : « moi, je suis la plus noire de ma famille » (sourires dans la voix). Son père est Martiniquais et sa mère Malgache.

« Quand je suis revenue du Sénégal, il n'y avait personne. Donc ils m'ont mis dans une famille d'accueil. Je suis arrivée dans cette famille d'accueil là. Mais dans cette famille d'accueil là, il y avait une fille qui était dans le foyer à Cergy avec moi et avec qui je ne m'entendais pas du tout. Je me demande comment ils ont fait pour nous mettre ensemble ? Qu'est-ce qui leur est passé par la tête ? Du coup, on s'est battus. J'ai été virée de la famille d'accueil. Et là, plus rien. En fait il n'y avait plus d'ASE, plus de famille d'accueil, plus de foyer, plus rien. J'étais dehors ... . J'étais dehors. J'avais mon gros sac où il y avait mon passeport, carnet de santé, des choses comme ça. Et je suis revenue dans la grande couronne. Parce que ma famille y habitait. Il y a ma mamie, y'a ma tante, la sœur de ma mère... ».

Pour ses 12 ans, le jour de son anniversaire, Kelly se retrouve dans la rue car sa tante ne veut pas l'héberger : « En fait, je dormais dehors, des fois je dormais chez des amis ... Mais la première année, à 12-13 ans, j'ai vraiment dormi dehors. Dans les garages, dans les voitures... Et j'ai été malade à cause de ça parce qu'en fait ma mamie, enfin mon papy, il est raciste. Lui c'est un Français, ma mamie elle est Réunionnaise, et donc elle n'est pas très foncée de peau. Moi je suis la plus foncée de ma famille en fait. Parce que mon père il est noir. Du coup, moi comme je faisais beaucoup de bêtises aussi, bah ils m'acceptaient pas. Alors je sonnais chez ma mamie. Et ma mamie, d'en haut, elle me jetait du pain et du Nutella en fait. Mais je mangeais ça tous les jours. Au début, des fois j'allais voler. Mais j'aimais pas trop. (Rires) J'aimais pas trop faire la manche, des trucs comme ça quand j'étais petite ».

La question raciale semble ainsi avoir marquée l'enfance de Kelly. À propos de sa grand-mère : « En fait, elle, elle n'a pas vraiment d'autorité sur son mari. Enfin, je veux dire, elle n'a pas son mot à dire. Parce que c'est chez lui, elle vit chez lui... Eux aussi on va dire qu'ils ont une histoire compliquée. Ils viennent de Madagascar et tout. Donc c'est compliqué. Et puis moi, j'étais pas facile. Disons que partout où j'allais, je me sentais pas à ma place. Je me sentais toujours comme si les gens, ils étaient faux on va dire. Parce que moi, disons quand j'étais petite, j'avais aucune confiance aux adultes ».

## **Carrière délinquante et parcours institutionnel**

”Je me battais beaucoup”. À 11 ans, elle est placée dans un foyer de la protection de l’enfance. Comme le foyer était dans son quartier, elle fuguait beaucoup, elle allait beaucoup chez sa mère dans la journée. Elle bénéficie ensuite de deux séjours de rupture, une semaine dans un centre équestre en province et un de trois mois au Sénégal à l’âge de 12 ans : « Moi j’étais la plus petite. Il y avait aussi des majeurs. Ils étaient là parce qu’ils ont fait beaucoup de bêtises. Ils ont beaucoup de problèmes avec la justice aussi. Bon, moi, à ce moment-là, je n’avais pas énormément de problèmes avec la justice. Non, j’avais même pas du tout de problème avec la justice ».

Puis la carrière délinquante s’installe. « On est partis dans une maison. On n’a pas cambriolé, mais on est rentré dedans, on a dormi dedans et on a mangé dedans. Puis il y avait des garçons qui ont volé une voiture, et moi j’étais dans la voiture. Ils ont calé, ils ont fait une course-poursuite avec la police. Et en fait, c’était à la Porte de Bagnolet. On a foncé dans les portes de sécurité, et après... “Sortez de la voiture !”. J’ai eu trop peur. On dirait... C’était comme dans un film en fait. Et après ils ont baissé leurs armes direct. Ils ont dit “mais ce sont que des gamins” et tout. Et par rapport à ça, j’ai eu une mesure PJJ, avec 1000 euros d’amende. Et ce jugement-là, il est passé à mes 16 ans. Là j’ai 18 ans. Il est passé à mes 16 ans, juste après que celui dont je vous parle, mon ex-copain, il soit incarcéré en fait ».

## **Socialisation et rapport de genre**

« J’étais un garçon manqué. Je détestais m’habiller en fille ». Mais à 12 ans, elle rencontre un garçon, et elle va devenir plus féminine : « quand j’ai commencé à fuguer, c’est parce qu’il y avait un garçon là où ma mère elle a déménagé, bah je le trouvais beau. Et c’est la première fois que je trouvais un garçon beau. Du coup... » (Rires). Pour échapper au contrôle de ses parents, elle se met à fuguer : « il avait de l’avance quoi. Il était avec des filles largement plus grandes que moi, des filles de troisième et tout, moi j’étais en sixième... »

À 14 ans, elle commence à fréquenter les garçons, ils la tapent. Une certaine normalité s’installe, elle leur trouve des excuses, elle se dit qu’ils ont dû être battus par leurs parents. Elle épouse leurs comportements violents, elle se bagarre : « surtout avec les gars. J’aimais pas taper les filles. Pour moi ça n’avait aucun intérêt ». La violence qu’elle subit des garçons semble l’avoir conduite vers la délinquance. Elle rencontre un garçon qui est le chef d’un gang qui œuvre à la gare du Nord à Paris.

À cette période, « j’ai rencontré une fille, et donc j’ai habité chez elle à Bobigny... Et après ça en fait, on allait en boîte. Les boîtes, j’ai connu très tôt. (Rires) À 14 ans ». À cause de son physique, mais aussi des habits, elle réussit à passer pour plus âgée : « Parce qu’en fait les filles avec qui j’étais elles étaient plus grandes que moi, pas majeures, mais elles étaient plus grandes que moi. Et du coup on s’habillait pour aller en boîte, on mettait des shorts et des trucs comme ça et tout... C’était mon univers en fait. Parce que je faisais des concours... de dancehall. J’aimais beaucoup danser ». Dans les concours on gagnait quoi, 200 euros, une bouteille de champagne, des trucs comme ça. Mais le souci c’est que, moi je voulais pas danser dans le sens se faire de l’argent. Parce que faire de l’argent sale... Enfin, avant, j’ai vu faire, j’en ai fait. C’est pas ça que je voulais ».

Elle ne semble pas consommer régulièrement de l’alcool, mais elle raconte une soirée très arrosée : « Non, l’alcool... (Rires). En fait, j’ai fait une fois un coma éthylique. Mais vraiment.

Enfin un coma éthylique... Je ne suis pas partie à l'hôpital, mais je m'en rappellerai toute ma vie ! En fait, c'était l'anniversaire d'un pote. Et on était à Bobigny. On buvait du rhum. Sauf qu'on a bu un rhum pur. On a bu, on a bu, on a bu, et en fait tout le monde était saoul quoi. Moi, le premier truc que j'ai voulu faire, c'est me battre avec les garçons. (Rires) Et du coup, là j'étais vraiment... Ils m'ont mis plein de coups, et je suis tombée parce qu'eux aussi ils étaient ivres voilà, et on rigolait en fait. Et après tout d'un coup là je me suis fâchée, je me suis levée... Et après, je suis partie dans le quartier, j'ai ouvert la porte. Eux ils me cherchaient partout. Eux ils ont cassé une porte d'un grec. Ils ont cru en fait que le monsieur, il m'avait pris. Après ils sont rentrés... Parce qu'en fait à Bobigny, le quartier, il est juste en face du commissariat. Ils sont partis dans le commissariat, ils ont ouvert, enfin les portes se sont ouvertes, et ils ont crié « elle est où ? Elle est où ? » (Rires) Et eux, ils sont partis en dégrisement... Et moi en fait, ce qui s'est passé, c'est que je me suis réveillée une première fois. J'étais par terre, dans le sous-sol, dans un garage. Et après je me suis relevée pour retrouver mon chemin pour partir chez mon copain qui habitait dans la cité. Et je me suis levée, je suis partie par les escaliers en fait. Parce qu'en fait, dans le garage, il y a plein d'escaliers, et tous les escaliers en fait, ils mènent au bâtiment. Et je suis montée dans un des escaliers mais c'était pas celui-là. Je m'en rappelle. Son bâtiment à lui c'était jaune les escaliers. Et là c'était vert. Et du coup, c'était pas le bon. Et j'étais trop fatiguée. Alors je me suis assise où je me suis réveillée. J'ai vomi à côté de moi... (Rires) C'était la catastrophe. Oh là là ! Et après j'ai retrouvé mon copain. Il était venu avec un brigadier, j'sais pas, il avait carrément... Parce qu'en fait c'est comme ça là-bas, le quartier est vraiment juste à côté du commissariat. Quand on est mineur, il y en a des policiers ils vont carrément avec, et ils ramènent chez les parents ». Elle commence à fumer à 11 ans, « pour vaincre le froid. Cigarette d'abord. J'avais peur du cannabis au début. (Rires) Ouais, j'avais peur ».

Mais en s'approchant des 16 ans, ses attentes divergent de celles de ses copines de Bobigny. Kelly pense à la Mission locale, à avoir une activité : « Moi pour moi, 16 ans, c'était un âge où la mission locale. (Rires) C'était ça dans ma tête. Et du coup, j'me disais bah, là enfin je pourrais faire quelque chose. Et j'savais qu'il y avait les apprentissages, à Bobigny il y a un CFA, vers Aubervilliers et tout. Et donc, je parlais de tout ça à mes copines. Et mes copines, elles me disaient quoi ? Moi je leur dis "ouais Pôle Emploi"... Parce que elles, elles arrivaient à la majorité. Elles me disaient "moi j'ai pas besoin de Pôle Emploi. Moi j'ai Pôle famille". Je m'en rappellerai tout le temps. Et du coup c'est cette phrase qui m'a... Ça m'a saoulée. Les autres filles ne pensent qu'à s'amuser. Enfin s'il y a un bébé qui vient, elles seront ravies hein. En mode elles veulent juste faire la fête, les garçons, la fête, les garçons... Y'a la maison, et voilà. Mais moi, y'a pas la maison. Ma mère elle est pas là (rires ironiques) Du coup, faut que je me débrouille. Et j'en avais marre quoi. Du coup, bah j'suis partie. J'suis partie chez ma mère ». En fait, sa mère habite un petit village assez isolé près d'une ville moyenne en Province, et Kelly amène avec elle son copain.

À 15 ans, elle s'installe avec son copain camerounais de 21 ans : « Tout le monde a peur de lui ». Ils s'installent chez la mère de Kelly qui a déménagé dans un petit village. Alors que Kelly doit prendre le bus à 5 h du matin pour rechercher un apprentissage, elle rage de voir son copain ne rien faire. « Parce que moi, j'avais toujours cette haine du fait que, bah, je peux aller à la mission locale, mais encore une fois je peux pas travailler vraiment. J'peux rien faire parce que j'ai pas 18 ans. Et toutes les personnes qui avaient 18 ans, moi elles me foutaient la rage parce que j'avais que des personnes qui dormaient. Donc ça m'énervait. Et après je lui disais "mais pourquoi tu fais rien ?" et tout. Il me disait... Alors au début c'était parce qu'il avait été à la

légion étrangère, qu'il était recherché, qu'il avait déserté, ou je sais pas quoi. Plein de trucs comme ça. Et jusqu'à ce que ma mère elle appelle sa mère. Ma mère lui a dit mon âge. En lui disant que j'ai 15 ans, que je vais avoir 16 ans. Et elle, elle a pété un plomb sa mère. Elle a dit que... Moi elle m'a eue au téléphone, elle m'a dit "je te considère comme ma fille", faut pas que tu restes avec mon fils et tout... Tout le monde me disait de ne pas rester avec lui. Mais moi je savais qu'il me tapait et tout, mais je comprenais pas pourquoi les gens ils me disaient de pas rester avec lui. Parce que lui aussi, il avait pas son père. Alors c'est comme si je me disais "Il me comprend" du fait que voilà, mon père il est pas là ».

### **La sortie de route...**

Elle obtient ensuite un appartement par une association, elle a 15 ans : « Parce qu'en fait ils savaient que j'étais dans une démarche de rechercher une formation, quelque chose. Et que c'était pas évident du fait que je sois dans la campagne, et de devoir prendre le bus etc. Et vu qu'ils savent que pour moi les foyers c'est mort... Parce qu'ils savent que moi je vais fuguer. Donc ils m'ont dit "autonomie" parce que j'étais déjà autonome en fait à 15 ans. J'anticipais tout. Même pour des papiers administratifs. Par exemple un jour, je suis partie m'inscrire à l'école, faire des démarches pour. Et il y a eu le papier des allocations. J'ai dit à ma mère "prends, ils te donneront rien du tout sinon". Plein de choses comme ça en fait. Parce qu'on va dire que maintenant je connais le système ». On voit ainsi que des parcours très chaotiques comme celui de Kelly peuvent produire en contrepartie des compétences. Bien que cela ne soit pas autorisé, son copain s'installe avec elle, et démarre un nouveau cycle de violence : « À 20 heures, il y a un téléphone. Ils appellent dessus on doit répondre pour dire qu'on est là. Mais après on peut ressortir. C'est ridicule. Mais bon... Des choses comme ça. Et les pièces dans la maison, ils ont bien disposé les meubles pour bien dire qu'il faut être tout seul en fait. Il y a un lit une place... Et lui il vivait avec moi. Et à chaque fois en fait que les éducateurs devaient venir, je lui disais de descendre. Et lui il me mettait la pression. « Parle vite ! Parle vite ! Parle vite ! » Tout ça. Et au final, c'est comme si ouais, j'avais peur de lui. Parce qu'il me tapait aussi, il m'enfermait dans la maison... Des fois j'allais pas en cours parce qu'on s'embrouille, alors il ferme la porte à clé, il me met dans son peignoir et il me tape, des trucs comme ça ». Mais une fois, il est encore plus violent que d'habitude : « Et là il a pris une chaise, et boum, boum, boum. Il a cassé la chaise sur ma jambe ». Là il y avait les pompiers, la police... Ils sont venus vite. Mes éducateurs... Lui il a couru. Je suis partie dans le camion des pompiers. J'ai fait une radio et tout. Après j'ai eu des béquilles, plus des jours d'ITT. Je sais plus combien, mais j'ai eu des jours d'ITT. Ils m'ont demandé si je voulais porter plainte. J'ai dit non. Par contre les éducateurs, eux, ils étaient obligés de porter plainte. Parce que déjà, c'est leur rôle. Et en plus de ça, les dégâts de l'appartement. Parce que c'était saccagé complètement. Après ils ont dit « pas possible que je retourne dans l'appartement ». Parce que je suis en danger. Donc retour à la maison. J'étais chez ma mère en attendant de trouver une solution ».

Vu que Kelly est en formation, les éducateurs la mettent dans un foyer de « préparation à l'autonomie ». Mais dit-elle, « du coup, je fuguais beaucoup de ce foyer-là parce que lui il avait un appartement. En plus l'appartement, il était juste en face de ma formation. J'allais en formation. Des fois je marchais avec... Comment dire... Des gens intelligents. Vous savez... ». Mais son copain est très jaloux : « Il leur disait "ouais tu traînes avec ma meuf, je vais te niquer" et tout ». Du coup, tout son entourage a peur, et elle perd tous ses amis. Elle subit une conversion forcée :

« Il a fait louer une pièce de la maison à une personne. À une prostituée. Moi j'étais pas au courant. À ce moment-là, il m'avait voilée, parce qu'il voulait me fiancer. Sauf qu'il est parti... La même année hein. Il est parti à l'église demander si on pouvait se fiancer. Il a demandé l'âge à un prêtre je crois. Il a dit qu'il était mineur, et ce n'est pas possible. Donc la seule religion où on peut se marier en étant mineur c'est la religion musulmane. Avec le halal ou je sais pas quoi. Du coup, il m'a dit "voilà, tu vas mettre le voile". J'ai mis le voile parce que de toute façon, j'avais pas le choix. J'avais la tête rasée. J'ai mis le voile. J'apprenais le Coran, les sourates. Il me faisait... En fait il écrivait et je devais réciter comme ça. Et en même temps, je faisais la prière ». D'une fille qui rigole, qui vit bien et qui s'habille comme les jeunes filles de son âge, elle devient « une fille toute maigre renfermée qui parle avec personne. Je porte le voile et je dis bonjour à personne ».

Quand le propriétaire de la maison revient, il constate que des choses ont disparu. Son copain suspecte la fille prostituée. Kelly discute avec la fille, puis se bat avec elle : « on s'est battues. Mais c'était vraiment une bagarre de fille. Elle-même ne m'a même pas mentionnée pour les auditions. Elle a rien dit par rapport à ça. Mais c'est moi qui l'ai dit. On s'est battues... Voilà, une bagarre de filles. Ensuite, on a arrêté de se battre. Lui il a dit "oui je veux aller chez toi pour voir si les affaires sont là-bas". On est partis chez cette fille-là. On a rien trouvé. Et lui, il lui disait : "comment tu vas faire pour me rembourser ?". Parce que la fille elle disait "c'est mon ex qui est venu et qui a pris les affaires. C'est pas moi". Elle disait ça. Et lui il a dit "comment tu vas faire pour me rembourser ?". Et vu que c'était une prostituée, elle a dit qu'elle allait se prostituer. Parce que c'était le seul truc qu'elle faisait, elle faisait rien d'autre ».

Ensuite, Kelly assiste à une scène terrible qui l'amène à se remémorer une expérience personnelle de violence subie : « Et après ça, il a dit ok. On descend en bas et tout, et après elle veut plus. Alors il lui dit "on remonte". Il remonte avec elle, et là, tout est passé trop vite. C'est passé trop trop vite. Il a pris un briquet, un déodorant, et il l'a mis devant son visage. J'sais pas... Moi je suis restée bloquée comme ça parce que moi... Ça m'est pas arrivé de la même manière, mais disons que mon ex il m'a fait à peu près la même chose. En fait, il m'a attachée sur une chaise, il a déposé des couteaux, il a chauffé et... Il a déposé comme ça sur mon ventre. C'est pour ça que je vous ai dit après on cache derrière des tatouages, des trucs comme ça. Et comment dire... Il a fait ça à elle. Et moi sur le coup, j'arrive pas à dire ce que je ressentais. Mais j'étais comme figée... ».

En 2013, son copain a été incarcéré. « Moi, j'ai eu une fiche de recherche entre guillemets. Le foyer m'a dit ça. Parce que après, je suis retournée au foyer ». Pour elle commence une autre vie, elle a abandonné le voile et s'habille comme avant. Elle est même, enfin, heureuse : « Pour une fois dans ma vie j'étais heureuse. J'allais être majeure. Là je devais avoir mon contrat parce que j'aurais eu un CDI par rapport à un forum. J'ai été payée par le conseil général. J'ai été faire plein de démarches pour trouver une solution, pour que j'aie un appartement. J'ai été hébergée par un ami qui était vraiment là pour moi et pour m'aider dans toutes mes démarches. Plein de choses. Tout se passait super bien. Je devais même avoir mon permis. Parce que là, je viens d'avoir mes 18 ans ».

Elle refuse de prendre contact avec son copain alors qu'il est en détention. Il se venge, fait une nouvelle déposition où il dit que Kelley était présente. Alors pour la police judiciaire, c'est non-assistance à personne en danger : « Mais il y a des faits qui disent pourquoi j'ai pas pu assister la personne. Déjà, dans les rapports éducatifs, ils savent que j'étais sous son emprise... Plein de trucs comme ça. Et j'ai fait une confrontation avec lui en fait. Parce qu'après j'ai été incarcérée.

Juste pour un contrôle de police, ils m'ont incarcéré. La juge elle a dit : "directement détention provisoire". Parce qu'en fait elle a un délai pour s'occuper du dossier... ».

En maison d'arrêt dans l'entretien, elle parle de sa détresse de se retrouver en prison alors qu'une nouvelle vie lui était enfin ouverte : « ça fait deux mois que je suis là, en un mois j'ai eu les questions du juge, la confrontation et l'expertise... ».

## **8. Alice, 17 ans, en maison d'arrêt**

Alice est la cadette d'une fratrie de trois enfants. Elle est âgée de 17 ans quand nous la rencontrons. Elle a deux frères aînés, l'un âgé de 22 ans, devenu père récemment, l'autre âgé de 19 ans, qui vit toujours au domicile familial. La mère d'Alice a élevé seule ses trois enfants depuis le décès accidentel du père (AVC), Alice avait alors 4 ans.

Alice grandit à la campagne, et poursuit une scolarité normale. Elle est placée à l'âge de 12 ans dans le cadre de la protection de l'enfance. Ce placement intervient suite à des conflits entre Alice et son plus grand frère, en lien avec une relation amoureuse de sa petite sœur avec l'un de ses amis, relation qu'il n'approuve pas.

### **Du placement à la délinquance**

Alice fugue régulièrement du foyer de l'enfance dans lequel elle est placée. C'est lors d'une de ses fugues, dans laquelle elle se trouve avec une autre jeune fille du foyer, qu'elle est impliquée dans les faits qui lui sont reprochés. Alice, sortie avec cette jeune fille, retrouve son petit ami, Fabien, et un ami de celui-ci, Tom, tous deux majeurs. Les quatre jeunes s'installent momentanément dans l'appartement de la mère de Tom, absente pour plusieurs jours. La jeune fille a des relations sexuelles avec Tom. Les jeunes restent dans l'appartement durant une semaine entière. Les deux adolescentes ne sortent pas, de crainte d'être ramenées par les forces de l'ordre au foyer. Au bout de quelques jours, l'adolescente qui accompagne Alice est suspectée de vol par les trois acolytes, elle est violée par Tom et par Fabien. Alice en est témoin.

Tandis que la petite amie de Tom doit rentrer pour le week-end, les deux jeunes hommes entreprennent « d'éliminer » l'adolescente victime, pour qu'elle ne parle pas. Ils l'enferment vivante dans un sac poubelle et décident de la jeter dans le canal. Alice est enfermée dans l'appartement lorsqu'ils descendent près du canal. Les garçons sont interrompus dans leurs actes car la victime crie, et un passant l'entend. Ce dernier poursuit l'un des agresseurs. Fabien parvient à s'échapper, et tente de rejoindre l'appartement dans lequel se trouve Alice, mais il n'a pas les clés. Il est arrêté par des services de Police alors qu'il tente d'escalader le mur pour monter dans l'appartement. Du haut de l'appartement, la jeune fille a assisté à l'arrestation de son petit ami.

Les deux jeunes hommes sont ainsi arrêtés, Tom a dénoncé Alice et Fabien. Il aurait immédiatement après son arrestation, donné des indications sur l'appartement et les faits. Les forces de l'ordre se rendent ainsi sur le lieu, et découvrent Alice, le lendemain matin, qui avait été enfermée par les deux garçons dans l'appartement sans avoir la clé pour s'échapper. Alice est déférée et incarcérée en mandat de dépôt pour "complicité de viol, complicité d'homicide volontaire, et de violences ayant entraîné une ITT de plus de 8 Jours". Elle n'a alors que 13 ans.

Elle est incarcérée cinq mois en détention provisoire, puis placée ensuite durant un an dans un foyer de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Parallèlement, une mesure d'Investigation et

d'Orientation Educative est ordonnée. Suite à cela, une mainlevée est prononcée, Alice retourne vivre chez sa mère, et bénéficie d'une mesure pénale, à savoir un contrôle judiciaire. Son procès au Tribunal pour Enfants a lieu 3 ans environ après la première incarcération pour ces faits.

Les deux jeunes hommes sont jugés en cour d'assises et écopent d'une peine de prison de 20 ans ferme. Alice est condamnée à une peine de 6 ans de prison ferme. Elle fait appel de cette décision mais voit sa peine confirmée à cette occasion. Son incarcération est effective trois mois après. Alice doit se présenter d'elle-même pour venir purger sa peine. On verra plus loin qu'elle souligne qu'elle est jugée à 17 ans pour des faits commis à 13 ans, sans aucun autre acte de délinquance à son actif.

Alice termine, à cette période, sa seconde année de CAP coiffure, qu'elle effectue en alternance. L'incarcération intervient trois mois avant la fin de l'année scolaire. Alice passe son diplôme au sein de la maison d'arrêt, et l'obtient. Elle souhaite le rapprochement dans une maison d'arrêt de sa région d'origine, plus près de sa famille. En attendant, elle sollicite régulièrement des demandes de permissions pour un week-end. Elle reçoit une visite par mois de sa mère, et elle a quelques contacts téléphoniques avec certains membres de sa famille.

### **Éléments d'analyse des entretiens avec Alice**

Alice se présente comme une jeune fille souriante, coquette, un chignon haut porté, et une tenue vestimentaire plutôt décontractée, elle porte un jogging, un tee-shirt près du corps, et une veste.

Elle semble avoir des capacités intellectuelles normales, qui se retrouvent dans les échanges avec elle. Les limitations dans le dialogue apparaissent du côté de la sphère affective, notamment dans la verbalisation autour de ses émotions, et le constat d'une grande pauvreté des expressions autour des questions concernant ses relations familiales et ses ressentis en témoigne. Certains débordements émotionnels (les larmes ou les rires nerveux) surviennent souvent à la place des mots. Ceci semble plus manifeste durant l'entretien auprès de la psychologue que celui avec le sociologue, durant lequel les émotions semblent mieux contenues. Une réflexion autour de ces observations serait intéressante pour comprendre les ressorts de ces enjeux relationnels transférentiels. Nous pouvons supposer que la fonction de chacun des chercheurs est bien identifiée (Alice cite d'ailleurs « le psychologue » comme l'un des professionnels qui l'a aidée durant son incarcération) ; par ailleurs, il est probable qu'Alice exprime ce dont elle pense qui peut être contenu, ou cherche inconsciemment peut-être aussi à donner au chercheur ce qu'elle imagine qu'il attend. Sa participation volontaire à cette recherche s'apparente d'ailleurs à une démarche altruiste, un désir de témoignage, teinté de revendications et de questionnements.

### **Parcours institutionnel / Premiers liens avec la Justice des mineurs**

Alice explique que les faits pour lesquels elle est actuellement incarcérée sont « la seule » et « première fois » qu'elle a affaire à la justice, elle n'a alors que 13 ans. Elle distingue l'intervention du juge des enfants auprès d'elle, dans le cadre civil, qui débouche sur son premier placement, à l'ASE lorsqu'elle a 12 ans, de son déferrement devant le juge d'instruction, qui l'incarcère à 13 ans. Elle semble considérer d'ailleurs l'intervention du juge des enfants, pour l'ordonnance de son premier placement, comme résultant de son propre choix : « un jour où j'en ai eu marre, j'ai eu envie de partir ».

Face à cette volonté de fuir (une situation conflictuelle, voire violente, avec son frère aîné qui était devenue insupportable), sa mère n'aurait pu s'y opposer : « un soir la police m'a retrouvée et je leur ai dit que je ne voulais pas rentrer chez moi », « elle a pas eu trop le choix en fait » en parlant de sa mère. Alice perçoit ainsi l'intervention du juge comme allant dans le sens d'une protection envers elle, protection et éloignement familial qu'elle souhaitait.

Ce placement à l'Aide Sociale à l'Enfance est pourtant le début de changements importants dans la vie d'Alice (un *turning-point* au sens de Hughes). Après 2 mois environ de placement, Alice multiplie les fugues. Celles-ci, qui sont souvent des sorties non-autorisées, sont motivées dans son discours par l'institution et ses défaillances telles qu'elle les perçoit. Elle explique « c'était un foyer un peu bizarre ».

Ce foyer mixte, accueillant des enfants et des adolescents, se trouve dans une zone géographique non loin du lieu où elle a grandi. Les règles de vie de ce foyer sont décrites comme « strictes », frustrant surtout la jeune fille du côté de la limitation des relations entre elle et sa famille (« pas le droit de téléphoner, truc bizarre quand même »). Au-delà des aspects autoritaires ou rigides, tels qu'ils sont décrits par Alice, c'est l'absence de partage et de relations aux éducateurs(-trices) qui teintent négativement le discours autour de ce vécu, et qui viennent justifier ses fugues : « on sortait jamais ».

Alice établit la comparaison spontanément avec son expérience de placement au sein d'un foyer de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, qui intervient dans un cadre pénal après ses cinq mois d'incarcération. Elle dit : « c'était super bien ». Le contexte de sortie de prison a pu participer à une vision idéalisée de ce second placement, qui offre à Alice une possibilité de ne pas rester incarcérée durant toute l'instruction, avec ce placement sous contrôle judiciaire. Paradoxalement, comme elle le souligne, la vie dans ce foyer du ministère de la justice lui paraît moins contraignante, plus agréable, en décalage avec sa représentation d'un placement pénal : « ça devait être plus strict, et c'était même le contraire », « ...parce que bon c'est le truc judiciaire, je me suis dit qu'il va y avoir des règles, euh mais non, enfin il y en a oui, mais ...tu sortais quand tu voulais si tu prévenais les éducateurs ».

Ainsi, l'image renvoyée initialement par le foyer « justice » n'est pas celle d'une autorité plus importante, d'un enfermement et d'une surveillance accrue. Alice y découvre des relations éducatives satisfaisantes, avec une logique de dialogue, de confiance des adultes envers elle, et d'un cadre sécurisant et étayant qui lui permet de supporter les règles posées. Finalement, c'est la prise en compte de ses désirs et de ses besoins qui favorisent la représentation qu'elle se fait de ces professionnels, comme potentiellement « bons », en capacité de lui apporter ce dont elle a besoin : « dès que j'avais besoin ».

Ce foyer, mixte également, et proche d'une grande zone urbaine, offre à Alice l'opportunité d'expérimenter de nouvelles relations avec des figures d'identifications extérieures à la famille, et de vivre de nouvelles expériences dans ce cadre de vie fondamentalement différent de celui de son enfance. Elle évoque plusieurs figures d'identification féminine : une jeune fille, la secrétaire, une éducatrice, avec lesquelles elle a gardé des contacts. Ces relations investies positivement lui assurent un soutien narcissique important et un statut de sujet. Ces bénéfiques secondaires importants permettront à l'adolescente de renoncer à la satisfaction de ses désirs ou de les différer, puisqu'elle perçoit qu'ils sont capables d'y répondre sans difficultés.

## Relations à la famille

Alice a grandi auprès de ses deux frères et de sa mère. Elle évoque son enfance à partir du décès de son père, quand elle avait 4 ans. Elle n'a aucun souvenir de la période où il était vivant, et son discours laisse supposer que cette absence a laissé un vide : « du coup, au niveau de cette enfance-là, je n'ai aucun souvenir ».

Alice raconte son quotidien sous-entendant ce manque, sans le nommer : « on allait en nourrice », ..., « puis après on s'occupait de nous tout seuls ». L'activité professionnelle de la mère est mise en avant comme ayant amené une situation d'autonomie précoce de la part des enfants : « elle travaillait beaucoup » ; mais ce qui est sous-tendu, c'est la disparition du père, qui a laissé une place vide. Ceci est à mettre en lien par ailleurs avec la place occupée par les deux grands frères. Nous pouvons supposer que l'aîné de ses frères a été investi d'une fonction parentale, comme elle l'évoque elle-même : « mon frère a un peu pris la place du père ». Alice a du mal à verbaliser les ressentis et émotions qui entourent cette relation. L'ensemble des affects négatifs et des conflits qui l'ont opposée à ce frère sont potentiellement nourris par un contexte de violence, qu'elle aurait subie : « tout le temps il me tapait et ma mère ne disait rien ». Cette dynamique familiale résulterait de l'injonction plus ou moins consciente de la mère envers ce frère pour qu'il assume cette fonction paternelle auprès de sa sœur, mais fortement teintée par la domination masculine et le recours à la violence.

La relation amoureuse qu'Alice entretient avec un ami de son frère est ainsi d'abord vécue comme une transgression d'un interdit (posé par le frère ? le père, au sens symbolique ?) : « au départ on se cachait ». Alice explique qu'elle n'a pas perçu, à l'époque, les dangers qui entouraient cette relation avec ce garçon plus âgé qu'elle.

Cette transgression est venue interroger, selon nous, la légitimité du frère à poser cet interdit. C'est la question de l'entrée dans la sexualité qui est apparue au travers de ces conflits relationnels, sexualité pouvant être agie dans le réel du fait de l'entrée d'Alice dans l'adolescence. L'idée d'une sexualité entre sa sœur et un garçon de son âge peut aussi avoir suscité des angoisses de transgression d'interdit de l'inceste chez le frère. Ces aspects éclairent potentiellement la violence physique exercée par l'aîné sur Alice, violence qu'elle fuira. De plus, ceci souligne surtout une certaine confusion des places et des générations au sein de la famille, confusion qui pourrait trouver son origine dans la disparition prématurée du père.

Aussi, Alice semble elle-même « parentifiée », et elle porte sur eux un regard maternel (critique) qui les montrent dans une certaine immaturité : « mes deux frères, ils glandent à la maison ». Elle dit en parlant de l'aîné, qui est devenu père récemment : « là, apparemment il va avoir un logement donc ça va soulager un peu ma mère ». Alice est donc en empathie avec sa mère, et l'inactivité de ses frères, qui est pointée du doigt, s'oppose à sa volonté importante d'être active. La sphère professionnelle et la poursuite de sa scolarité durant l'incarcération en attestent, et la rapprochent de l'image de travailleuse que lui renvoie sa mère.

La relation au plus jeune de ses frères aînés, qui a 2 ans de plus qu'elle, est quant à elle décrite comme très positive : « on était à l'école ensemble, donc on était vraiment proches ». L'évocation des relations à ce frère est plusieurs fois source d'un débordement émotionnel, des larmes qui ne peuvent être contenues. Le manque est d'autant plus grand qu'Alice explique qu'ils s'appellent peu, du fait que son frère serait « un grand timide ». Malgré la difficulté à mettre des mots sur cette relation, nous comprenons que l'intensité de la réaction d'Alice est à l'image de l'intensité de

leurs relations. L'incarcération est intervenue ici comme générant de la séparation, ce qui la plonge dans une certaine solitude.

L'éloignement géographique est d'ailleurs beaucoup évoqué, dans une certaine ambivalence vis-à-vis de ces relations familiales. Alice a, en effet, grandi dans une petite ville de campagne, et ses déplacements étaient rythmés par les bus scolaires du matin et du soir. Cette réalité et l'absence de la mère, souvent au travail, ont eu des conséquences sur sa vie sociale, qui s'est trouvée restreinte du fait d'un certain isolement. « La ville » est donc perçue comme attrayante, mais difficilement accessible. Aussi, le (dé)-placement au sein d'un foyer PJJ dans une zone très urbaine symbolise la rupture avec l'environnement de son enfance. C'est aussi une ouverture évidente sur d'autres aspects de la vie relationnelle et sociale. Ce changement important a donné à Alice l'occasion de porter un regard critique sur la vie rurale qu'elle a connue.

De ce fait, l'évocation des projets de vie future illustre ces mouvements affectifs d'hésitation entre le retour aux sources, dans la campagne de son enfance, et la possibilité de s'établir dans une ville, avec un nécessaire renoncement à (la relation privilégiée à) la mère qui elle, resterait dans sa campagne. La mère d'Alice aurait vécu dans une grande ville et ne souhaiterait aucunement y vivre de nouveau, selon Alice.

Concernant la famille élargie, Alice tente de nous expliquer les liens de filiations et les relations, se ravisant rapidement d'un commentaire qui illustre ses ressentis par rapport à cette confusion que nous percevons des places de chacun : « c'est compliqué dans ma famille en fait ». Finalement, cette complexité n'apparaît pas dans sa description.

Alice a une grand-mère, du côté paternel, avec qui les liens sont rompus « depuis l'affaire ». Elle demeure très discrète sur ce qui s'est passé, mais la rupture est en lien direct avec les faits reprochés à Alice. Elle est en revanche en contact téléphonique régulièrement avec son grand-père. Du côté maternel, Alice évoque sa grand-mère avec beaucoup d'émotion, une relation forte qui lui manque sensiblement. Elle dit n'avoir pas connu son grand-père, mais elle a investi le conjoint de sa grand-mère à cette place. Même s'ils sont séparés aujourd'hui, cet homme reste un grand-père de cœur, avec qui elle décrit une relation affective et de confiance : « il a assisté à tous les jugements. Il connaît vraiment tous les détails ». Alice souligne aussi, par cette phrase, le fait que la relation ait survécu malgré ce qu'il connaît de l'implication d'Alice dans le déroulement des faits. Ceci pourrait ressembler à l'amour inconditionnel d'un parent, qui aime et ne juge pas, ou qui aime coûte que coûte.

Ce ressenti a aussi une fonction rassurante d'un point de vue narcissique puisqu'Alice se rend compte que sa valeur n'est pas corrélée à ses actes, qu'elle n'est pas réduite à son statut de délinquante. Ce grand-père est ainsi perçu comme doté d'une toute-puissance, ce qui lui confère un rôle protecteur, bienveillant, pouvant répondre à ses besoins et à ceux de sa mère : « si elle l'appelle, dans la minute qui suit il est là ». La mère d'Alice considérant cet homme comme remplissant la fonction paternelle, Alice lui reconnaît d'emblée cette place également. De ce fait, il permet à chacune de se sentir sécurisée, la relation affective et l'attachement étant en grande partie construits sur ce sentiment d'étayage, de sécurité et de réciprocité dans les relations.

### **Relations aux pairs/Relations amoureuses**

Alice décrit des relations sociales très restreintes durant l'enfance, ou réduites, en lien avec l'isolement géographique. Elle évoque une seule amie d'enfance, mais avec qui les relations n'ont

pas résisté aux déménagements de celle-ci. Les autres relations avec des jeunes filles sont évoquées par le biais de la scolarité, au collège, en coiffure, puis au sein du foyer de la PJJ.

Alice parle d'une plus grande aisance dans les relations avec des garçons, du fait d'avoir grandi auprès de ses deux frères et de leurs amis respectifs. Aussi, la relation amoureuse entre elle et le copain de son frère est influencée par sa place singulière au sein de ces groupes de garçons, plus âgés qu'elle. C'est d'ailleurs aujourd'hui source d'une culpabilité importante, en lien avec la notion de transgression et la dimension incestueuse sous-tendue. C'est finalement cette relation amoureuse qui éloigne Alice de sa sphère familiale puisque le frère aîné, qui s'est opposé à cette relation, est soutenu et légitimé par la mère, tandis qu'Alice déserte le domicile familial puis sollicite le placement en foyer, et poursuit cette relation (interdite). Alice exprime peu son ressenti sur sa relation amoureuse. Elle semble retenir surtout que son jeune âge la privait à l'époque de percevoir la nature de cette relation : « maintenant, je me rends compte ». Ainsi, elle ne peut rien verbaliser du fait que ce compagnon violera devant elle avec l'autre garçon, la jeune victime.

Les relations sociales sont décrites au travers des lieux de vie successifs dans lesquels elle grandit. Ainsi, lors de son premier placement au foyer, les relations avec les autres jeunes sont quasi inexistantes. Alice, qui n'investit pas ce lieu, semble instaurer des relations superficielles avec les gens qu'elle rencontre là-bas. Nous reviendrons sur les relations aux professionnels de ce foyer, mais tout de même, un parallèle semble s'établir entre les ressentis négatifs qu'elle a de son placement dans cet établissement de la protection de l'enfance, et la qualité des relations qu'elle noue avec les jeunes de ce foyer : « il n'y avait que des gens qui avaient des problèmes de famille, rien à voir avec la justice », « moi, le foyer, je ne supportais pas. C'était que des fous là-dedans ». Les fugues, qui se répètent, qui peuvent être des appels à entendre d'une souffrance, semblent aussi une manière d'échapper à la souffrance des autres qui lui est insupportable. Alice fuguait régulièrement avec deux filles du foyer, dont celle qui sera la victime des faits qui l'ont impliquée. La place de la victime sera donc à contextualiser avec ce discours.

À l'inverse, à l'instar de la bonne perception qu'elle a de son passage au foyer de la PJJ, Alice décrit des relations fortes avec plusieurs personnes qu'elle a rencontrées là-bas. En premier lieu, c'est la place qu'elle a occupée à son arrivée au sein du groupe de garçons présents, qui est mise en avant. Interrogée sur les difficultés potentielles liées au fait d'être la seule fille dans un collectif de garçons, elle répond : « Nan ça va, c'est bien quand même, parce que du coup ils sont plus proches de toi en fait, enfin... ». Alice apprécie cette relation privilégiée dont elle bénéficie dès son arrivée. Pour être intégrée au groupe, elle accepte d'être à la place de protégée. La relation est source de plaisirs réciproques, d'une reconnaissance mutuelle, notamment grâce à l'humour comme vecteur de relations sociales avec eux (autodérision, petites moqueries réciproques, partages, rires, ...) : « Même si c'était que des gars qui étaient dans leurs délires, bah je pouvais me mettre dans leurs délires entre guillemets... ils me charriaient, enfin voilà c'était marrant ».

Alice souligne d'ailleurs la bienveillance des garçons à son égard, et des relations à son sens déssexualisées, sur le mode de la tendresse qui caractérise l'enfance. Elle semble pouvoir résister à l'influence des « délires » de ces adolescents, qu'elle côtoie au quotidien. Elle perçoit les garçons comme prenant plus de risques qu'elle et les autres filles. Une rupture intervient toutefois dans son ressenti au sein de ce foyer lors du déménagement de celui-ci, qui passe d'un petit groupe de 5/6 jeunes accueillis à une capacité de 12. Nous comprenons que la nouvelle dynamique au sein du groupe de jeunes a déstabilisé Alice, et l'a peut-être bousculée dans la place qu'elle occupait.

## La vie carcérale

Alice évoque sa première incarcération, non pas au travers du choc carcéral qu'elle a pu avoir, mais spontanément au travers des personnes qu'elle a rencontrées dans ce contexte.

Alice montre une très grande lucidité sur le système carcéral, et sur les codes qui caractérisent son statut de détenue. Quand elle arrive, à 13 ans seulement, elle est « la seule Française », dit-elle. À cette époque, les majeures et les mineures évoluent dans les mêmes espaces. Elle décrit une relation aux autres filles plutôt bonne, avec un sentiment de bienveillance et de protection des autres à son égard, et lié à son jeune âge. Elle repère rapidement les droits et obligations qui régissent la vie en prison. Elle explique avoir été « choquée » lors de sa seconde incarcération, par le nombre très important de mineures, essentiellement issues des pays de l'Est. Ce terme correspond à une réalité, avec une forte augmentation de la population carcérale des filles mineures du fait de la création de l'unité pour mineures au sein de la maison d'arrêt, regroupant alors toute la population de mineures détenues en son sein.

Néanmoins, l'utilisation du terme « choquée » ne renvoie pas, selon nous, uniquement à ce constat des changements repérés entre la première et la deuxième incarcération. Il s'agit aussi de l'état émotionnel qui la traverse, tant cette seconde incarcération intervient brutalement, après plusieurs années de procédures d'instruction, après un procès et une condamnation, un second en appel, avec la confirmation de la peine et de la condamnation, et enfin, après quelques mois qui séparent le procès en appel de la mise en application de cette peine de prison ferme. Paradoxalement, tandis qu'elle aurait pu y être plus préparée la seconde fois, cette incarcération intervient comme une violence, une rupture avec les liens sociaux.

Alice nous explique qu'elle n'a d'ailleurs « rien dit », et qu'elle a même demandé à sa mère d'évoquer un mensonge, avec des perspectives de retour de la jeune fille. Alice a donc rompu toute relation sociale, du fait qu'elle ne souhaite pas devoir dire aux gens de l'extérieur qu'elle purge une peine de prison, pour ces faits de violences aggravées, de tentative d'homicide, de non assistance à personne en danger. Elle met cela en lien avec l'image négative corrélée à l'incarcération du fait qu'elle soit une fille.

Alice parle de sa « co » comme d'une personne ressource parmi les relations aux pairs au sein de la prison. La « co », qui pourrait être le raccourci de « copine », fait référence en fait à la co-détenue. C'est donc d'abord par ce statut, qu'elles partagent en commun, qu'Alice nous parle d'elle. C'est à leur demande qu'elles ont obtenu l'autorisation d'être dans la même cellule. Alice se préoccupe du sort judiciaire de celle-ci. Leurs mères seraient même en contact en dehors de la prison, et la gravité commune des faits qui les ont amené ici permet une relation sensiblement dénuée de jugement entre elles. Alice a, par solidarité, acceptée de partager la punition (privation de télévision) dont fut sanctionnée sa co-détenue suite à une bagarre.

Alice appréhende son vécu de détenue au sein de la maison d'arrêt avec une certaine maturité : elle souligne ainsi que cette unité existe mais qu'elle n'a pas eu de moyens humains et matériels pour cette création uniquement institutionnelle. Son discours paraît emprunté aux professionnels qui évoquent ce problème ouvertement. Toutefois, Alice semble capable d'illustrer par des exemples concrets en quoi cette réalité se répercute sur le quotidien des détenues. Elle dénonce ainsi l'absence d'un réel emploi du temps avec des activités repérées et programmées, et regrette l'annulation régulièrement de ce qui est initialement proposé. Seules quelques figures de professionnelles, dont une principale, une surveillante dédiée aux mineures, incarnent le dynamisme et semblent garantes des activités proposées aux adolescentes. Cette surveillante est

investie très positivement, et jouit d'une bonne relation avec les jeunes filles du fait de cette bienveillance, de ce souci quotidien de leur permettre d'être actives et de sortir de leurs cellules.

Les relations avec les autres filles au sein de la prison sont aussi associées à l'ambiance générale et à un certain vide dans les activités. Les « Roumaines », comme elle les nomme, sont perçues comme une catégorie à part, avec un fonctionnement clanique qui suscite des jalousies : « elles restent entre elles, elles parlent dans leur langue, elles crient beaucoup », et des croyances qui entourent ce regroupement communautaire : elles sont peu sanctionnées pour ça, elles obtiennent des privilèges, ... etc. Autant d'idées qu'Alice se fait, à voix haute, de la présence importante de ces jeunes, pour la plupart récidivistes.

Alice dit ne pas prendre part directement aux conflits et bagarres avec cette population carcérale, mais elle dénonce le comportement de certaines de ces jeunes filles. Elle considère qu'elles bénéficient d'un traitement de faveur, du fait notamment qu'elles sont systématiquement mises ensemble en cellule, qu'elles choisissent les activités, ... Alice avait eu une bonne relation avec l'une d'entre elles, notamment une « petite Roumaine », qui la sollicitait beaucoup sur un versant affectif, lui réclamant des bisous. C'est donc dans une posture maternante ou maternelle qu'elle interagit avec elles : « quand elles partent, on leur dit : allez, je ne veux plus vous revoir ici... et 5 mois après on les revoit pour d'autres vols ». Un certain fatalisme est perceptible dans son discours, peut-être influencé ou teinté de celui des surveillants pénitentiaires qui déplorent ouvertement cette réalité sur la réitération de certains faits concernant ces jeunes filles, et sur l'aspect plus sécuritaire de la justice à leur encontre.

Alice a par ailleurs poursuivi sa scolarité au sein de la prison, et s'est mobilisée (par courrier) pour obtenir le droit de s'entraîner dans la pratique au sein du salon de la prison, et le droit de sortir pour passer les épreuves du CAP, qu'elle a par ailleurs obtenu. Alice a trouvé au sein de la maison d'arrêt, une jeune femme, détenue, mais probablement une coiffeuse professionnelle qui, selon elle, l'a aidée dans les derniers essais avant l'examen.

Alice semble donc avoir beaucoup de difficultés à évoquer l'incarcération quand celle-ci est appréhendée sous l'angle de l'isolement, de la rupture des relations à sa famille, de l'isolement lié au fait de taire cette réalité qui lui conférerait une image sociale, le pense-t-elle, négative, qu'elle a probablement déjà d'elle-même, auprès de ses anciens amis et camarades. Néanmoins, dotée de ressources psychiques et intellectuelles, Alice parvient à nouer des relations sociales au sein de la prison, tant avec des adultes, professionnelles, qu'avec des jeunes filles. Elle fait preuve d'une grande capacité d'adaptation, et parvient à utiliser les différents moyens, quoique restreints, qui s'offrent à elle pour trouver des espaces où elle serait encore sujet. Ce paradoxe, d'une grande solitude ressentie et d'un isolement de ce qui l'a construite avant, et cette nouvelle vie sociale contrainte et singulière dans l'enfermement, demeure un point de tension important.

### **Relations aux professionnels**

Les relations aux différents professionnels rencontrés dans le parcours institutionnel sont décrites dans une forme de clivage, entre ceux qui l'ont aidée, et ceux qui « ne servent à rien » ou qui n'ont pas agi quand Alice l'attendait. Parmi les figures investies négativement, Alice évoque tout d'abord la Police, ayant entendu son appel au secours, mais n'ayant pas apporté les bonnes réponses (placement d'un week-end d'abord). Le soin laissé par les policiers à Alice de dire si finalement elle souhaitait y rester plus longuement, n'a pas été repris par le directeur du foyer selon elle. Alice regrette ainsi de n'avoir pas été entendue dès le départ, alors que des adultes de la

justice lui avaient offert cette opportunité, sur le fait qu'elle ne souhaitait pas rester dans ce foyer au vu des jeunes et de leurs problématiques. Parallèlement, la défaillance des adultes qu'elle n'investit pas au foyer permet à la mère d'être de nouveau sur le devant de la scène dans la situation de sa fille. Ainsi, la mère est « obligée de venir me chercher dans la rue et de me ramener au foyer », du fait que les éducateurs ne le font pas. C'est donc la mère qui continue de se soucier et de veiller à la protection d'Alice, tandis que les professionnels sont perçus comme peu empathiques face à la souffrance exprimée par Alice dans ses fugues. C'est finalement avec une autre jeune de ce foyer qu'Alice va voir sa vie basculer, après les faits qui se seront déroulés une semaine de fugue durant. La mauvaise image qu'elle a donc de ces professionnels repose peut-être aussi en partie sur cet après-coup qu'elle connaît de l'issue de ses fugues. Ils ont, dans son ressenti, probablement failli à leur mission de protection, injonction dont ils furent pourtant désignés, notamment pour palier la méthode violente utilisée par le frère, et légitimée par la mère, pour lui poser les limites.

La professionnelle de milieu ouvert, qui exerce une mesure de contrôle judiciaire auprès d'Alice est aussi perçue comme une personne qui n'est pas ressource. Un défaut d'attention, de lien avec la mère d'Alice, et de prise en compte de la réalité de l'incarcération (n'amène pas de vêtements quand elle vient rendre une visite à Alice tandis qu'elle sait que sa mère vit loin et ne peut le faire régulièrement) donne à Alice une image de cette personne relativement « inutile ».

En revanche, toutes les personnes qui manifestent une attention, des inquiétudes à son sujet, et qui permettent le dialogue ou une reconnaissance narcissique sont perçues positivement, et investies au-delà même de l'institution dans laquelle elles ont été rencontrées. Nous avons probablement, en tant que chercheurs sur le sujet des « mineures sous main de justice », bénéficié de ce ressenti positif du fait de notre grand intérêt pour elle en tant que sujet, pour son témoignage précieux, et pour l'intérêt plus large de son vécu de détenue.

### **Le passage à l'acte délinquant**

L'évocation des faits paraît moins difficile face au sociologue qu'au psychologue. Dans le premier cas, le récit fait surtout référence à une description du mode opératoire, des éléments concrets et des conséquences aussi concrètes de ces agirs. Dans les échanges avec la psychologue, Alice, alors amenée à évoquer ses ressentis et son état émotionnel dans les différents moments de ces événements, semble débordée émotionnellement. Des rires nerveux ponctuent son récit, et de nombreuses réponses autour de l'évitement « je ne sais pas, je ne me souviens plus ». Même si les faits sont finalement racontés de manière relativement proche lors des deux entretiens dans le déroulement chronologique, l'élément de la confirmation de sa condamnation de six ans de prison ferme intervenue entre ces deux entretiens peut avoir influencé le discours de la jeune fille. Les faits relatent un contexte de huis-clos, dans lequel les quatre protagonistes prennent des rôles ou les subissent. L'ambiance, décrite comme plutôt bonne la première soirée, peut laisser supposer un contexte festif, de soirée entre amis. Toutefois, les relations ne sont pas décrites comme amicales entre ces quatre personnes, et si Alice forme un couple avec son copain de l'époque, elle semble en tout cas peu en lien affectivement avec la jeune fille qui fugue avec elle du foyer, et avec le copain de son petit ami.

Alice ne détient pas toutes les clés pour comprendre et analyser ce qui s'est joué durant ces quelques jours. Une possible relation d'emprise est envisagée, avec l'évocation d'un contexte où sa parole n'a pas d'effet ou n'est pas prise en compte par les deux garçons, avec la notion

d'enfermement dont elle fait l'objet dans l'appartement (pour ne pas être retrouvée par le foyer, par la police, puis pour ne pas parler peut-être au moment de la mise en acte de l'homicide qui se prépare). Alice perçoit ainsi, avec du recul, celui des années et du procès, une certaine fragilité de sa part, une forme de naïveté, qui lui laisse penser qu'elle n'avait pas les moyens (psychiques mais aussi peut-être matériels) de s'opposer à ce projet de meurtre. Elle semble ainsi plus claire sur l'irrationalité de ce projet, et dit ne pas vraiment y croire du fait d'un décalage entre les moyens employés et le but visé (sac plastique - but d'élimination). Par ailleurs, elle compare ce qui se joue sous ses yeux, à des images de film, comme si le contexte des jours précédents conférait une ambiance singulière qui a renforcé ce côté hors le temps, hors la réalité, ce côté donc virtuel.

La victime est surtout décrite au travers de ses caractéristiques de fragilité ou de « bizarrerie » qui font d'elle une personne étrangère à Alice. Alice explique en effet qu'elle n'a pas d'affinités particulières avec cette fille, qu'elle n'aurait « pas pu être une meilleure copine ». Ce qui les rapproche, dans son discours rationnel, c'est le désir commun de sortir de l'institution, de se soutenir dans cette transgression de l'interdit. Les termes utilisés pour évoquer cette jeune fille la font apparaître comme fragile, différente, une fille qui lui ressemble peu, et qui pourrait susciter le rejet : « elle était, je sais pas, elle était spéciale on va dire (rire nerveux), ..., « spéciale, elle avait des problèmes mais on n'était pas forcément au courant de ce qu'elle avait ».

Alice dit ainsi avoir compris les faits seulement après, ce qui sous-tend le fait que la semaine passée dans ce contexte lui aurait ôté tout discernement, toute capacité d'action, voire même toute émotion (coupure avec la sphère émotionnelle, clivage circonstanciel entre le corps et l'esprit, qui pourrait aussi expliquer la difficile récupération dans la mémoire des informations émotionnelles concernant ces moments). La question d'une posture de survie, d'un instinct de protection se pose la concernant ; par ailleurs, la question des processus psychiques en jeu dans sa relation à la jeune fille, souffre-douleur, interroge quant aux bénéfices secondaires psychiques pour elle, et la relation aux garçons qui agissent cette violence. Alice ne verbalise aucune empathie lorsqu'elle évoque les faits, mettant même en avant une image de fille facile lorsqu'elle évoque qu'elle fut choquée du fait que cette dernière ait couché dès le premier soir avec le copain. Elle accorde à cette jeune fille ce statut de victime et la reconnaît comme potentiellement affectée par ces faits lorsqu'elle lui parle au moment du procès ; néanmoins, elle tente de minimiser les conséquences, ou prête à la victime une sorte de bénéfice secondaire du traumatisme vécu qui serait, selon elle, amplifié.

Alice distingue profondément ses intentions et celles des garçons qui ont eu l'idée de supprimer la jeune fille. Elle peine à évoquer plus précisément cette question du viol commis par les deux garçons, dont son petit ami, le viol comme sanction des suspicions de vols dont ils l'affublent tous les trois y compris Alice. Finalement, le portrait qu'elle dépeint de la victime, et les caractéristiques qu'elle lui attribue viennent inconsciemment légitimer le fait que cette jeune se soit trouvée victime, et l'empêche probablement de la voir, à l'époque, comme telle.

Alice ne peut répondre au questionnement du chercheur sur l'hypothèse que la victime puisse être réellement morte, au moment où elle reste (enfermée) dans l'appartement, dans l'incertitude de savoir si les deux garçons sont allés au bout de leur projet. Alice laisse entendre aussi qu'elle ne sait pas tout, puisqu'elle aurait appris lors du procès des deux garçons, qu'ils avaient tapé la jeune fille au bord du canal lorsqu'elle était enfermée dans le sac.

Alice ne dit rien d'un sentiment de culpabilité qui peut malgré tout être présent chez elle, mais qui reste dominé surtout par un sentiment d'impuissance face à ce qui s'est déroulé sous ses yeux,

ou avec elle. Alice se vit donc aussi probablement comme une victime (collatérale) de cette affaire, une victime du défaut de surveillance du foyer, une victime de l'absence d'écoute de ses souffrances de l'époque. Elle l'exprime quelque peu lorsqu'elle évoque les regrets d'avoir été jugée, selon elle à son procès, avec son raisonnement d'une jeune fille de 17 ans, qui présente peut-être aujourd'hui la maturité que nous avons aussi perçue, et non comme une jeune adolescente de 13 ans, qui appréhende le monde qui l'entoure avec les capacités cognitives de cette période de développement, et une maturité affective limitée.

### **9. Rachida, 17 ans, en maison d'arrêt**

Rachida a 17 ans. Elle a vécu en maison puis en appartement. Elle vivait, selon elle, auprès de ses deux parents avant son incarcération. Elle n'a pas de fratrie connue. Rachida serait très proche de sa grand-mère qui s'est beaucoup occupée d'elle. Elle arrête sa scolarité en 4<sup>ème</sup>. Elle bénéficie d'un suivi de l'Aide Sociale à l'Enfance en lien avec cette déscolarisation. Un premier placement à l'ASE, donc dans le cadre de la Protection de l'Enfance, est ordonné quand elle a environ 10 ans. Par la suite, la situation de Rachida ne cesse de se dégrader. Elle est décrite comme « épidermique » et « ayant des réactions vives », empreintes de beaucoup de violence. Rachida serait restée ensuite en errance durant environ 2 ans. L'idée d'aller en foyer serait, selon les travailleurs sociaux, une « manière d'admettre que personne ne peut s'occuper d'elle au sein de sa famille ». Les grands-parents sont décrits comme trop permissifs, et la mère est qualifiée de « rejetante envers sa fille ».

Rachida déclare consommer du cannabis. Elle est incarcérée une première fois à 15 ans, et intègre un CEF mixte dans le cadre d'une alternative à l'incarcération, placement pour une durée de 6 mois. A sa sortie, elle réintègre le domicile de ses grands-parents, avec un projet d'insertion à l'école de la deuxième chance pour y préparer un CAP de Vente. Elle est actuellement incarcérée pour une affaire de « stupéfiants ». Rachida a déjà fait l'objet de plusieurs mesures éducatives dans le cadre pénal, et est encore suivie par le service de milieu ouvert de sa région d'origine (assez éloignée de la prison). Elle fut d'abord incarcérée 15 jours dans la Maison d'Arrêt proche de son lieu de vie, à 16 ans, puis de nouveau incarcérée 2 mois après. Elle fait ensuite l'objet d'un transfert disciplinaire au bout de quelques semaines après l'agression « d'une surveillante », et arrive dans la prison où nous la rencontrons.

Un rapport psychologique transmis au juge des enfants fait état du « besoin de Rachida de renouer avec son environnement familial initial ». Il évoque « certains moments de désespoir » qui envahissent la jeune fille et se traduisent « par des confrontations et des accès de violence » envers les surveillants notamment. Le contexte familial très carencé et précaire dans lequel aurait grandi Rachida est mis en lien avec des fragilités psychologiques et suscitent chez le psychologue qui la rencontre des inquiétudes quant à la construction de sa personnalité.

Rachida semble volontaire pour les entretiens. Elle se présente aux chercheurs avec le sourire, détendue, vêtue d'un vêtement bleu marine la première fois (normalement interdit en prison pour la confusion que cela pourrait augurer avec les uniformes des surveillants), et d'un jogging très coloré (avec du rose comme elle nous le fera remarquer) lors du second. Le premier entretien est avorté par la jeune fille qui souhaite réintégrer l'unité afin de ne pas rater l'heure de la promenade. Rachida est probablement sous l'emprise de stupéfiants au moment de cet entretien (yeux très

rouges). Pour le second, elle semble au contraire peu pressée de rejoindre l'unité, expliquant même à la chercheuse qui si elle le rate « ce n'est pas grave ».

### **Parcours biographique et éléments familiaux**

Rachida dit avoir eu une « enfance normale », auprès de ses deux parents, et banalise les questionnements autour de cela : « bah comme tout le monde ». Ses parents sont originaires du Maghreb, et vivent ensemble, selon elle. Elle explique qu'elle part avec sa famille chaque année dans le pays de ses parents durant les vacances. Les éléments concernant la structuration de sa famille ne coïncident pas avec les éléments de son dossier. En l'occurrence, Rachida évoque une famille de « 12 » dans laquelle elle serait la cadette. Elle parle de frères et sœurs « tous cadres, fonctionnaires », dans des fonctions importantes. Beaucoup plus âgés qu'elle, ils auraient fait leur vie, et Rachida n'aurait vécu qu'avec l'un de ses frères, puis rapidement seule avec ses parents.

Rachida dit avoir « de bonnes relations » avec sa mère. Elle illustre l'investissement de sa famille auprès d'elle par ce qu'elle lui apporte : au CEF « des bonbons, des gâteaux, ... » ; en prison : « chez nous, c'est pas comme ça, ma mère elle m'achète des trucs sans que je lui demande », « des pulls Ralph Lauren, ... », « mais je lui demande rien moi, c'est ma mère, elle m'achète tout ». Les biens matériels, les cadeaux plus précisément, sont évoqués comme pour témoigner de l'importance de l'affection que sa mère lui porte, évoquant par là-même l'amour inconditionnel maternel dont elle pense (ou aimerait) bénéficier : elle me donne sans que je réclame. Cette question pourra être mise en lien avec les nombreux cambriolages qu'elle dit avoir commis.

Rachida n'évoque donc pas de rejet de la part de sa mère, comme il est décrit dans le dossier, notamment par l'éducatrice de Milieu Ouvert. Cette professionnelle est d'ailleurs perçue très positivement par Rachida, du fait notamment qu'elle manifeste un investissement très important autour de sa situation. Elle vient de loin pour la voir, ne se met pas en arrêt de travail en fin de grossesse car elle « ne veut pas me lâcher », et surtout, elle emmène avec elle la mère de Rachida pour lui permettre de venir voir sa fille au parloir. Rachida évoque surtout sa famille au travers des traditions qu'elle revendique comme représentatives de sa culture familiale. Elle met cela en lien avec le pays d'origine de ses grands-parents avec lequel elle s'affilie « c'est mon pays ».

Rachida parle d'ailleurs de ses délits pour « stupéfiants » en mettant en lien ses origines, les voyages effectués là-bas en famille et le fait d'avoir eu accès au produit (le cannabis). Cette consommation apparaît dans le discours comme une manière de s'affilier à ces origines, sachant qu'elle ne maîtrise pas l'histoire familiale. Rachida apparaît dans l'évitement pour dialoguer autour des questions qui concernent son environnement familial. Nous pouvons supposer qu'elle ne désire pas aborder les difficultés familiales qu'elle a peut-être connues dans l'enfance. Son placement à l'ASE à l'âge de 11 ans n'est nullement évoqué, celui-ci pouvant venir disqualifier sa famille telle qu'elle tente de nous la montrer. Seuls les placements dans le cadre pénal peuvent être parlés.

### **Parcours institutionnel et carrière délinquante**

Rachida explique avoir suivi une scolarité « normale », « comme tout le monde ». Elle dit avoir obtenu son « brevet des collèges » et avoir « arrêté ensuite ». Elle parle de « mauvais comportements », qu'elle met en lien avec une certaine agitation : « oui voilà, je bougeais tout le

temps ». Les premières exclusions scolaires seraient, selon elle, les motifs des premières convocations devant le juge à l'âge de 12 ans.

Rachida ne parle pas de sa déscolarisation comme d'un choix, mais plutôt comme la conséquence de facteurs externes. Elle explique ainsi qu'elle débute une formation dans le « service », qui est avortée lorsqu'elle est contrainte de se mettre au repos suite à « un accident de moto ». Cet évènement est causé par un ami qui conduit la moto, « une personne bizarre », dit-elle, qui « prend une rue à contresens ». Percutée par une voiture, Rachida est blessée gravement au genou, ce qui l'oblige à choisir une autre voie professionnelle selon elle. Après sa sortie du CEF, elle intègre l'école de la deuxième chance et s'engage dans une formation en « vente », qui semble lui plaire. C'est son incarcération qui vient mettre un terme à cette formation.

Les premiers soucis qu'elle évoque sont ses problèmes de comportements au sein du collège. Tout en considérant qu'elle n'était « pas la plus difficile », Rachida parle des premiers faits : « la première affaire, c'était quand j'ai frappé quelqu'un », ... « un garçon, il m'avait insultée ». C'est suite à ces faits qu'elle effectue sa première garde à vue, évoquée sans émotions particulières. Rachida fait rapidement l'objet d'un placement au pénal (elle ne parle pas de foyer dans le cadre de la protection de l'enfance), et semble confiante dans le fait que le juge des enfants la laisse sortir si elle se comporte bien. Le renouvellement du placement est perçu comme une injustice qui « lui fait péter les plombs », et qui serait à l'origine de l'augmentation de ses délits : « du coup, je faisais n'importe quoi ».

Après avoir quitté l'école, Rachida dit « j'allais au quartier », lieu de rencontre avec son réseau social, dans lequel elle occupe une place particulière et dans lequel ses activités délinquantes ont lieu : « Je me posais au bloc... J'commençais à vendre du shit », ... « J'étais obligée de faire quelque chose. Mais après... J'sais pas au début j'ai commencé à... J'vendais un petit peu de stups ».

Rachida met en avant une motivation liée à l'argent, tandis qu'elle explique n'avoir pas besoin d'acheter son shit pour fumer. C'est sa place reconnue dans le quartier qui lui donnerait cet avantage. Engagée dans des activités délictuelles depuis l'âge de 12 ans environ, Rachida explique tantôt avoir débuté par du trafic de stupéfiants, tantôt avoir commencé d'abord par des cambriolages. Elle met en avant une ambiguïté dans son identité, Rachida devient parfois « Rachid » au sein du quartier. En adoptant un look qu'elle juge plus masculin (« en fait avec la capuche tout ça, elle a cru que j'étais un garçon avec la casquette. On me reconnaît pas comme une fille dehors. »), Rachida entretient le doute quant au fait d'être une fille ou un garçon. Ceci est mis en lien avec ses activités délinquantes, et lui servirait à tirer le meilleur profit en fonction de la situation dans laquelle elle se trouve.

Elle explique ainsi que pour dealer, le fait d'être une fille peut être un avantage, et attirer moins de suspicions : « ... des fois ils ont plus peur d'une fille que d'un garçon. Et des fois, y'avait des garçons avec moi, des gars de mon quartier, j'avais beaucoup plus de clients qu'eux. Parce que les clients tu vois, ils avaient... Ils se disaient qu'avec une fille c'est un peu plus discret que d'aller au quartier, d'aller voir le gars tout ça. Si par exemple il était suivi ou j'sais pas ». D'autres fois, tandis qu'elle commet des cambriolages en bande, elle préfère être « Rachid », pour duper les policiers en recherche d'un jeune garçon et non d'une fille. Rachida dit avoir des relations compliquées avec les forces de l'ordre, avec qui elle « se bat tous les jours », dit-elle.

Rachida parle de ses cambriolages, « dans un grand réseau » qui aurait pris de l'ampleur sans qu'elle ne s'en aperçoive réellement. Le leitmotiv de cette activité délictuelle serait toujours

« l'argent », comme pour le trafic, sauf que les cambriolages en rapporteraient beaucoup plus et plus rapidement. Elle raconte avec beaucoup d'excitation comment elle procède, et comment son expérience lui sert de plus en plus. Elle se serait formée seule : « Y'avait un pote à moi, je commence à tout lui apprendre comme si moi on m'avait appris. Moi-même je savais pas. Moi on m'avait pas appris. J'sais pas que c'était comme ça ».

Questionnée sur les risques et sur ses éventuelles craintes pendant les cambriolages, Rachida se souvient d'une unique fois où les choses « se sont mal passées ». Elle s'est retrouvée nez à nez avec la personne qu'elle cambriolait. Elle a alors, par le dialogue, convaincu cette femme de ne pas déposer plainte, en lui expliquant qu'elle lui rendait l'intégralité de ce qu'elle avait tenté de lui dérober, et aussi en argumentant qu'elle ne la frapperait pas : « je ferais pas de violence moi ». Elle semble satisfaite d'avoir pu échapper à des poursuites ce jour-là, par sa simple négociation.

Rachida se réjouit par ailleurs de certains des butins qui prennent l'allure de véritables trésors dans ses récits. Pour elle, le fait de passer à l'acte ou non repose sur une écoute de ses intuitions et sensations corporelles : « T'as l'adrénaline au moment où t'es en train de voler. T'as un truc dans ton corps. T'es... Mais après, t'as la pression et tu fais plus vite. ». Elle fait confiance, depuis toujours, à son « instinct » qui ne l'a jamais trahie jusqu'alors, pour jauger des risques qu'elle doit prendre : « On va à la rouble, on dit on va sonner, tac, je regarde la maison, si j'ai mauvaise intuition, j'y vais pas », « Ah moi si je le sens pas, je vais pas y aller », « J'sais pas, c'est dans mon corps ».

C'est cette intuition qui lui aurait permis de ne pas se faire arrêter dans plusieurs des délits commis. Rachida aurait donc été peu sanctionnée par la justice des mineurs, même si elle fut déjà incarcérée plusieurs fois et placée en CEF, comparativement à ce qu'elle raconte de ses activités délictueuses.

Enfin, Rachida a déjà plusieurs fois agressé des professionnels (surveillantes, éducateurs, ...). Son transfert en prison est lié à l'agression d'une surveillante dédiée aux mineures. Nous pouvons souligner qu'elle récidive à en agressant cette surveillante dont elle nous dit pourtant beaucoup de bien durant les entretiens. Ceci nous permet de souligner l'importance de questionner la violence d'un professionnel avec lequel la jeune fille est en lien. Evoquant certains faits anciens, Rachida explique à propos des éducateurs qu'elle « ne supporte pas qu'ils viennent faire leur loi ». Elle semble lucide sur sa tendance à l'impulsivité sans forcément la comprendre, et revendique le fait d'obtenir ce qu'elle désire en créant la peur chez l'autre, y compris chez les professionnels : « Mais j'ai fait ma loi. Mais là-bas c'était le club Med. », en parlant de sa relation aux autres jeunes au CEF.

Rachida garde globalement de bons souvenirs de son passage au CEF, même si ses ressentis mettent en avant une ambivalence qui repose sur le fait d'avoir pu faire ce qu'elle voulait, ce qui aurait semble-t-il pu diviser l'équipe de professionnels. Elle dit : « j'ai aimé ce CEF là, parce que j'ai su m'y intégrer tout ça. Y'a eu des moments où j'ai aimé comme il y a eu des moments où j'ai pas aimé. Parce qu'il y a des éducateurs qui voyaient que je faisais un peu ce que je voulais. Ça les saoulait. Ça les énervait ». Rachida a le sentiment d'avoir eu une influence sur ce qui se passait dans l'institution, se faisant à la fois porte-parole du groupe de jeunes, et mettant à mal le fonctionnement habituel : « Après j'ai pétié les plombs. Je leur dis « écoutez, maintenant on va mettre des activités en place. Sinon tous les jours je vais tout niquer ». Parce que moi je disais aux jeunes « faites ça », ils le faisaient ».

Rachida explique ainsi qu'ils ont fêté son départ du CEF en lui faisant plein de gâteaux car « ils ont eu peur » de sa réaction et parce qu'ils se réjouissaient de son départ ; paradoxalement, ce placement semble l'avoir marquée au point qu'elle dit avoir pleuré au retour chez elle. C'est le seul moment où Rachida se livre sur ses émotions en lien avec son attachement à des personnes, en l'occurrence des jeunes et des professionnels avec qui elle a partagé son quotidien durant 6 mois.

### **Socialisation et rapports de genre**

Rachida évolue, dans son quartier, au sein d'un groupe de pairs composé essentiellement de garçons. Elle parle d'eux de manière indifférenciée, « les potes », qui sont comme une seconde famille, « des frères et sœurs ». Elle n'évoque pas de relations privilégiées avec des filles, mais nous savons qu'elle entretient une relation amicale avec une jeune détenue qu'elle idéalise beaucoup.

Rachida paraît jouer de cette ambiguïté d'être perçue tantôt comme « une fille » et tantôt comme un « garçon ». Ceci est justifié par la jeune fille dans l'aspect pratique du doute que cela occasionne, et qui lui permet d'échapper aux suspicions et aux arrestations dans les délits. Toutefois, cette ambiguïté se donne à voir par ailleurs dans son discours avec l'emploi alternativement du masculin et du féminin pour parler d'elle. Rachida semble elle-même dans la confusion de savoir si elle parle de la place de Rachida ou de Rachid : « je suis pas méchant », ... »je suis pas violent », « je travaille pas gratuit, je suis marocain ». La jeune fille s'est-elle créé ce personnage, ce double masculin du fait de l'ambiguïté de l'image qu'elle renvoie aux autres, à ses pairs ? Ou ces positionnements correspondent-ils à un besoin d'occuper les deux places, de ne pas se construire dans une identité sexuée en particulier, au regard des enjeux identitaires de l'adolescence ?

De plus, Rachida paraît occuper une place importante dans son groupe et dans le quartier plus largement. Elle aurait acquis cette place au fur et à mesure de son parcours de délinquance.

Elle n'affirme pas directement qu'elle en est la leader, mais elle concède que c'est la place que lui attribuent les policiers ou les journaux qui évoquent certains des délits commis, ajoutant néanmoins « qu'ils n'ont pas de preuves ». Rachida joue une fois encore sur le doute qui persiste de son implication, en lien avec le doute sur son identité. La reconnaissance des autres, aussi bien dans les institutions fermées qu'à l'extérieur, Rachida paraît l'avoir acquise grâce à son activité délinquante et la loi qu'elle tente d'imposer, par la violence notamment en dernier recours.

À l'issue de cette sélection de “portraits” ou de figures “idéal-typiques” de notre échantillon d'entretiens, nous procédons à une analyse plus transversale de l'ensemble des entretiens, observations et analyses de dossiers. Nous l'avons organisée autour de deux thématiques. La première concerne les “ancrages” qui renvoient aux différentes étapes de la socialisation. La seconde concerne les “expériences de la délinquance” qui incluent, bien entendu, toutes les formes d'étiquetage qui contribuent à la production d'une carrière déviante.

# Les ancrages. Familles, territoires et socialisation entre pairs

## 1. Quand les filles parlent de leurs familles...

Issus des entretiens avec 31 jeunes filles, mineures ou jeunes majeures, les discours analysés au prisme des regards sociologique et psychologique, mettent en lumière à la fois l'aspect individuel de ces expériences, et laissent émerger, dans le même temps, des questionnements concernant certaines récurrences et processus communs à plusieurs de ces filles. Par ailleurs, il semble intéressant d'explorer le lien que les adolescentes font elles-mêmes entre le fonctionnement propre à leur famille et l'inscription de celle-ci dans la société qui inspirera leur propre positionnement social.

Les jeunes filles relatent, au travers de leurs récits biographiques, certaines difficultés rencontrées au cours de l'enfance ou de l'adolescence. L'analyse des relations intrafamiliales vise donc à approfondir ces histoires de vie singulières, pour tenter de contextualiser la délinquance de ces jeunes, et étayer notre réflexion. Nous ne chercherons pas à dégager des données épidémiologiques au regard de notre échantillon, mais bien à proposer des réflexions autour de processus en jeu, individuels et sociaux, mis en lumière par cette recherche.

### 1.1. La qualité des relations familiales en question

Invitées par les chercheurs à témoigner d'une partie de leurs parcours de vie, les jeunes filles se racontent au travers des éléments relatifs à leurs familles. Notre travail d'analyse porte ainsi sur leurs discours, liés à l'enfance, sur les perceptions et ressentis en lien avec leur famille, et sur les relations plus spécifiques qu'elles vivent avec chacun de leurs proches : parents, fratrie, et même famille élargie.

Par ailleurs, nous nous attacherons à comprendre, au travers des expériences relatées, la place que ces jeunes filles occupent (consciemment et inconsciemment) au sein de leur famille. Ainsi, s'intéresser à ces éléments nous permet de contextualiser les différents événements qui ont marqués leurs parcours de vie.

Dans ce contexte, il convient de préciser ce que nous analysons sous le vocable « père » ou « mère ». En effet, lorsque les jeunes filles évoquent « leur mère » ou « leur père », elles font référence à la fois au parent réel, tel qu'elles le perçoivent, mais aussi aux affects en lien avec ce parent, c'est-à-dire au parent qu'elles se sont construit mentalement. Ceci correspond en fait à la figure parentale telle qu'elle est représentée dans leur psychisme. Cette construction mentale du parent recouvre donc à la fois le parent réel, imaginaire et fantasmé. Leurs discours, qui nous intéressent spécifiquement dans cette analyse, renvoient aux vécus subjectifs énoncés aux chercheurs, et qui diffèrent inéluctablement du parent réel ou du parent tel que perçu par les institutions.

Tout d'abord, l'évocation, par une grande majorité des jeunes filles rencontrées, d'une expérience de placement en foyer de l'enfance interroge inéluctablement la prise en charge familiale, mais également les passages à l'acte des filles. Nous y reviendrons plus spécifiquement lors de l'analyse du parcours institutionnel et du parcours de délinquance, mais d'ores et déjà, nous pouvons souligner que le placement de ces jeunes filles vient donner des indicateurs sociaux, qui peuvent être mis en lien avec certains dysfonctionnements familiaux supposés ou repérés comme tels par la justice des mineurs. Par ailleurs, le placement en protection de l'enfance peut aussi venir enrayer des comportements de la jeune fille jugés dangereux pour elle-même, quand le cadre familial ne permet plus de la protéger.

Ainsi, le récit autour de ces aspects biographiques viendra éclairer notre réflexion autour de leurs passages à l'acte délinquant, la mise en lien étant souvent faite par les jeunes filles dans leurs discours. Plusieurs travaux de recherche se sont intéressés plus spécifiquement à la délinquance féminine au regard de certains facteurs individuels, environnementaux mais également ceux qui nous intéressent ici, les facteurs familiaux (Blatier, 2014). Certains travaux ont exploré plus spécifiquement les facteurs susceptibles de favoriser un processus de résilience, cherchant à mettre en évidence ce qui de l'environnement familial, serait potentiellement protecteur pour la jeune fille face à la production de comportements délinquants distingués en différents niveaux. Ainsi, la qualité des relations aux parents, et plus spécifiquement la relation et le soutien maternels sont apparus comme l'un des facteurs importants en jeu dans l'entrée dans la délinquance des jeunes filles (Born et Rasseneur, 2004).

Dans une recherche récente, Michel Born et Françoise Glowacz (2014) confortent l'idée selon laquelle le « Parenting », qui désigne toutes les interactions parents-enfants, tout ce qui entoure la parentalité exercée par les parents ou d'autres adultes (famille élargie, adultes extérieurs, ...), serait parmi les « prédicteurs » les plus importants de l'activité délinquante, particulièrement pour les filles. Selon eux, parmi les facteurs les plus reliés à la délinquance féminine, quatre prédominent : « l'attachement aux parents, une discipline parentale dure, des relations pauvres ou conflictuelles avec les parents, une pauvre supervision de leur part et une discipline inconséquente ». Les auteurs précisent concernant l'attachement aux parents qu'un faible attachement aux parents, et plus particulièrement à la mère, serait un facteur de risque spécifique à la délinquance des filles. Cette relation à la mère mérite une attention particulière de notre part du fait que la question de la construction de la fille paraît effectivement influencer l'entrée ou non dans la carrière déviante et délinquante. Elle est à la fois, en tant que figure maternelle, une figure d'attachement commune aux garçons et aux filles, mais également pour ces dernières, elle est une femme, figure de féminité et support d'identification. Ainsi, la relation à la mère sera intégrée à la réflexion engagée au cours de cette recherche sur la question de la délinquance dans une approche genrée, au regard de ce cheminement vers la construction d'une identité sexuée.

Au-delà de la littérature conséquente autour de la prégnance de certains facteurs familiaux favorisant l'entrée dans la délinquance pour les filles, c'est la mise en mots de leurs vécus autour de ces relations familiales qui nous éclairent sur le lien de ces éléments avec leur socialisation d'une part, et leur parcours de délinquance de l'autre.

Les échanges avec les jeunes filles mettent en lumière de grandes disparités dans l'évocation des familles. Tout d'abord, ce cadre de recherche peut être à l'origine de l'engouement à évoquer la question des relations aux parents, ou au contraire mobiliser des défenses importantes au point

d'éviter totalement le sujet ou de donner aux chercheurs des réponses supposées attendues, normatives.

L'expression de sentiments relatifs à une solitude de la part de la jeune fille est ainsi observée dans leurs discours. Ceux-ci sont mis en lien, comme explicités précédemment, le plus souvent avec l'absence de communication, de relations affectives ou de dialogue avec les parents, et de façon extrême avec l'absence parentale réelle. Cette solitude, qui semble aussi souvent désigner une absence de ressources, de soutien de la part de la famille, même élargie, est évoquée au travers des conséquences directes, perçues par la jeune, sur sa vie.

Elles sont plusieurs à exprimer le fait qu'elles ne savent pas sur qui elles peuvent (ou doivent) s'appuyer pour se construire, évoluer. Certaines jeunes filles mettent cela en lien avec l'absence de cadre parental, de limites, dénoncée dans les conséquences qu'elle aurait sur leurs comportements. C'est ainsi la première expérience de ce vide qui pourra justifier, selon elles, certains aspects de leur trajectoire ensuite. D'autres récits, évoquant de la violence ou des ruptures intrafamiliales, sont mis en avant dans leurs discours comme caractérisant une partie des relations familiales. Source de souffrances, de traumatismes ou de confusions, certains vécus sont directement mis en lien avec des passages à l'acte délinquants ou des réactions violentes de la part de la jeune fille.

Comment comprendre les liens entre le vécu de victime et celui d'auteure, au travers de la complexité des facteurs et processus en jeu dans l'entrée dans la délinquance ?

Enfin, au regard de ces aspects qui ont pu créer certaines vulnérabilités, nous tenterons de percevoir le rôle important de la famille dans l'évolution de la jeune fille, la famille en tant que ressource et aussi la famille imaginaire, celle qu'elle s'est construite et celle dans laquelle elle se projette.

## **1.2. Du ressenti d'absence parentale ...**

Malgré les compositions familiales hétéroclites et leurs expériences de vie singulières, nous observons dans le discours des jeunes filles, la récurrence d'éléments relatifs à des sentiments de solitude, mis en lien avec une absence parentale. Soit que celle-ci soit liée, dans leur discours, à la configuration de la famille, attribuée parfois à des caractéristiques propres au vécu du parent, soit qu'elle soit ressentie ou imaginée, l'absence des parents s'exprime sous différentes formes dans leurs discours. De manières singulières, ils sont décrits comme absents : soit totalement de la vie des jeunes filles, soit simplement absents de la maison ou du quotidien, ou décrits dans une absence de relations. Cela ne signifie pas, avec toutes les précautions nécessaires que nous avons développées précédemment pour expliciter ce sur quoi porte notre réflexion, que les parents soient réellement absents de la vie de leur enfant.

Certains récits mettent en avant un rejet, une histoire familiale marquée par des ruptures relationnelles, ou de la violence, qui peuvent influencer par la suite la relation aux autres.

De même, la situation de "parentification" de certaines jeunes filles vient questionner la relation aux parents dans leurs rôles de protecteurs. Ainsi, comment s'expriment ces ressentis d'absence parentale, dans la relation à chacun des parents ? Quelles répercussions sur les autres relations intrafamiliales de la jeune fille, à la fratrie, aux grands-parents, et quelles conséquences, selon elles, de cette situation sur leur vie ?

### **... dans la relation à la mère**

Dans l'exploration des relations familiales, la relation à la mère apparaît le plus souvent spontanément dans le discours des jeunes filles, ou, au contraire, elle est très difficilement évoquée voire évitée pour d'autres. Il semble important toutefois d'observer par ailleurs que plusieurs jeunes filles ont des mères qui sont réellement malades, physiquement ou mentalement, certaines sont décédées, d'autres sont violentées ou violentes, etc. Ainsi, comment comprendre les ressentis de la jeune fille d'une absence de sa mère au regard de leurs relations et de leurs vécus ? Que viennent nous dire les représentations autour de la figure maternelle lorsque celle-ci est évoquée au travers de ses défaillances, ses manques, caractérisée par sa fragilité, ou son absence ?

À l'image d'Alexandra, 16 ans, qui a vécu auprès de sa mère en l'absence de contact avec son père, le sentiment de privation de la relation à un parent par son autre parent peut être source de conflits intrafamiliaux importants :

« Ma mère elle m'a mis dehors à l'âge de 11 ans. Depuis 11 ans, j'ai galéré. Du coup, mon père m'a repris. Mon père je le connais que depuis 6 mois. Elle est jalouse de ça. Elle m'empêchait de le voir, tout ça. Après j'suis rentrée chez ma mère. On ne s'entendait pas, alors j'ai fugué de chez ma mère. Puis on m'a mise dans un autre foyer après ».

La séparation conflictuelle et l'absence de communications entre les parents a contribué à générer une situation de souffrance ressentie en lien avec l'absence de relation au père. Questionnée sur ses relations avec sa mère, Alexandra évoque un avant et un après :

« Avant ma mère elle était gentille. Maintenant elle sert à rien. C'est pas gentil de dire ça. Mais on dirait que sa vie... J'accepte pas. Et puis, elle n'avait qu'à pas nous laisser à la rue. Moi elle m'a laissée à la rue, elle a viré mon frère... Elle a fait n'importe quoi. Du coup, je la laisse ».

L'évocation d'un temps « d'avant » nous semble illustrer la nostalgie d'une relation (infantile) perdue à la mère, attribuée ici à un changement de la mère. Ce serait la mère elle-même qui serait passée à l'acte (mise à la rue de ses enfants), et qui serait considérée de ce fait comme « ne servant à rien », sous-entendu ayant failli ici à son rôle de protection.

L'absence de tiers symbolique oblige, selon nous, Alexandra à se débrouiller avec la question de la « bonne distance » à la mère. Philippe Jeammet (2001) explique cette position paradoxale de dépendance de l'adolescent comme étant à l'origine d'une certaine menace psychique : « En fait, l'adolescent a besoin de ce lien. C'est ce besoin même qui est intolérable. Si le lien se distancie, l'adolescent se sent abandonné ; si on se rapproche, il se sent envahi sinon même persécuté. C'est une bonne illustration de ces deux angoisses humaines fondamentales que sont l'angoisse d'abandon et ne pas être vu, de ne pas exister suffisamment pour les autres ; et en miroir, répondant au désir de proximité, voire même de fusion, l'angoisse d'intrusion » (p. 37). Entre le « trop près », relation sur laquelle Alexandra s'était appuyée le temps de l'enfance, et la nécessité de se détacher, dans un mouvement excessif de « trop loin » qui peut devenir angoissant tout autant qu'excitant, Alexandra exprime toute l'ambivalence de ses sentiments à l'égard de cette figure maternelle :

« En fait, des fois on coupait les liens un mois et elle revenait. Et puis moi je revenais aussi. Parce que malgré tout, c'est ma mère. Mais, à chaque fois ça re-pétait (*prononce RE, Pétaît, pour dire pétait de nouveau*) en fait. On se parlait deux jours, on se supportait plus. Même à l'heure d'aujourd'hui, c'est difficile - *Même en n'habitant pas ensemble ?* Mhmm même au téléphone. Quand je l'ai au téléphone, ça va un jour, après ça va plus ».

Dans cette même perspective « d'inutilité » du parent (qui fait d'ailleurs écho à celle qu'elles évoquent concernant les professionnels) mise en avant par certaines jeunes filles, Elisa, 17 ans, incarcérée pour des faits graves met, quant à elle, en lien sa violence avec l'absence d'autorité de sa mère, qui renvoie à l'absence de limites contenantes posées par celle-ci :

« Ouais, Je tapais les gens gratuitement parce que j'avais tellement rien à faire (...) j' en voulais à ma mère. Bah ouais. Moi ma mère, je ne la respectais plus après. Qu'elle me laissait libre, pour moi c'était pas, c'était pas normal ».

L'emploi de la formule « c'était pas normal » vient interpeller ce qui, du côté de la norme sociale, devrait venir faire autorité ; ainsi, ce n'est pas tant l'absence réelle que l'absence de limites et d'autorité liée à fonction parentale qui est interrogée, car poser des limites et un cadre, c'est aussi protéger. L'absence de figure paternelle est également questionnée au travers du reproche fait à la mère à propos de son laxisme.

Depuis son incarcération (nous pouvons souligner un probable aspect contenant des « murs » au sens psychique du terme de la situation d'enfermement), qui a induit aussi un éloignement géographique d'avec ses parents, Elisa décrit une relation idéalisée à sa mère, exprimant la difficulté à supporter la séparation d'avec elle. Elle fait des démarches pour tenter de revenir auprès d'elle, et l'explique comme une nécessité pour soulager la souffrance de sa mère, « elle n'a que moi ». C'est aussi le cas pour Latifa, impliquée dans de nombreux faits de vols et de violences, qui après avoir évoqué la toxicomanie de sa mère, met en lien sa délinquance avec son grand sentiment de solitude :

« Bah, moi, je me suis toujours débrouillée tout seule. Toujours. Toute seule. Voilà pourquoi j' ai plein de problèmes avec les vols, parce que j' ai toujours volé. Depuis toute petite, j'ai volé. J'ai jamais, j'ai jamais volé pourtant des trucs de fou, hein. C' était toujours à manger ou alors des habits. C'est toujours tout ce que j'ai volé. Des habits, des parfums, des trucs pour être présentable en fait. C'est tout. - *Et tu as commencé comment ?* Bah, quand je suis tombée au foyer, en fait. Quand je suis tombée au foyer, j'ai commencé à voler. Parce que j'ai vu que c'était la crise. Et puis, les filles te volent toutes tes affaires. Comme les chambres ne sont pas fermées à clés comme ici, c'est la loi de la jungle. - *Donc c'est là que tu as commencé à voler des vêtements ?* Ouais. J'ai volé des vêtements... pour pouvoir être habillée ».

### **... dans la relation au père**

Au travers du discours relatif à la famille, les relations au père sont aussi parfois évoquées en termes de manque ou d'absence, parfois même de rejet. Certaines jeunes filles viennent questionner l'histoire du couple parental, l'histoire personnelle de leur père, et interrogent en cela l'investissement de celui-ci auprès d'elles. Dans cette démarche, certaines jeunes filles peuvent être soutenues par leur mère, notamment dans le sens d'une culpabilisation du père qui ne s'est pas investi dans cette fonction auprès d'elle.

Kelly, 18 ans, incarcérée pour des faits de violences graves, nous raconte comment l'absence paternelle génère pour elle de la souffrance, au point qu'elle s'interroge plus largement sur l'homme qu'il est. Elle tente de comprendre ce qui motive son père au refus de l'inscrire dans un lien de filiation :

« Mon père je l'ai vu 4-5 fois. À Noël. Mhmm, mais mon père, malgré tout ça, j'sais pas, j'ai toujours voulu qu'il vienne me voir. Et du coup, bah je fuguais, je prenais le train pour essayer de le trouver. (*Rires*) Plusieurs fois ça m'est arrivé. Et le souci c'est que après ça, mon père il

m'a dit que j'étais plus sa fille. Et là, ça m'a... Ça m'a... Ça m'a bouffée quoi. Du coup, j'ai pas vraiment réfléchi à pourquoi il a dit ça. C'était plus "j'ai, j'ai mal" quoi. Ça me rend triste. Mon père il n'est pas là. J'ai retrouvé le numéro de mon père, et j'l'ai appelé. J voulais lui souhaiter "Joyeux Noël". Il m'a dit "laisse-moi tranquille t'es pas ma fille, m'appelle pas, j'suis avec ma famille". Du coup, j'ai pleurééé, j'ai pleuré, pleuré, pleuré, pleuré. Et ma mère, elle était mal. Elle a insulté mon père. Elle lui a dit : "mais c'est pas normal ça". En plus, le jour de Noël quoi ! Et j viens d'avoir 16 ans. Et mon père, il ne sait même pas quand est-ce que c'est mon anniversaire ! Bah en fait, c'est pas moi hein. C'est mon père qui est comme ça ».

Ainsi, le père peut parfois être jugé et diabolisé par la mère, comme l'expriment certaines jeunes. De ce fait, les relations père-fille sont, dans tous les cas, influencées par le discours maternel, familial, social, ou par l'état des relations du couple parental. Ainsi, la fonction paternelle peut être rendue inefficace, illégitime ou inexistante sous l'influence des relations de la jeune à chacun de ses parents, au-delà même de la présence ou de l'absence du père réel.

Toutefois, le fait de considérer et d'appréhender la délinquance comme liée au seul défaut de la fonction d'autorité attendue par l'adolescent, incarnée par cette fonction paternelle, pourrait soutenir l'idée selon laquelle la justice, qui s'est longtemps illustrée par une attitude "paternaliste" auprès des filles, soit la plus légitime pour l'enrayer (Winter et Villerbu, 2011).

Dans le cas de Kelly, le rejet dont elle fait l'objet par son père se trouve généralisé dans ses propos comme une attitude plus globale de celui-ci, qui multiplie les relations amoureuses aux femmes et qui ne peut investir tous ses enfants selon elle. Ceci permet sensiblement à Kelly de considérer des causes externes au rejet qu'elle vit de sa part, et de ne pas se vivre comme responsable de cette situation d'abandon. Pourtant, à un autre moment, ce sentiment ressurgit puisqu'elle se définit elle-même ainsi : « *et puis moi, j'étais pas facile. Disons que partout où j'allais, je me sentais pas à ma place* », pour expliquer le rejet qu'elle subit ensuite de la part de ses grands-parents. Même en tentant de rationaliser, le sentiment de rejet devient une composante qu'elle intègre elle-même dans sa manière de se penser. Ceci peut nous renseigner sur les enjeux de ces premières relations aux parents, qui peuvent constituer des facteurs prédisposant les jeunes filles à certaines vulnérabilités, et peut-être à aménager des moyens de se protéger en fonction de ce qu'elles ont connu.

### **Fonctionnement familial et relation à la fratrie**

Les aspects qui se dégagent autour de l'expression des sentiments d'absence d'un parent peuvent aider à penser la (re-)distribution inconsciente des rôles de chacun dans la famille, notamment dans les relations au sein de la fratrie. En effet, c'est au détour de l'évocation de leurs situations personnelles que certaines de nos enquêtées ont mis en avant le rôle parental assuré par un frère ou une sœur. Ainsi, l'impact de la qualité des relations aux parents, telles que vécues par les jeunes, est aussi à questionner dans ses répercussions sur les relations au sein de la fratrie. L'évolution des familles interroge aussi la notion de "frère" et de "sœur". En effet, certaines mettent l'accent sur les liens familiaux sanguins (celle qui correspond à la « famille verticale » telle que décrite par Serge Hefez (2008), qui inscrit le sujet dans une identité, une filiation et permet l'intégration d'un Ordre Symbolique engendré par la place du Père et l'inscription dans la différence de générations et de sexes). D'autres jeunes privilégient les liens de partage d'un même domicile ou les liens du cœur plus largement, souvent au cœur de familles recomposées (Serge Hefez la nomme « la famille horizontale », dans laquelle le principe d'auto-organisation distribue

des places, souvent très différentes de celles dictées par l'ordre symbolique). Chacune des jeunes filles porte un regard sur la place de sa fratrie, et nous renseigne sur ce qu'il en est de sa propre place au sein de la famille, au croisement de ces deux entrées de lecture de la famille, verticale et horizontale.

Face à des difficultés ressenties dans la relation aux parents, face à ces événements marquants de leur vie, certaines jeunes filles évoquent avoir été prises en charge elles-mêmes par un frère ou une sœur, ou au contraire dans l'obligation de s'occuper de leurs fratries, en lieu et place des parents défaillants ou perçus comme tels.

Alexandra raconte comment, prise en charge par son frère aîné, elle répète les conflits rencontrés avec sa mère dans sa relation à celui-ci et à la copine de son frère, qui se trouve alors en place d'être une figure parentale et qui tente de poser son autorité :

« Après j'ai vécu chez mon grand frère aussi quand j'étais à la rue. Et j'ai tapé sa copine, pareil. Je me suis embrouillée avec sa copine, donc il m'a plus parlé pendant un an et demi. Bah, elle m'a punie, elle m'a mis une gifle alors que ma mère ne l'avait jamais fait. Donc du coup ça m'a pas plu, et je l'ai tapée ».

Dans une même quête, elle parle de son affection pour son autre frère aîné qui apparaît alors comme un substitut paternel rassurant, cette fonction n'étant à ce moment là pas attribuée au père lui-même car absent de la vie de sa fille :

« Mais là, avec mon frère Kevin, on est inséparables (...) Il a 24 ans, il est toujours là pour moi (sourire dans la voix). Bah avant de connaître mon père, c'est le seul avec qui j'avais contact. Je le voyais, je lui sautais dans les bras, je savais... ».

De la même manière, elle a pu, au moment de la grossesse de sa sœur aînée, vivre des mouvements psychiques par identification ou par déplacement, notamment des modifications et des désirs de changement, engendrés habituellement chez la future mère par la maternité. Alexandra espérait-elle que l'arrivée de l'enfant l'aide à enrayer son processus de passages à l'acte :

« - Et t'as une sœur aussi ? Avant on ne s'entendait pas du tout. Mais maintenant qu'elle est maman, c'est ... - Elle est maman depuis combien de temps ? Depuis 10 mois (sourires dans la voix) - Et donc tu es tata ? Ouais, un petit garçon, c'est du côté de mon père, un petit garçon - Et ça fait quoi d'être tata ? Bah au début, je pensais que j'allais changer, et tout ça. Je me disais pour le petit. Mais après vu qu'il est petit, je me disais "il sait pas ce que je fais", enfin - Au début tu t'es dit que ça allait changer quelque chose pour toi cette grossesse ? Ouais, au début je sais quand elle était enceinte tout ça, j'étais souvent avec elle. J'étais plus pareil. Puis en fait, même, j'étais plus pareille depuis qu'il est né aussi. Ma dernière bêtise, c'est la fille là ».

De son côté, Kelly nous explique qu'elle « ne veut pas » reproduire auprès de son petit frère ce qui l'a fait souffrir, à la fois l'absence du père et le discours des adultes à ce sujet. Elle refuse l'idée de devoir mentir sur les intentions et l'investissement réel du père avec son frère ; néanmoins, elle comprend qu'elle est dans une posture d'adulte et qu'elle est tentée de réagir comme les adultes qu'elle a connus autrefois. Elle est dans une position parentale vis-à-vis de lui :

« Ton papa, il t'aime mais il vient pas parce qu'il travaille ». C'est facile de dire ça. Moi je le dis à mon petit frère aujourd'hui. Parce que j'ai un petit frère du côté de mon père. Et il fait la même chose avec mon frère en fait. Il ne le voit pas. Je lui dis ça, mais je me mets à la place maintenant des adultes qui me disaient ça à moi avant quand j'étais petite. C'est du n'importe quoi. (Rires) Il ne veut juste pas venir en fait. C'est tout. Il veut pas assumer son rôle parce qu'il

fait des enfants partout et il les laisse comme ça ».

Suivie en milieu ouvert pour plusieurs faits de délinquance, Hana décrit une situation conflictuelle avec son frère, dont la mère aurait pris la défense. Elle perçoit son frère dans un rôle parental, avec l'aval de sa propre mère. Hana n'accepte pas ce statut qui lui apparaît lié au genre, son frère ayant été chargé spontanément de veiller sur elle et de la protéger, ce qui induirait d'exercer sur elle une autorité qu'elle n'accepte pas :

« Bah en fait je me suis embrouillée avec mon frère. Je m'étais tapée avec lui. Elle (*parle de sa mère*) est venue, j'sais même pas pourquoi d'ailleurs. Elle est venue, elle m'a embrouillée moi. Sauf que j'étais pas la seule dans l'histoire donc ça m'a énervée encore plus. Ils se sont mis à deux contre moi. Elle a appelé la police, et ils m'ont mise en garde à vue ».

À propos du positionnement de son frère vis-à-vis d'elle :

« Il croit que c'est lui le plus grand, alors que c'est moi la plus grande. - *Il veut être le plus grand ?* Pas plus grand en âge. Mais il voudrait me dire ce que je dois faire, que c'est pas bien, les garçons... Sauf que moi je fais ce que j'ai envie de faire. J'aime pas qu'on me dise ce que je dois faire. - *Qu'est-ce qu'il ne voudrait pas que vous fassiez ?* Ils veulent que je sois la sainte. Mais je ne suis pas une sainte. Et je serai jamais une sainte ».

Hana paraît assumer le fait qu'elle lutte contre l'image de « Sainte » dans laquelle sa mère et son frère, mandaté par la mère, souhaitent (inconsciemment) la mettre. Elle exprime ainsi les difficultés liées à cette confusion dans les places et rôles de chacun au sein de la famille, son frère n'ayant pas, pour elle, la légitimité d'assurer une fonction d'autorité auprès d'elle.

Shirley, dont la mère est décédée quand elle était très jeune, considère sa place d'aînée dans la fratrie comme liée à la maturité et non à l'âge. Elle aurait ainsi assumé la fonction maternelle auprès de ses sœurs, occupé selon elle la place d'aînée ou de substitut parental auprès du fils de sa sœur, son neveu :

« En fait j'ai deux sœurs. Une grande, une petite. Mais c'est moi l'aînée de la famille. C'est ce que mon père il disait toujours. J'suis l'aînée de la famille. Même si ma sœur elle a 27-28 ans. - *Ah oui, pourquoi il disait ça ?* - Parce qu'elle est moins mature. Et égoïste. C'est une bouffonne. - *Vous n'avez jamais eu de bonnes relations ?* - Par exemple... Ah si, si, pas de soucis. Justement, elle aussi elle se faisait taper dessus par son mec. Elle m'appelait moi, à 4 h du matin, à des 5 h du matin alors que j'avais cours le lendemain, parce qu'elle était enfermée dans les toilettes, et qu'il fallait que je vienne chez elle parce que son mec allait la tabasser. Et c'est moi qui arrivais et qui me tapais avec son mec pour... Oui, mais ce qu'il faut savoir aussi, c'est que ma grande sœur, si moi j'allais pas chez elle faire le ménage, changer la couche de son gamin, et le ...humhum. À l'époque en fait, parce que maintenant c'est devenu une meuf bien apparemment. Mais bon... Mais avant, c'était le genre de meuf qui se levait à trois heures de l'après-midi... Quand on a un enfant, on ne peut pas se lever à trois heures de l'après-midi ! Il ne peut pas attendre jusqu'à trois heures pour manger ! ».

### **1.3. Place et rôle des grands-parents : transmissions et ruptures intergénérationnelles**

Tandis que certaines absences ou défaillances parentales sont réelles, plusieurs jeunes filles sont confiées à leurs grands-parents à un moment de leur vie. Ceux-ci sont alors missionnés pour réussir là où les parents auraient échoué, faisant par là-même, l'aveu d'une défaillance dans la manière d'avoir été eux-mêmes parents de ce parent défaillant. Les discours des jeunes filles

autour de cette configuration familiale semblent intéressants du fait notamment que ceci pose différemment la question de la filiation et de la transmission intergénérationnelle, de ce dont elles sont héritières.

Latifa met en lien sa vie auprès de sa grand-mère avec les défaillances parentales :

« J'ai grandi chez ma grand-mère. C'est ma grand-mère qui m'a élevée depuis ma naissance. Parce que ma mère m'a eue très, très jeune. À l'âge de 19 ans. Et donc, suite à ça, elle s'est laissée entraîner dans des bêtises. Ce qui l'a amenée à une incarcération. De 10 ans. Et du coup, ma grand-mère m'a élevée ».

Aussi, quand elle commet des délits et qu'elle est placée, sa grand-mère se montre compréhensive et exprime une certaine culpabilité en lien avec le fait de n'avoir pu combler ce qui a fait défaut du côté parental, et d'avoir peut-être perçu une répétition transgénérationnelle vécue comme inéluctable :

« Au début, elle était fâchée. Puis elle ne comprenait pas pourquoi, et tout ça. Et puis après, bah elle a compris. Enfin, elle m'a dit « ta mère, tout ça. Le fait que tu n'as pas grandi... que tu n'as pas eu une vie comme toutes les autres. Donc c'est compréhensible. Et elle m'a toujours dit que, voilà, j'étais sa petite-fille et qu'elle n'allait pas me lâcher. Donc du coup, ça fait plaisir. Parce que moi, je pensais qu'elle m'aurait lâchée. Parce qu'elle a lâché sa fille et j'ai cru qu'elle allait faire pareil. Mais non. Elle ne m'a pas lâchée. Elle a toujours été là ».

Ainsi amenée à exercer une fonction parentale, la grand-mère maternelle de Latifa se voit reprocher son défaut d'autorité, qui est avancé comme cause principale de la déscolarisation de sa petite-fille. Latifa dit avoir une relation « fusionnelle » avec sa grand-mère, au point que la question de la séparation ne peut intervenir que par l'intervention d'un tiers, elle est placée dans un foyer de l'enfance. Elle raconte :

« Et alors, comment tu es arrivée en foyer si ce n'étaient pas les vols qui t'y ont conduite ? C'était parce qu'ils estimaient que ma grand-mère n'avait pas assez d'autorité. Vu que ma grand-mère et moi, on était trop fusionnelles, trop câlins et que c'était trop une mamie gâteau, ils disaient qu'elle n'avait pas assez d'autorité. Qu'elle n'était pas assez stricte pour mon éducation. - *Parce que tu n'allais plus au collège, c'est ça ?* Ouais, déjà j'allais plus au collège. Je voulais plus y aller. Et du coup, ils ont dit : "ah, on peut pas la laisser chez sa grand-mère". Et même si ils m'avaient laissée chez ma grand-mère, je sais très bien que même moi, j'aurais fait ce que je veux. Parce que ma grand-mère, elle n'a jamais trop aimé me donner des règles et tout ça. Du coup, bah voilà ».

C'est ainsi que sa grand-mère est considérée comme un substitut et une figure maternelle aimante, mais qui n'incarne pas une figure d'autorité, Latifa exprimant elle-même le besoin d'avoir un cadre contenant avec des limites. Tandis que sa grand-mère met en place tout ce qu'elle peut pour offrir à sa petite-fille, le meilleur enseignement, la meilleure éducation, Latifa fait le lien entre l'histoire de sa mère et de sa grand-mère comme si elle avait ressenti cet investissement auprès d'elle comme une occasion pour sa grand-mère de réparer ce qu'elle avait cru avoir échoué avec sa propre fille. À moins que la mère de Latifa n'ait été inconsciemment poussée à « offrir » cet enfant à sa mère pour lui donner cette occasion de faire mieux qu'avec elle. Elle explique :

« Je n'ai pas connu mon grand-père. J'ai été élevée par ma grand-mère et mon oncle, le frère de ma mère. Donc, mon oncle lui travaillait mais ma grand-mère était à la retraite. (...), j'ai

grandi chez ma grand-mère. C'est ma grand-mère qui m'a élevée depuis ma naissance, parce que ma mère m'a eue très, très jeune. À l'âge de 19 ans. Et donc, suite à ça, elle s'est laissée entraîner dans des bêtises. Ce qui l'a amenée à une incarcération. De 10 ans. Et du coup, ma grand-mère m'a élevée ».

Latifa rattache sa force de caractère à cette éducation reçue :

« Moi, ma grand mère, c'était simple, tous les vendredis j'avais 10 euros. C'est tout simple. J'avais 10 euros. Et elle me disait : "tu veux des sous ? Bah tu vas travailler Tu vas travailler. Par contre, tu n'as pas envie d'aller à l'école, ma fille ? Bah, tu verras plus tard. Tu verras plus tard, quand tu seras dans la galère, tu verras que tu vas y aller en courant, travailler". Bah ouais, j'ai vite compris. J'ai vite compris qu'il fallait travailler dans la vie. Tu veux avoir ça, ça, ça. Bah, tu travailles. C'est ça (...) En fait, à part ma grand-mère, j'ai personne. Et que je tenais vraiment à ma grand-mère. Donc si il lui arrivait quelque chose pendant que je suis en prison ou au CEF, bah, ce serait la dégringolade. Enfin, je serais... je serais plus comme avant. Donc, elles prennent soin de ma grand-mère tout en prenant soin de moi de loin ».

Certaines jeunes filles rencontrées verbalisent des interrogations, des ressentis, ou des incompréhensions face à une histoire familiale parfois lourde qui serait volontairement tue ou en partie ignorée. Certaines d'entre elles sont en capacité de parler de leurs grands-parents, sans pour autant connaître leurs histoires de vie. Cette méconnaissance s'étend parfois même à l'histoire de vie de leurs parents.

Shirley raconte comment elle a levé récemment ce qui ressemblait à « un secret de famille ». Elle évoque sa sœur aînée, son manque d'affection pour elle et fait le lien entre son changement de comportement vis-à-vis d'elle et la réalité de leurs liens de filiation :

« Elle voulait partir loin et plus nous voir. Bon quand je suis arrivée en prison, je lui écrivais des courriers. Je lui ai parlé au téléphone avant d'aller en prison et tout. Je lui parlais, normal. Mais j'ai appris en fait il y a quelques... Il y a peut-être un an avant de sortir, c'était ma demi-sœur et pas ma vraie grande-sœur. Mais on voulait le cacher à la petite. Surtout que, j'suis arrivée en prison... - *Tu l'as appris comment toi ?* Euh je l'ai appris... Mon père il a fait une erreur. Il a dit que ça faisait 21 ans qu'il était avec ma mère. Alors qu'à l'époque, ma sœur elle en avait 22. Non 23. Elle en avait 23 alors qu'il a dit que ça faisait 21. Et du coup je me suis dit il y a un problème. Et j'ai calculé qu'il y avait aucune photo d'elle bébé »

Aussi, quand sa sœur lève sciemment le voile sur ce secret de famille auprès de leur plus jeune sœur, Shirley n'accepte pas qu'elle vienne briser l'image idéalisée de la famille de sa petite sœur, elle aurait souhaité la préserver. Elle raconte, en colère :

« Mais ma sœur... C'est pour ça que cette égoïste, « conne de base de merde », elle a attendu que je tombe en prison, pour appeler ma petite sœur et lui dire "au fait t'es au courant, je suis pas ta grande sœur. Donc maintenant t'arrêtes de dire que Mickaël c'est ton neveu, t'arrêtes de dire que je suis ta grande sœur. Je fais pas partie de ta famille".- *C'est pour ça que tu considères qu'elle est égoïste ?* Pire qu'égoïste, on a toujours été là pour elle. Sans moi, elle serait morte. Et ça, c'est pas peut-être. Sans moi, elle serait morte. Le gamin aussi peut-être. On ne sait jamais. - *On ne sait pas tu dis ?* Elle me doit la vie. Et elle permet de me trahir comme ça en balançant ça à ma petite sœur ? »

Tatiana s'interroge elle aussi sur sa filiation, et suspecte des secrets de famille du fait notamment qu'elle ne se reconnaît pas physiquement dans le morphotype de sa famille : « Je

ressemble à personne de ma famille moi, je vous jure, à mon avis je crois que ma mère elle a fait quelque chose derrière mon père mais tous mes cheveux ils sont bouclés, crépus, on dirait je suis comme les Africains. À mon avis, ma mère elle a trompé mon père ! ».

Les grands-parents peuvent être des adultes ressources pour les jeunes filles dont les parents seraient absents ou défaillants.

Pour Natacha, qui a été confiée plusieurs années à ses grands-parents maternels, la question de l'absence parentale n'est pas évoquée comme une source de souffrance. Elle sait que ses parents ont fait le choix de ne pas l'emmener avec eux dans leur pays d'origine qu'ils avaient rejoint avec un de leur fils quand elle était petite : « J'ai pas grandi avec mon frère le grand. Il est parti en Yougoslavie avec mes parents et les grands-parents du côté de mon père. Ils sont partis là-bas. Et moi, j'étais avec les grands-parents de ma mère ». Le fait de confier son enfant à ses propres parents apparaît dans sa culture assez commun, sauf que Natacha ne conçoit pas de se voir privée de son fils en le confiant à sa belle-famille : « Sa mère. Elle veut garder le petit. Et moi, j'accepte pas. Elle veut passer par un juge. Je lui ai dit que ça servait à rien de passer par le juge, le petit il est à mon nom. Et c'est normal que le juge, il va vouloir que je le garde ». On est ici dans un conflit d'acculturation. Selon la tradition de son groupe ethnique d'origine, l'enfant revient dans la tradition à la famille du père (Manna, 1997)<sup>7</sup>, alors que Natacha a vécu en France et, pour elle, son enfant lui revient de droit.

La mise en récit de leurs histoires de vie est aussi parfois difficile du fait de ces méconnaissances, les empêchant potentiellement d'accéder au sens de certaines projections et héritages dont elles sont à la fois le témoin et le révélateur. Ces ruptures interrogent la qualité des attachements en lien avec le développement personnel, la construction des assises narcissiques et les enjeux relationnels futurs.

#### **1.4. Relations familiales et souffrances**

Certains des récits relatifs à des ressentis de carences affectives, renvoyant parfois à des défauts d'intériorisation de figures parentales sécurisantes, laissent supposer des répercussions de ces vécus sur la construction de ces jeunes filles. Les discours mettent en avant l'expression de souffrances, un manque de confiance en soi, ainsi que des questionnements angoissants quant aux origines et à l'histoire familiale. Ceux-ci ouvrent potentiellement la voie vers la formation de symptômes lorsqu'ils sont source de souffrance. La question de la socialisation est influencée par la qualité de ces premiers attachements comme l'avait développé (Bowlby, 1969, 1984) puis ensuite par la qualité relationnelle et la communication avec les figures parentales notamment en cette période de l'adolescence (Jemmet, 2001).

Certains auteurs ont ainsi pu considérer l'exposition plus évidente de la fille, comparativement au garçon, à ces éléments dans la prédisposition à commettre des délits ou des crimes, estimant qu'elles seraient plus sensibles à ces éléments. Aussi, sans prétendre pouvoir considérer la réalité des enjeux sous-tendus par ces questions autour d'un ressenti parental, il nous paraît plus intéressant de nous attacher à comprendre la perception des filles lorsqu'elles mettent en lien et associent spontanément ces expériences relationnelles avec les conséquences qu'elles ont ressenties.

---

<sup>7</sup> Voir sur ce point le bilan critique des études et documents concernant les « Gens du voyage » réalisé par Jean-Yves Blum Le Coat et Christine Catarino (2011) pour le PUCA, Ministère de l'équipement, du transport et du logement.

Stéphanie, suivie en milieu ouvert pour un vol et une dégradation de bien, évoque des ruptures relationnelles avec ses parents et sa fratrie après son placement en famille d'accueil. Elle se sent rejetée à son retour chez elle, ne retrouve plus sa place. Ceci génère une grande souffrance, et donne lieu à une violence (ressentie et vécue) qu'elle retourne contre elle au travers d'actes d'automutilations. Elle se "coupe les veines" la veille du premier entretien de recherche, elle a déjà attenté à ses jours plusieurs fois. Elle exprime son mal-être de cette manière :

« - Pour vous rapprocher de vos parents on vous a demandé de quitter cette famille où vous vous sentiez bien ? Oui. C'était compliqué parce que je retrouvais plus ma place. Et puis, moi et mes parents, ça va pas du tout. - C'était quoi votre place avant ? Bah ma mère s'occupait plus de moi. Mais quand j'y suis retournée, elle faisait comme si j'étais pas là, elle disait à mes frères de pas me parler... Donc, c'était dur. Bah, ils m'ont oubliée hein. Quand je suis retournée chez ma mère, c'est "t'es plus ma sœur, t'es partie, plein de trucs comme ça. Bah c'est pour ça moi j'pouvais pas rester (...), - Et en ce moment justement par rapport à tes idées noires, tu parlais de scarifications, de tentatives de suicide, est ce que cela peut avoir un lien avec le mal-être dont tu parlais après la dispute avec ta mère puis ta sœur ? Nan bah c'est que je repensais à tout ce que j'avais vécu - Est ce que tu y penses souvent ? Oui ».

Kelly exprime la perte de repères et sa difficulté à faire confiance aux autres, plus particulièrement aux adultes. Elle met ceci en lien avec les premières absences de son père, mais également et surtout avec le discours qui entoure ces absences. C'est le caractère imprévisible qui renforce la crainte d'être abandonnée, au détriment d'un sentiment de lien « sécuritaire » dans la relation parent-enfant :

« Mon père, je le voyais seulement les jours de fête. Noël, le jour de l'An, les choses comme ça. Donc je l'attendais. Et il n'est pas venu. J'ai attendu jusqu'à 23 heures. Parce que ma mère elle est venue me chercher à ce moment-là. Elle a pleuré ma mère et tout. Et à partir de ce jour-là, bah j'sais pas. C'est comme si un adulte il me disait un truc et que j'y croyais pas. Je m'étais jurée que jamais je deviendrais comme tous ces adultes qui sont là et qui mentent aux enfants ».

Il est intéressant d'observer que le ressenti d'une absence des parents est souvent mis en lien avec d'autres vécus par ces jeunes filles. Elles mettent l'accent notamment sur certains comportements de fuite et certains actes, qui sont parfois les premiers pas vers la délinquance.

Tatiana, incarcérée pour « vols » raconte :

« Ma mère et mes parents, ils me disaient "je te donne l'argent, tu vas pas aller voler, tu vas pas aller faire ça", mais mes parents quand ils allaient au travail, ils étaient obligés de me laisser seule, alors je partais, je m'enfuyais ».

De même, Shirley, incarcérée pour des faits de violences aggravées (séquestration, actes de barbarie), explique comment l'absence de sa mère, décédée, et la défaillance de son père, toxicomane, la plonge dans des rôles parentaux très jeune auprès de ses sœurs. C'est pour tenter de se libérer de ces contraintes intervenues précocement qu'elle décrit son émancipation comme répondant au besoin de « s'amuser », de rattraper le temps perdu :

« Et en fait le truc c'est que quand ma mère est décédée, je me suis retrouvée... Mon père s'est retrouvé seul avec trois filles. C'est plutôt courageux de sa part... Il s'est battu pour nous avoir, pour nous garder...- *Pour que vous ne soyez pas placées ?* Voilà. Mais moi au bout d'un moment, j'en ai eu marre de faire la maman. De changer les couches, les biberons, les machins,

les devoirs, le ménage, tout ça. J'ai tout largué (...) c'est même pas que tenir c'est difficile. C'est que moi, si on me dit juste « t'as pas le droit de faire ça, t'as pas le droit de faire ça, t'as pas le droit de faire ça »... Bon, maintenant je pense que ça va plus être pareil. Mais à l'époque, je voulais rattraper mon enfance et mon adolescence moi. Parce que j'en avais pas eu du coup. Entre la maman et la meuf tapée, j'ai pas eu trop l'occasion de m'amuser ... Donc du coup, j'ai voulu en prendre... ».

Tandis qu'elle révèle avoir subi de l'inceste de la part de son oncle, Kelly se sent responsable de la rupture familiale engendrée par la révélation de faits, au point de questionner sa naissance, et les vœux infanticides de la famille :

« J'ai demandé à ma tante qu'elle m'héberge, et elle m'a dit non. Mais jusqu'à ce que voilà, je dise pour mon oncle et tout que...- *C'est ça qui a fait le point de rupture ?* (hoche la tête). Mais un vrai point de rupture. De comment ça se fait qu'elle a voulu m'avorter quand j'étais dans le ventre de ma mère, est-ce que j'ai été un enfant qui a été voulu, tout ça. Du coup, moi je devais, à ma naissance, ma grand-mère du côté de mon père, elle voulait que ma mère m'avorte. Mais c'était trop tard ».

L'absence de discours familial autour de sa naissance, autour de l'inceste subi, et les comportements de chacun des membres de la famille, nourrissent des scénarios imaginaires et fantasmatiques sur la question de ses origines et sur la place qu'elle pense avoir au sein de cette famille élargie. L'interrogation du désir parental par la jeune fille en cette période de l'adolescence est liée à la question des remaniements identitaires en jeu à cette période. Comme pour tous les adolescents, la nécessité pour Kelly de savoir d'où elle vient la met en quête de réponses, avant de pouvoir se tourner vers l'avenir.

C'est notamment dans cette perspective que certaines des jeunes filles expliquent toute l'importance qu'aura pris dans leur vie le groupe de pairs, qui est là à cette période où elles ressentent le manque, tout en même temps qu'elles cherchent à se défendre d'une dépendance aux figures parentales. Nous observons que le groupe est mis en avant pour ce qu'il offre, à l'adolescence, des supports d'identification hors du cercle familial, des expériences nouvelles, une place, une valorisation et de l'affect. Il sera ainsi investi par la jeune fille à la hauteur du manque qu'il vient combler, aussi bien en termes d'affections, de soutiens narcissiques, mais également dans l'apport de sécurité matérielle, de soutien concret dans le réel (logement, voiture, ...etc.) qu'il peut apporter et qui faisait parfois défaut par ailleurs. Certains discours mettent en lien la recherche de ces pairs protecteurs avec une expérience de victime au sein même de la famille.

### **1.5. Les violences intrafamiliales**

Au détour de ces récits biographiques, les jeunes filles ont été nombreuses à relater des événements marquants en lien avec de la violence. Les approches anthropologique, sociologique et historique de la délinquance féminine montrent le déni de la violence des femmes, longtemps perçues uniquement comme des victimes (Cardi et Pruvost, 2012). Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, les évolutions des rapports de genre au sein de la famille et de la sphère publique ont contribué à transformer la lecture des crimes et délits commis par des femmes (Ménabé, 2014). L'égalisation femmes-hommes du droit a permis aux femmes de sortir de la tutelle juridique des pères et des maris, favorisant l'émergence de nouveaux modèles familiaux et de leurs marges de liberté pour accéder à de nouveaux espaces sociaux, hors de la cellule familiale (F. Tétard, Dumas, 2009).

Notamment du fait de ces évolutions structurelles, les violences conjugales, vécues le plus souvent dans le huis-clos familial, sont désormais moins niées et banalisées. Les jeunes filles rencontrées en témoignent. Elles ont été très souvent victimes de ces violences et les pensent souvent comme telles (toutefois plus concernant l'expérience de leur mère que la leur). Dans le cadre de cette recherche, nous avons été soucieux de ne pas aborder ces jeunes filles qu'au travers du statut de victimes où les garçons tiennent la seule place de commanditaires, décideurs et les filles restent perçues comme instrumentalisées, manipulées, utilisées ou totalement passives. De ce fait, la déconstruction de certaines représentations communes était nécessaire, dans la filiation de l'enquête de Dominique Duprez (2012) au Brésil qui montrait que les filles pouvaient résister aux rapports de genre dans les réseaux délinquants, voire même devenir chefs de gangs.

Au cours de cette recherche, nous avons été surpris de nous rendre compte qu'une très grande majorité de ces jeunes filles relatent une expérience de violence subie, une expérience potentiellement traumatique durant laquelle elles furent victimes. Cette place de victime a induit historiquement des enjeux judiciaires caractérisés par l'absence de lisibilité sur la réalité des agirs délinquants commis par des jeunes filles, agirs ainsi peu sanctionnés ou totalement impensables. Nous sommes donc interpellés par ce constat frappant qu'une quasi majorité de ces jeunes filles, connues pour des faits de délinquance de la justice (de nombreux faits de violences), furent par ailleurs victimes de violences, dont certaines vécues très précocement dans l'enfance, au sein de la famille.

C'est le discours autour de ces violences singulières, commises par des proches ou par celles et ceux censés protéger la jeune fille, qui vient nourrir notre réflexion autour de leurs actes. Quel lien font les jeunes elles-mêmes entre cette violence subie, et celle qu'elles agissent ?

Hana raconte cette scène de violence avec son frère, et sa mère :

« Des ruptures. Deux contre moi, même si c'est ma mère et mon frère, ça m'a énervée. Quand j'suis énervée, j'suis pas énervée à moitié. C'est eux. En plus ils savent que je suis nerveuse quand on me touche. C'est eux. - *Il vous a touchée pour vous arrêter c'est ça ?* Non il m'a pas touchée pour m'arrêter. Je me suis battue avec mon frère. Elle s'est énervée, elle a pris sa défense. Après il a voulu revenir, et j'sais pas, elle m'a mis un coup. Ils étaient contre moi. Je les ai menacés. Je n'aime pas qu'on me touche ».

Elle explicite sa propre violence comme réactionnelle à une autre violence.

Alice, incarcérée pour sa participation à des violences aggravées et une tentative d'homicide, décrit un climat de violence chez elle, des coups donnés par son frère aîné, qui sont la cause de son désir de fuir le domicile familial. Son frère, qui est investi d'un rôle paternel à son égard, lui reproche sa relation amoureuse avec un garçon qu'il connaît :

« Parce que j'avais un copain plus âgé que moi que mon frère ne supportait pas. Tout le temps il me tapait, et ma mère ne disait rien. Du coup j'ai fait fugue sur fugue. Un soir la police m'a retrouvée, et je leur ai dit que je ne voulais pas rentrer chez moi. Mais pour ne pas changer, ils m'ont fait un sale coup (ironique). Ils m'ont dit qu'ils voulaient me placer en foyer. C'était un samedi, et ils devaient me rappeler le lundi. Lundi, je devais leur dire si je voulais rentrer chez moi ou pas. Sauf qu'ils ne m'ont jamais rappelée. Moi, le foyer je ne supportais pas. C'était que des fous là-dedans. Donc là, j'ai fait fugue sur fugue ».

Nous pouvons souligner que c'est lors d'une fugue de plusieurs jours, alors qu'elle est placée en foyer de l'enfance, qu'elle sera impliquée dans les faits graves aux côtés de deux jeunes hommes majeurs, qui l'ont conduite en prison alors qu'elle n'avait alors que 13 ans.

De nombreux travaux ont ainsi pu démontrer la forte corrélation entre le fait d'avoir été exposé à la violence, y compris à la violence conjugale, durant l'enfance, comme étant un facteur prédisposant à l'entrée dans la délinquance à l'adolescence (Metz et Thévenot, 2015).

La violence conjugale, c'est pour Stéphanie, un contexte habituel, depuis l'enfance, qu'elle n'aura jamais dénoncé avant d'être suivie par la PJJ. Elle nous explique comment elle ne fut pas surprise d'apprendre la séparation de ses parents (qui se sont remis ensemble depuis) :

« - *Comment tu vois ça toi, qu'ils ne sont pas fait pour vivre ensemble ? Bah nan, ils se tapent dessus et tout donc pour moi c'est ... - Ils ne s'entendent pas depuis toujours selon toi ? Est ce qu'il y a toujours eu cette violence dont tu parles entre eux ? - Mhmm - Tu as été témoin de ça ? - mhmm (fait « oui » de la tête)- Est ce que c'est l'une des raisons pour lesquelles tu as été placée ? - ... (silence) - Ce contexte familial ? - Bah nan parce que j'en ai jamais parlé - Ah d'accord. Et dans les disputes, entre ton père et ta mère est ce qu'il y a des moments où tes frères et sœurs ou toi vous interveniez ? bah, à chaque fois je me mettais devant...pour que mon père évite les coups et que ma mère aussi - Du coup c'est pour tout cela que tu disais que tu n'avais pas été surprise par leur séparation ? Ouais - Et là, qui est parti en fait ? Mon père - Il en avait discuté avec vous avant ou pas ? Nan pas du tout. Bah il était au boulot et tout, puis il appelé ma mère. Il a dit : "j'rentre pas ce soir" et depuis, il n'est pas revenu ».*

Outre le fait de ne pas être protégée, Stéphanie, (ainsi que ses frères et sœurs), assiste à la violence entre ses parents, avec un certain sentiment d'impuissance, et la nécessité de s'interposer physiquement au risque d'être elle-même violentée.

De son côté, Shirley relate, elle aussi, un contexte familial violent autour d'elle. Une violence d'abord exercée sur sa sœur par le compagnon de celle-ci avant qu'il ne s'en prenne directement à elle. Nous pouvons souligner qu'elle reproche à sa sœur d'avoir été victime de cet homme, tandis qu'elle sera elle-même victime de violences conjugales par la suite.

À l'image de Shirley, plusieurs jeunes filles s'interrogent sur l'oubli de détails, notamment d'événements potentiellement traumatiques, dans lesquelles elles ont vécu ou agi de la violence. Elle analyse :

« Moi, j'ai remarqué un truc, tous les petits détails de ma vie que j'aime pas, je les efface. - *Tu les effaces, tu les oublies ?* Il y a des gros trucs que je ne pourrais pas oublier. Mais par exemple il y a plein de petits trucs... J'en parlais hier avec une fille, et c'est vrai qu'il y a plein de petits détails... Même il y a une semaine. Je vais avoir fait ça ou ça, ou je vais avoir dit ça... - *Si c'est une émotion négative ?* Voilà. Je vais la retirer direct. Et je m'en souviendrai plus, (...), Ou alors il y a des trucs qui vont me revenir des fois, par exemple une phrase, ça va me faire tilt. Comme quand on fait un cauchemar et qu'on sait plus c'est quoi le lendemain. Et bah moi c'est pareil ».

L'oubli serait ainsi une manière de se protéger contre la résurgence de souvenirs douloureux, d'angoisses importantes, comme elle nous l'explique :

« Moi j'ai une philosophie, c'est pourquoi se prendre la tête avec des trucs qu'on ne contrôle pas ? Je ne contrôle pas ça. Mes angoisses, mes machins... Je ne les contrôle pas. Du coup je préfère les effacer. Comme ça je me prends pas la tête, (...) - *Du coup, sur certains événements, t'as oublié un certain nombre de détails c'est ça ?* Je me rappelle souvent des gros détails. En

fait, c'est pas que je m'en rappelle, c'est que je revois la scène ».

L'évocation de ces retours d'images s'impose à elle à la place d'un récit autour de souvenirs vécus comme « négatifs ». Ainsi, Shirley se dit capable de souvenirs très précoces concernant sa mère, la reviviscence de scènes dans des hôpitaux, avec des photographies de lieux, chargés d'émotions essentiellement associés ici à la mort ou à la maladie. Cette résurgence traumatique s'impose à elle, lui faisant revivre par là-même avec la même intensité les émotions ou angoisses de l'époque. Shirley évoque aussi ce que Freud a appelé « des souvenirs-écrans ». Ces souvenirs, réinterprétés dans l'après-coup, permettraient de se raconter, de construire un « roman familial ». Les zones d'ombres, les inconnues ou incertitudes au sujet de l'histoire familiale sont alors parfois comblées par ces souvenirs-écrans. En revanche, Shirley ne connaît pas la date de décès de sa mère. Elle s'inquiète de la « bizarrerie » de ce phénomène : « Par contre il y a un truc, ça peut paraître bizarre hein, je connais ni la date du décès de ma « daronne »... Je connais aucune date de cette époque-là ».

Au-delà du processus de refoulement qui peut être à l'œuvre pour maintenir à distance certains affects douloureux, l'apport des neurosciences pourrait parallèlement éclairer différemment ce phénomène ressenti par Shirley et potentiellement évocateur d'une dissociation traumatique. Comme l'a développé Muriel Salmona (2014) dans sa pratique de psychiatre-psychanalyste auprès de patients victimes et polytraumatisés, les récentes connaissances concernant le rôle de la mémoire traumatique et plus particulièrement le rôle de certaines sécrétions chimiques dans le cerveau, pourraient aider à comprendre l'anesthésie émotionnelle de certains sujets traumatisés, ou la difficulté rencontrée par ceux-ci pour mettre en récit ces vécus traumatiques ou ressentir de l'empathie en certaines situations.

Certaines vulnérabilités seront ainsi questionnées au travers des agirs délinquants des filles, l'absence de mise en récit de ces traumatismes pouvant conduire la jeune à différentes réactions, dont le risque d'agir soi-même des violences, par un processus « d'identification à l'agresseur » (Ferenczi cité par Michèle Bertrand (2009)) ou par déplacement d'une agressivité initialement dirigée contre soi (Freud).

### **1.6. La famille idéale : entre désirs et désillusions**

Avec des histoires de vie très différentes, parfois chaotiques, certaines jeunes rencontrées tiennent un discours sur leur famille très éloigné voire totalement en marge des informations détenues par l'institution dans laquelle elles sont prises en charge. Ainsi, ce décalage, comme explicité précédemment, peut reposer sur l'écart entre la famille imaginaire, et la famille réelle. Au même titre qu'elles apparaissent parfois très lucides par rapport à leurs parents, qu'elles en acceptent les limites et les défaillances, certaines se montrent au contraire très positives dans leurs discours, dépeignant un portrait de leurs parents relativement idéal.

Aussi le discours autour des parents et de la famille élargie en tant que ressources, soutien pour la jeune, peut relever d'une sphère imaginaire. Le fait de compter sur ses proches, de croire en l'assurance de l'amour parental inconditionnel, peut pour certaines jeunes filles apparaître comme une tentative de retrouver les imagos parentales de l'enfance, perdues ou menacées psychiquement ; pour d'autres, ceci peut refléter une difficulté à se plier au principe de réalité, avec le maintien de ces idéaux qui ne correspondraient pas à un étayage réel de la part de la famille. La réinterprétation de cette réalité est parfois nécessaire pour pouvoir la supporter, pour

éviter dans certains cas de “détruire” ou fragiliser plus encore le parent déjà perçu comme fragile, ou d’éviter une désorganisation psychique de la jeune fille.

C’est le plus souvent par des processus d’évitement ou de déplacement que les affects négatifs ressentis envers les figures parentales vont être projetés sur d’autres personnes, qui revêtent certaines caractéristiques ou postures pouvant les mettre en place d’être des figures maternelles ou paternelles. C’est ainsi que nous analyserons dans leur parcours institutionnel ou dans la construction de leur féminité, le rapport au groupe de pairs et aux professionnels amenés à travailler avec ces jeunes, support de ces projections.

D’un point de vue psychologique, au-delà de la nature de l’attachement de ces filles à une image maternelle ou paternelle érigée depuis l’enfance, l’idéalisaiton des parents dans leurs discours en cette période de l’adolescence, peut apparaître comme une forme de déni, un refus d’accepter le parent réel, ou le besoin de maintenir intactes en elles ces figures parentales. C’est la question du deuil des imagos parentales et du renoncement au lien de dépendance à celles-ci qui peut être à l’œuvre en cette période de la vie.

Certaines jeunes filles nourrissent des ambitions ou des rêves d’avenir qui viendraient, dans l’idéal, les aider à accéder à un statut d’adulte aux yeux de la société, à résoudre symboliquement la question de la dépendance aux figures parentales, et leur permettre d’enrayer le processus de répétition transgénérationnelle (parfois effectivement à l’œuvre). Elles évoquent des représentations en lien avec une famille idéale telle qu’elle se serait construite dans leur imaginaire, la famille qu’elles n’ont pas eue pour certaines d’entre elles, qu’elles auraient aimé avoir.

Latifa se projette ainsi comme une mère différente de la sienne, une sorte de guide pour aider, selon elle, ses enfants à prendre le bon chemin. Ceci sous-entend qu’elle a pris le mauvais, qu’il lui a manqué ces guides :

« Je sais que plus tard, pour mes enfants, je sais que ... je sais ce qu’il faudra leur faire éviter. Je sais dans quelle école faudra les mettre, quelles fréquentations ils devraient ... les diriger vers où je sais. Je sais que mes enfants, ils n’auront pas la vie que j’ai eue. Ça c’est clair. Ils auront un papa et une maman, déjà pour commencer. Mais stable. Ils ne seront pas entre les mains de la justice, de foyers, de machins, ... Je veux qu’ils aient une belle vie. Ça c’est sûr. A 100 % ».

La famille qu’elle s’imagine construire est relativement stable, sécurisante, caractérisée par un modèle de famille classique : « un papa » et « une maman ».

Certaines jeunes filles ont dû s’opposer ou renoncer en partie à leurs relations avec leurs parents pour pouvoir construire leur propre famille. C’est le cas de Caroline, suivie en milieu ouvert pour le vol d’une bouteille de whisky. Elle évoque sa grossesse, et la pression familiale (de sa belle-famille aussi) pour avorter. Caroline inscrit, d’ores et déjà dans son discours, la manière dont elle se projette, dès la découverte de sa grossesse, au sein de sa filiation maternelle :

« On a su en octobre je crois. Sur le test de grossesse, les petites barres elles étaient claires. Sa mère (mère de son petit ami) nous a dit que c’était un début de grossesse. Alors moi, j’ai rien dit. Elle m’a dit qu’il fallait que j’avorte. Tout le monde m’a dit qu’il fallait que j’avorte. Je l’ai pas fait. Et au mois de janvier, le jour de l’anniversaire de ma mère, on y va, on va faire une consultation. Ils m’ont dit que j’étais à 5 mois de grossesse. Je leur ai dit que c’était pas possible, que ça faisait que 3 mois sur le planning familial. Mais non, 5 mois. Ils ont dit que c’était une fille ».

La maternité est dépeinte à la fois comme un choix assumé qui émancipe la jeune fille, qui l'inscrit dans un schéma familial avec son petit ami. Sur le plan psychologique, c'est l'occasion de devenir mère à son tour, pour ne plus être simplement la fille de sa mère. La maladie de la mère de Caroline l'aurait fait changer dans son positionnement vis-à-vis d'elle. La question de la maternité, très liée à celle de la féminité, est interrogée ici du fait qu'elle est repérée comme l'un des indicateurs, avec l'avancement dans l'âge, les plus corrélés à la désistance des jeunes filles. Ainsi, la sortie de la délinquance et le fait d'être enceinte (même si la grossesse n'aboutit pas à la naissance d'un enfant, elle est un état transitoire) ou de devenir mère semblent liées pour les filles, tandis que le fait de devenir père ne serait pas directement en lien avec un processus de désistance pour les garçons (Mohamed, 2014).

La grossesse précoce, même si elle reste un risque aux yeux de la société pour ces jeunes filles perçues comme marginales du fait de leur délinquance, s'impose à certaines comme une nécessité parfois plus qu'une volonté (Kammerer, 2000). Cette question ne peut être explorée indépendamment de la question sous-tendue par l'enjeu d'acquérir une identité sexuée et celle de prendre symboliquement la place des parents, mais également d'acquérir un statut social dans certains cas, offert par la maternité. De plus, la projection de ces jeunes filles vers le futur, parfois idéalisé, peut aussi nous conduire à tenter de comprendre le choix du partenaire, homme ou femme, et les enjeux relationnels de la mise en couple. En effet, nous pouvons questionner leurs attentes, conscientes et inconscientes, adressées à celui ou celle qui deviendra l'objet d'amour. La nature des relations amoureuses telles qu'évoquées par ces jeunes filles nous conduit à nous interroger sur le contexte de leurs rencontres, les choix, le vécu parfois douloureux ou les espoirs de vie meilleure autour de cela.

Élevée un temps par sa mère puis son beau-père, qu'elle considérait comme un père, Alexandra explique comment elle s'est tournée vers son père, à l'adolescence, moment où elle s'est trouvée dans une situation conflictuelle avec ses autres « parents » :

« Bah de toute façon j'étais à la rue tout ça donc... En fait ça a commencé à missionner parce que j'étais à la rue, pareil, et j'étais chez sa femme, chez son ex-femme à mon père. Je lui ai dit "je suis à la rue, tout ça", puis elle m'a pris, puis bah au bout d'un moment, elle ne pouvait plus. Donc elle m'a dit d'appeler ma mère. On l'a appelé ensemble, et ma mère m'a dit "tu te démerdes nah, nah !". Du coup mon père il a dit "je sais que j'arrive un peu tard, est ce que tu veux vivre à la maison ? T'es ma fille, je veux pas te voir dehors". Au début, j'ai eu du mal à l'accepter. J'avais peur tout ça... - *Tu ne le connaissais pas très bien en plus ?* Non. Puis après, j'ai parlé avec mon copain, mes frères... Ils m'ont dit "mais vas-y". Et en fait, maintenant, on se lâche plus avec mon père ».

Cette relation naissante paraît lui apporter un nouvel espace de vie et de nouvelles figures d'attachement qui vont l'obliger à réaménager les précédentes relations familiales telles qu'elle les percevait.

La relation à son père biologique est idéalisée. Elle décrit une relation de confiance qui la satisfait et la valorise, qu'elle met en opposition à ce qu'elle a connu chez sa mère. De plus, le père est aussi perçu comme une figure positive du fait de l'absence d'inscription symbolique dans un rôle d'autorité auprès d'elle :

« - *Et tu te sens bien dans cette famille ?* Franchement oui. C'est, j'sais pas, c'est mieux que chez ma mère, déjà il me fait confiance. Ma mère, elle ne me faisait pas confiance. Il accepte mon petit copain, ma mère elle ne l'acceptait pas, tout ça. Ma mère, elle n'aurait jamais voulu

signer. Et mon père, vu qu'il m'a pas reconnue et tout ça. - *Il n'a pas l'autorité parentale en fait ? Nan* ».

Alexandra raconte avoir eu des réticences à accepter de venir vivre chez lui. Confortée par son petit ami dans l'idée d'apprendre à le connaître, elle explique :

« Les gens, ils critiquaient mon père. Ça me donnait pas envie. Et Jérôme m'a dit qu'il fallait que je me fasse une opinion de moi-même. Et puis, j'y suis allée. Et en fait, ça n'a rien à voir avec ce que les gens disent. Franchement ? C'est un bon papa. J'suis heureuse avec lui ».

Elle s'appuie sur ces éléments qui la rassurent pour se projeter positivement dans l'après CEF : « Après la famille, elle me pousse. Je sais que ma famille elle va me pousser. Quand je sors d'ici, j'aurai tout. J'ai mon appart', j'ai mon taf... ».

Shirley, qui n'a plus que son père comme parent proche, décrit une relation très forte, sur un mode infantile qui est en décalage avec sa maturité et sa lucidité :

« *Ton père quand est-il venu au parloir ? C'est ça le truc qui est hallucinant. C'est que mon père il fait cinq heures de route aller/retour, deux à trois fois par mois pour venir me voir. Sans avoir aucune thune, sans rien. Mon père, je sais très bien. Il est à Marseille, en Bretagne, à l'autre bout de la France, je l'appelle je lui dis "j'ai un problème, viens me chercher", en dix minutes il est là mon père. Ça je sais très bien.* »

Autrement dit, même affaibli (il a un cancer généralisé), même précarisé, Shirley ne doute pas de l'amour de son père envers elle, cet amour paternel inconditionnel qui lui permet aussi de supporter cette situation d'incarcération. Néanmoins, dans la même phrase, elle ajoutera : « Mais je suis ce qu'on appelle une jeune fille sans avenir ». Elle reprend ainsi à son compte un étiquetage social qui traduirait l'absence de perspectives, comme dans un excès inverse de réalisme sur les chances d'évoluer positivement par rapport à sa situation actuelle, notamment au passage par la prison. Cette expression, « jeunes sans avenir » était un type de jeunes dans le livre coordonné par Claude Dubar (1987) issu d'une importante recherche centrée sur les parcours et les expériences des jeunes de milieu populaire peu diplômés.

Les résultats montrent qu'une même condition sociale, dans ce cas infériorisante, est investie de multiples façons, puisque des jeunes socialement semblables développent des logiques d'action très différenciées à l'égard de l'emploi, du travail, de la formation. Cela le conduit à discuter le poids des déterminations sociales, ou culturelles, sur les pratiques et conduites. Et sans rejeter tout déterminisme, les auteurs insistent sur l'importance des relations sociales concrètes, nouées avec des pairs, des professionnels, des membres de l'entourage, bref des partenaires des systèmes d'action. Elles inaugurent une période de réflexion théorique intense sur le concept, si central en sociologie, de socialisation.

D'autres jeunes filles mettent en avant les valeurs et l'éducation transmises par le ou les parents, comme l'héritage de repères et d'un cadre dont elles se seraient (consciemment ou inconsciemment) éloignées. Ces acquis, au cœur d'expériences affectives satisfaisantes, auront néanmoins laissé des traces de ces limites posées à l'origine. Ceci peut constituer un socle important dans la sortie de la délinquance, une fois que les enjeux psychiques personnels sous-tendus dans les passages à l'acte délinquant seront dépassés.

Lila parle ainsi d'une relation positive à sa mère, relation qu'elle a failli mettre à mal par les comportements déviants ou délinquants que lui reprochent cette dernière. Elle met en avant une figure maternelle ambivalente, à la fois protectrice, décrivant le modèle de la « bonne mère »

nourricière ; et à la fois l'image de la mère « castratrice », qui pose les limites, interdit les sorties et les consommations de toxiques, qui oblige sa fille à se contrôler :

« *Vous faisiez quoi avec votre mère ? À manger. (Rires) - Elle aime faire à manger ? Ouais. - Qu'est-ce qu'elle vous a appris ? Elle m'a appris à faire des tajines, le riz, les gamelles, à cuisiner les olives, le poulet... Tout. Elle m'a appris plein de choses ma mère. - Vous vous entendez bien avec votre mère ? Ouais. - Elle est comment votre maman ? Elle est belle. Elle est gentille. Elle est sévère par contre.- Elle est sévère sur quoi ? Sur tout. - Qu'est-ce qu'elle ne veut pas que vous fassiez ? Que je fume. Que je boive. Mais comme je ne bois pas... Et que je sorte. - Vous ne buvez pas ? Non. Je fume, mais je ne bois pas d'alcool. Elle n'veut pas que je sorte le soir. Elle ne veut pas que je fasse des bêtises, mais ça, c'est trop tard. Elle ne veut pas que j'insulte les gens. Et elle n'aime pas le manque de respect. - Le respect, c'est important pour elle ? Ouais. Pour les personnes qui me respectent. Mais les personnes qui ne me respectent pas, je ne les respecte pas. Enfin parfois je ne respecte pas les personnes qui me respectent ».*

Les glissements sémantiques sont ici porteurs de sens. On voit comment autour de la notion de respect, le raisonnement bascule d'une catégorie morale chez la mère à une clé de la culture des cités, où un regard mal interprété peut entraîner une spirale de violence.

D'autres jeunes filles cherchent à maintenir une bonne image de leur parent défaillant, au point de nier toutes difficultés y compris celles qui les ont conduites à être l'objet de poursuites pénales jusqu'à l'enfermement parfois.

C'est le cas de Rachida, placée et incarcérée à plusieurs reprises pour "des vols et des trafics de drogue". Tandis qu'elle serait selon son dossier, "prise en charge depuis l'âge de 8 mois par ses grands-parents maternels du fait que ses parents biologiques ne se sont jamais occupés d'elle", puis "depuis plusieurs années par l'Aide sociale à l'enfance du fait de ses comportements devenus ingérables", Rachida nous dit :

« - Et tes parents, quelle relation tu as gardé avec eux quand tu étais au CEF ? - Bah bien. Ils venaient me voir, ils me ramenaient mes habits, ils me ramenaient des bonbons, des gâteaux... - Est ce qu'ils étaient fâchés de savoir que tu partais en CEF ? Bah non. Pourquoi ? Non ils me disaient juste des trucs genre, te... 1,2,3,4, ... "ne t'énerve pas, euh "frappe personne... - C'est ça qui leur faisait le plus peur ? Ouais. Ils me donnaient des conseils. Ma mère, j'avais mon téléphone, je l'appelais le soir. - Tu l'appelais, t'as des bonnes relations avec elle ? - Oui bah oui. Bah c'est ma mère ! - Oui mais des fois à l'adolescence, les relations ne sont pas forcément les mêmes ... Non non. Chez nous on n'est pas comme ça. - Est ce que tu te comportais différemment avec tes parents après ton placement au CEF ? Chez nous, ce n'est pas comme ça. Ma mère elle part, elle m'achète des trucs sans que je lui demande. Des fois, elle rentre, j'suis fatiguée, je dors, elle m'appelle elle me dit "tiens, je t'ai acheté ça". - Elle essaie toujours de te faire plaisir ? - "Je t'ai acheté une paire de chaussures"... Même là, elle m'a ramené des pulls de Ralph Lauren... Tu sais, des trucs qui font plaisir. Mais je lui demande rien moi. C'est ma mère. Elle m'achète tout ».

Ainsi livré à la chercheuse, ce discours, totalement idéalisé, peut-être fantasmé, met en avant l'image d'une « bonne mère », (qui serait peut-être dans la réalité incarnée par sa grand-mère maternelle) qui remplirait à la fois son rôle maternant et limitant (avec des conseils). Les cadeaux qu'elle dit recevoir seraient le témoignage pour elle de cet amour supposé inconditionnel (« je lui demande rien », « elle m'achète tout »), avec une importance particulière donnée aux marques (elle

en cite beaucoup), qu'elle affiche sur ses vêtements. Ce besoin de porter des vêtements de marque renvoie à la fois à un besoin de reconnaissance par le groupe, sous-entendant un accès à des biens convoités par les autres, des attributs et codes communs. Ceci renvoie également sur le plan psychologique à un désir d'être reconnue, d'être valorisée la marque s'érigeant ainsi comme un support narcissique de son identité alors plaquée.

### **La fratrie comme ressource**

La fratrie étant très présente dans le discours des jeunes filles, nous avons souligné, ici, les situations dans lesquelles les frères et sœurs sont cités comme étant pilier ou ressource pour la jeune fille. La plupart du temps, lorsque la jeune fille estime pouvoir compter sur l'un des membres de sa fratrie, c'est parce que ceux-ci sont investis d'un rôle parental idéalisé. Ainsi, par déplacement, le frère ou la sœur devient un soutien narcissique important, un lien singulier, horizontal, qui permet à la fois d'avoir l'affection initialement recherchée auprès des figures parentales, sans avoir de relations d'autorité à eux. La fratrie peut ainsi à la fois être investie comme une relation dans laquelle tous les sentiments vont pouvoir être expérimentés. Ce n'est qu'au regard de certains dysfonctionnements familiaux que ces liens fraternels pourront être le lieu où viendront se rejouer des scénarios fantasmatiques non élaborés, et où la problématique familiale se donnera à voir.

Ainsi, Alexandra, nous explique comment elle a noué des relations affectives avec ses deux frères et ses trois sœurs du côté paternel, comme une évidence. Elle semble ravie de re-trouver un groupe « famille » dont elle aurait été coupée :

« Quand j'étais au collège. J'étais dans le même collège que ma demi-sœur. Ma demi-sœur, je la connaissais, mais je ne lui parlais pas. Après, tout le temps elle me protégeait au collège. Mon frère, pareil. Mon frère, il venait cherchait ma demi-sœur. Du coup, il venait me chercher en même temps. C'est là qu'on a commencé à mieux se connaître. Depuis, on est inséparables on va dire (...) ».

À propos de cette demi-sœur qui a quasiment son âge :

« on s'est bien entendues. Après elle m'a dit, je savais que j'avais des frères et sœurs, je les voyais, je savais c'était qui, tout ça. Je leur disais juste bonjour, puis bah après j'ai voulu les connaître. Depuis, on ne se quitte plus ».

Les frères et sœurs sont investis affectivement. Ils ont un rôle de soutien, de protection, donnant l'illusion de former un « tout ». En effet, le fait de « ne plus se quitter », d'être toujours ensemble, paraît répondre à un besoin affectif, et à un besoin également identitaire d'avoir une place au sein de cette famille recomposée. C'est comme si Alexandra avait permis, par son désir de faire leur connaissance, de lever un scénario imaginaire, de les reconnaître pour ce qu'ils étaient de par leurs liens de filiations, avec le bénéfice secondaire d'être elle-même reconnue.

Elle attribue ainsi à ses frères et sœurs des valeurs de modèles, autant vers la délinquance que vers la désistance. Ainsi, quand son frère aîné est incarcéré, Alexandra multiplie ses actes délictueux et violents. C'est la libération de celui-ci qui l'apaisera selon elle, sans qu'elle puisse réellement verbaliser les liens qu'elle voit entre le parcours de son frère et ses comportements. Elle raconte :

« Bah ses copains, il ne leur dit pas d'arrêter. Il s'en fiche un peu. Enfin, il va leur dire des fois d'arrêter "Wesh ça sert à rien". Mais s'il voit qu'ils ne comprennent pas, mon frère il ne se

prend pas la tête. Même moi. Combien de fois il m'a dit d'arrêter ? Il voyait bien à la fin que ça ne servait à rien. C'est à sa sortie de prison que j'ai arrêté. Quand il était en prison, c'était le pire. C'était la période la pire. Tous les jours je tapais, tous les jours je volais. - *Ça avait un rapport avec le fait qu'il soit en prison ?* Je ne sais pas. Quand il est revenu, j'ai arrêté. J'ai tout arrêté ».

Stéphanie est, elle aussi, dans la demande de trouver au sein de la fratrie du soutien qui ferait défaut du côté parental. Tandis qu'elle nous explique sa difficulté à verbaliser les choses à ses proches, Stéphanie dit utiliser l'écriture pour se livrer sur ses sentiments. Aussi, la relation à sa sœur aînée, ici idéalisée, s'avérera destructrice par la suite comme elle le raconte lors du second entretien de recherche, sa sœur l'ayant "menacée de mort par téléphone" entre temps :

« - *Quelle relation vous avez avec elle ?* Avant c'était compliqué. Mais comme j'ai essayé de lui parler, elle a fini par comprendre ce que j'avais. Et depuis, bah je lui fais confiance. - *Elle vous comprend ?* Oui. Parce qu'elle a vécu la même chose que moi. - *C'est quoi cette expérience qui vous rapproche toutes les deux ?* Bah aller de foyer en foyer, les difficultés qu'on a eues chez nous et au collège, (...), Parce qu'elle et mes parents, c'est impossible. Dès qu'ils se voient, c'est pour s'insulter ou pour se frapper dessus donc... ».

L'analyse de ces récits nous permet de questionner les liens qu'il pourrait y avoir entre la perception des relations intrafamiliales par les jeunes filles elles-mêmes, avec leur parcours de vie, leur parcours institutionnel, leur socialisation, dont font partie les choix affectifs, et leur autonomisation. De même, le rapport à la loi et le parcours de délinquance seront mis en lien avec ces aspects singuliers du récit des jeunes filles sur leurs vécus familiaux. Enfin, de manière logique, la question de la féminité sera rapprochée de la représentation de la mère et de la femme telle qu'elle existe pour chacune des jeunes. En effet, la mère, figure féminine, peut être support d'identification ou non pour la jeune fille. Aussi, les modèles de féminité, rencontrés durant le parcours institutionnel, dans les espaces sociaux ou au sein des groupes de pairs, représentent des opportunités pour la jeune fille de rejouer les relations à la figure maternelle, dans le chemin vers la construction de sa propre féminité.

### **1.7. Famille, précarité et délinquance**

Les familles ne peuvent pas être pensées indépendamment de leur position sociale. Les filles semblent parfois très lucides sur les conditions de vie de leurs familles et le contexte socio-économique dans lesquels elles évoluent durant l'enfance et l'adolescence. Dans certains cas, la famille sera jugée défaillante par les institutions, du fait même de ces aspects matériels et concrets, d'une pauvreté ; dans d'autres, elle aura développé des pratiques délictuelles devenues des points de repères comme d'autres pour les jeunes filles. Ainsi, lorsque l'apprentissage des déviances ou de la délinquance se fait à l'intérieur-même du noyau familial, soit par apprentissage, identification ou mimétisme au fonctionnement d'un ou plusieurs membres de la famille repéré(s) pour ses activités délictueuses, soit par une culture familiale qui incite à la transgression par la levée de certains interdits, c'est la question du rapport à la loi de la famille qui est interrogé.

Alexandra, qui sait que son père a un passé de délinquant, explique ne pas vouloir connaître réellement les raisons qui l'ont amenée à l'incarcération. Elle paraît idéaliser son père et semble, par son inscription dans la délinquance, lui être très loyale. Elle repère elle-même ces similitudes dans leurs parcours, ce qui semble répondre inconsciemment au besoin de s'affilier à lui au

travers de la délinquance, à défaut peut-être d'une inscription juridique et administrative dans la filiation :

« *Pourquoi votre père a une mauvaise réputation dans le quartier ?* Parce que mon père, quand il était jeune, il a fait de la prison. Notre famille, c'est la plus grande du quartier. Du coup, les gens en ont tous peur. - *Votre famille paternelle ?* Ouais. Ils ont tous fait de la prison. Ils sont même respectés par la police. Du coup les gens ils disent "ouais ton père, nanani..." Moi j'm'en fous de ça. Ils vont parler de lui, mais en face il n'y en a aucun qui va aller lui dire "t'es ci, t'es ça". Alors que mon père en vrai, c'est un bon gars. On a tous fait des erreurs. La preuve, même sa fille elle en fait. Elle est là ».

Le fait d'être elle-même punie pour ses « erreurs » lui permet de banaliser et de dédramatiser l'image du père délinquant dépeint initialement. C'est une manière de restaurer l'image de la figure paternelle qu'il incarne à présent pour elle.

Lorsqu'elles parlent de leur famille, certaines jeunes filles nous font partager ces éléments de la réalité sociale dans laquelle elles ont grandi. Elles portent parfois un regard critique sur le système, sur l'absence de situation professionnelle de leurs parents. Ces conditions de vie, caractérisées par des difficultés financières importantes, l'absence de travail ou au contraire le cumul d'activités pour tenter de subvenir aux besoins de la famille, la pauvreté, l'isolement social, sont évoqués comme des situations qui les impactent personnellement. Les parents sont parfois décrits comme victimes de ce système, marginalisés eux-mêmes du fait de cette situation précaire. Les inquiétudes des jeunes filles à ce sujet, nous montrent qu'elles ne sont pas ou plus dans l'illusion ou la naïveté (infantile) des moyens, limités, de leurs parents pour subvenir à leurs besoins. Certaines expriment clairement qu'elles ont conscience de la place occupée par leurs parents dans l'échelle sociale.

Pour Kelly, la nécessité pour sa mère de subvenir à leurs besoins a pour conséquence de la priver de sa présence : « Ma mère elle travaillait de nuit et de jour. Donc j'allais à l'école, mais je la voyais un tout petit peu quoi ». D'ailleurs, elle ne reçoit pas de visite en prison, du fait d'un manque de moyens financiers de sa mère et son beau-père, sans emplois, qui ne peuvent faire le déplacement. Il faut préciser que la prison est à plusieurs heures du lieu de vie de sa mère, ce qui est souvent le cas pour les filles incarcérées du fait du nombre restreint de lieux d'enfermement qui leurs sont réservés.

La délinquance de la famille est aussi prégnante dans certaines histoires de vies de ces jeunes filles, confrontées parfois très jeunes au monde de la toxicomanie, au monde carcéral, aux institutions. En quoi ces premières expériences viennent-elles influencer la construction du rapport à la loi et l'intégration sociale future ?

Amanda nous décrit cette réalité familiale, précaire et déjà institutionnalisée : « Ma mère fumait, et mon père il est incarcéré donc... Depuis 2004 je l'ai vu trois fois dans ma vie. Et je l'ai vu en prison... ».

La socialisation à la délinquance se fait donc ainsi parfois au sein même de la famille, dans une sorte de transmission d'un mode de vie, de pratiques ou d'une certaine marginalisation. C'est le cas de Janis, qui raconte avoir découvert les "teufs" dans le cercle familial, tout comme son frère, plus particulièrement en y accompagnant son père :

« Par mon frère. Parce qu'il allait en teuf avant de... Enfin, avant que j'y aille. Et mon père aussi (...) Ouais, mais... aujourd'hui, je pourrais plus y aller avec mon père (rires). Parce que la toute première fois, je ne prenais pas de produits, tu vois. Je découvrais... Maintenant, je pourrais

plus. Quand je rentre de teuf, je suis comme ça, complètement à l'ouest, tu vois, en grosse descente. Quand je suis comme ça, mon père, il le voit très bien, hein. Il en a pris aussi, donc, il dit rien. Il nous dit juste de pas en prendre ».

Shirley parle de la toxicomanie comme faisant partie de son environnement :

« À l'âge de 4-5 ans, je me souviens que je me suis enfoncé une aiguille dans le genou. Je marchais dans mon salon. J'ai couru pour attraper un truc qui était en hauteur, je me suis collée aux meubles, et tac, je me la suis rentrée dans le genou. - *Ta mère se piquait aussi ?* Ah mais les deux ! Moi j'suis née dans un monde où c'était alcool, shit, héroïne, drogues... ».

Placée très jeune, devenue orpheline depuis le décès de ses deux parents, Sofia évoque elle aussi son père, marginal, alcoolique, à qui elle n'aura jamais réellement pu exprimer ses sentiments. Elle décrit une scène où il s'écroule sur elle pendant une visite médiatisée.

Comme le père de Jade, incarcérée pour des faits de vols avec violences ayant entraîné la mort, le père de Sofia mourra d'une gangrène, maladie mise en lien avec des dépendances à l'alcool et aux toxiques. Jade, qui est d'ailleurs née en prison au moment où sa mère était incarcérée, évoque comment une haine de la police peut se développer dès la prime enfance :

« Même par exemple, je vous donne un exemple. T'es une enfant, tu grandis, tu vois toute ta vie tes parents. Ils se font arrêter par la police. C'est à cause d'eux que tu te fais séparer de tes parents, tu vois que des trucs comme ça, en gros ça veut dire même quand t'es enfant, bébé sans t'en rendre compte, t'as déjà affaire à eux. Et en grandissant c'est une haine qui se crée toute seule en fait, c'est inconscient, c'est même pas toi qui la veut comme tout le monde, ouais tu vois les jeunes dehors "nique la police", c'est même pas toi, c'est inconsciemment en fait tu les hais de naissance j'crois et c'est parti comme ça en vrai. - *Toi t'as l'impression que tu avais déjà cette haine ?* Ouais, bah ouais, j'avais 6 ans, j'allais voir ma mère au parloir. J'allais voir ma mère au parloir aménagé. Je savais déjà ce que c'était. - *Ta mère était incarcérée c'est ça ?* Ouais ma mère, elle a fait beaucoup de prison ma mère. - *Et tu connais son histoire, tu sais pourquoi ?* C'est surtout pour des escroqueries en fait. Argent, l'argent en fait c'est ça le problème chez moi. - *Et elle t'en a parlé ou c'est des gens qui t'ont raconté ?* Non, on en a parlé toutes les deux parce que ... Au jour d'aujourd'hui je peux comprendre ma mère en fait, c'est pas comme quand j'étais jeune et je disais "ouais, nan nan nan, zarma elle est méchante, elle est"... ».

Jade parle ainsi, avec un télescopage des deux histoires, la sienne et celle de sa mère, dans une sorte de confusion, de l'incarcération de sa mère, de la nature des délits en même temps qu'elle parle des siens. Elle semble pouvoir comprendre sa mère et aurait grâce à cela restauré l'image négative qu'elle se faisait de la prison du fait d'avoir été incarcérée pour des faits de même nature, le pense-t-elle. La reproduction de ces comportements doit également être pensée en termes de rationalisations *a posteriori* dans le cadre d'une délinquance endémique (liée aux conditions de vie). En opposant la délinquance anomique typique des classes moyennes et supérieures à celle endémique des classes populaires, Jean-Claude Chamboredon (1971) dans un texte fondateur de la sociologie de la délinquance juvénile en France, soulignait que l'étiologie commune de la délinquance qui attribue un rôle privilégié à la désunion familiale reposerait sur l'expérience des classes moyennes, là où la sociabilité familiale est centrée sur la famille nucléaire. Les analyses de Jade sur sa propre vie font écho à un autre développement de Chamboredon (1971, 359), tout se passe comme si le mécanisme social tendait à occulter la question de l'influence des institutions

de répression et de redressement dans la constitution de la délinquance, de manière dynamique et interactionniste avec les processus psychiques en jeu.

De son côté, Rosa décrit un environnement précaire, mais non ancré dans la délinquance. Les conditions de vie rudes obligent sa famille à être hébergée chez d'autres proches :

« Ma mère, mon père elle est pauvre. Elle est pauvre. Y'a pas maison, y'a pas l'argent, Ma famille, elle est pauvre, y'a pas maison. Ma mère, mon père et ma famille habitent chez ma grand-mère ».

Cette réalité sociale est mise en lien par certaines jeunes avec des comportements déviants ou délinquants de leurs parents, de leur fratrie, comme c'est le cas pour Natacha, dont plusieurs proches sont eux-mêmes incarcérés en même temps qu'elle, une cousine, son grand frère, sa belle-sœur et même sa mère :

« Ma mère aussi elle est ici. C'est à cause de ma belle-sœur. Moi j'suis là à cause de ces trucs, pas à cause de mes trucs, les cambriolages tout ça. À cause d'elle maintenant je suis là ».

Elle se revendique comme étant "gitane yougoslave" pourtant elle n'est encore jamais allée en Serbie. Natacha est furieuse suite à certains propos à caractère discriminatoire émis par la juge. Elle est dans un esprit vindicatif. De fait, elle ne serait pas en prison pour les faits commis si sa famille n'était pas perçue par la justice comme un réseau de trafic et de délinquance en bande organisée.

L'ancrage familial dans la délinquance est ainsi évoqué comme étant en lien avec leurs propres motivations, celles conscientes et mises en avant dans le discours, à entrer dans un parcours de délinquance, mais aussi probablement en jeu dans les motivations inconscientes qui les poussent à la répétition d'un destin familial dans une sorte de loyauté inéluctable parfois.

De nombreux chercheurs ont déjà mis en avant le rôle important de l'appartenance sociale et de l'environnement familial comme facteurs prédisposant à la production d'actes de délinquance (Blatier, 2014 ; Born, 2014). Notamment, c'est au travers de vécus de privations, de souffrances, de frustrations, que le phénomène d'apprentissage de la délinquance intervient parfois au sein même de la famille par le recours à des moyens illégaux pour parvenir à des buts légitimes. C'est le cas de Kelly : « Ma mère n'a pas voulu me reprendre, ce qui fait que j'étais à la rue, donc j'étais donc obligée de voler pour manger quoi ».

La rupture familiale ou les conditions de vie conduisent parfois les jeunes filles à l'errance, l'isolement n'étant plus alors simplement ressenti, il devient une réalité concrète et peut favoriser une entrée dans la délinquance et la marginalisation. Elle expose aussi le rejet familial qu'elle subit comme cause qui la conduit à la rue pour Kelly :

« J'ai demandé à ce que je rentre chez elle pour dormir, elle m'a dit non. J'ai laissé mes affaires devant sa porte. Il faisait froid ce jour-là. Je marchais, marchais, marchais. Mon anniversaire, je l'ai fêté comme ça. En fait, je dormais dehors, des fois je dormais chez des amis, des fois je dormais dehors, des fois je dormais chez des amis... Mais la première année, 12-13 ans, j'ai vraiment dormi dehors. Dans les garages, dans les voitures ».

Il y a là un parallèle à faire avec l'enquête de Dominique Duprez au Brésil. Une caractéristique commune dans la ligne de partage entre garçons et filles, est que les garçons ne sont quasiment jamais abandonnés par leurs mères même dans le cas d'homicides, alors que les filles sont facilement exclues de la solidarité familiale. On va paradoxalement parfois rechercher un père absent pour refaire un lien familial (Duprez, 2012).

Tous les travaux récents portant sur la délinquance juvénile démontrent que la pauvreté demeure le principal facteur de risque d'entrée dans la délinquance à l'adolescence. Tandis qu'à une période la monoparentalité fut soupçonnée d'être un facteur prédisposant à la délinquance, l'étude approfondie de ce phénomène a pu démontrer que ce qui est sous-tendu en fait par la monoparentalité, c'est la pauvreté qui y est corrélée. De ce fait, les conditions sociales de la famille sont à prendre en compte dans la réflexion autour de cette délinquance soit disant d'un nouveau genre, celle des filles.

Ainsi, cette recherche conforte les hypothèses selon lesquelles des facteurs familiaux mais également sociaux, extrêmement prégnants dans le discours des jeunes filles, peuvent avoir une forte influence dans le parcours de vie de ces jeunes filles. Certains de ces vécus auront eu des conséquences directes, à la fois sur la prise en charge des jeunes par leurs familles, mais aussi des conséquences sur du long terme, notamment en éludant parfois la question de l'ascenseur social et influençant le rapport à la loi. D'autres auront des conséquences moins perceptibles mais non moins importantes, notamment dans l'influence de ces facteurs sur la construction psychique de ces jeunes filles ; nous pensons plus particulièrement à l'aspect psychologique de certains choix, de certaines rencontres, leurs capacités à faire face, leurs désirs et leurs besoins, ainsi que la capacité à exister socialement au travers d'une identité sexuée.

## 2. Socialisation et territoires

Dans le cadre de l'enquête de Dominique Duprez (2011, 2015) au Brésil, il avait été souligné la force des territoires dans le processus de socialisation qui peut conduire à une carrière déviante démarrant souvent à un âge précoce (8-12 ans). La situation des filles est particulière au départ, elles sont le plus souvent les petites mains du trafic ou elles servent de mule (transport de la drogue) avant de pouvoir détenir des positions de cheffes au niveau d'une *boca de fumo*<sup>8</sup>. On a donc voulu mettre à l'épreuve la question des rapports entre socialisation et territoires dans le contexte de notre enquête sur les jeunes adolescentes dans le cas français.

Si la littérature spécialisée en France est importante concernant les enquêtes sur les "cités", elle élude le plus souvent les filles qui n'auraient pas "droit de cité", sauf pour évoquer les viols collectifs. Sur ce plan, le regard que l'on peut tirer de notre enquête est nettement plus contrasté. Bien entendu, il est biaisé par le fait que nous partons de jeunes ayant été l'objet d'une mesure judiciaire – dont une majorité en détention ou en CEF –, il faut donc référer les formes de socialisation des jeunes filles dont nous parlons aux territoires, en prenant en compte les traits spécifiques de cette population. La notion de cité est d'ailleurs souvent inadéquate, une bonne partie est issue de villes moyennes, et le passage par une "cité" correspond plus au passage par une étape d'une "carrière déviante".

### 2.1. Ancrages communautaires

On a toujours une certaine méfiance à utiliser en France la notion d'appartenance communautaire tant il semble connoté comme un concept anglo-saxon. Et pourtant, il semble avoir sens dans le recoupement des histoires de vie qui constituent notre matériau de recherche. Il pourrait sembler induit par le fait qu'une partie significative de nos enquêtées en prison sont originaires de Serbie et de Roumanie, habitant souvent des campements de Seine-Saint-Denis étiquetés comme "Roms", même si les intéressées se définissent plutôt comme "Gitanes", mais en fait une bonne partie des autres parlent de leur enfance et de leur adolescence dans des termes voisins.

Appartenir à une communauté et revendiquer cette appartenance est assez marqué dans le discours des jeunes filles enquêtées.

Les jeunes filles dont les familles sont originaires de Serbie et de Roumanie, sont accoutumées à vivre en communauté et cultivent un entre-soi. Une pratique reproduite au sein et par l'institution carcérale. Les réseaux de sociabilité sont étendus et se construisent autour d'une même culture et d'un même langage (ou langue) :

« On est beaucoup de gens de plusieurs familles. Beaucoup des amis. Pas Anglais. Roumains. » (Irina). Lorsqu'elle dit « pas Anglais », c'est parce qu'elle a vécu en Angleterre avec ses parents jusqu'à l'âge de ses 12 ans. En Angleterre comme en France, ses parents travaillent dans le commerce (illégal) des métaux. En France, la famille d'Irina vit dans un campement sommaire au sein de la communauté Rom, ce sont des personnes qui viennent de la même ville qu'elle en

---

<sup>8</sup> Point de vente de drogues à l'intérieur d'une favela.

Roumanie. Elle retourne en Roumanie pour les vacances mais elle estime ne pas connaître son pays d'origine. C'est la femme de son père qui a éduqué Irina, ses parents ont divorcé alors qu'elle était encore très jeune et elle a peu de contact avec sa mère biologique. Issue d'une fratrie de trois sœurs et deux frères, Irina vit en France avec ses deux frères, ses sœurs sont mariées et ont fait le choix de rester en Roumanie. Ils sont toujours en contact par le biais du téléphone et d'internet. Irina occupe ses journées en restant à la maison, elle aime aider sa (belle) mère aux tâches ménagères et à la cuisine. En dehors de la maison, elle allait au cinéma et dans les centres commerciaux avec ses amies. Les filles sortent se divertir entre elles et la présence des garçons n'est pas bien vue. La jeune fille évoque des différences dans l'éducation donnée aux filles et aux garçons, différences déjà bien documentées (Tarrus et Missaoui, 1997). Les filles ne sont pas autorisées à sortir de la maison dans la soirée mais cela est permis pour les garçons. Elles restent le plus souvent à la maison pour tenir un lieu de vie « propre » et préparer les repas tandis que les garçons aident les pères à récupérer les métaux.

Certaines autres jeunes filles se revendiquent de leurs origines : « J'suis une Arabe, mais je suis née en France. » (Samira)

Reproduire des pratiques traditionnelles de son groupe ethnique d'origine, sans même avoir visité le pays concerné ni même en connaître la langue, peut être manière d'affirmer une différence, de s'identifier et de se reconnaître dans une autre culture mais c'est aussi une manière de tenter de contourner les institutions françaises (police, école, CEF, etc.) qui les ont elles-mêmes mises à distance.

Deux jeunes filles sont fières d'évoquer leurs origines :

« C'est dans le sang ça la fête (elle sourit distinctement), la fiesta. - *Tu aimes ça ?* Ah, c'est dans le sang, ça. C'est mes origines. Espagne, Algérie. Vu que j'ai des origines algériennes, tout ça, je suis très, très, très,... J'ai beaucoup de fierté, on va dire. » (Zora)

« Nous, on sait vivre comme ça. Nous, en fait, on se débrouille avec rien du tout. Au bled, enfin... au pays, les gens... » (Mira)

### **Où rencontre-t-on ses amis ? Quels sont les lieux de socialisation pour ces adolescentes ?**

Pour la plupart d'entre elles, c'est au sein du quartier où elles ont vécu depuis leur enfance que se trouve leur cercle d'amis. Le quartier est un lieu de rencontre surtout pour ceux qui y habitent.

« - *Qu'est-ce qui est bien dans ce quartier ?* Bah, tout. Les potes, tout ça... Je sais pas. Ça s'explique pas, hein. - *Tu les avais rencontrés comment ces potes ?* A l'école ? Je sais plus... - *Dans la rue ? Dans le bas des immeubles ?* Mmm. Ouais. » (Janis)

« Après plus tard, c'est moi qui ai commencé à traîner dans les cités ou les trucs comme ça. » (Chelsea)

Le quartier est également le lieu où l'on retrouve et où l'on reste avec ses amis :

« La journée, par exemple, sortir, est ce que vous vous retrouviez dans des endroits en particulier ? - Bah, au quartier quoi. » (Jade)

« Mais j'avais pas aller à l'école, j'sais pas. J'étais dans une passe où j'avais pas aller à l'école. J'avais rester avec mes potes, dehors et tout. - *Mais c'était plutôt quoi ? Des potes du quartier ? Du foyer ?* Ouais, de mon quartier. » (Prescilla)

Passer leurs journées dans leur quartier est un moyen pour ces adolescentes d'investir les lieux afin de mieux s'approprier le territoire. Le collège est aussi un lieu stratégique où les adolescentes

font connaissance et construisent des liens d'amitié. Certaines interviewées ont rencontré leurs amis au collège :

« - *Tu avais des amis ? Oui. - Tu avais un groupe depuis l'enfance ? Oui et non en fait. Quelques-unes que je connaissais depuis la maternelle. Et d'autres que j'ai connus au collège.*  
» (Alice)

« - *Comment vous l'avez rencontré ? Euh... Je sais plus. C'était... Au collège.* » (Fanny)

« - *Tu les avais rencontrées comment ces copines ? Comme ça. - Dans la rue ? Non. À l'école.- Au collège ? Mmm* » (Mira)

Notons qu'elles sont fragilisées lorsqu'elles sont placées en foyer, comme nous le développerons ultérieurement.

### « Le quartier, c'est sacré »

Ici, le quartier est envisagé comme le territoire appartenant à la communauté. Cet attachement au quartier s'explique en partie parce que c'est le lieu où l'on s'est construit socialement et où on se socialise, mais c'est aussi un lieu où l'on se retrouve, où l'on trouve une valorisation, une identité et un rôle que l'on ne trouve peut-être pas ailleurs (à l'école par exemple, nous y reviendrons).

« - *J'ai beaucoup de familles dans ce quartier-là. Mais bon pour nous, on est tous de la même famille de toute façon. On est tous cousins et cousines. On est là, on se protège tous l'un l'autre. - Il y a une règle en quelque sorte ? Ouais, il y a un lien sacré quoi* » (Alexandra)

« - *Donc en fait quand tu fuguais, tu revenais chez toi ? Dans mon quartier en tout cas - T'allais retrouver des gens que tu connaissais ? Des amis du collège ? Ouais, d'enfance - Et pourquoi t'avais envie de revenir les voir justement ? Parce que j'ai grandi avec eux, tout ça. Ça fait que bah, j'aimais bien être avec eux, parce qu'ils m'ont tout appris.* » (Alexandra)

La rue est aussi une école de la vie. Dans des univers familiaux souvent fragmentés, où on ne communique pas toujours entre parents et enfants, où les placements en foyer sont rarement pour les jeunes de notre enquête un point de repère, les copains du quartier constituent un point d'ancrage et de solidarité.

« - *Tu as grandi dans ce quartier-là ? Oui. - Il te plaisait bien, enfin tu te sentais bien là-bas ? - Mhmm - Tu connais tout le monde ? Ouais. Bah dès que je quitte le CEF, j'y retourne.* » (Alexandra)

Sofia quant à elle, n'est pas simplement cloisonnée aux amis de sa ville, mais elle se dit très attachée à la « Grande Couronne ». Ces constats font écho aux analyses de Thomas Sauvadet (2006) : « Pour ces jeunes-ci, la cité constitue une contre-société où ils vont pouvoir se retrouver, s'exprimer, trouver une place, un statut, une reconnaissance et même des revenus ».

### Codes et règles

Le quartier est un lieu de socialisation, c'est également le lieu où on intègre différentes règles et codes qui régissent les comportements au sein de la communauté. Ne pas dénoncer son pote, être loyal au sein du groupe, font partie des codes à respecter sous peine de représailles. Il y a aussi des

analogies avec nos observations faites au Brésil où la dénonciation à la police de membres de la *Comunidade*<sup>9</sup> est un X9 (argot brésilien au sein des trafiquants), passible de la peine de mort.

« - *Et au sein du quartier, il n'y a pas trop d'embrouilles ?* Nan, entre nous, non. Mais il y en a des fois parce qu'il y a des balances, comme partout. Des fois on va taper les balances, c'est normal. Si tu balances pas, tu vas finir mal. » (Alexandra)

« - *Les conflits, c'est surtout à cause du shit ?* Ouais. Quand quelqu'un doit des sous. Ou du shit. » (Lila)

« *C'est quand tu fais des bêtises, tu te manges des coups, ça c'est normal. C'est normal. - Par la famille ou par les copains ?* Par tout le monde. On parle d'un quartier... *C'est quand on fait quel genre de bêtises qu'on est tapé ?* Pfff. - *Voler quelque chose ou... mal parler... ?* Ouais, tout... » (Zora)

Ce processus d'intériorisation des codes, des règles, d'un langage et d'une *hexis* corporelle se rapporte à l'acculturation nécessaire à l'intégration d'un groupe de pairs.

Les adolescentes soignent leur réputation et gagnent en protection auprès de leurs amis qu'elles appellent "les grands frères". Paradoxalement, le quartier est l'endroit où ces jeunes filles se sentent en sécurité. En cas de conflit, elles seront défendues ou vengées.

« - *Par le biais de tes cambriolages, tout ça, tu te fais un peu une réputation on va dire dans le quartier à un moment donné. - Tu es respectée ?* - Bah oui. Ils savent très bien. Je suis comme leur petite sœur. S'il y a un problème, ils sont là. » (Rachida)

En somme, le quartier joue le rôle de cocon dans lequel on trouve un réconfort face aux échecs vécus (famille déstructurée, échec scolaire, perte de repères, etc.) et contre le monde extérieur.

A contrario, le rapport de force et le recours à la violence sont nécessaires pour préserver son "honneur". Au sein du quartier, on ne se laisse pas faire et on s'impose par les coups pour "sauver la face" et mériter le respect d'autrui. Une adolescente socialisée à la violence témoigne :

« Bah je sais pas, voilà j'ai commencé à taper dans la violence ça me... j'en suis devenue accro. - *Donc ça veut dire que toi, la violence, tu l'as côtoyée au quotidien, c'est ça ?* Ouais. c'est les quartiers aussi qui rendent peut-être les jeunes violents parce que je vois, dans les quartiers, si tu sais pas frapper, comme ils disent heu ... » (Zora)

Mais ces filles ne sont pas recluses dans leurs cités comme peuvent l'être parfois certains garçons de leur âge. Comme toutes les adolescentes, ces filles ont parfois une vie presque ordinaire.

## 2.2. Que font-elles ces filles ?

### Aller en boîte, faire la fête, faire du shopping

Comme beaucoup d'adolescentes, les jeunes filles enquêtées aiment faire du shopping :

« - *Qu'est-ce que vous faisiez avec eux quand vous étiez en Bretagne ?* Je sortais faire les magasins... » (Stéphanie)

---

<sup>9</sup> Les habitants des favelas parlent toujours de communauté et non de favela pour désigner leur lieu de vie, manière de désigner d'une manière positive leur quartier.

« Je l'ai recontacté. On a fait du shopping, les magasins à St Sever. On a rencontré du monde, essayé des vêtements. » (Gabrielle)

Certaines se contentent de faire du repérage et d'essayer quelques vêtements et d'autres n'hésitent pas à s'offrir des grandes marques de luxe. L'apparence est le capital beauté à préserver. Se balader, "traîner" dans le quartier, ou ailleurs est aussi une occupation quotidienne que les adolescentes aiment faire :

« Bah on traînait. - *Vous traîniez où, dans le quartier ? Dans la ville ?* Ouais. - *Et en ville vous faisiez quoi ?* Bah on parlait, on jouait et tout quoi (rires dans la voix) » (Prescilla)

« On se promène un peu partout dans la ville. On va à Paris. » (Georgia)

La vie nocturne est davantage investie par les filles. Aller en boîte, aller en soirée, faire la fête, danser sont les activités les plus citées et qui semblent être les plus appréciées :

« - J'aime bien sortir en boîte. J'connais pratiquement toutes les boîtes. » (Hana)

« - J'dormais la journée, et je sortais toute la nuit. » (Fanny)

« Alors raconte moi ce que tu aimes faire quand tu fais la fête. - Bah, la fête, hein. Entre potes... » (Zora)

« Si de temps en temps on allait en boîte. » (Mira)

« C'était la nouba, mais « H24 ». C'est-à-dire qu'à 7h du matin, des fois il y a des potes qui arrivaient avec des bouteilles "vas-y c'est parti Chelsea on se fait un after". Ok ! » (Chelsea)

« - *Tu ne sais plus ? Tu avais des loisirs, ou... ?* Je faisais de la danse » (Saadia)

Les activités culturelles, ni même les sorties au restaurant ou au bar, ne sont mentionnées dans les entretiens. Les activités festives sont privilégiées. L'expression de la joie, la consommation d'alcool et de drogue font que ce sont des moments agréables où les corps et les âmes se désinhibent et où l' "on oublie les problèmes".

### **La consommation de drogue**

La consommation de drogue est un moyen de socialisation où il est possible de rencontrer d'autres personnes autour d'un joint, de se détendre et de s'amuser :

« Après quand ils ont commencé à fumer, vu qu'ils sont plus grands, bah moi aussi je voulais. Et donc voilà, j'ai commencé à fumer aussi. T'es dans le même délire que les autres. Je sais que là je n'pourrais pas traîner avec une personne, alors que je suis en train de fumer et qu'elle ne fume pas. J'fumerais jamais toute seule. C'est vraiment quand on est à plusieurs. Sinon c'est pas marrant. - *C'est l'activité que vous faites ensemble en fait ?* Ouais voilà. C'est un passe-temps. (Rires) » (Fanny)

« - *C'était quoi comme types de délire ?* Il y en avait plein. Déjà on fume tous. La plupart des jeunes maintenant... Il y en a qui fument pas, mais il y en a plus qui fument. On fumait, on rigolait, on allait en soirée... On s'amusait. » (Alexandra)

Fumer du cannabis c'est aussi un moyen de s'intégrer au sein d'un groupe. Cette consommation est une manière de s'identifier aux autres membres du groupe et c'est aussi un processus d'acculturation afin d'être repéré comme une partie intégrante du groupe. Également,

fumer un joint peut être vu comme un rite de passage où les novices sont obligés de s'y contraindre sous peine d'être rejetés du groupe.

Deux adolescentes se confient à l'enquêteur :

« On m'a dit "Tu fumes du shit ?". Et j'ai dit non. Après, on m'a dit, "t'es sûre, tu fumes pas de shit ?". Et j'ai dit, si, si, je fume. Et ils m'ont fait fumer et j'étais défoncée. - *Tu avais quel âge ?* J'avais 11 ans. J'étais défoncée. » (Saadia)

« - *Où as-tu commencé, on te l'a proposé dans le quartier ou ?* - En fait, moi je voulais pas fumer. Hum c'est ma sœur ... - *Elle fumait du shit ?* - Elle aimait bien elle, et moi on m'a fait tourner le joint, et je me disais "non c'est pas bien de fumer, faut pas fumer, non moi je veux pas fumer. Ouais c'est ça ouais, trois jours après j'ai commencé à fumer, fumer, fumer, fumer, fumer, fumer, fumer et après c'était régulier, je me levais plus le matin pour aller en cours, j'aimais plus aller en cours. » (Mira)

La consommation de drogue n'est pas toujours occasionnelle, certaines jeunes filles avouent être dépendantes au cannabis :

« Mais moi en fait personnellement j'ai un rapport avec la drogue ... Moi pour moi, le shit et la beuh, c'est pas quelque chose de mal. Sur 200 euros, je mettais des 100 euros dans l'alcool et le shit. » (Chelsea)

« - Ouais au départ j'fumais, j'fumais, j'fumais... - *Ah bon, tu ne payais pas ton shit ?* Bah bien sûr. - *Tu avais donc une place importante.* Bah oui quand même. » (Rachida)

À l'inverse, cette dépendance nocive et destructive peut être un facteur de désocialisation. Ceci peut plonger l'utilisateur de drogue dans des sévères problèmes de santé et de problèmes financiers, l'obligeant à enfreindre l'un des codes exigés par la communauté du quartier, celui de pas trahir l'un des leurs. La dépendance au cannabis vient questionner de nouveau la problématique du lien chez ces adolescentes, la relation au produit permettant pour certaines de faire face à de fortes angoisses, notamment celles liées à l'abandon ou à la perte. Aussi, alors que l'entrée dans cette consommation ou l'initiation est toujours évoquée comme une découverte au pouvoir socialisant, la dépendance peut aggraver un sentiment d'isolement, et le délitement réel de certaines relations sociales importantes aux yeux de la jeune.

## Goûts musicaux

La musique est, pour beaucoup d'adolescentes, une marque identitaire. L'environnement lié au genre musical peut amener certaines adolescentes à consommer de la drogue, à commettre des délits et dans une moindre mesure à formater leurs pensées. En agissant de la sorte, elles s'identifient aux autres fans :

« Parce que la toute première fois, je prenais pas de produits, tu vois. Je découvrais... Maintenant, je pourrais plus. - *Il ne veut pas, ton père, que tu prennes des produits ?* Ah si, il le sait, mais... il veut pas que je prenne devant lui. Tu vois, quand je rentre chez moi, que je suis complètement à l'ouest... (rires) Quand je rentre de teuf, je suis comme ça, complètement à l'ouest, tu vois, en grosse descente. Quand je suis comme ça, mon père, il le voit très bien, hein. - *Et alors, il te dit quoi ?* Rien. Bah, rien... Il en a pris aussi. » (Janis)

« - Quel genre de musique vous écoutez ? Du rap. - Et vos copains ils y vont ? En concert ? Non.- Il y en a qui rappent ? Ouais. - De quoi ils parlent dans leurs chansons ? Du quartier, de la

famille, de l'argent... - Qu'est-ce qu'ils racontent ? Qu'il faut plus d'argent. » (Fanny)

Ce contexte culturel et territorial peut amener ces jeunes filles vers une socialisation à la délinquance.

### **La socialisation à la délinquance**

Les jeunes filles font la description de leurs amis comme étant des garçons plus âgés qu'elles :  
« - Et tu les connaissais comment ces grands, alors ? Bah, dans le quartier. - Tu les avais rencontrés dans la rue ? Ouais. » (Saadia)

« Mais je traîne toujours avec des plus âgés que moi. » (Fanny)

« - Tu aimes bien avoir des copains qui sont plus âgés que toi ? Ouais » (Zora)

« J'avais des connaissances majeures » (Mira)

Le profil décrit de ces garçons correspond au portrait du "jeune de banlieue" (jeune homme déscolarisé, sans activité professionnelle, qui erre dans les rues de la banlieue et squatte les halls d'immeuble).

Les adolescentes enquêtées avouent avoir commis des délits sous l'influence de leurs amis :  
« En fait, je suis quelqu'un de très sociable. - *Tu as l'air*. Donc du coup, bah, je me laisse vite influencer. » (Latifa)

« Vu comment j'étais influençable, c'était obligé que j'allais partir en couille. - *T'étais influençable ? À l'époque ? J'étais hyper influençable. C'était un truc de malade. C'était un truc de ouf. On me disait "vas-y on va faire ça", j'étais tout de suite "opé".* » (Shirley)

« - Bah, ils m'ont pas influencée directement, mais, enfin... ils faisaient des choses pas bien, mais comme si c'était normal. Et du coup, à force de les fréquenter longtemps, longtemps, bah moi dans ma tête, ça devenait normal aussi » (Fanny)

« - Et les gens avec qui tu faisais les braquages tout ça, c'étaient des amis ou c'étaient des connaissances ? C'est des amis parce que moi enfin des amis non, on va dire plutôt des connaissances.- Tu les côtoyais dans le quartier ? Bien sûr je les côtoyais dans le quartier » (Mira)

L'entourage amical et territorial est donc l'un des facteurs qui influent fortement sur l'entrée dans la délinquance.

Les jeunes filles sont initiées aux pratiques délinquantes enseignées par leurs pairs, ceci dans l'intérêt de s'identifier et d'être intégrées au groupe. Par exemple, un apprentissage est dispensé sur la manière de voler, de vendre de la drogue ou de conduire comme cette adolescente l'explique :

« - À quel âge tu as commencé à conduire une voiture ? J'sais pas. À 13 ans, un truc comme ça.  
- Ce sont des amis qui t'ont fait essayer ? Ouais. » (Samira)

Dans le même registre, d'autres enquêtées parlent de leurs expériences :

« J'sais pas, on se caillaissait souvent dans notre quartier. C'est un jeu. On prenait des gros cailloux, et on se les jetait dessus. Et le premier qui tombe ko, il a perdu. Ou alors les fils de fer, on se les jetait comme ça. On se mettait dans des caves toutes noires, et on se jetait des fils de fer. » (Samira)

« Au début, j'ai ramené qu'un pote avec moi. J'traînais toujours avec lui. - *Oui ? C'était un très bon ami ?* Ouais. Ouais, ouais, ouais. Je traîne toujours avec lui. Après ils ont vu que voilà, on faisait de l'argent, tout. Après, 3 ou 4 personnes se sont mis à faire. C'était une petite bande. » (Rachida)

« Même si là elle a arrêté, elle aussi elle faisait des conneries. Et un jour, elle m'a dit de venir avec elle. J'y suis allée. Et voilà. J'ai connu tout le monde, j'ai foutu le bordel... » (Lila)

Cette influence peut s'expliquer par un rapport de domination des plus grands sur les plus petits, des garçons sur les filles, des plus forts sur les plus faibles où les relations entre jeunes sont hiérarchisées, ou simplement comme un moyen de gagner en légitimité, de trouver une reconnaissance auprès des autres personnes du groupe.

Certaines jeunes filles expriment vouloir se détacher de cette influence, mais il faut tenir compte du contexte des entretiens :

« Toutes les personnes avec qui je traînais... Je faisais en sorte en plus, de plus me mettre comme avant quand j'étais au collège, de plus me mettre avec des personnes qui sont perturbateurs, mais de me mettre avec des gens justement qui sont à fond dans le truc... » (Kelly)

« Mais j'ai envie de changer, j'ai envie d'évoluer. J'ai pas envie de rester avec les mêmes personnes parce que moi je veux m'en sortir. » (Elisa)

Est-il aussi simple de rompre des liens amicaux et de s'écarter d'un groupe quand on a intégré les codes et les règles de ce groupe ? Est-ce facile de créer des nouvelles amitiés quand on est marqué d'un habitus qui révèle notre appartenance à un environnement spécifique ? Le retour au quartier appelle à un retour dans le réseau délinquant qu'il est difficile d'ignorer. C'est un phénomène d'emprise qui a déjà été mis en évidence (Duprez, Kokoreff, 2000) et nous proposons ici de poursuivre cette piste pour en mettre en lumière les dimensions genrées.

### 3. Etre une fille au milieu des garçons : de l'art d'esquiver

Le sens commun associe généralement la délinquance féminine à un refus de la féminité et la réception des travaux de Stéphanie Rubi (Rubi, 2005) a parfois alimenté cette figure de la « délinquante masculine ». Les professionnels rencontrés n'ignorent pas cette figure et dans le cas du CEF, elle a même été au cœur de la réflexion pédagogique avant l'ouverture de l'établissement. Très rapidement, les professionnels constatent que les jeunes filles ne correspondent pas à cette figure stéréotypée. C'est singulièrement le cas au CEF, comme le soulignera une personne de l'encadrement éducatif : « vous êtes passée sur le groupe, j'ai pas de filles très masculines, j'ai même des filles qui sont très féminines mais j'ai les deux (...) mais heu des jeunes filles masculines, alors après on va en avoir quelques-unes, mais comme dans la société ». Observons donc la socialisation genrée de ces jeunes filles et les rapports qu'elles entretiennent avec les assignations de genre.

#### 3.1. Au-delà de la figure du «garçon manqué »

Pour les jeunes filles rencontrées, notamment au CEF, contrôler son apparence physique est important. Zora se regarde souvent dans le miroir, vérifie si son ventre - visible sous un tee-shirt court - n'est pas trop gros. A propos du thé que nous sommes en train de boire, elle explique ainsi :

« Parce qu'apparemment, c'est bon pour les vergetures. (...) Euh, non. C'est pour la cellulite. Je sais pas si c'est de la cellulite que j'ai. Ça se trouve, ça sert à rien mais je vais quand même en boire. Ouais, ça serait bon pour ça. J'ai lu dans un magazine que le thé vert, ça serait super bon pour ça. Je sais pas pourquoi, mais c'est super bon... pour le corps. Vu que, physiquement, j'y tiens beaucoup à mon corps. Alors je vais en boire ».

Zora veut ressembler à Kim Kardashian : des fesses proéminentes mais une taille de guêpe. Elle précise d'ailleurs qu'elle en a déjà ses yeux en amande. Pour ce faire, elle fait du sport, de la musculation et des abdominaux pour correspondre à ce modèle d'hyperféminité qu'elle découvre dans les médias.

Loin de chercher à dissimuler leurs attributs traditionnellement perçus comme féminin, les jeunes filles portent des jeans *slim*, des tee-shirts moulants et n'hésitent pas à porter des couleurs associées au féminin tel que le rose. A l'intérieur des institutions fermées non mixtes, les filles écourtent ce travail de présentation de soi en portant des vêtements et des chaussures avant tout confortables (jogging, maillot de foot) mais se maquillent, se coiffent et se font les ongles. Lors des entretiens, quelques jeunes filles portaient un jogging, d'ailleurs de coupe féminine. Fanny s'en justifie d'elle-même : « là je fais avec ça parce que je suis en CEF. Mais sinon je suis habillée en fille ! ». Et Latifa de préciser : « je suis en CEF ! Ça sert à rien de m'habiller bien. Puis voilà. Sinon, je prends quand même soin de moi. J'essaie. »

Dès qu'elles sortent du CEF, pour une course, un rendez-vous médical ou une activité, les filles vont se changer, avec l'accord de l'équipe éducative qui surveille cela de très près, comme nous l'évoquerons ultérieurement. L'habitude entre filles est d'ailleurs de se taquiner sur ce changement de vêtements en disant par exemple : « ça y est, tu sors, tu fais la belle », avec une petite pointe de jalousie. Ce rappel à l'ordre sexué concerne toutefois moins le type de vêtement porté (le choix de vêtements moulants étant perçus comme une évidence) que de ne pas « en rajouter » sur le fait d'être autorisée à sortir alors que les autres doivent rester enfermées. Au CEF, les jeunes filles peuvent bénéficier de nouveaux vêtements achetés par l'institution, en particulier lorsqu'elles arrivent – le plus souvent sans grand bagage. N'ayant pas d'autorisation de sortie pendant la première moitié de leur séjour, il revient alors à l'éducateur ou l'éducatrice référent d'aller les acheter pour la jeune. S'ensuivent alors des transactions pour définir le modèle attendu, la taille, la couleur où se négocient les comportements attendus au sein du CEF. Samira demande ainsi que son éducatrice lui apporte un vêtement « féminin » mais « qui ne fasse pas pute » et s'ensuit une discussion où ces catégories se négocient dans l'interaction, tant entre jeunes, qu'avec les professionnels.

La majorité des filles rencontrées ne rejettent donc pas les attributs associés traditionnellement à la féminité, avec toutefois des rapports hétérogènes aux normes de genre, ces dernières étant d'ailleurs (re)produites dans des interactions concrètes, au sein de leurs familles, leurs groupes de pairs et les institutions (que nous étudierons dans la partie suivante). Au-delà de la figure caricaturale de la fille « délinquante masculine », nous tenterons de rendre compte de la diversité de leur comportement de genre (Goffman, 2002), en le rapportant notamment à leur parcours biographique. Un élément est toutefois très prégnant dans notre échantillon. La très grande majorité d'entre elles dit ne pas apprécier la fréquentation des autres filles de leur âge, qu'elles trouvent « gnangnan », pour reprendre la formule de l'une d'entre elle. Pour autant, seules cinq d'entre elles se qualifient, plus ou moins explicitement, de « garçons manqués », uniquement durant l'enfance.

Fanny a grandi dans une petite ville de province, entourée de ses parents et de sa sœur. Elevée dans un environnement marqué par les violences conjugales, Fanny parlera peu de son père, sauf pour évoquer une pratique commune de boxe dans un club durant 4 ans, activité qu'elle reprendra d'ailleurs durant sa prise en charge par la PJJ. Elle se décrit comme radicalement différente de sa sœur : « elle était plutôt calme et moi j'étais plus nerveuse, je courais dans tous les sens », « c'est l'ange, je suis le démon ». Probablement cette socialisation à cette pratique sportive construite comme masculine s'explique par l'absence de frère. En ce sens, Fanny se trouve en position de « garçon manquant », plus que de « garçon manqué » (Daune-Richard et Marry, 1990) comme elle s'auto-désigne.

Tout en ayant acquis durant l'enfance des dispositions sexuées inversées (Mennesson, 2007), en grandissant, elle conforme progressivement son apparence aux normes de genre attendus par son groupe de pairs : « quand j'étais jeune jeune, l'apparence, ouais. Après en grandissant l'apparence... je suis restée féminine quand même, mais, la manière de penser, (sourires dans la voix), les trucs comme ça, c'était comme un garçon ». On notera le paradoxe de se présenter comme « restant féminine » alors que précisément, auparavant, elle se définit comme n'étant pas « féminine ». Elle sous-entend ainsi qu'elle est d'emblée « féminine », par une nature qui s'imposerait à elle alors qu'elle décrit par ailleurs des processus d'apprentissage.

En un sens, Fanny compose avec le fait de devoir « rester à sa place de fille », tout en maintenant certaines dispositions sexuées inversées, notamment un goût pour la vitesse en voiture, qui la conduira malheureusement à être victime d'un accident mortel quelques mois seulement après sa sortie du CEF. Elle scinde ce qu'elle nomme « sa manière de penser » avec son « apparence » et c'est donc par le travail de son apparence corporelle qu'elle se conforme, au moins partiellement, aux comportements de genre attendus (tant par les institutions que par son groupe de pairs, comme nous le développerons ultérieurement).

Kelly se définit également comme un « garçon manqué » durant l'enfance. Comme Fanny, c'est à l'entrée dans l'adolescence qu'elle perçoit un changement dans ses pratiques. Elle prend alors appui sur les pratiques de sa mère pour se conformer à ce qu'elle imagine être les normes de genre : « Plus tard, J'commençais à vouloir m'habiller comme les filles, j'prenais les habits de ma mère, je faisais n'importe quoi, quoi. C'était hyper moche ». Elle s'écartera ensuite de ce modèle de féminité pour se rapprocher des normes attendues dans sa classe d'âge.

Durant les deux entretiens, elle associe ce refus temporaire de conformité aux normes de genre à son expérience de victime d'abus sexuels : « j'étais un garçon manqué. Parce que mon oncle il m'avait fait quelque chose quand j'avais 6 ans. J'étais un garçon manqué. J'aimais plus jouer... J'aimais plus jouer à la poupée, aux trucs comme ça. (...) Et même mon corps quoi. Enfin, je le montrais pas comme ça aux garçons. Du coup je couchais avec les garçons, mais dans le noir ». Là encore, la maîtrise de techniques féminines du corps n'est pas entièrement vécue sous l'angle d'une rupture radicale entre « garçon manqué » / « fille », une continuité étant ressentie dans l'intimité, lors des rapports sexuels. Se présenter « comme un garçon » durant l'enfance (symbolisé ici par ne plus jouer à la poupée) lui apparaissait comme une ressource pour résister à la violence des abus lus avec le prisme du genre : violence masculine *versus* victime féminine.

Cette double acquisition des techniques du corps masculine et féminine (Mauss, 1950) durant l'enfance, Rachida tente, quant à elle, d'en tirer profit pour son commerce de drogue. Avec le renfort d'une capuche et une casquette, elle se fait passer pour un garçon et se fait appeler « Rachid » : « On me reconnaît pas comme une fille dehors (...) j'ai pas laissé paraître que j'étais une fille. J'ai continué. (...) Toujours j'ai une casquette. Avec la capuche, au quartier, les gens, ils me reconnaissent pas. Y'a des clients, pour les stup, ils viennent, ça fait deux ans que je les sers, ils croient que je suis un garçon ». Grâce à cette stratégie, elle brouille les pistes suivies par les policiers : « Avec la police j'enlève ma casquette. « Rachida c'est encore toi ? » « Bah oui bah c'est moi. » « On nous a dit le nom de Rachid. » « Il y a pas de Rachid ici ». Cette stratégie de brouillage de piste se résume à son activité délinquante, et de manière non systématique car elle explique également dans l'entretien que certains de ces clients « se disaient qu'avec une fille, c'est plus discret que d'aller au quartier, d'aller voir le gars et tout ça ».

Si Rachida alterne les comportements de genre en fonction des contextes, Sofia va plus loin dans le brouillage des pistes, y compris lors de son entretien avec la chercheuse en psychologie. Sofia s'auto-désigne « comme un mec ». Elle se présente spontanément comme « homo », « depuis toujours » précise-t-elle. Comme pour renforcer son appartenance aux groupes des « mecs », elle affirme ne pas aimer « les filles homosexuelles » et n'être attirée que par les « filles hétérosexuelles ». Durant l'entretien à son domicile, Sofia se place face à son miroir et se rase les cheveux en précisant : « c'est pas les meufs qui se coiffent comme ça » et ajoutera plus tard : « je ne suis pas un vrai mec parce que je passe beaucoup de temps à me préparer, tous les jours ». Alors que la psychologue lui demande si elle s'est déjà interrogée sur le fait de changer de sexe,

Sofia répond oui et explique : « j'aimerais bien surtout déjà c'est enlever mes seins (...) tous mes potes déjà ils m'appellent Rachid ». Et plus tard dans l'entretien, elle évoque son désir de porter un enfant et le présente comme une évidence et est ensuite plus floue sur qui porterait l'enfant. Elle imagine le projet avec « sa femme » et avec un copain « homo en couple et tout » qui le lui aurait déjà proposé :

« si on le fait tout ça, il sera pas le père ou quoi. Je ne veux pas qu'il le reconnaisse, je ne veux pas de père. Si après il en veut un, je le porterai ou ma femme le portera puis on lui donnera, voilà. Mais celui qu'il me fera ... c'est un beau cadeau quand même, c'est une vie qu'il me donnera ».

Au fil de cet entretien, Sofia nous livre donc comment sa construction en tant que sujet procède d'un processus de réinterprétation et de réécriture de soi où elle traverse les frontières entre les identités socio-sexuelles (Lauretis, 2007). Elle est toutefois la seule de notre échantillon. Pour la majorité d'entre elles, la bi-catégorisation sexuée est une évidence qu'elles ne cherchent pas à subvertir. Les filles rencontrées ne se reconnaissent pas dans l'étiquette « garçon manqué » ou « masculine ». Pour Fanny, Rachida ou Kelly qui s'y sont identifiées, l'usage des techniques du corps masculines est davantage une parenthèse, durant l'enfance ou pour le trafic. Une parenthèse qui se clôt durant l'adolescence et singulièrement par l'expérimentation des relations amoureuses, comme nous le développerons plus loin. Sans subvertir les rapports de genre, la très grande majorité des filles rencontrées tentent d'esquiver les assignations de genre par la fréquentation de groupes de garçons et la mise à distance des groupes de filles.

### **3.2. Appartenir à une bande de garçons pour ne pas se conformer aux assignations de genre**

Lorsque nous interrogeons les filles sur leurs amitiés, la majorité d'entre elles précise préférer la fréquentation des groupes de « garçons ». Elles évoquent peu leurs relations amicales durant l'école primaire pour narrer une rencontre avec un nouveau groupe rencontré au collège ou dans les espaces publics de leur quartier. Le plus souvent, ces premières rencontres se font accompagnées par une amie d'enfance. Malgré la présence d'une autre fille, elles présentent ces groupes comme composés de « garçons », et se positionnent spontanément vis-à-vis de la norme attendue de fréquentation de groupes féminins. Elles justifient leur amitié avec ces garçons par des formules radicales comme « je ne m'entends pas avec les filles », « je ne supporte pas les filles » ou encore « j'aime pas les filles ».

Plusieurs atténuent ces formules en précisant par exemple « sauf les filles qui sont comme moi ! ». Lila explique ainsi apprécier la compagnie des « filles qui disent des gros mots, qui font des bêtises », et Rachida « de filles qui ne se prennent pas la tête », ce qu'elle associe d'ailleurs à être « un bonhomme » au sens de filles qui refusent de se conformer à certaines normes de la féminité. Parmi les exceptions évoquées figurent également les filles rencontrées en foyer d'adolescentes prises en charge par la protection de l'enfance (cf. la partie sur le parcours institutionnel) ou les bandes de filles ethnicisées comme « Roumaines », vivant le plus souvent dans des campements de la Région parisienne. Commettre des actes délinquants entre filles n'implique pas nécessairement de se sentir appartenir à une « bande ». Comme nous le

développerons ultérieurement, la solidarité entre les filles du foyer est souvent trop faible pour qu'elles se sentent appartenir à ce groupe, au-delà de la prise en charge.

Seules certaines jeunes filles ethnicisées comme « Roumaines » volent régulièrement entre filles, également pour sortir et s'amuser entre elles. Cette pratique s'explique probablement par la conjonction des rapports ethniques et de genre. Leur groupe ethnique étant mis à distance avec violence, elles n'ont que rarement des amis en dehors de leur groupe minoritaire où les socialisations amicales sont très genrées. Pour autant, ces jeunes filles font un peu figure d'exception dans leur groupe ethnique dans le sens où elles cherchent à obtenir des moyens d'accéder à de nouvelles opportunités par ces pratiques délinquantes (en particulier consommer les mêmes biens que les autres filles de leur génération et sortir entre amies).

Toutes les jeunes filles rencontrées sont donc, à des degrés divers, en interaction avec d'autres filles de leur âge. Elles en apprécient leur compagnie à condition qu'elles se sentent « comme elles ». En ce sens, ces formules radicales sont moins à comprendre comme le refus d'une amitié avec une fille que comme une mise à distance vis-à-vis du groupe « des filles », et surtout des normes de comportements attendus des filles. Lorsque nous les interrogeons sur ce qu'elles n'aiment pas chez les filles, les réponses sont variées mais se réfèrent toutes aux stéréotypes associés aux groupes de filles. Rachida parle d'un « délire : « elle m'a tiré les cheveux etc. », Janis les décrit comme « narcissiques de fou ». Pour Saadia, elles font du « chichi pour rien. Elles s'embrouillent pour des trucs... des petites histoires de mecs... (...) des histoires de pipi-caca, c'est un truc de ouf (...) « l'autre elle m'a regardée ! », « l'autre elle veut pas me passer le vernis à ongle ! ». « l'autre elle m'a dit que j'étais une pute », nanana... ». Et Saadia de conclure : « c'est pour ça que j'aime pas les filles. C'est trop chiant ». Les filles seraient centrées sur elles et leur apparence voire manqueraient de « maturité » comme le soulignent les expressions habituellement utilisées pour décrire les enfants (« pipi caca » ou « tirer les cheveux »).

Au-delà de ces stéréotypes sexués auxquels elles ne souhaitent pas être associées, c'est autre chose qu'elles souhaitent mettre à distance en restant éloignée des groupes dits « de filles ». À ce titre, l'entretien avec Samira est éclairant :

« même si je sais que je suis pas une salope, j'aime pas qu'on me dise que je suis une salope. Ça se fait pas. Elle me dit "ouais, t'as une tête de salope". Mais non, ça se fait pas. Elles sont méchantes. Elles essayent de rabaisser. C'est ça le problème des filles. Il y a des filles, elle veulent trop être au-dessus des autres filles ».

Ce qui se joue dans ces conflits entre filles, c'est la défense de sa réputation : celle mise en doute et celle de l'inquisitrice, qui s'en trouve par là renforcée. Le risque d'être étiquetée est d'autant plus grand que : « la pratique ne fait pas la réputation, c'est la réputation qui donne sens à la pratique constatée » (Clair, 2008, p. 87). Les filles doivent donc être le plus possible « invisibles », réservées et pudiques pour tenter d'échapper à cet étiquetage dont il est délicat de se défaire (Clair, 2008). C'est d'ailleurs ce qui arrive à Gabrielle qui est renvoyée de son collège à la suite d'une bagarre à propos d'une vidéo d'elle se déshabillant postée sur son mur *facebook* par une copine. Dans son nouvel établissement, la rumeur se propage rapidement à cause d'interconnaissances entre élèves des deux établissements.

Les garçons participent également de ces classements au cœur de leur arrangement des sexes (Goffman, 2002). Saadia nous raconte comment la rumeur a été lancée par un garçon avec lequel elle avait eu des relations affectives alors qu'elle avait 11 ans et lui 17 :

« il est allé raconter que je ne l'avais pas fait qu'avec lui. Ses potes, ils se sont dit : "oh, bah moi

aussi je vais dire que je l'ai fait avec elle", et tout. Alors du coup, tous ses potes ils ont dit qu'ils m'avaient... Qu'ils m'avaient fait tourner. Alors que c'était pas vrai. Et du coup, les mecs de mon quartier, ils ont entendu et... voilà ».

La virilité de ces garçons se trouvant renforcée par cette rumeur, ils ne la démentent pas, bien au contraire. Pour que cette rumeur s'estompe, il lui faudra du temps et surtout des soutiens, notamment auprès d'autres garçons :

« - Est-ce que tu as des gens qui t'ont défendue ? Ouais. - Qui ça ? Des potes à moi. Parce qu'ils ont dit que voilà, c'était pas vrai. Que j'étais pas comme ça, et tout. - Des garçons ? Des filles ? Des garçons ».

Pour celles qui ont un frère, petit ou grand d'ailleurs, ce dernier s'attribue régulièrement la responsabilité de contrôler le « sérieux » de sa sœur. Ainsi, le petit frère de Hana tente de lui dire comment se comporter :

« Il veut que je sois la sainte. Mais je suis pas une sainte. Et je serai jamais une sainte. (...) Il sait que je traîne avec des garçons. Vu que j'habite dans un quartier, il paraît qu'on m'a vue avec untel, que j'suis une pute, que j'fume du shit, que j'suis droguée, que j'bois de l'alcool, que j'suis une alcoolique, que j'sors en boîte donc j'suis une pétasse... Ses copains ils vont tout le temps le voir, ils parlent de moi. "On a vu ta sœur faire ça". Même si c'est faux, ils vont rajouter. Dans un quartier, ça parle vite. Alors même si c'est pas moi, ça va être moi ».

D'une certaine manière, en se mettant à distance des « groupes de filles », elles cherchent à faire un pas de côté vis-à-vis de ces assignations de genre à la réserve et à l'invisibilité auxquelles elles ne veulent, ou ne peuvent pas, se conformer (« je ne serai jamais une sainte » affirme Hana). Notons toutefois que ces assignations de genre ne s'adressent pas à toutes de manière homogène. Les milieux urbains des quartiers populaires, et la forte interconnaissance qui l'accompagne, semblent plus propices à la circulation de ces rumeurs sur la réputation des filles. De même, les jeunes filles se définissant comme « Gitane » ou « Rom » vivent des processus semblables :

« Mais chez nous, c'est la honte de changer de mari - Et les garçons, ils peuvent ? Oui, mais pas les filles (...) Elle a honte de se marier, je sais pas. Elle avait deux mecs, et maintenant, pour avoir le troisième, elle a honte. Chez nous c'est la honte parce que les gens ils parlent trop. "T'as vu celle-là, nanani... ". J'aime pas les gitans. Je sais pas pourquoi, mais j'aime pas les gitans ».

Cet extrait d'entretien illustre combien Tatiana associe à son groupe ethnique (Barth, 1995) cette forme de contrôle social des filles par la réputation, pratique pourtant partagée dans de nombreux groupes minoritaires, comme nous le développerons ensuite. Les deux jeunes filles de milieu rural que nous avons rencontrées n'évoquent pas clairement cette contrainte et semblent d'ailleurs plus insérées dans des groupes mixtes. Précisons également qu'il s'agit de jeunes filles rencontrées en milieu ouvert et de ce fait, elles sont également moins inscrites dans une carrière déviante.

Interrogeons-nous à présent sur ce que les autres jeunes filles recherchent dans des groupes présentés comme « de garçons ». Leurs visages s'éclairent lorsqu'elles évoquent leur bande de copains. Celles qui appartiennent à des bandes de garçons expriment leur plaisir à passer du temps avec eux et attendent souvent avec impatience de pouvoir les retrouver en sortant du CEF ou de prison (pour celles qui y sont autorisées). Précisons qu'il ne s'agit pas principalement des filles qui se sont présentées comme « garçons manqués » durant l'enfance et que si elles

s'identifiaient ainsi durant l'enfance, l'entrée dans l'adolescence marquera une rupture de ce point de vue là.

Ce n'est pas être « comme des garçons » qu'elles recherchent mais plutôt « partager leur délire » pour reprendre l'expression de Janis. Dans son cas, il s'agit de consommer des drogues en *rave* avec ses amis. Saadia évoque quant à elle le fait de « se balader, être dans la rue » et « sentir libre ». Dans le même sens, Fanny raconte des virées en voiture pour aller en boîte de nuit en Allemagne, Hana la programmation de vacances dans le sud de la France. Deborah dit qu'elle n'aime pas être avec les garçons qui « vont à l'école, qui respectent les règles ». « J'ai besoin de virevolter, de m'amuser, de profiter de la vie » précise-t-elle. Par la proximité avec ces garçons, elles accèdent à la mobilité, au plaisir immédiat et plus largement à un sentiment de liberté, en décalage avec les comportements de genre attendus d'elles (immobilité, pudeur, réserve...)

Elles revendiquent dans les entretiens être un membre de la bande à part entière, un « pototo » comme les autres, pour reprendre l'expression de Rachida. Lorsque nous lui demandons si ça change quelque chose d'être une fille dans le quartier, elle répond ainsi :

« Non... Ça a rien changé parce que... Ils me prenaient comme leur “pototo, tu vois. J'sais pas moi. Un garçon, il va parler d'un truc avec son pote. Bah moi il va me dire la même chose. Que je sois une fille ou pas une fille. Même quand ils parlaient de leurs histoires de cœur par exemple ».

Elle décrit ici des relations amicales avec des garçons où le genre n'est pas saillant, y compris à propos des relations affectives, question à la fois intime et où les rapports de genre sont habituellement généralement saillants (Lemercier, 2010). Plus tard dans l'entretien, elle nous explique pourtant qu'elle parvient parfois mieux à se faire respecter du fait d'être une fille : « même des fois, ils ont plus peur d'une fille que d'un garçon ». Elle occupe donc une place singulière dans le groupe du fait de son sexe, place qui constitue parfois une ressource. On peut émettre ici l'hypothèse que c'est un comportement de genre inattendu qui « fait peur » aux garçons.

Saadia exprime un sentiment de décalage avec le reste du groupe, du fait d'être une fille :

« Mais moi j'aime bien être avec les garçons. Même s'ils sont moches et tout, j'trouve que c'est marrant un garçon. Ils sont tout le temps là, à faire des blagues et tout. Mais après, s'ils sont trop excités, j'aime pas, ça me saoule. Un mec, c'est marrant. Parfois, ils sont vexants et tout, mais il faut pas le prendre au premier degré... Moi j'aime bien. »

Comme le souligne la référence à son absence d'intérêt pour leur apparence, elle distingue les relations affectives de ces relations d'amitié. Ses amis doivent s'en tenir à faire des blagues, s'amuser et ne pas s'engager sur un terrain sexualisé comme le suggère l'expression « excités » (« s'ils sont trop excités, j'aime pas, ça me saoule »).

Pour Fanny, c'est également impensable de sortir avec un des garçons de la bande. Ce serait comme « sortir avec son cousin » explique d'ailleurs Fanny, comme pour mettre en lumière la densité des liens quasi familiaux qui les unissent et la force de cet interdit. S'interdire de sortir avec un des membres de la bande est probablement inévitable pour rester un “pototo” et ne pas être réassignée aux rôles traditionnellement féminins.

Néanmoins, les rapports à l'intérieur de la bande sont façonnés par les rapports de genre car elles évoquent souvent une place « singulière », y compris lorsque leurs liens sont forts. C'est notamment le cas de Fanny, très insérée dans sa bande, que les copains seront la seule à ne pas

dénoncer à la justice après leurs arrestations pour braquage. Elle explique ainsi leurs comportements : « mais vu que je suis une fille et que eux c'est des garçons bah... ». Son rapport à la singularité de sa place dans le groupe est ambivalent. D'un côté, elle culpabilise de ne pas être sanctionnée de la même manière : elle est en CEF alors que ses copains sont condamnés à faire de la prison. De l'autre, elle semble apprécier d'être traitée de manière spécifique par les garçons :

« Ils me chouchoutaient. *(Rires)* - *Qu'est-ce qu'ils faisaient pour vous vous chouchouter ?* Ils me protégeaient tout le temps. - *Ils vous protégeaient de quoi ?* De tout. Enfin, sauf des bêtises... *(Rires)* Enfin si, de quelques bêtises quand même. - *Parfois ils vous disaient « non Fanny ne fais pas ça » ?* Ouais voilà. Ou parfois ils disaient "parle pas à lui". Des trucs comme ça. Quand j'étais en galère, ils m'aidaient. Des trucs comme ça. - *Ils vous aidaient pour quoi ?* Des trucs tout bêtes. Par exemple, quand je ne savais pas rentrer, ils venaient et ils me déposaient. Pour l'argent, ils me dépannaient ».

Cette place est donc tout à la fois empreinte de solidarité, de protection et de contrôle par les autres membres du groupe (« parle pas à lui »), notamment concernant ses relations affectives : « ils se renseignaient déjà pour savoir c'était qui. Et puis ils me disaient « t'aurais pas dû » ou des trucs comme ça ». Aucun ne trouve pourtant grâce à leurs yeux. Si l'appartenance à cette bande de garçons leur permet, en partie, d'affaiblir le contrôle social dont elles font l'objet en tant que fille, il n'en reste pas moins que les rapports de genre demeurent saillants dans leur socialisation amicales, tout particulièrement quand les relations affectives sont en jeu.

## 4. Mise en couple et réassignations de genre

Lors des entretiens, les questions sur les relations affectives ont donné lieu à de nombreux échanges mettant en lumière tant leurs pratiques d'expérimentations amoureuses que leurs représentations sur le genre. La jeunesse, « c'est le temps de s'y faire » (Mauger, 2010), une « parenthèse » où l'on est provisoirement « affranchi des contraintes spécifiques qui s'exercent sur les pères et les mères de familles populaires » (Mauger, 2010, p. 12) avant de faire le deuil de ses illusions. Déscolarisées depuis longtemps, les jeunes filles que nous avons rencontrées n'ont pas beaucoup d'illusions en matière d'insertion professionnelle. À l'inverse, nous avons recueilli beaucoup de discours idéalisés sur la famille qu'elles souhaitent construire, constituée d'un père, une mère et des enfants, répondant peut-être aussi inconsciemment aux besoins affectifs dont elles pensent avoir manqué notamment au niveau familial (*cf.* partie sur les relations intrafamiliales). Comment s'emparent-elles de cette relative liberté d'expérimentation affective ? Comment opèrent-elles ce deuil progressif des illusions ?

Nous verrons combien les expérimentations affectives sont largement façonnées par les rapports de genre et l'hétéronormativité. Elles n'ont toutefois pas les mêmes postures vis-à-vis de la mise en couple : certaines recherchent la stabilisation de leur situation par la mise en couple alors que d'autres refusent de s'installer dans une relation durable, précisément pour « construire leur avenir ». Dans les deux cas, ce qui est en jeu, c'est la question de l'entrée dans l'âge adulte de ces femmes des classes populaires. Avec les expérimentations affectives, et surtout la mise en couple, elles ne peuvent plus entretenir un flou relatif sur leur position dans l'ordre social genré comme c'était le cas en étant la fille de la bande de garçons.

### 4.1. Expérimentations et interdits

Les entretiens réalisés montrent que le choix du (de la) conjoint·e est très marqué par l'hétéronormativité. Pour quasiment toutes les filles, choisir un conjoint de l'autre sexe apparaît comme une évidence indiscutable. Sofia est la seule à évoquer explicitement avoir des pratiques homosexuelles, tout en conservant d'ailleurs des représentations très marquées par l'hétéronormativité. Sofia affirme « se sentir homo depuis toujours » et précise qu'elle n'est attirée que par des « filles hétérosexuelles », comme pour mettre à distance les effets de stigmatisation liés à l'appartenance à une supposée catégorie des « homosexuelles ». Elle décrit ses stratégies pour « convaincre » une de ces « filles hétérosexuelles » : la rassurer (« elle avait peur d'être une goudou ») tout en lui mettant la pression : « je lui avais dit que j'en avais marre d'attendre, que j'allais me barrer si elle ne me donnait pas de réponse. Puis elle s'est laissée approcher ».

En outre, très peu des jeunes filles rencontrées affirment vouloir « profiter » de cet âge de la vie en multipliant les rencontres affectives, probablement par peur d'être jugées par leur interlocuteur ou interlocutrice, ces jugements s'appliquant effectivement plus spécifiquement aux filles. Les attentes de pudeur, de réserves et d'immobilité qui sont adressées plus volontiers aux filles limitent leurs possibilités d'expérimentations affectives. Elles sont éduquées avec non seulement la peur d'être étiquetées comme une « pute », mais aussi par celle de se faire « avoir » par un garçon qui prétendra l'aimer pour obtenir des faveurs sexuelles. Nous le verrons, ces deux

contraintes sont très prégnantes dans l'ensemble de leurs récits, quelles que soient leurs origines revendiquées ou assignées. Toutefois, des différences émergent selon le degré de contraintes exercées par leur milieu familial et amical sur le choix de la personne aimée et de leurs pratiques communes. Précisons enfin que toutes les jeunes filles rencontrées n'ont pas encore eu de relations sexuelles, ce qui n'implique pas, d'ailleurs, l'absence d'expérimentations affectives.

En France depuis un an, Eva est née à Sarajevo et vit dans un campement « rom » en France (alors qu'elle était sédentarisée en Bosnie). Elle y rencontre un amoureux avec lequel elle n'a pas de relations sexuelles : « Moi je parle avec le garçon comme ça, pour tenir la main comme ça avec le garçon », tout en se projetant dans un avenir assez proche comme mère et épouse : « Quand je serai sortie de prison, je vais me marier, je vais avoir des enfants ». De même, Samira nous explique ne pas avoir de relations sexuelles avec son amoureux : « je n'ai pas le droit. Pas avant le mariage ».

L'interdit des relations sexuelles prémaritales est bien sûr plus fort pour les jeunes filles des minorités ethniques tant la place des femmes est centrale dans la production de l'ethnicité (Juteau, 1999). Il en est de même pour le choix du conjoint à l'intérieur du groupe, perçu comme une obligation. C'est le cas de Rosa qui a grandi dans un campement rom en Seine-Saint-Denis et qui n'envisageait pas de choisir un homme en dehors de son groupe. Choisir un homme du groupe est perçu également comme une protection, ce qui conduira Saadia à se méprendre sur les intentions de son premier amoureux. A 11 ans, Saadia a ses premières relations sexuelles avec un garçon d'origine algérienne plus âgé qu'elle. Elle accepte cet accommodement avec l'interdit du fait de leur origine commune et de son discours sur le « sérieux » de leur relation :

« Moi, j'étais petite, du coup, je ne comprenais pas ! Après... en fait, c'était un Algérien et il m'a dit "t'inquiète, on va se marier, on va faire la fête, tout ça". Et moi j'étais à fond dedans, j'étais amoureuse et tout. Et après, il m'a dit "viens, on le fait. T'inquiète, jamais je ne te laisserai... ". Et vas-y, moi je l'ai fait ».

Malheureusement, il ne tiendra pas parole et racontera l'avoir « fait tourner » avec ses copains.

L'existence de ces interdits n'empêche pas des bricolages et des assouplissements en fonction des contextes. Par exemple, Samira nous explique respecter cet interdit car « chez (sa) mère, c'est comme ça ». En un sens, cette appartenance à une minorité ethnique est peu revendiquée par Samira : c'est « chez sa mère » (et non « chez nous ») qu'on pratique cet interdit mais elle le respecte pour sa mère et pour elle : « Moi j'suis contente d'être vierge. Et on ne le fait pas avec n'importe qui ». Cette dernière citation semble indiquer qu'elle n'exclut pas d'avoir des relations sexuelles avant le mariage si elle juge sa relation assez « sérieuse ».

De même, Julia vit dans un campement dans le sud de la France. Alors qu'elle fait souvent référence au « nous, les gitans », elle ne respecte pas le choix du conjoint dans le groupe : « Mais il est pas, du même... il est pas de même origine que moi, en fait. C'est un Arabe. C'est un "bicot". (Rires) ». L'usage du terme dépréciatif "bicot" indique une mise à distance de son origine et une logique d'infériorisation de ce groupe. En un sens, elle exprime que s'allier avec un membre de ce groupe ne lui fait pas traverser cette frontière ethnique. Elle reste « une gitane », avec le consentement de sa mère :

« Ma mère, elle s'en fout un peu parce que... y'a des cons partout, en fait. Chez les Gitans, y'a des cons. Vraiment, vraiment des cons. Mais y'en a qui sont bien. Comme partout. Comme dans les Arabes. Y'en a aussi des cons, y'en certains bien. Partout. Chez les Français, partout... ».

Cette position souple de sa mère peut probablement s'expliquer par son expérience de victime de violences conjugales avec son mari « gitan », expérience qu'elle ne veut pas que revive sa fille. Nous pouvons émettre l'hypothèse que ce projet pour sa fille est plus fort que la reproduction de la frontière ethnique (Barth, 1995) entre les « gitans » et les « autres ». Les normes évoluent à l'intérieur des groupes jusqu'à parfois modifier le rituel du mariage, comme Tatiana née en Roumanie et vivant en France dans un campement "Rom" nous le précise :

« Maintenant c'est plus obligatoire faut que tu sois vierge pour que tu te maries. Tu fais un mariage, si tu prends plus la robe sur toi ça veut dire que t'es plus, t'es plus vierge, t'es déjà, t'es déjà avec quelqu'un puis là tu te remaries. C'est ça, les filles qui mettent pas les robes sur, c'est ça, ça s'appelle ».

De plus, la limitation des expérimentations affectives et sexuelles n'est pas une spécificité des minorités ethniques. Si l'enjeu n'est pas la (re)production de l'ethnicité, il reste façonné par la contrainte de ne pas être assignée à l'étiquette de « fille facile ». On retrouve cette donnée dans les récits de rencontres amoureuses. Elles ne veulent pas apparaître comme « à l'initiative », ou tout du moins pas à la « première » initiative. Lors d'un entretien avec Caroline et Fabien, Caroline résiste à mettre des mots sur ses liens avec son compagnon et a raconté leur rencontre, par l'intermédiaire de *facebook*. Elle se présente comme distante lors de leur rencontre, contrairement à lui : « *Vous êtes tombés amoureux tout de suite ?* - Non pas moi. (Rires) ». Ce à quoi, il répond « Toi ? Ne mens pas » et Caroline continue : « Mais lui direct », ce qu'il confirme « Mais oui. J'ai dit "wouah". Punaise ! ».

Alexandra, quant à elle, va vers son amoureux, d'un tempérament timide mais elle insiste sur le fait que « apparemment, ça faisait longtemps qu'il voulait être avec moi. Mais moi je ne le savais pas ». Elle le repousse une première fois lorsqu'il ose venir vers elle, désinhibé par l'alcool :

« Il était bourré. Il me disait qu'il voulait me parler une fois à jeun. Je lui disais "on verra". J'ai attendu. Il n'est pas venu une fois à jeun ». Elle laisse passer du temps mais constate qu'il lui sourit et comme il est timide, elle se dit "Alexandra fais-le, peut-être qu'après il sera trop tard" ».

Une fois avoir respecté une certaine réserve dans la rencontre, les filles se posent donc la question d'aller vers eux ou pas, d'accepter ou non d'avoir des relations sexuelles. Faire attendre est une stratégie pour ne pas être étiquetée comme une « fille facile ». Fanny nous explique ainsi :

« Mais même quand on était tous les deux, on n'a jamais rien fait. - *Vous n'aviez pas envie ?* Bah non, pas tout de suite... - *C'est important pour vous d'attendre ?* Ouais. Parce qu'après ils vont croire que t'es une fille facile ».

Alice a eu ses premières relations sexuelles à 13 ans et lorsque sa mère l'a appris, elle lui a interdit de le revoir. Alice ne comprend pas sa réaction et décide de fuguer pour le rejoindre. Concernant son « jeune âge », elle se justifie devant l'enquêteur : « mais j'ai attendu quelques mois quand même ». Elle était jeune mais récuse l'étiquette de « fille facile ».

Durant cette attente, c'est également le « sérieux » du garçon qui est testé, stratégie déjà observée parmi les filles des minorités ethniques des quartiers populaires (Lemercier, 2010). Lorsque nous demandons à Alexandra « comment on sait qu'il est sérieux ? », elle rétorque :

« Ça se voit (...) Bah comment il parle, avec d'autres filles, comment il se comporte, s'il change d'attitude et qu'il veut faire le beau... Des trucs comme ça. Il faut avoir des gens qui vont se renseigner aussi. (*Sourire dans la voix*). Et voilà ».

Le rôle du contrôle par les pairs est donc déterminant. De ces premières expériences affectives naissent parfois une expérimentation de la vie en couple.

#### **4.2. Se mettre en couple : la quête d'un soutien affectif et/ou d'un statut social ?**

Malgré leur jeune âge, plusieurs d'entre elles se disent être ou avoir été « en couple », parfois pour une longue durée. C'est tout particulièrement le cas de Amanda, 16 ans, en couple durant presque cinq ans et dont les parents s'inquiètent de l'emprise de cet homme plus âgé qu'elle et appartenant à un groupe ethnique stigmatisé (désigné par Amanda comme « gens du voyage »). Au moment de l'entretien, Amanda refuse de nous en parler plus longuement, il vient de rompre avec elle pour se marier avec une femme perçue comme de son groupe ethnique. Spontanément, les jeunes filles inscrites dans des relations durables présentent le plus souvent leur compagnon comme un « soutien ».

Cela peut être un soutien affectif, notamment pour se raisonner. Lila est en couple avec Karim depuis 9 mois, avec une période de séparation pendant qu'il est en CER et qu'elle est en CEF. Ils se sont rencontrés par l'intermédiaire d'un copain de sa bande. Lila le décrit comme compréhensif et ayant une bonne influence sur elle : « dès que j'ai un problème, il essaye de me comprendre. Quand j'suis énervée, il me calme. Que des trucs comme ça ». Pour Alexandra, Thomas est un soutien pour s'adapter aux attentes de l'institution fermée : « quand je fais des bêtises, il m'engueule. H24, il me dit « il faut que tu sois forte ». Il me dit : “je sais que c'est dur, que ta famille te manque. Si t'as besoin, t'appelles. Si il te manque quelque chose, tu m'appelles”. Thomas l'a convaincue de répondre à la convocation du juge pour aller en CEF, après une première période de fugue. Fait rare, son influence fut tant perçue « positivement » que le juge autorisa appels téléphoniques et visites de Thomas. Il refuse toutefois de venir par peur de manquer de contrôle de soi :

« Il a même le droit de venir me voir ici. Mais il veut pas. Parce que c'est trop dur pour lui de venir me voir ici. Il sait comment c'est. Il sait que ça va être surveillé. Il n'a pas envie de voir les éducateurs. Je le connais. Si les éducateurs, ils me disent un truc, il va s'emballer. Pour lui c'est dur. Comme pour moi. C'est chiant. »

Lorsque nous interrogeons Alexandra sur comment Thomas parvient à la raisonner, elle nous explique :

« Déjà, c'est lui qui m'a fait venir ici. Quand je l'appelle, il me dit “arrête de faire la con”. J'arrête de faire la con. Je l'écoute en fait. Je sais que c'est le seul qui pourra m'aider à m'en sortir. S'il me dit un truc, je le fais. Sans faire la soumise hein. Mais je sais que c'est pour mon bien (...) Et quand ça sort de la bouche de ma mère, je sais pas, c'est pas pareil ».

Comme l'illustre la formule « il sait comment c'est », Thomas a connu le passage par le CEF et même par la prison, ce qui l'aide à comprendre le ressenti de Alexandra. Son expérience lui confère une autorité que n'a pas sa mère, mais elle insiste pour que nous n'interprétions pas cela pour de la « soumission ».

L'enfermement déstabilise cette relation, elle craint une rupture du lien qui les unit :

« Il me dit “t'es chiant. T'es une meuf et tu prends la relève... Arrête”. Tout le temps il me dit ça. J'ai pris ça pour un rejet au départ. Il m'a dit de ne pas s'inquiéter, que c'était soit ça, soit la prison. Je croyais qu'il allait me quitter. Parce que pour moi, un gars qui dit ça, c'est un rejet. Mais tout le temps il m'écrit. Pendant les appels, il me dit tout le temps “à mercredi”. Il est

trop content que je puisse l'appeler ».

C'est tout à la fois l'éloignement physique et la stigmatisation d'être en couple avec une fille étiquetée comme « délinquante » qu'elle semble craindre.

Cet enjeu du maintien du lien avec le conjoint malgré l'enfermement est très présent dans les entretiens (quand c'est autorisé par le juge). Le plus souvent, c'est le courrier qui est utilisé en CEF car elles ont rarement l'autorisation de recevoir des appels de leur compagnon. La distribution quotidienne du courrier est donc un rituel qui rythme la vie du CEF, par ses manifestations de joie mais aussi la déception de celles qui ne reçoivent pas de courrier. Toutefois, ces pratiques sont bien sûr dépendantes du rapport à l'écrit de leur conjoint, comme le précise Alexandra : « pas par courrier, vu qu'il avait beaucoup de mal à écrire tout ça... On s'écrivait pas trop ».

Au-delà d'une capacité à la "raisonner", les jeunes filles soulignent souvent l'importance de la stabilisation économique que confère une relation de couple, contrastant avec la fragilité du lien avec leurs parents :

« Lui il me nourrit, il m'habille, sans profiter tout ça, mais là quand j'appelle ma mère, je lui dit "maman est ce que t'as 10 euros pour le mois, elle me dit non". Alors que lui il me les filait, il me disait "tiens va manger". Quand j'étais vraiment... Quand je savais pas où dormir, lui il était là. Je dormais chez lui tout ça. » (Alexandra).

La mise en couple peut aussi permettre l'accession à un logement indépendant des parents, plus ou moins à temps plein. Lorsque nous demandons à Janis si elle a un copain, elle répond « ouais, j'habite avec lui ! ». Elle a rencontré cet homme de 30 ans il y a quelques mois et vit chez lui, tout en le présentant à son père comme « son meilleur ami ». Lorsqu'elle est convoquée par la justice pour un placement en CEF, son compagnon lui suggère d'accepter la mesure en CEF plutôt que d'être incarcérée par refus de s'y présenter. Elle se range à son point de vue mais dans l'entretien, elle ne veut pas être perçue comme sous son influence. « Ici ou en prison, c'est la même chose » dit-elle pour se justifier de s'être rangée à son point de vue et elle explique qu'il n'est « pas forcément » un soutien mais nous raconte tout faire avec lui : « on fait tout à deux. Jamais tout seul » et elle attend de sortir pour pouvoir retourner à cette vie normale avec lui : « comment tu imagines la sortie avec lui, après ? - Bah normal. Comme on était avant ».

La recherche de stabilité est également au cœur de la rencontre de Stéphanie avec Pedro. Contrairement à Janis, elle n'investit pas tellement le fait de partager des activités ensemble. Elle présente leur rencontre comme « ça s'est fait tout seul ». Quand nous reçoivons la discussion en lui demandant si c'est « sa première histoire d'amour », elle montrera par son regard combien la question est saugrenue. Puis elle répondra juste « non », probablement pour marquer sa contestation du terme « histoire d'amour ». A l'inverse, elle parle avec affection de celle qu'elle nomme « sa belle-mère », la mère de Pedro qui l'a recueillie chez elle, qui l'écoute et la comprend : « elle comprend ma situation, vu qu'elle a vécu la même chose que moi ». En un sens, la relation avec Pedro lui permet d'accéder au soutien familial qu'elle ne peut pas obtenir de sa famille, et notamment de sa mère.

Pour Caroline, en rupture de lien familial également, la mise en couple avec Fabien permet une stabilisation de sa situation. Ce dernier est très présent durant la mesure de milieu ouvert de Caroline, il participe aux entretiens et l'accompagne dans ses démarches d'insertion. C'est d'ailleurs lui qui nous répondra au téléphone et sa présence à l'entretien était pour eux comme

une évidence. Il participe avec entrain à notre entretien, pendant que Caroline est plus circonspecte, à l'exception des échanges autour de leur fille. Au début de leur relation, elle trouve qu'il « va trop vite ». Il souhaite s'engager et souhaite devenir père jeune : « Bah au début j'étais choquée. Je me suis dit qu'il allait trop vite lui ! ». Finalement, elle acceptera ce projet, notamment pour le statut que lui confère le fait d'être mère. Caroline n'a en effet plus de contact avec sa famille, notamment sa mère qui l'a « mise à la porte » et elle est déscolarisée depuis longtemps.

Devant la faible probabilité de son insertion professionnelle, elle s'oriente donc vers une autre voie de l'entrée dans l'âge adulte : la maternité précoce. Leur vie à deux tourne désormais autour de cette petite fille qu'ils investissent beaucoup, comme en témoignent les interactions avec elle durant l'entretien. Caroline et lui racontent avec émotion comment ils ont refusé le projet d'avortement que voulaient leur imposer les parents de Fabien, quitte à rompre ces liens familiaux qui leur assuraient un peu de stabilité. Sans aide de leur entourage familial, mais avec l'accompagnement de l'éducatrice de la PJJ dont ils investissent beaucoup la relation, ils trouvent un logement et accueillent leur enfant.

Pourtant, durant l'entretien, de petites tensions émergent entre eux autour du salaire que Fabien serait censé rapporter à la maison : « il faudrait déjà que tu aies du travail » lui rappelle-t-elle alors qu'elle explique attendre que leur fille soit un peu plus grande pour penser à son insertion professionnelle. Caroline s'identifie au modèle de la répartition des tâches du *man breadwinner* et en ce sens, cette première maternité fonctionne comme un rite de passage, dans l'ordre des générations et dans l'ordre des sexes (Testenoire, 2006).

#### **4.3. Ne pas expérimenter la vie à deux pour « penser à soi »**

À l'inverse, quelques jeunes filles ne souhaitent pas (ou plus) s'investir dans des relations amoureuses. Seule Hana revendique juste « s'amuser » un peu avant de « se poser » :

« J'ai jamais été vraiment amoureuse. J'sais pas pourquoi. (...) pour l'instant je pense à moi. - *Pour vous c'est contradictoire ? Si vous êtes amoureuse vous n'allez plus penser à vous ?* Non c'est pas ça. Je penserai à moi. C'est juste que je préfère me faire par moi-même. J'avais un copain avec qui je suis restée un an avec lui. Il pensait déjà qu'on allait habiter ensemble. Alors que moi, j'étais pas prête. J'étais prête à faire la fête. Je vis pour moi, pas pour quelqu'un d'autre. Je m'amuse, et quand je me poserai, je me poserai vraiment. Mais en ce moment j'ai pas vraiment envie de me poser ».

Zora, quant à elle, semble peu avoir expérimenté les relations affectives, probablement aussi du fait de son jeune âge, 16 ans : « Non, sérieusement, je suis jamais tombée amoureuse. Non. Je... Je sais pas. Après, ça fait rigoler, parce que j'ai déjà eu des petites histoires vite fait. Mais j'appelle pas ça être amoureuse ». Elle évoque une rencontre dans une soirée avec un garçon qu'elle trouve beau. Elle « sort avec lui » mais au bout d'un mois, elle se lasse : « un mois, déjà et ça me saoulait d'être avec le même mec. Vas-y, fais-ci, fais-ça... En fait, j'aime pas être avec un mec. J'aime pas rester avec un mec ». Elle ne trouve pas de bénéfice à être en couple avec un garçon : « être en couple, c'est une perte de temps, je sais pas. Bah à mon âge ! ».

Zora n'a que 16 ans lorsque nous la rencontrons et elle ne veut pas « se poser » pour le moment, pour reprendre ses termes. Pour autant, elle ne profite pas (encore ?) de cet entre-deux pour expérimenter les relations affectives ou sexuelles, comme de nombreux jeunes de sa classe d'âge (Busiaux, 1999).

Lorsqu'elle s'engagera, elle veut que ce ne soit pas « avec n'importe qui », au sens de quelqu'un « d'utile », terminologie qu'elle utilise également pour qualifier les professionnels :

« un beau gosse mais qui sert à quelque chose. Voilà. Si y'a pas ça, je me pose pas avec lui. - *Et tu voudrais qu'il te serve à quoi ?* Bah, je sais pas. Des histoires de couple, quoi. (...) C'est un truc de... impressionnant comment je suis exigeante. Normalement, ça doit être l'inverse. (...) Vous pouvez pas être sur la même longueur d'onde si tous les deux, on n'est pas pareils. Je sais pas. Si l'autre, il te demande ça et il est dessous de toi... Et il veut ça de toi, il exige que tu sois au dessus... »

Elle se définit comme exigeante mais ne définit pas clairement des attentes, si ce n'est, en creux, « être pareils » et pas « au-dessous ». En un sens, ce qu'elle interroge, c'est comment être égaux dans le couple, et donc comment choisir « le bon » pour vivre un couple égalitaire. Elle ne s'identifie pas au modèle traditionnel de l'épouse dépendante de son mari, elle répétera plusieurs fois dans l'entretien combien il faut « s'en sortir toute seule », mais aussi qu'elle ne peut « compter sur personne ». Elle tente d'ailleurs de se jouer de ce rôle attendu de « femme dépendante » lorsqu'elle cherchera à se séparer de son premier petit copain. Ne sachant pas comment se défaire de cette relation, elle « invente des trucs » pour qu'il parte :

« j'ai dit : "je t'ai vu avec une autre meuf... c'est quoi ça ?". Comme il traînait tout le temps avec des meufs en plus. C'est même pas un mensonge, c'est la vérité (...) je lui ai dit : "je t'ai vu avec une autre meuf, et tout. C'est quoi ça ? Tu m'as pris pour une chienne ? Nanana...". Enfin, bref, comme les meufs d'aujourd'hui, comment elles parlent, quoi. Comme une meuf qui est énervée, quoi. »

Elle joue ce rôle de « meuf énervée », c'est-à-dire le rôle de la femme jalouse, sous emprise et qui tente désespérément de rappeler à l'ordre son conjoint.

Latifa, qui va bientôt avoir 18 ans, se sent, de ce point de vue-là, en décalage avec les autres jeunes filles du CEF : « moi, les filles, je les entends parler "ouais mon copain, etc..." », je me dis pff ! Comme, y'en a une, elle a 15 ans, elle me dit : "ouais, lui c'est mon amoureux, je vais finir ma vie avec lui. Il m'a présentée à sa mère...". Mais ça veut rien dire ! Mais t'es pas dans la tête du garçon, tu peux pas savoir ». On retrouve donc ici les discours sur le caractère manipulateur des garçons, qui ont été légitimés par son expérience :

« J'essaie de donner de bons conseils. Parce que je sais de quoi je parle. C'est pas comme si je l'avais pas vécu, je l'avais pas vu. Je sais de quoi je parle. Après, chacun sa vie ».

Durant l'entretien, elle élude la question sur ses expériences amoureuses en exprimant son « dégoût », ses désillusions :

« j'ai 17 ans et c'est grave de dire ça mais je suis dégoûtée. Je suis dégoûtée des mecs, je suis dégoûtée des filles, je... je suis dégoûtée des gens en fait. Je sais pas, j'ai... J'ai l'impression qu'on ne peut faire confiance à personne en fait (...) Même un mec, tu vas essayer de lui donner ta confiance et il va te la mettre à l'envers dans tous les cas ».

Sa conclusion est qu'il faut « penser à soi », se débrouiller toute seule parce qu'on ne peut compter sur personne. A mi-mots, elle sous-entend combien expérimenter des relations affectives durables comporte un risque, surtout avant d'avoir stabilisé sa situation économique et sociale à titre individuel. Cette intuition ne semble pas sans fondement au regard des expériences des autres jeunes filles de notre échantillon : nombre d'entre elles sont sous l'emprise de leur compagnon.

#### 4.4. Vulnérabilités et expériences des violences conjugales

Plusieurs professionnels du CEF nous ont indiqué combien les filles accueillies étaient nombreuses à être victimes de différentes formes de violences conjugales, parfois d'ailleurs sans qu'elles ne le perçoivent comme une déviance. Plusieurs d'entre elles présentent ces violences comme dans un contexte de « disputes », largement banalisées.

« On se disputait, et bah il ferme la porte à clé et il se met dans son peignoir. Et moi j'étais là j'pleurais, j'pleurais, j'pleurais... Il m'prenait mon téléphone, il m'tapait, des fois... euh pff. Mais j'pouvais pas. Parce que si je l'aurais quitté, il m'aurait retrouvé. Il savait où j'habitais, il sait où j'suis... Ma formation... Il sait où j'vais... Mes éducateurs... J'aurais pas pu partir (...) Parce que même porter plainte... Il est pas tout seul. Même s'il va en prison. Il est pas tout seul » (Kelly).

L'emprise de cet homme passe notamment par une appropriation de son corps : il lui rase la tête, il décide des vêtements qu'elle peut porter et des gens qu'elle peut côtoyer. La recherche de cette emprise sur elles conduit régulièrement ces hommes à les séquestrer. C'est le cas par exemple de Saadia qui sera séquestrée par le compagnon d'une amie qui affirme l'aimer. Enfermée et sommée de se prostituer, elle commence à consommer une grande quantité d'alcool et de hachisch pour oublier. Kelly non plus ne voit pas d'issue à l'emprise de cet homme. Elle ne perçoit pas ses éducateurs comme une ressource suffisante pour sortir de cette domination qui l'amènera d'ailleurs à commettre les actes délinquants qui la conduiront en prison :

« Donc juillet 2012 à février 2013. C'est... On a fait tout ça ensemble. Tout ce que je voulais, je devais attendre qu'il dise oui, ou qu'il me donne, ou qu'il me donne... Voilà. Donc je restais dans la chambre. Mais il m'a entendue lui dire ça. Alors il m'a appelée. Il m'a tapée... Olalalala. Il m'a tapée... Parce que c'est comme si en fait je le contredisais dans sa démarche. Et je lui ai crié dessus, je lui ai crié dessus. Je lui disais "tu vas terminer ta vie en prison ! Tu vas finir ta vie en prison !". J'criais, j'criais, j'criais, je criais... j' étais K.O. ».

Kelly expose clairement combien ces violences s'inscrivent dans la reproduction de l'ordre sexué, violences qu'elle met en lien avec celles originaires vécues précocement dans l'enfance :

« En fait pour moi, les garçons ils m'ont tellement trop salie, bah déjà depuis que je suis petite.... Pas salie dans le sens des trucs bizarres, à part quand j'étais petite et ce que mon oncle il m'a fait. Mais salie dans le sens rabaisée. Et bah, c'est comme si on avait cette sensation de se dire que on nous fait tout ça parce qu'on est une fille. Je serais un garçon, qui ou quelle femme va venir me taper ou me dire "tu portes le voile et tu bouges pas ?". Il n'y a personne qui m'aurait fait un truc comme ça. Mais c'est parce que je suis une fille. Du coup c'est comme si en étant femme, on se sent faible. C'est comme des animaux. Ils savent rien faire du tout ».

Arrêtons nous un instant sur cette expression « c'est comme des animaux ». La prétendue nature masculine est en effet régulièrement convoquée, plus ou moins explicitement, pour mettre un sens à ces actes de violence de ces hommes, qu'elles aiment ou pensent aimer. Certaines d'entre elles euphémisent ces violences en évoquant plutôt une forme de passion incontrôlable par leur conjoint. Les caractéristiques des couples qu'elles forment avec eux laissent supposer une dynamique de couple pathologique, répondant à une logique où chacun est choisi pour venir réparer ou compenser des besoins psychiques inconscients et des blessures narcissiques.

Mira nous explique ainsi sa relation avec son compagnon : « c'est trop électrique, quoi. Donc du coup, à un moment donné, paf, ça pète. Et puis après c'est bon, (rires) c'est réglé. C'est juste un petit passage ! Juste un petit passage ». Elle tente de réduire la portée de la violence dont elle est victime en la pensant comme « passagère » et en se représentant le problème comme « réglé » ensuite. Alors que la sociologue lui demande « et qu'est-ce qui crée l'électricité ? », elle répond :

« Souvent les petits couples... L'attirance. C'est l'attirance. L'attirance physique. Je sais pas. C'est bizarre, hein ! (...) par exemple, lui, en fait il va pas pouvoir rester en face de moi. Il va toujours... en fait, on doit pas être collés mais on doit toujours être ensemble. Ou une main posée. On ne peut pas rester sans se toucher, on va dire. On ne peut pas rester sans se parler, sans se... C'est fou ! »

Son « attirance » pour elle en serait la source, une attirance perçue comme incontrôlable (« il ne va pas pouvoir rester en face de moi »), probablement en référence à la perception stéréotypée de la pulsion sexuelle masculine « incontrôlable ». L'usage du pronom « on » suggère qu'elle estime contribuer à ces interactions. Certes, elle participe à ces interactions mais la structure de ces phrases dévoile des rapports de domination qu'elle endure : « on doit pas », « on doit toujours », « on ne peut pas ». Sans pleinement l'admettre (« c'est bizarre », « c'est fou »), elle subit ces pratiques de fusion, d'appropriation de son corps et donc plus largement d'emprise de cet homme plus vieux qu'elle chez qui elle loge régulièrement.

Shirley perçoit également la violence de son conjoint comme une forme de preuve de son attachement, du moins au début de leur relation :

« la jalousie. Ça le rendait ouf. - *Lui il était extrêmement jaloux ?* Possessif. Super possessif. À chaque fois que y avait un copain qui me ramenait des cours, ou je voyais des lycéens je leur parlais, des gens de mon âge, il pétait les plombs. Il pétait les plombs ! Donc du coup à la fin j'ai arrêté ».

Avec distance, elle explique combien ces violences s'inscrivent dans la reproduction de l'ordre sexué :

« Parce que le truc, c'est que j'ai voulu me décrocher du rôle de maman, pour sortir avec un mec et faire une adolescence normale. Au final, je me suis retrouvée dans le rôle d'une femme battue, à la maison en train de faire la popotte. Donc forcément... ».

Devenue mère jeune, elle regrette de ne pas avoir « profité » de cet âge de la vie pour expérimenter un moment où les assignations de genre sont moins saillantes mais finalement, cette vie de couple la réassigne à cette position, symbolisée par l'expression « à la maison en train de faire la popotte ». Même après s'être séparée de cet homme violent, elle reste marquée par les rapports de pouvoir dans le couple et elle tente de s'en prémunir en étant en position de force :

« en fait j'ai pris un peu ma revanche sur les mecs en me foutant un peu de leur gueule. J'attendais qu'ils soient bien accros à moi et après je les jetais, mais euh comme des merdes. Hors de question euh .... Mais je cherchais au cas où, on peut trouver l'âme sœur à tout moment hein ! (sourires dans la voix). Et du coup, bah comme par hasard... Enfin, comme par hasard... Je suis tombée sur des gens de la MFR ».

On perçoit bien ici toute son ambivalence (« on peut trouver l'âme sœur à tout moment ») et sa crainte (ici fondée) de reproduire une rencontre où elle sera à nouveau victime de violence. Dans les premiers temps de cette nouvelle relation, elle se pense protégée par le fait qu'il « se range » pour être avec elle et imagine qu'elle le quittera au moindre signe :

« Le mec, au moment où je suis sortie avec lui, il avait trois autres meufs. Il les a téj direct (...) mais s'il faisait un faux pas, c'est fini pour lui. Mais ça m'aurait fait chier, parce que je suis tombée amoureuse un peu rapidement. Enfin, c'était un coup de cœur. Et lui aussi. Parce que le truc, c'est que lui et moi, on se complète. On est différents sur certaines choses, mais on se complète sur le reste ».

En réalité, elle ne le quittera pas tant leur dépendance l'un à l'autre est forte (« moi, ce qu'il m'a dit, c'est que j'étais une drogue ») et c'est précisément cette relation amoureuse qui la conduira en prison, on y reviendra un peu plus loin. Avec le temps, et probablement l'expérience de l'enfermement, elle analyse avec plus de distance cette nouvelle expérience en tant que victime de violence sexiste par la personne aimée : « en fait, le problème avec mon âge que j'avais, et la mentalité que j'avais, c'était "il me tape parce qu'il a peur que je parte". Mais c'est parce qu'en fait il était recherché ». Cet extrait d'entretien indique ainsi combien ces violences sexistes s'inscrivent dans un contexte où cet homme violent est lui-même en position d'impuissance sociale (« il était recherché », sous entendu par la police), participant ainsi de la production d'une forme de « masculinité de protestation » caractérisée par l'affirmation d'un pouvoir par la violence et la sexualité (Connell, 2014).

Bien entendu, on pourrait se demander si les expériences de la violence durant leur enfance puis avec un ou des compagnons d'infortune, n'expliquent pas en partie l'engrenage dans des conduites déviantes et le passage à la délinquance qui peut les conduire pour certaines à commettre des actes criminels. Une certaine forme d'habitus à la violence dès l'enfance peut les conduire à considérer comme "normales" des conduites violentes sur le plan pénal. Pour le dire autrement, son intégration dans la bande de garçons est souvent vécue comme protectrice, elle permet de survivre et de découvrir la vie, mais la relation amoureuse (le plus souvent à l'extérieur de cette bande) peut, parfois, conduire à un engrenage dans les conduites déviantes (souvent dans le groupe du compagnon) et à l'emprisonnement. Aussi, la nature et la qualité des relations amoureuses que ces jeunes filles établissent avec leur compagnon viennent questionner de nouveaux la qualité des premiers attachements. Les constats soulignent l'hypothèse d'une problématique de dépendance, qui influence à la fois la relation mais également en amont le choix (mobilisant des aspects conscients et inconscients) du partenaire qui répond à des logiques complexes.

Le choix de l'organisation d'un plan de rédaction est, en partie, lié à une problématique. Si nous avons fait le choix de ne pas commencer par les faits de délinquance dans le droit fil de la grille d'entretien des sociologues, c'est parce que sans tomber dans une analyse causale trop simplificatrice, les effets de contextes familiaux et de territoires qui contribuent à socialiser ces jeunes adolescentes, expliquent assez largement les passages à l'acte.

En choisissant dans la dernière partie de ce rapport de parler "d'expériences de la délinquance", nous voulons renvoyer à une "sociologie de l'expérience" où une approche psychologique a toute sa place, tant la singularité des expériences est importante. Si le terme d'engrenage est parfois évoqué par les jeunes filles, on est loin de certaines carrières linéaires d'héroïnomanes qui tombent dans le trafic (Duprez, Kokoreff, 2000). Si engrenage il y a, c'est à travers un processus social avec une forte composante de précarité car, bien souvent, c'est un événement très accidentel qui amène les coupables, souvent victimes, à vivre une lourde sanction pénale sans avoir auparavant une longue carrière délinquante.

# Expériences de la délinquance : carrières féminines et traitement institutionnel

L'analyse du discours des jeunes filles rencontrées nous permet d'explorer ici, au-delà des faits connus de la justice et pour lesquelles elles sont suivies, l'entrée et leur parcours de délinquance au travers d'une autre réalité, la leur.

Une grande majorité des filles évoquent des comportements déviants ou des transgressions autres que ceux qui les amènent à être prises en charge par la justice des mineurs. En effet, les statistiques officielles de la délinquance des filles, bien qu'en augmentation ces dix dernières années, demeure un phénomène minoritaire, du fait probablement aussi qu'elles sont moins fréquemment arrêtées, et de fait, moins mises en cause, sanctionnées pénalement et finalement moins incarcérées que les garçons. Comme l'ont démontré plusieurs chercheurs, aussi bien en France qu'au Canada, la délinquance des filles reste sous-estimée même si elle est réellement moindre que celle des garçons (C. Blatier, 2006). C'est notamment au travers de questionnaires de délinquance autorévélee, et d'études longitudinales, que ces constats furent probants.

Pour tenter de mettre en perspective la question de la délinquance des filles, sa judiciarisation et son traitement social, il apparaît nécessaire de la resituer dans le contexte historique dans laquelle elle a lieu.

Par ailleurs, la question des passages à l'acte délinquant ne peut être appréhendée sans être contextualisée, notamment dans le cadre social, familial mais aussi institutionnel dans lequel ils se produisent. Un apport majeur en France de la construction de la délinquance juvénile reste la distinction opérée par Jean-Claude Chamboredon (1970) entre une "délinquance endémique" typique des jeunes des classes populaires et une "délinquance anomique" qui correspond à celle des classe moyennes et supérieures. On sait aussi que la "réaction sociale" et l'étiquetage sont directement liées aux attributs sociaux et culturels (et/ou ethniques) des jeunes concernés.

Les entretiens sociologiques ont débuté par des questions sur l'enfance et l'environnement social des jeunes filles (quartier, école, ville, copains et copines) afin de ne pas centrer leur récit biographique sur l'acte déviant qui a conduit à la prise en charge, comme c'est la norme dans la prise en charge de la protection judiciaire de la jeunesse. Cette entrée dans l'entretien permettait de distinguer singulièrement le cadre de l'interaction de recherche des accompagnements éducatifs et de recueillir leurs discours sur leurs expériences familiales, amicales, institutionnelles antérieures à la prise en charge, qu'elles les considèrent, ou non, comme en lien avec leurs actes délinquants connus. Côté psychologie, c'est davantage la question des passages à l'acte délinquant et leurs contextes qui ont été interrogés. L'étude des actes a donc été éclairée par l'analyse des contextes sociaux, familiaux et institutionnels dans lesquels ils se produisent.

Bien que l'exercice soit parfois périlleux, nous avons tenté de décrire un processus de carrière à travers les histoires de vie de nos jeunes enquêtées. Il s'agit, pour partie, d'une

carrière morale, au sens de H. Becker (1963), même si pour certains parcours de jeunes délinquantes les effets de l'étiquetage sont sensibles. On l'a vu au travers de plusieurs récits présentés dans la partie "Les mauvaises filles d'aujourd'hui". On connaît bien le point de vue que défend Howard Becker : ce ne sont pas les prédispositions qui font la carrière, mais c'est le déroulement de la carrière qui conduit l'individu à se conformer aux rôles qu'on entend de lui. La dimension *carrière morale* chez les jeunes délinquantes n'est ni uniforme, ni inéluctable. Elle est centrée non pas sur les actes eux-mêmes mais sur la réaction qu'ils suscitent, avec un moment clé, celui de l'étiquetage. Dans le cas présent, c'est moins la première rencontre avec un juge des enfants que la première garde à vue et/ou la décision de placement judiciaire qui constitue un *turning point*. Cette notion empruntée à l'un des pères de l'interactionnisme, le sociologue E.C. Hughes (1996), met en évidence les tournants de l'existence. En insistant sur les moments historiques, les dimensions sociales et économiques, d'une part, les événements biographiques, plus individuels mais souvent issus d'interactions, d'autre part, Hughes permet de réconcilier une sociologie attentive aux acteurs sociaux et une démarche socio-historique, notamment liée aux conditions concrètes d'existence de ces jeunes adolescentes concernant notre recherche.

Notre objectif consiste à articuler l'analyse des interactions qui sont au cœur des carrières déviantes à des logiques sociales, économiques et pénales qui créent une dynamique favorable à l'épanouissement de carrières dans la délinquance.

Toute transition est un *turning point* potentiel. Sous certaines conditions, les transitions sont perçues et ressenties comme des tournants de l'existence dans un parcours de vie, comme des processus qui continuent d'avoir, sous des formes variées, une influence sur les événements ultérieurs. Un *turning point* n'est pas un événement isolé de courte durée. Il n'a pas non plus pour conséquence le passage instantané d'une phase à une autre. Un tournant de l'existence est un processus qui entraîne l'altération du cours de la vie, une « correction du cours ». Du coup, un *turning point* peut être le résultat de certaines stratégies et de certains choix. Si le décès de sa mère toxicomane pour une adolescente est un *turning point* dans son parcours de vie qui peut conduire à un placement dans une famille d'accueil, le choix de la maternité dans l'espoir de sortir d'une carrière déviante en est une autre forme pour la même adolescente.

Notre démarche s'inscrit également dans une "sociologie de l'expérience", qui appréhende chaque individu comme un acteur de sa réalité, possédant certaines marges de manœuvre lui permettant de maîtriser consciemment, dans une certaine mesure en tout cas, son rapport au monde (Dubet, 1994, 105). Si le concept d'expérience recouvre les actions que les individus déploient pour organiser leur quotidien et cela, en fonction des conditions sociales qui les encadrent, il faut y associer comme a pu le faire Dubet (1987) pour décrire l'expérience de la « galère », les logiques d'action qui permettent de saisir la capacité de ces jeunes à être des acteurs de changement. Cette sociologie de l'expérience vise donc à comprendre, à partir du point de vue des acteurs, la façon dont ils construisent leur réalité sociale à partir de différentes logiques d'action.

Les matériaux recueillis portant sur les parcours de vie des jeunes filles prises en charge par la protection judiciaire de la jeunesse, il ne s'agira pas ici de faire une analyse exhaustive de leur traitement judiciaire et socio-éducatif. Nous n'en avons souvent qu'une connaissance partielle. Nous mettrons bien plus en lumière leurs expériences et leurs regards sur leur prise en charge socio-éducative, et plus généralement la manière dont elles vivent leur traitement par les

différentes institutions qui participent du contrôle social des jeunes des classes populaires (travail social, police et justice, en particulier). La déviance étant inséparable du contrôle social, l'étude de la sociogenèse des déviances, qui constitue l'objet des théories de la délinquance, est elle-même liée à celle du contrôle social<sup>10</sup>.

Notons également qu'il est impossible de séparer leur parcours institutionnel de l'ensemble du parcours de vie : les relations intrafamiliales, la socialisation entre pairs, les actes délinquants (en particulier ceux relevés par la justice) évoqués précédemment participent bien sûr de la production de leur parcours institutionnel. Ici, nous nous attacherons à mettre en lumière ces liens. Des recherches ont déjà montré la dimension genrée du traitement judiciaire des mineures délinquantes (Cardi, 2004 ; Vuattoux, 2014). Notre objectif est de partir des expériences des jeunes filles de notre échantillon et de les mettre en regard avec les données institutionnelles (dossiers et professionnels) qui contribuent à produire un "récit institutionnel".

## **1. L'entrée au collège : sortie de l'enfance et rupture dans le parcours scolaire**

Très peu des jeunes filles n'ont pas du tout été scolarisées durant leur enfance. C'est uniquement le cas de celles, minoritaires dans notre échantillon, qui ont vécu enfant dans un pays où l'instruction publique n'est pas obligatoire pour tous, que ce soit en Bosnie, en Roumanie ou au Maroc. Après être née en France, Lila vit plusieurs années au Maroc, avec sa mère, sans y être scolarisée et elle n'entrera à l'école élémentaire qu'à son retour en France. Sur le territoire français, l'obligation scolaire des enfants primo-arrivants semble s'appliquer de manière hétérogène, notamment pour les jeunes filles vivant dans des « campements » perçus comme « Roms », mais elles s'auto-désignent plutôt comme des Gitanes. C'est le cas de Rosa et Eva alors que d'autres jeunes filles seront scolarisées, au moins temporairement, dans des établissements proches de leur campement. Plus que le fait d'être désignée comme « Rom » ou « Gitane », c'est l'ancienneté de l'installation locale de la famille qui semble distinguer les possibilités d'accès à l'école car plusieurs jeunes filles rencontrées sont scolarisées alors qu'elles vivent dans des campements. Née dans une famille qu'elle présente comme « sédentarisée » et « d'origine serbe », Mira a été scolarisée jusqu'en 3<sup>e</sup>. Elle raconte être contente d'aller à l'école le matin, avoir d'assez bons résultats en français, en histoire géographie et en sciences et vie de la terre mais elle ne s'y sent pas à sa place :

« l'école ça réussit pas à tout le monde, ça réussit pas à tout le monde, c'est vrai ! (...) enfin, moi, après je me suis pas sentie à l'aise. C'est pas parce que j'étais en ... mais rien que d'être en classe avec un cahier ouvert et entendre le prof, je ne pouvais pas, je pouvais pas. Pour moi, c'est impossible, c'était pas possible, donc j'ai arrêté l'école, j'ai arrêté l'école... ».

Toutes les jeunes filles rencontrées ont ressenti des difficultés à se sentir à leur place dans l'école. Plusieurs d'entre elles utilisent l'expression avoir du mal « à tenir sur une chaise » : « rester assise sur une chaise, c'est pas mon truc » (Janis), « j'aime pas rester assise sur une chaise à rien faire » (Lila). Pour Natacha, ce sentiment commence dès l'école élémentaire, ce

---

<sup>10</sup> C'est l'objet d'un livre récent intitulé "Le contrôle des jeunes déviants" (Desage, Sallée, Duprez, 2015).

qui est d'ailleurs assez rare. Natacha, qui se définit comme « gitane yougoslave » est née en France et a été scolarisée jusqu'en CM1/CM2 où elle commence à ne plus aller en cours :

« les professeurs, ils appelaient ma mère pour dire que je suis pas venue à l'école tout ça... C'était un petit peu gênant. (*Sourire dans la voix*). Après j'ai arrêté l'école. J'ai dit à ma mère "je veux plus aller à l'école, c'est bon". J'ai arrêté l'école ».

Quant à Julia, qui est née en France dans une famille non francophone de nationalité française, c'est à l'école qu'elle apprend le français (probablement sans un dispositif spécifique d'accueil des non francophones). Elle peine à s'installer dans les apprentissages car elle change plusieurs fois d'établissements scolaires. Sa famille se déplace souvent et elle sera placée par une mesure de protection de l'enfance. Elle ne se sent pourtant pas « mal » à l'école mais elle est souvent en conflits avec les enseignants :

« j'ai arrêté en 5<sup>ème</sup> SEGPA (...) j'aimais bien l'école, mais j'aimais pas les profs. Et déjà, j'arrivais même pas à rester assise sur un bureau (...) Assise, écouter,... En plus, moi... Des fois, je parle pas trop français, tu vois. Mais je me démerde pas mal quand même, à parler français ».

Latifa souffre également d'avoir été contrainte de changer d'établissements scolaires plusieurs fois, notamment à cause de son placement en protection de l'enfance :

« j'en avais marre. J'en avais marre de faire un collège là, un collège là, un collège là. Ils me mettaient de collège en collège. Moi, ça m'a saoulée. Ne pas avoir de gens stables, bah ça saoule à un moment. Tu changes de professeurs, tu changes de cours, ils ne sont pas au même niveau que les autres de l'ancien collège. Tout était déréglé dans ma tête et ça m'énervait. Ça m'énervait. Je m'énervais moi même en fait ».

Comme l'illustrent les extraits d'entretien de Julia, Latifa ou Mira, elles expriment rarement un mauvais souvenir des apprentissages. Samira insiste d'ailleurs pour se présenter comme une « bonne » élève : « j'ai toujours eu des facilités à l'école, mais quand il y avait un contrôle, même si je connaissais tout par cœur, j'arrivais pas à l'écrire, c'est pour ça que, je sais pas ». Elle nous dit avoir bien acquis « les bases » et se souvenir de ce qu'elle a appris en CE2, CM1 et CM2. Et de conclure sur son rapport à l'école : « en fait, j'avais des problèmes de comportement, mais j'avais pas de problèmes à l'école spécialement. Ça a toujours été facile »

C'est davantage les relations avec les enseignants, et parfois avec les autres élèves, qui leur posent problème au collège. Et de ce point de vue, le collège marque une nouvelle étape dans les relations avec les enseignants, plus distants avec leurs élèves que dans l'enseignement primaire. Samira exprime une perte de repères, le basculement d'un monde relativement protégé et sécurisant de l'école primaire, incarné par la relation au maître ou à la maîtresse, vers un univers vécu comme indifférent ou hostile, non protecteur voire dangereux. L'entrée au collège met en scène la sortie de la période de latence de l'enfance, conduisant la jeune fille à vivre de nouvelles expériences, auxquelles elle va devoir faire face à l'aune de l'adolescence.

Fanny explique ainsi son ressenti dans ce passage :

« - J'étais bonne jusqu'en CM2. Après, tout mon collège c'était horrible. Le lycée, ça allait. - *Qu'est-ce qu'il se passait au collège ? Qu'est-ce qui était différent ?* -J'sais pas. J'aimais pas le collège. J'aimais pas les cours. J'rigolais tout le temps. Je me faisais virer. - *Si ça se passait bien en CM2, qu'est-ce qui était différent en 6<sup>ème</sup> ?* J'sais pas. Les profs. - *Ils sont comment ?* Bah, il y en a qui étaient bizarres. - *Et au lycée ?* Le lycée, c'est plus facile que le collège je trouve. J'sais pas, j'aimais bien. »

Remarquons dans cet extrait que c'est l'étape du collège qui est pour elle « horrible ». En l'absence d'une relation plus individualisée avec son enseignant, Fanny peine probablement à mettre du sens aux apprentissages, sens qu'elle retrouvera en partie au lycée professionnel dans des apprentissages plus directement liés à son projet professionnel.

Lila aimait l'école quand elle était petite, « mais c'est pas pareil » précise-t-elle, « déjà les filles, elles me saoulaient. Les profs, ils donnaient trop de règles. Et moi j'aime pas rester assise sur une chaise à rien faire ». Elle se justifie en se présentant comme de « nature » à ne pas pouvoir correspondre aux normes de comportements attendus : « mais même quand j'étais petite j'étais « bouge-bouge ». Et plus je grandis, moins c'est bien ». En réalité, quand on l'interroge sur ces difficultés à conformer son comportement aux attendus de l'école, c'est la relation avec les enseignants qui est en jeu, plus qu'une supposée « nature bouge-bouge » : « je parlais des cours. (*Sourire dans la voix*) (...) Et je parlais du collège. Mais souvent, la plupart du temps, ce sont les profs qui me viraient avant que je parte. J'foutais le bordel pour qu'ils me virent de leur classe ». Très rapidement, Lila rapproche ses difficultés de son expérience du racisme :

« Il y en avait un [enseignant] qui était raciste aussi. J'étais pas la seule Arabe dans la classe. - *Et il disait quoi ?* Les Français devant, les Arabes derrière. Ce jour-là, j'ai pétié un plomb. Mais j'étais pas la seule à râler en fait. On s'est tous barrés de sa classe. Même ceux qui étaient devant, ils se sont barrés. Tout le monde est parti. Après, moi je suis allée voir la proviseure. Je lui ai dit ce qu'il s'est passé. Après, il n'a pas plus travaillé je crois. »

Lila refuse d'être assignée à une place de second rang, elle ne se laisse pas faire et entraîne avec elle sa classe. Dans cette expérience, l'institution semble l'avoir soutenue dans sa revendication de ne pas être ethnicisée et traitée de manière inégalitaire, mais il n'en reste pas moins que cette expérience renforcera ses difficultés à se sentir « à sa place » au collège.

Les enseignants peinent à comprendre ses réactions décalées par rapport aux comportements attendus en établissement scolaire. Ils la sanctionnent en l'excluant de la classe, renforçant par là-même son expérience de ne pas être « à sa place ». A l'inverse, Lila salue le travail de médiation scolaire des « pédago » du CEF : « Ici c'est mieux. Avec les profs, on fait pas tout le temps des cours. Et quand on fait des cours, c'est pas pareil. C'est à notre niveau. Les pédago, ils savent comment on lit et tout ». Et elle finit par dire qu'au collège, elle ne « comprenait rien en plus ».

De même, Saadia retrouve du plaisir à aller en cours pendant sa prise en charge en CEF car « on peut travailler en rigolant. On fait des jeux, on dessine, on peut aller sur un ordinateur. C'est beaucoup mieux (...) Et même si on rigole dans la classe, y'a pas de "ouais, t'es punie", ou je sais pas quoi. On mange des chewing-gums en classe et tout, c'est trop bien (...) Dès qu'on travaille bien, on a des chewing-gums ».

Ainsi, même si ce ne sont pas les apprentissages qui ont laissé un mauvais souvenir, les difficultés d'acquisition, et surtout la manière dont elles sont prises en charge par l'institution scolaire, sont toutefois au cœur de la production du ressenti de ne pas être à sa place. C'est également en ce sens que l'on peut comprendre leur regard positif sur les animations socio-culturelles ou les activités de prévention spécialisée auxquelles elles participent dans leur quartier :

« c'était pas des cours. On faisait des jeux. On sort, plein de trucs... À l'école, on ne sort pas. On

est assis sur une table. Ça sert à rien. Moi je sais lire, je sais écrire, je sais compter. C'est le principal. L'histoire... J'm'en fiche complètement » (Alexandra).

On le voit bien ici, Alexandra le sens qu'elle met à l'activité est donc déterminant pour comprendre le comportement qu'elle adopte dans l'interaction avec les professionnels.

Notons enfin que pour deux d'entre elles, ce sentiment de ne pas être à sa place au collège est également directement lié à une expérience familiale douloureuse qui s'est déroulée au sein de l'établissement scolaire. Lorsque Kelly est placée sous protection de l'enfance, c'est à l'école que l'on viendra la chercher : « c'était les policiers qui étaient venus me chercher à l'école, pour m'emmener à l'hôpital. Et ils voulaient regarder si j'avais des marques sur le corps ». Alexandra exprime plus explicitement les effets de cette expérience douloureuse au sein du collège. Alors que nous lui demandons quand elle a arrêté d'aller au collège, elle rétorque : « Quand ma grand-mère elle est partie, j'ai arrêté l'école. Mon père me l'a dit dans le collège. Du coup, ça me donnait plus envie d'aller au collège. Depuis, je ne suis jamais retournée à l'école ». En réalité, elle est retournée à l'école mais son comportement y a changé : « Quand j'étais en cours, j'écoutais la musique. Je mettais mes écouteurs... J'm'en foutais des cours ». En mettant ses écouteurs sur ses oreilles, Alexandra montre avec force qu'elle n'est plus disponible pour les apprentissages. Nous pouvons aussi considérer qu'elle manifeste par cela une forme d'opposition, ou en tout cas une interpellation faite à l'adulte, puisqu'elle est là sans être là, différemment de celles qui choisissent de ne pas venir du tout en cours.

Ainsi, le processus qui les conduit à la déscolarisation, débutant par un sentiment de rupture d'avec l'école primaire (associée au temps de l'enfance), intervient également sous le coup du « pubertaire » (P. Gutton, 1991). Les bouleversements physiologiques et psychiques obligent le sujet à l'intégration de ces modifications, déplaçant et projetant parfois sur l'extérieur (école, institutions, pairs, etc.) les conflits psychiques qui le débordent. Aussi, les interactions et les comportements des filles au sein du collège témoignent de processus psychiques en jeu, tandis que les réponses apportées par l'institution scolaire paraissent renforcer certains conflits, et notamment ceux identitaires par la « place » qui leur est faite, celle à laquelle elles sont mises et celle qu'elles veulent prendre.

Par contraste, comme nous l'avons présenté précédemment, les jeunes filles rencontrées se sentent à leur place au milieu des copains, dans le quartier, leur offrant la possibilité de mettre à distance les figures parentales au profit de ces nouvelles relations. Elles « sèchent » alors les cours pour les retrouver. Elisa qui se dit pourtant « intéressée » par l'école, explique ainsi pourquoi elle n'allait pas en cours : « j'sais pas, j'étais dans une passe où j'voulais pas aller à l'école. J'voulais rester avec mes potes, dehors et tout ». Certaines ne vont pas en cours sans même développer des conflits ouverts avec les enseignants. Selon Deborah, « ça se passait plutôt bien » au collège, tout en disant du bout des lèvres qu'en réalité, elle n'allait pas souvent en cours.

L'entrée au collège constitue donc pour nombre d'entre elles une rupture dans leur parcours scolaire. Il semblerait donc que la thèse d'Isabelle Coutant (2007) à travers une enquête ethnographique sur un dispositif de la PJJ ne soit pas généralisable. Elle souligne que les garçons insistent surtout sur la stigmatisation dont ils ont fait l'objet à l'école, alors que les filles rencontrées enracinent leur trajectoire déviante dans les conflits familiaux, eux-mêmes engendrés par les tensions entre les principes éducatifs parentaux et les normes de la culture juvénile. Pour notre population féminine, du milieu ouvert à la prison, certes les enjeux

familiaux sont souvent forts, mais les difficultés au collège engendrent aussi une stigmatisation et une forme de relégation qui conduit ces jeunes filles à l'absentéisme et à l'intégration dans une culture de la rue où elles côtoient souvent des garçons avec qui elles construisent une carrière déviante.

Au collège, elles se sentent moins à leur place et à l'inverse, elles expérimentent de nouveaux possibles en dehors de l'institution scolaire. En effet, l'avancée des enfants dans le cursus scolaire rythme souvent l'acquisition de nouvelles libertés au sein de la famille, en particulier de circulation. L'entrée au collège marque ainsi une nouvelle étape dans la possibilité d'être en lien avec ses amis, avec un plus faible contrôle de la part des adultes. C'est dans cette période que commence la mise en acte de comportements perçus comme déviants, notamment au regard du genre, comme nous l'avons expliqué précédemment (circulation, absence de réserve etc.). Face à cette expérience douloureuse de l'institution scolaire, l'appel de la rue (et des nouvelles expérimentations qui s'y déroulent) est fort. Deborah l'exprime d'ailleurs comme deux chemins qui s'opposent, l'école et le shit : « j'ai commencé à fumer, et le shit il a pris plus d'importance que l'école. J'ai préféré m'ambiancer, m'amuser par le shit ».

Le collège est l'un des premiers lieux où se déroulent les passages à l'acte repérés par les filles comme déviants. Pour certaines, elles manifestent, sur la scène de l'école, une partie des difficultés rencontrées par ailleurs. Ces difficultés, non élaborables psychiquement, peuvent être en lien avec des difficultés personnelles, familiales et/ou sociales. Le réaménagement des relations aux autres, l'ouverture vers des groupes différents, et la moins grande surveillance parentale liée à l'autonomie relative du collège peuvent favoriser la production d'actes délictueux ou violents à ce stade du parcours scolaire de la jeune. Pour Latifa, c'est la difficulté à être à « sa place » socialement qui est au cœur de ses conflits au collège. Sa mère étant en prison, elle est élevée par sa grand-mère qui s'inquiète de ne pas « reproduire les mêmes erreurs » dans l'éducation de Latifa. Sa grand-mère décide donc de la scolariser dans le privé, pensant lui éviter « de mauvaises fréquentations » mais Latifa n'y trouve pas sa place, ni d'ailleurs dans le collège public où elle ira ensuite. Alors que nous l'interrogeons sur les raisons de ces changements d'établissements, elle répond :

« Parce que je tenais pas dans les autres. Y'avait trop de problèmes. Y'avait trop de problèmes. Ce qui fait que je ne tenais pas. – *C'était quoi comme problèmes ?* Bah, les bagarres. Les filles qui dans le premier collège, les filles qui étaient là étaient d'un milieu trop élevé, moi d'un milieu trop bas ce qui fait que ça ne marchait pas. Je me suis fais virée. Là bas, bah... Trop de trucs. – *C'étaient des conflits à cause de quoi ?* Bah parce que l'autre elle est bourge, que moi je suis pas bourge. Et puis après, c'était moi la bourge et les autres qui étaient pas bourges... Des conflits ; Tout le temps de tout façon, ils ont remarqué, tout le temps les conflits tournent autour de l'argent. Ça peut rendre fou l'argent. Ouais ».

Ces enjeux sociaux perçus à cette période au travers de signes extérieurs liés à l'apparence, peuvent renvoyer Latifa sur des enjeux plus personnels, dont celui de sa place au sein de sa famille, au-delà de celle au sein de la société, les deux étant liées. Latifa ainsi exposée à des bouleversements internes de cette nature, finit par ne pas s'expliquer sa violence, comme si elle s'imposait à elle pour faire face à ces tensions et conflits internes : « La vérité ! Je sais même pas comment ça a pu arriver. Je ne sais pas pourquoi j'ai pu être violente à certains moments. Je sais pas du tout ».

## 2. Expériences féminines de la délinquance : être alternativement victime et auteure

Si la plupart des actes déviants commencent au collège, plusieurs jeunes filles évoquent une antériorité de certains comportements d'opposition ou de déviance, parfois très tôt dans l'enfance. A l'image de quelques-unes d'entre elles, Natacha fait remonter le début de ses « bêtises » à l'enfance :

« à 6 ans, je commençais à faire des bêtises, ... casser les vitres, brûler les arbres (...) c'était pour m'amuser. Les gens ils conduisaient, et moi je lançais des cailloux. Et on faisait des bêtises ensemble. On partait faire des vols tout ça... je savais que faire des bêtises ».

Elle se réduit à ces « bêtises » qui ressemblent à des jeux d'enfants d'abord, évoluant ensuite vers des vols, associés alors à un groupe de pairs (« on »). Dans ces « jeux », c'est le plaisir qui semble mis en avant, cette notion sera d'ailleurs récurrente dans leurs discours et souvent associée au monde « des garçons » auquel elles souhaitent accéder.

En outre, même si la carrière délinquante n'est pas toujours rattachée à leur plus tendre enfance, elles sont nombreuses à rapporter le fait d'avoir été une enfant « pas facile », ou franchement « difficile ». Ceci nous renvoie à la manière dont elles se désignent, dans un après-coup, et qui peut révéler la manière dont elles étaient désignées à l'époque par leurs proches ou leurs environnements sociaux. Elle peut également venir justifier, a posteriori, le rejet des proches en proposant cette explication. Alexandra explique « Je faisais beaucoup de bêtises. Ça m'a fait que du mal » en référence aux conséquences sur sa vie et sur ses relations à sa mère. De son côté, Samira explique que c'est le délit (« la bêtise ») de trop qui crée la rupture avec son père :

« Depuis que j'ai pris la voiture de ma belle-mère (compagne du père), il me parle plus. Parce qu'autant ma belle-mère elle m'a pardonné, autant pour mon père c'est la honte. J'ai osé lui faire ça, (...) Mais lui, il ne me pardonne pas. Mais dans quelque temps ça va aller mieux. Le jour où j'ai fait la bêtise, il m'a prise un week-end chez ma belle-mère. J'ai fait la bêtise. Et depuis, on s'est pas revus. C'est pas le fait que je me sois mise en danger et que j'ai pas le permis, ça il s'en fout. C'est le fait que j'ai pris la voiture ».

C'est comme si elles imaginaient la racine de leurs comportements délinquants dans leurs traits de caractère de l'époque (idée de l'inné, ou d'une nature en tout cas prédisposante), qui auraient influencé leurs relations au monde et aux autres. C'est aussi potentiellement l'expression d'une culpabilité, qui justifierait le sort qu'elles ont eu, qui rejoindrait la maxime qu'elles ont intégrée : « on n'a que ce qu'on mérite ». Comment peuvent-elle se défaire de cette image intériorisée et construite de fillette en marge de la norme, qui n'est pas conforme à ce qu'elle devrait être ? C'est au travers de ce décalage entre leur manière d'être et les comportements attendus (représentations, assignations, rôles sociaux), tels que perçus et intériorisés par les jeunes filles, que nous pouvons questionner ce double langage, infantile et cru à la fois.

Soulignons également le double registre lexical employé par les filles pour parler de leurs activités déviantes ou délinquantes, avec une ambivalence certaine entre l'enfance et l'âge adulte. En effet, toute une partie des termes utilisés pour désigner les actes ou les ressentis sont très infantiles. Le mot « bêtises » revient quasi systématiquement. Il nous évoque une

chanson des années 80 de Sabine Paturel, adolescente, qui racontait en chanson, avec une voix de petite fille, tous les comportements déviants et transgressions qu'elle a agi, comme un message adressé à un autre : « je fais rien que des bêtises, quand t'es pas là ». A qui ces filles adressent-elle un message ? Pourquoi l'évocation de leurs passages à l'actes délictueux, parfois très graves, les poussent à régresser ?

Laissant paraître ce besoin de redevenir une enfant à protéger, le mot « bêtise » vient-il minimiser les faits, et illustrer, d'une certaine façon, la manière dont la société considère ces jeunes filles, en même tant qu'une attitude régressive pouvant illustrer une demande d'attention ? Ce qui est certain, c'est que les jeunes filles passent de ce registre très infantile à celui supposé d'adulte, parlant avec vulgarité les choses du sexuel ou leur violence, la crudité de certains termes cherchant simplement parfois à interpeller, (choquer) l'autre par le poids des mots : « J'pense qu'il y aurait des détenues qui essayeraient de se faire... De se faire baiser à tour de bras. - Donc ça serait peut-être pas une bonne idée... (...) Moi j'sais que je préfère crever plutôt que de coucher avec un « bleu ». Hors de question. J'préfère me mettre une balle tout de suite ou me faire couper le clito plutôt que de faire ça ».

Le plus fréquemment, ce n'est pas simplement la seule rencontre avec le comportement déviant, ou avec le produit toxique, qui va engendrer l'entrée dans la carrière délinquante. Ces évènements marquent néanmoins des opportunités d'expérimentation, de modification des relations sociales, de possibilité de prendre une place ou d'exister. C'est ainsi que Janis, initiée par son père et son frère aux « Teufs », évoque par la suite son activité de « dealeuse », pas tant par apprentissage, selon elle (qui nécessite une transmission), que par imitation (qui n'est pas aussi élaborée qu'une identification qui consiste à reprendre à son compte des caractéristiques de l'autre tout en restant soi). Elle raconte :

*« Comment tu as appris ? Bah, sur le tas. - Avec des gens qui savaient déjà le faire ? Bah ouais. Eux, ils sont là, ils veulent vendre leurs produits. Vas-y, je t'aide... - Mmm. Et ils t'ont appris ? Ouais. Enfin, ça s'apprend pas, c'est... Tu vois. Ils te montrent et voilà, tu sais comment faire. - C'est pas difficile ? Tu trouves pas ça difficile ? Non. - Comment tu fais pour trouver les clients ? Bah tu fais le tour de la teuf. Tu vois un ami, tu lui expliques : tu veux un MD, tu veux de la coke ? Allez, en une heure t'as tout vendu. - Ah oui, ça va vite. Bah tout le monde en veut. Tout le monde en veut. - Et à quel âge tu as commencé à faire ça ? 14 ans ».*

Evoluant au milieu d'adultes marginaux, Janis ne perçoit pas de déviance, son comportement étant celui attendu dans ce contexte singulier des « teufs ».

Irina explique également s'être initiée aux « bêtises » au contact d'autres, par imitation : « Et après c'est comme ça que j'ai fait les bêtises. Parce que j'ai vu un autre mineur faire, et moi aussi je fais des bêtises comme eux. Et après je suis venue ici ». Elle justifie ses actes par le besoin (« j'ai vu qu'on n'a pas le choix ») pour accéder à des biens. Elle évoque le fait de pouvoir être autonome dans ses besoins spécifiques de jeune fille (achats d'habits, sorties entre amis...), sans avoir à solliciter ses parents dont elle nous dit qu'ils « n'ont pas beaucoup d'argent ». Cette forme de délinquance renvoie à celle déjà développée dans de nombreux travaux et en lien avec une réalité sociale, une précarité, et le désir d'obtenir, par des moyens illégaux, des bénéfices louables (biens matériels mais aussi besoin de se nourrir).

Le groupe de pairs ne permet pas simplement l'expérimentation de nouvelles pratiques, certaines jeunes filles peuvent également y trouver une place plus valorisante :

*« j'étais une petite du quartier, quand ils m'envoyaient au charbon, bah j'étais toujours*

opérationnelle. J'ai jamais défailli. J'étais toujours là. Quand on avait besoin de moi, j'étais toujours là. Et quand moi j'avais besoin des gens, les gens ils étaient toujours là pour moi. Transporter, vendre, conduire là-bas, faire ça...- *Et t'as commencé vers 12 ans donc ?* Ouais., (...) Non je suis restée dans la drogue. Parce que je gagnais mon billet. J'étais bien. L'argent il rentrait. J'avais pas besoin de faire grand-chose. Donc je suis restée dans ce milieu-là ». (Deborah).

Dans cet extrait, elle parle de la découverte du produit, puis du rôle qui lui est donné par le groupe de pairs pour aller « au charbon ». Elle trouve ainsi une identité au sein de ce groupe, de ce territoire, et ses loyaux services sont récompensés par un sentiment de sécurité et de relation de protection qui lui semble réciproque. La place qui lui est offerte est donc une place importante, sur le plan identitaire et sur le plan affectif. Le gain de l'argent ne vient que renforcer l'idée de cette gratification narcissique, qui lui permet d'exister par la consommation et le sentiment d'une autonomie, toute relative.

## **2.1. Des actes « gratuits » ? Une analyse par le contexte précédant l'agir délinquant**

Alexandra a du mal à se remémorer son premier passage à l'acte, elle en cite plusieurs, comme si chaque type de délit constituait en soi une première fois. Elle pointe elle-même une escalade dans les délits commis : « ça a commencé par un cramage de voiture, après ça a été cambriolages, bagarres ... ». Elle nous apprend qu'elle a « piqué du flouz » dans le coffre-fort du foyer dans lequel elle résidait, mais celui-ci n'aurait pas porté plainte, selon elle. Pour le premier délit sanctionné par la loi (elle aurait été « balancée » au cours de l'enquête), « une voiture cramée », le contexte d'une consommation importante d'alcool aurait favorisé l'acte commis en groupe : « *Qui a eu l'idée de faire ça ?* Bah un peu tout le monde. On n'était, pas normal quoi, on était sous l'effet de l'alcool, tout ça. Tout le monde n'avait rien à faire... On s'est dit « allez on va cramer une voiture » (...) On faisait du mal gratuitement. »

L'ennui est souvent évoqué comme l'une des motivations des actes qui sont commis. La question d'agir « gratuitement » peut laisser sous-entendre que d'autres passages à l'acte ne le seraient pas. C'est d'ailleurs le cas de ce qu'elle présente comme sa première « vraie arrestation » :

« Bah en fait j'étais en contrôle judiciaire et j'ai tapé une fille. Et du coup, bah, elle a porté plainte. Elle est restée sur les lieux où je l'ai tapée, elle a appelé la police, et elle a porté plainte directement. Elle connaissait mon nom vu que c'est une fille de mon quartier ».

Alexandra explique ainsi avoir réagi violemment pour mettre un terme à des violences verbales qu'elle subissait de la part d'une jeune fille. Elle décrit une réaction impulsive, avec une intensité qui la surprend elle-même, une violence qu'elle ne contrôle plus :

« Bah j'ai déjà tapé, mais euh, pas comme ça quoi. Là je me suis lâchée parce qu'au bout de deux mois et demi, j'en avais marre de ses insultes. Je m'arrêtais plus, c'est mon frère tout ça qui m'ont enlevée ».

Certains récits mettent ainsi en avant des facteurs à la fois contextuels et personnels pouvant favoriser leur passage à l'acte. Samira décrit, parmi les délits qu'elle a commis, l'agression d'un éducateur désigné comme étant homosexuel :

« ah je me suis fait virée parce que un éduc' il était gay...Et moi je lui disais que je voulais pas manger ce qu'il avait touché avec ses mains. Je faisais des manières. Et il me dit "ah ouais bah si c'est comme ça tu manges pas". Là j'ai commencé à l'insulter, il m'a tenue par le col, on a commencé à se battre. Je lui ai fait mal, je lui ai fait saigner de l'oreille un truc comme ça. Il avait des coquards et tout. Il a porté plainte, et je me suis fait virée ».

Samira agit de manière impulsive, elle est néanmoins capable d'identifier un élément déclencheur et un contexte (moment du repas, le fait que « les autres jeunes disaient qu'il était gay »). Samira est débordée par la violence interne que représente l'image d'une sexualité homosexuelle, d'autant plus qu'elle résonne avec une expérience de vie puisque sa mère vit en couple avec une femme, ce qu'elle n'accepte pas, selon les écrits des professionnels trouvés dans son dossier. La vision de « la main » de l'éducateur qui touche la nourriture réactualise l'agressivité et la pulsionnalité en lien avec ces fantasmes d'homosexualité qui s'imposent à elle en cette période de l'adolescence, en même temps qu'ils sont liés à l'image de sa mère.

Ainsi, certains passages à l'acte apparaissent comme des réponses, réactionnelles, à une violence ou une menace, réelle, ressentie ou fantasmée. Dans certaines situations, les jeunes filles peuvent se trouver dans des conditions externes qui auraient favorisé la perte de discernement, en même temps que l'impossibilité de mobiliser ses ressources. La question de l'influence des pairs ou du compagnon se donne à voir dans certaines situations des filles interviewées. Ces relations parfois d'emprise, mettant au jour une dépendance affective, peuvent se caractériser autour de sentiments mêlés d'amour (ressenti comme tel), de peur, de soumission, mais également une sidération, un aveuglement ou encore l'idéalisation de l'autre par la jeune fille. Des situations concrètes peuvent ainsi favoriser les processus psychiques qui poussent alors la jeune fille à agir. En effet, certains actes violents ne relèvent pas, selon nous, uniquement d'une absence de maîtrise ou de contrôle de soi, mais plus spécifiquement d'une impossibilité à faire face à une menace, provoquant un risque d'effondrement narcissique. Cette apparente passivité rend parfois la jeune fille spectatrice de la violence faite à l'autre, et dans un même mouvement, actrice de cette violence. L'alternance de ces positions de victime et d'auteure, souvent confuses dans leur discours lorsqu'elles évoquent les actes, pourrait être éclairée au regard de la construction du « féminin », impliquant la renonciation à la bisexualité psychique, au fait d'occuper toutes les places, posant ainsi la question d'un « féminin phallique » (Roman, 2011).

Aussi, dans plusieurs situations, c'est dans la dynamique et le fonctionnement du couple qu'elle forme avec un jeune homme, souvent plus âgé, que doit être pensée la participation active de la jeune fille à certains actes.

## **2.2. Les sources de la violence**

Isabelle Coutant (2005) a montré combien l'expérience des conflits familiaux participe de l'entrée dans un parcours délinquant chez les filles. Nos entretiens confirment ce résultat, en même temps qu'ils le complètent concernant d'autres dimensions (notamment l'expérience scolaire). Comme nous l'avons expliqué précédemment concernant les relations intrafamiliales, nombre de jeunes filles ont été victimes de violences intrafamiliales, notamment en étant témoin des violences conjugales dont leur mère est victime, ou en étant victime de maltraitance, notamment des abus sexuels au sein de leur famille. Une recherche menée par

Sibylle Artz (1998, citée par Catherine Blatier, 2014) auprès d'adolescentes judiciairisées invitées à justifier leurs comportements violents considère les éléments suivants : « Ces adolescentes reproduisent un comportement violent souvent établi dans la famille, et copient son système de punitions. Elles semblent se vivre comme une minorité méprisée et opprimée ; elles cherchent alors à attirer l'attention du groupe dominant constitué par les garçons ». Catherine Blatier (2014) évoque par ailleurs la forte propension des filles à agir une violence autodirigée (tentatives de suicides, scarifications, *etc.*), qui serait associée à leur tendance à agir la violence physique. De ses travaux et analyses sur la singularité de la violence des filles, elle soumet l'hypothèse suivante : « Cette violence physique pourrait répondre à une victimisation physique ou sexuelle dans la famille, ou au moins au sentiment d'être ou d'avoir été victime de violence », soulignant la très forte corrélation entre la dépression et la violence chez les adolescentes et même les préadolescentes (travaux cités de Vannata, 1996 ; Messer et Gross, 1994).

Dans les entretiens, sans que nous le suscitions, les jeunes filles évoquent spontanément cette expérience de victime, probablement du fait de leur expérience de prise en charge par la protection de l'enfance (nous le développerons plus loin).

Lila puise dans cette expérience une explication des actes de violences qu'elle commet envers les autres, indifféremment des filles et des garçons :

« - *Comment avez-vous appris à vous battre ?* Quand j'étais petite, ma mère, elle se faisait taper. Et ça m'a trop révoltée. Et depuis... - *Vous ne vous laissez pas faire ?* Non. - *Qui est-ce qui la tapait ?* Son ex-copain. - *Mais comment vous avez appris à vous battre ?* J'ai pas appris. J'ai commencé à taper. Et j'ai tapé, j'ai tapé, j'ai tapé. - *Toute seule ou avec d'autres personnes ?* Il y a des fois où j'ai tapé avec plusieurs personnes. Et il y a des fois où j'ai tapé toute seule. La dernière fois que j'ai tapé, j'étais toute seule. - *C'était par rapport au trafic ?* Ouais. - *Est-ce que parfois il y a d'autres raisons ?* - Ouais. Des fois, c'est comme ça. J'suis défoncée, et j'vais taper des gens. Et ça c'est pas bien non plus ».

Sa violence demeure une défense en réponse à une agression vécue ou ressentie, ou à un état dans lequel elle n'aurait plus toutes ses facultés de perception et de contrôle de soi. Ainsi les passages à l'acte violents semblent pour elle une modalité privilégiée de réponse à certaines menaces. C'est ainsi qu'au sein du CEF, Lila préfère prendre le risque de se montrer violente (même verbalement) pour ne pas se trouver dans une position de « victime » selon ses propres termes, l'image de la mère violentée étant probablement à l'origine de ce mouvement pulsionnel massif :

« Bah en fait ici, si t'ouvres pas ta bouche, t'es une soumise. Si quelqu'un te fait chier et que t'ouvres pas ta bouche, bah t'es une victime. Ici, il ne faut pas fermer sa bouche en fait ».

L'expérience d'être victime de violence est également fréquemment vécue dans leur relation amoureuse, ce qui vient parfois renforcer celles subies durant leur enfance (ces dernières pouvant malheureusement parfois les exposer à répéter certains traumatismes). Victime d'attouchements sexuels durant son enfance et de violences de la part de son compagnon, Kelly établit un lien entre ce vécu durant l'enfance et son parcours de vie mais peine à le formuler explicitement : « quand je réfléchis bien, ça m'a, on va dire, ça m'a complètement bousillé ma vie ! ». Accusée de complicité dans des actes de barbarie, Kelly nous relate les actes de torture qu'elle a subis de la part de son compagnon :

« en fait, il m'a attachée sur une chaise, il a déposé des couteaux, il a chauffé et... Il a déposé comme ça sur mon ventre. Et moi sur le coup, j'arrive pas à dire ce que je ressentais ».

La mise en mots est encore difficile pour expliquer ce qu'elle a ressenti. Elle semble encore choquée pour nommer l'innommable, cette violence imposée par celui censé la chérir étant un non-sens psychologiquement. Même la douleur physique n'est pas descriptible, elle est coupée de la sphère émotionnelle qui lui permettrait de lier ces ressentis physiques au reste de son vécu. Elle est comme dissociée cognitivement, traumatisée. Cette sidération opère encore à l'évocation des faits. Lorsqu'elle évoque son ressenti en assistant à la torture d'une autre femme, Kelly est soumise à la même anesthésie émotionnelle et la même sidération :

« Mais j'étais comme figée. Parce qu'elle criait pas. Elle parlait pas. Elle bougeait pas. J'sais pas, elle était comme ça. Et lui il continuait. Je me demande quel sentiment elle a eu quand il a fait ça. Parce que c'est horrible. Parce que de toute façon je ne pouvais pas partir, sinon il allait me taper. J'étais obligée. Et non-assistance à personne en danger. Ça c'est pour moi, en fait ».

Kelly revit la scène qu'elle aurait initialement vécue, en se demandant par identification projective ce que la victime ressent. Elle semble sidérée par l'absence de réactions de la part de la victime, et ne peut pas elle-même réagir. Ainsi accusée de « non assistance à personne en danger », elle rationalise le fait de n'avoir pu défendre cette jeune femme par la peur de l'agresseur, peur qu'elle a originairement ressentie lors de l'acte traumatique vécu, et non pas seulement par la peur de se faire « taper ». Les actes de barbaries, la séquestration, l'affaire de « vente de filles » et de prostitution qui l'impliquent s'éclairent d'un jour nouveau à la lumière de toutes les maltraitances qu'elle a elle-même subies, et qu'elle serait en capacité d'agir sous l'emprise de ses agresseurs.

Enfin, dans certains cas, c'est dans l'espace public qu'elles subissent les agressions d'hommes qu'elles connaissent plus ou moins. Alors que Latifa nous explique qu'elle a été arrêtée pour des faits de violence, elle précise : « mais sinon, j'ai jamais fait de cambriolage, je me suis jamais attaquée aux gens. Après, bah la violence, c'est parce qu'on m'a tapée donc je me suis défendue. Je me suis défendue aux mêmes proportions. Donc ça fait que, ça m'a ramené des problèmes. Mais bon après, j'assume mes actes, hein. C'est pas grave ». Elle décrit ensuite une agression qu'elle subit en rentrant chez elle :

« un jour, je suis rentrée et il y avait des mecs, une vingtaine de mecs qui m'ont agressée en rentrant. Je me suis fait taper dessus (...) je voulais pas leur donner mon numéro. - *Ah oui, donc toi tu rentrais chez toi...* Ouais. En fait à chaque fois que je rentrais, tout le temps, j'entendais « Latifa, Latifa ». Tout le temps ils m'appelaient, ils m'appelaient, ils m'appelaient. Et je voulais jamais leur répondre. Je leur répondais jamais, jamais. Sauf qu'un jour, y'en a un qui m'a insultée, bah je l'ai insulté. Et un soir, il m'a dit : « tu te rappelles quand tu m'as insulté, etc. « Et de là, y'a 20 mecs qui sont arrivés et ils m'ont tapé dessus. - *Et tu les connaissais avant ?* Non. Les autres, je les avais pas vus. Y'en avait deux ou trois, je connaissais leur tête mais, les autres non. Bah, je pense que c'était ceux qui tenaient les blocs, hein. Parce qu'on les voit pas ceux qui sont dans les bâtiments, on est pas amenés à les voir. Donc voilà. Mais bon... - *Et donc, comment tu as fait pour te défendre ?* Bah, l'endroit où j'étais, vers chez moi, y'avait des caméras en fait. Donc les gens, ils ont vite appelé la police, les pompiers et ils sont arrivés très vite, parce que le commissariat est à 10 minutes de chez moi. Et ils sont vite partis. Ils sont très vite partis. Et du coup, j'ai été amenée aux urgences, tout ça. Voilà. J'ai eu de la chance sur ce coup là (*rires*) ».

Elle aura une dent et la clavicule cassées.

Tatiana, quant à elle, explique comment le fait d'avoir refusé des relations sexuelles monnayées avec une personne travaillant dans la sécurité l'a amenée à être d'abord victime, puis auteure de violences :

« on est allés porter plainte contre lui, on était 10 à porter plainte contre lui. Le chef a dit qu'il voulait le virer mais il lui a laissé une chance [...] après dès qu'il m'a attrapée, il m'a tapée, il m'a donné des coups de pied dans la tête, des coups de poing, il m'a mis par terre, et moi aussi pour pas qu'il me tape je faisais comme ça, je faisais comme ça et j'attrapais de lui donner un coup de poing dans la bouche ».

Elle décrit ainsi de la violence qu'elle a agi comme une défense face à l'agression subie. Il s'agit probablement d'un débordement pulsionnel qui ne serait pas maîtrisé et ceci met en tension des niveaux plus personnels qui concernent chaque jeune dans ses ressources (psychiques, cognitives, sociales, familiales), et qui questionnent les moyens mobilisés pour faire face à un danger (réel ou fantasmé), en tout cas vécu comme tel.

Cette situation illustre la vulnérabilité, favorisée et créée par certaines expériences de vie, notamment celles de victime de violence (souvent sexistes) qui peut caractériser plusieurs des jeunes femmes rencontrées, notamment celles impliquées dans des faits graves de cette nature. Ces vulnérabilités reposent aussi potentiellement sur des carences affectives et sur un contexte psycho-social, qui conduisent ces jeunes filles à « choisir », le plus souvent pour répondre à des besoins inconscients, un partenaire amoureux qui présente parfois des fragilités psychologiques, quelquefois lui-même inscrit dans un parcours de délinquance, dépendant à des toxiques, violent, ou déprimé. Certaines jeunes filles peuvent voir paradoxalement en ce compagnon la figure d'une protection. C'est pourtant au détour de cette quête affective que certaines jeunes se retrouvent en place d'être les auteures d'actes délinquants extrêmement graves.

### **2.3. Le sentiment d'être dans un « engrenage »**

D'autres jeunes filles rencontrées récusent avoir commis les actes sous l'emprise d'un ou des autres, notamment leur conjoint ou bande de copain. Pour celles qui réitèrent, elles évoquent alors fréquemment le sentiment d'être prises dans un « engrenage », dont certaines veillent d'ailleurs à ne pas y associer leurs amies ou sœurs perçues comme plus « sérieuses ».

Rosa est incarcérée pour avoir multiplié des vols :

« j'ai volé 50 euros de son portefeuille. C'est la première fois que j'ai volé. Après comme j'ai, tu vois, j'ai commencé, j'ai commencé, j'ai commencé après j'ai pas arrêté. Moi je volai, tu vois c'est la 5<sup>ème</sup> fois et je volai. Plusieurs fois que j'ai arrêté de voler, plusieurs fois j'ai voulu arrêter mais je peux pas, quand je vois des touristes tout ça tu vois, comme, comme, écoute moi, comme t'as envie, tu travailles tu vois ? Toi il te plaît ton travail, non ? Tu vois, comme on vole tous les jours, c'est normal, tu peux pas arrêter ».

Rosa ne connaît pas l'expression, mais c'est la « montée d'adrénaline » qui la fait passer à l'acte, tout autant que le besoin d'argent.

L'ambivalence est prégnante dans son témoignage, Rosa prend à partie le chercheur pour l'interroger sur le plaisir pris dans son activité professionnelle, cherchant ainsi à lui faire

ressentir ce qu'elle vit dans cette activité délinquante, considérée ici comme « un travail » à part entière. La répétition de certains mots : « commencé », « tous les jours » et « arrêté » font référence à un champ lexical qui pourrait évoquer la dépendance. Posant ainsi les questions qu'elle se pose à elle-même : Pourquoi on commence ? Un besoin devenu quotidien ? Et comment on arrête ensuite ? Son discours accentue l'importance du conflit qui la tiraille, du fait notamment qu'elle fait référence à son groupe d'appartenance, et que le désengagement de cette activité ne peut pas être lié simplement à son désir d'en sortir. Elle se défend du fait que cette activité soit une obligation, induite par sa famille, ou par un groupe, comme le soupçonne très souvent la justice. Elle ne veut pas laisser penser qu'elle serait utilisée ou contrainte, elle insiste sur le gain personnel qu'elle y trouve, et revendique finalement le fait de vouloir « vivre » et « faire vivre », « comme tout le monde ».

Ce sont aussi les effets de l'adrénaline qui poussent parfois à reproduire l'acte. Explicité au travers d'un ressenti physiologique, Hana parle des moments où elle agit, et multiplie, sous l'intensité de « l'adrénaline », les actes pyromanes :

« Quand on a cramé la première poubelle, il y a une voiture qui est sortie. Ils ont couru éteindre le feu, et nous on a couru jusqu'à la première tour vu que ma copine habite là-bas. On s'est cachés chez elle, et on est redescendus. Quand on est redescendus, au début, on s'est pas fait arrêter. Du coup on a cramé une deuxième poubelle. Et quand on l'a fait une deuxième fois, là par contre, la Bac nous a rattrapés même si on a couru. C'était pas possible contre eux. - *C'est une sensation agréable ça ?* Non. Après en garde à vue, j'ai plus la sensation d'adrénaline. Au début c'était marrant. J'suis pas fière, mais c'était marrant. À la base, je savais pas tout ce que ça pouvait faire. Je savais pas qu'on allait foutre le feu partout. Sur les voitures tout ça... Pour moi c'était que des poubelles, c'était rien. Ça m'avait fait rire. Et ça m'a donné de l'adrénaline ».

Shirley est, elle aussi, dans la recherche de sensations fortes mais cette fois-ci liée à son expérience conjugale. Tandis qu'elle a pris conscience, pendant sa garde à vue, de sa dépendance à l'alcool, elle évoque sa consommation comme ayant pu abolir tout discernement dans la réalité de ce qu'ils étaient, avec son petit ami, en train d'agir. Elle raconte :

« *En fait, tu veux dire qu'avec l'alcool que tu consommais, tu ne t'es pas rendu compte de ce qui se passait ?* Non parce que c'était pas excessif. Genre le soir, quand j'allais chercher mon mec après le travail, on allait chez lui. Parce que moi, j'avais encore mon appartement. Au cas où... Voilà. On était chez lui. On fumait, on buvait un ou deux verres. - *Vous fumiez du shit aussi ?* Ouais voilà. Mais ça c'était toute la journée. On ne fume pas de clope, on fumait que du shit. Mais enfin l'alcool, une fois tous les jours au quotidien, ça m'a... Et puis en cavale, j'ai un peu doublé les doses. Parce qu'il faut forcément de l'adrénaline donc... (...) Et du coup j'ai dit "ok". On a fait le truc à deux, j'te suis. Je vais pas te laisser en plan à galérer tout seul. On a fait les trucs ensemble, on assumera ensemble. On se fera péter ensemble ».

Au-delà de la « poussée d'adrénaline » ressentie au moment du passage à l'acte, ce peut être aussi l'expérience de la réaction sociale qui est recherchée. Alexandra parle ainsi de sa première arrestation comme élément déclencheur d'un désir de recommencer :

« Du coup, on s'est tous retrouvés au commissariat. C'est là où ça a commencé. Après, j'ai l'impression qu'on prend goût en fait. Quand on sait pas quoi faire, qu'on a personne derrière nous et qu'on sait plus vers quoi se diriger... Je faisais que des bêtises, je continuais à cramer

des voitures, et à taper des gens ».

Ce type d'expérience n'est pas propre aux filles, en tout cas l'étiquetage comme pour le fumeur de marijuana de Becker peut consolider la carrière déviante. En un sens, ces jeunes filles réitérantes vivent des séquences d'actes délictueux ou criminels, avec plus ou moins d'implication, mais desquelles elles ne peuvent se désolidariser, fuir ou affirmer une position contraire à ce qui se déroule. Ceci pose, une fois de plus, la question des vulnérabilités intrinsèques à chacune, qui influencent la manière de vivre, de faire face aux menaces. L'enjeu psychologique sous-tendu par ces situations est celle de l'effondrement narcissique, la question donc de la survie, parfois psychique mais quelquefois physique, contre lequel les jeunes filles doivent lutter. Ceci pose également la question du bénéfice psychique secondaire qui pourrait résulter de ces actes, dans le fait de n'avoir pu empêcher, porter assistance à la victime, ou d'avoir au contraire déployé elle-même une grande énergie à la fois pour survivre et pour détruire l'autre, support de projection d'une violence partagée.

## **2.4. Une absence de singularité féminine dans les actes délinquants**

Dans les années 2000, le travail de Stéphanie Rubi (2005) présentait un nouveau visage de la délinquance féminine, en bandes de filles, qu'elle nomme les « crapuleuses ». Ces dernières commettraient des actes autrefois réservés aux garçons, dans des espaces extérieurs. Elles y sont décrites adoptant les attitudes et les habitudes vestimentaires des garçons de leurs âges, cherchant potentiellement à avoir la même place qu'eux.

Notre travail de terrain nous conduit à nuancer cette figure. La délinquance des mineures a en réalité de multiples facettes. Elles sont nombreuses à cumuler différents types d'actes, à l'image de Deborah qui résume son parcours ainsi : « bah les violences, stup, outrage, vols de voiture... Et tout ce qui s'ensuit ». Des oppositions, dégradations, bagarres, elles sont souvent arrêtées pour des faits de vols, des cambriolages, des conduites de voitures et des faits de violences aggravées. Certaines commettent surtout des violences sur les professionnels et les jeunes pris en charge dans les mêmes institutions (aide sociale à l'enfance, protection judiciaire de la jeunesse, juge des enfants).

Très fréquemment consommatrices de toxiques (cannabis, alcool, et cigarettes), les jeunes filles évoquent une dépendance au produit, et des actes délinquants pouvant être liés à celle-ci. Dans ce contexte, les passages à l'acte apparaissent le plus souvent liés à des opportunités, au gré des rencontres et des besoins, conférant à ces jeunes une place singulière, auprès des pairs, au sein des institutions qu'elles fréquentent. C'est notamment le discours de plusieurs jeunes filles qui sont considérées comme récidivistes dans les vols ou le trafic de stupéfiants. Elles mettent en avant des actes délinquants devenus des activités à part entière. La vente de cannabis est une activité assez courante chez ces jeunes filles, et n'est donc plus l'apanage des garçons, notamment pour celles qui sont en détention, mais elles sont rarement incriminées pour ces infractions.

Il n'existe donc pas d'actes de délinquance spécifiquement féminins à notre sens. Elles commettent les mêmes types de délits que les garçons, y compris des actes de barbarie et des agressions sexuelles. Très peu de jeunes filles évoluent dans des groupes uniquement féminins et pour les rares qui le font, cette pratique ne relève pas d'un mimétisme des pratiques masculines. Nous observons toutefois un recours à des attributs phalliques (grosse voiture,

balai ou marteau utilisé dans les agressions sexuelles) dans les passages à l'acte délinquants, recours qui ne peut être interprété comme un désir de devenir un homme. Au contraire, dans le discours, la revendication des filles est d'être considérées comme telles.

Ainsi, elles volent pour s'acheter des vêtements, du maquillage, sortir entre filles, et sont souvent inscrites par ailleurs dans des relations conjugales avec une forte division sexuée des tâches. La socialisation dans ce groupe de filles relève ainsi davantage d'une forte intériorisation de la norme de non mixité des sociabilités dans l'entrée dans l'âge adulte de leur groupe d'origine. Si singularité de l'expérience féminine de la délinquance il y a, c'est bien plus dans la double expérience de victime et auteure de violence qu'il faut la rechercher, et le traitement institutionnel, en partie spécifique, dont elles font l'objet.

### 3. Une expérience du contrôle social au féminin pluriel

Les travaux sur le traitement pénal des femmes ont déjà montré le caractère sexué du contrôle social (Cardi, 2009 ; Cardi et Pruvost, 2012 ; Vuattoux, 2014). La maternité offre une protection relative au risque de l'incarcération, en même temps qu'elle soumet spécifiquement les femmes à d'autres formes de contrôle social s'adressant spécifiquement aux mères à côté, en deçà et au-delà de la norme pénale (Cardi, 2009). Du côté des mineures, cette figure du féminin maternel est également présente. Lors d'une première observation de la prison, une surveillante gradée nous expliquera combien elle a cœur d'expliquer aux « Roumaines »<sup>11</sup> l'importance de donner « leur vrai nom » au moment où elles accouchent (en prison ou ailleurs), au regard de l'importance de l'État civil dans le droit français. Toutefois, les entretiens réalisés avec des jeunes mères ethnicisées comme « roumaines » indiquent qu'elles semblent peu être aux prises avec les institutions du travail social participant classiquement du contrôle social des classes populaires. En leur absence, ce sont les femmes de la famille de leur compagnon, leur mère ou une tante qui prennent soin de(s) l'enfant(s). Ce choix est vécu comme une évidence, pris sans négociation avec les acteurs du travail social pour définir le « bien de l'enfant », ces derniers n'étant pas évoqués concernant leur(s) enfant(s).

À l'inverse, les instances de contrôle social parental sont très présentes à l'esprit de Caroline et Fabien, les jeunes parents que nous avons interrogés en milieu ouvert. Ils se savent sous le regard des professionnels et les parents de Fabien en usent pour tenter de façonner leurs pratiques selon leurs propres normes : « elle [la mère de Fabien] a dit, si jamais la petite n'est pas propre, elle va s'en occuper, elle va nous le dire. Et si jamais elle revoit ça plusieurs fois, bah elle va faire appel à une assistante sociale ou à un avocat pour nous la faire retirer ». Et ce n'est, en effet, qu'au regard de cette maternité (et de la précarité de sa situation, mise à la porte de chez sa mère) que l'on peut comprendre la longueur de la prise en charge en milieu ouvert de Caroline, pour un simple vol dans un supermarché (mesure de réparation puis MSPJ d'un an). Pour Caroline et Fabien, le contrôle de la mère de Fabien est malveillant, contrairement à celui de l'éducatrice de la protection judiciaire de la jeunesse. Alors que Caroline décrit la mère de Fabien ainsi : « si elle peut, la petite, elle nous la retire », Fabien présente ainsi l'éducatrice : « elle est gentille. Elle nous a aidés pour l'appartement et tout. Elle est sympa. Elle parle bien ». Tous deux ont été très touchés de sa visite à domicile, avec un cadeau, au retour de la maternité et elle leur apparaît

---

<sup>11</sup> Ce terme ethnicisant une partie des détenues sera analysé dans la partie sur l'enfermement.

comme un recours pour stabiliser leur situation économique et sociale. Comme quoi, on trouve encore des beaux restes du modèle paternaliste du délégué à la Liberté surveillée (années 1960-1970) qui allait dans les familles, donner ses conseils. Sur le plan psychologique, la relation éducative est ainsi analysée : la figure de l'éducatrice, elle-même enceinte, est ainsi investie comme un support d'identification en même temps qu'un soutien narcissique par son image de « bonne mère » ; parallèlement, la mère du compagnon incarne pour Caroline l'image de la « mauvaise mère » dévoratrice, suspectée d'être envieuse et mise sur le plan d'une rivale capable de tenter de séparer l'enfant de sa mère.

Le nombre de mères étant faible dans notre échantillon, il est difficile de conclure sur cette figure de la maternité dans le traitement judiciaire des mineures. Des éléments vont toutefois dans le sens de la confirmation des analyses de Coline Cardé sur la figure du féminin maternel (Cardé, 2009), avec une nuance concernant les effets de l'ethnisation des mineures délinquantes construites comme « roumaines ». Ces analyses montrent l'importance d'observer l'ensemble des institutions de contrôle social au-delà du traitement pénal pour mettre en lumière les expériences féminines de la délinquance. Plus que les hommes, le contrôle social des femmes des classes populaires se produit entre justice, prison et travail social. Observons donc ce qu'il en est pour les mineures rencontrées, au-delà de la maternité.

### **3.1. L'entrée dans le parcours d'enfant « à protéger » et la parenthèse de la fugue**

La quasi-totalité des filles rencontrées a été prise en charge par la protection de l'enfance avant (ou en même temps) que leurs mesures judiciaires actuelles, avec toutefois des parcours institutionnels hétérogènes. Deux d'entre elles ont été prises en charge par la protection de l'enfance dès leur naissance, la majorité d'entre elles fait l'expérience de cette institution autour de l'entrée au collège. Interrogées sur leurs premiers souvenirs concernant la justice, plusieurs d'entre elles établissent une distinction entre l'expérience en tant qu'enfant à protéger ou mineure à sanctionner : « bah, dès 5 ans, j'ai commencé à rencontrer des juges. Pas au pénal, mais en enfant. Un juge des enfants » (Julia). Elles ont en effet bien compris la double compétence de la justice des mineurs : de protection et de sanction. Et avant de se sentir « sanctionnées » par la justice (sous-entendu une mesure d'enfermement), elles ont presque toute une longue expérience de la protection de l'enfance. Pour plusieurs d'entre elles, avant d'être elles-mêmes arrêtées et déferées, ont également fait l'expérience des interactions avec les professionnels de la police ou de la justice, en tant que témoin d'arrestations, de perquisitions ou de l'incarcération d'un parent, notamment. Les rares qui n'en ont pas fait l'expérience sont soit des mineures ayant été déferées pour la première fois pour des actes graves, en particulier des séquestrations et des tortures, soit des jeunes ethniciées comme « roumaines ». Nous en étudierons les ressorts ultérieurement.

Plus que la rencontre avec la protection de l'enfance en milieu ouvert, c'est la mesure de placement qui est douloureuse pour les jeunes filles rencontrées, en particulier celles qui ont été placées les plus jeunes. C'est à 4 ans que Julia fait l'objet d'une première intervention en milieu ouvert de l'aide sociale à l'enfance à la suite de l'incarcération de son père. C'est la précarité de leur situation familiale qui est relevée par l'éducatrice leur rendant visite à domicile. Dans son dossier, les conditions d'existence de la famille sont présentées ainsi : « une roulotte où tout le monde dort par terre, sans couette, avec du linge sale ». Presque deux ans plus tard, la famille fait à nouveau l'objet d'un signalement, cette fois-ci par l'école, pour « déscolarisation » et

« problèmes d'hygiène », ce qui conduira à un placement en familles d'accueil pour l'ensemble de la fratrie de Julia, le lendemain de Noël. Cette expérience de placement à 5 ans reste douloureuse pour elle, notamment du fait de la forme de sa mise en œuvre :

« Je me suis fais enlevée à 5 ans. - *Ah bon ?* - Ouais. - *Par qui ?* Par, euh... Bah par la famille d'accueil, tout ça, donc par les gendarmes, quoi. J'ai été placée de 5 ans à 13 ans. J'en ai 15, ça fait 2 ans que je suis chez ma daronne. C'est tout. Voilà. - *Tu te souviens du moment où la police est venue te chercher ?* Le jour de Noël. Ouais... Voilà ».

Elle ne se sent pas à sa place dans cette famille rurale, au mode de vie différent de celui de sa famille :

« Ils me comprenaient pas. Alors, du coup, moi je pétai un plomb. - *C'était la première fois que tu étais sédentaire ?* Ouais. Mais j'étais tout le temps dehors. Sauf que, le dedans, c'est pas pareil que le dehors, en fait... Tu voyages, tu vois la nature, tu fais ce que tu veux. Tu t'amuses où tu veux. Tu t'installes où tu veux... Voilà, c'est pas pareil. Tu es avec ta famille, tu parles de ta langue. Ici, t'es un peu obligée de parler un peu paysan, tu vois. Un peu « français » (avec l'accent du sud) on va dire... »

Notamment pour celles qui ont été placées durant leur plus jeune âge, il est souvent difficile de mettre des mots sur cette expérience de placement. Deux semaines après son retour du Maroc, Lila est placée en famille d'accueil à l'âge de 10 ans :

« j'suis rentrée, après je suis allée en foyer, après j'ai fait un autre foyer, après j'ai refait un autre foyer, après j'ai fait un foyer PJJ, après je suis venue ici. (...) - *Et la famille d'accueil, comment vous l'avez vécu ?* Bah bien au début. Mais après... - *Ils étaient comment dans cette famille ?* - ça va. - *Il y avait qui dans la famille ?* La femme et le mari, leur fille, et moi. Voilà. - *Donc ça se passait bien ?* Ouais. Un peu. Mais bon ».

Parfois, cette difficulté à l'exprimer peut prendre la forme d'un déni. C'est le cas par exemple de Zora, 16 ans, sous mesure de protection de l'enfance depuis sa naissance et dont la mère ne sera pas plus en mesure de l'accueillir à sa sortie :

« Ouais. Mais c'est la dernière fois que j'en fais. Après, je fais ma vie... C'est le dernier foyer que je fais... (...) c'est le dernier que je fais. Après, je fais ma vie. Les foyers, c'est bien, mais... ça vous construit pas votre vie, hein. C'est bien, mais y'a la famille derrière. Y'a ma mère derrière ! ».

Zora sous-entend que la fin des placements sonnera le début de sa vie, dans une tentative de reprise d'une place active de ce qui lui arrive. La répétition des (dé-)placements la maintient en effet dans une posture passive, elle a l'impression de subir ces décisions, et rend l'institution responsable de cela, sans reconnaître parallèlement les défaillances de son environnement familial. La formule « y'a ma mère derrière » renvoie à la posture nouvelle dans laquelle elle se projette : les rôles seront inversés, elle fait allusion à la nécessité pour elle de s'occuper de sa mère qui serait malade, ce que le placement ne lui permet pas actuellement de faire.

Pour celles qui ont été autorisées à tenter un retour dans leur famille, l'expérience a parfois été à nouveau blessante. Evoquant son retour en famille après un placement en famille d'accueil, Stéphanie raconte :

« c'était compliqué parce que je retrouvais plus ma place. Et puis, moi et mes parents, ça va pas du tout (...) ma mère s'occupait plus de moi. Mais quand j'y suis retournée, elle faisait comme si j'étais pas là, elle disait à mes frères de pas me parler... Donc, c'était dur ».

Pour les autres, plus nombreuses dans notre échantillon, le placement arrive au moment de l'entrée au collège et est plus directement lié à leur comportement au sein de l'institution scolaire et de la famille. Latifa fait ainsi référence à la notion de « crise d'adolescence » pour expliquer la survenue de son placement :

« j'étais bien chez moi. Après, bah j'ai grandi. Les crises d'adolescence, tout ça. Y'a eu des problèmes. Mon oncle n'était pas content. Donc là, les juges ont dû intervenir, donc des placements. Et les placements, bah ça m'a rendue encore plus énervée. Parce que je voulais pas être arrachée de ma grand-mère en fait ».

Comme le souligne le terme « arrachement » (ou être « enlevée » selon Julia, *cf. supra*), l'expérience du placement est très douloureuse et constitue potentiellement un traumatisme du fait d'une séparation contrainte qui n'est pas toujours accompagnée d'une mise en mot ou en sens. Latifa nous explique ainsi, avec un ton ironique, que la juge estimait que sa grand-mère « manquait d'autorité » sur elle et qu'elles étaient trop « fusionnelles », ce qu'elle qualifie plus volontiers d'être un peu « trop mamie gâteau », même si elle concède que sa grand-mère « n'a jamais trop aimé donner des règles et tout ça ».

Comme pour les autres jeunes filles placées plus jeunes, l'expérience de vie dans une autre famille est compliquée. Elles multiplient alors les « bêtises » pour reprendre la formule de Lila : « *et pourquoi as-tu quitté la famille d'accueil ?* - Parce que je faisais trop de bêtises. - *Quels types de bêtises ?* - Tout, et n'importe quoi. Je sortais, je fuguais... Après ils m'ont mis en foyer ». Elles défient l'autorité des parents de la famille d'accueil pour sortir voire commettent des dégradations et/ou des violences sur les autres enfants de la famille, jusqu'à ce que le placement en foyer soit ordonné. Habiter avec une famille réputée « normale » (contrairement à ce qui est prononcé sur leur famille) est vécu comme une violence. Est alors parfois en jeu la question de la loyauté à la famille d'origine. La famille d'accueil peut ainsi être attaquée et mise à mal pour ne pas réussir là où les figures parentales auraient échoué au regard de l'institution ou de la société. Même si Latifa apprécie le changement de décor offert par un placement dans un espace rural éloigné du domicile de sa grand-mère, elle ne se sent pas bien au sein de cette famille correspondant davantage aux normes d'une famille :

« c'est pas ta famille quoi, tu te sens pas bien. À la limite, tu te sens mieux dans un foyer parce que tu as ta chambre que les éducateurs, tu sais ils sont pas considérés en tant que famille d'accueil mais en tant qu'éducateurs. C' est déjà mieux. Mais famille d' accueil, c' était pas possible. Enfin, c'était pas pour moi. C'était pas pour moi (...) me lever, voir un papa, une maman, c'est pas mon père, c'est pas ma mère... Ils avaient leurs enfants et puis moi je suis là comme ça, j'ai l'impression d'être un intrus... Enfin, non, j'aimais pas ».

De ce point de vue-là, la vie en foyer apparaît plus appréciée par certaines filles, parfois même idéalisée avant le placement :

« Au début, jusqu'à l'âge de 11 ans, j'ai vécu chez moi. Après j'en avais marre de chez moi, je m'entendais plus avec mes parents tout ça. J'ai demandé à aller au foyer. Et quand j'étais au foyer... pfff, à 11/12 ans, on croit que c'est la vie belle au foyer. Puis en fait je suis partie tout le temps en fugue, j'étais tout le temps dans mon quartier ».

En réalité, une fois au foyer, elles ne trouvent pas davantage « leur place » dans la prise en charge institutionnelle. L'institution serait ainsi imaginairement identifiée comme « la bonne mère » pouvant leur apporter ce qu'elles pensent désirer. Cependant, même si le placement vient

déplacer le conflit aux parents, l'institution s'avère, dans leurs ressentis, finalement défaillante par rapports aux attentes de ces jeunes. À leur arrivée dans un foyer (le plus souvent uniquement pour adolescentes), elles sont souvent accueillies par les « anciennes » qui vont les intégrer dans leurs réseaux de sociabilité. Alors qu'elle ne connaît pas bien la ville dans laquelle elle est placée, Caroline se fait de nouvelles relations grâce aux autres filles du foyer :

« *Comment tu les avais rencontrées ? Bah c'est des filles du foyer qui les connaissaient et puis bah on allait à leurs soirées* ».

Evidemment, ces sorties sont le plus souvent interdites par le règlement du foyer mais Caroline contourne la règle, le plus souvent en groupe :

« on s'est même retrouvés une fois à 8 (...) Il restait 3 filles. On était 11 ou 12 à être dans le foyer. On s'est dit "vas-y on sort". On était bien 8 à sortir. On ouvrait la porte d'entrée et on se barrait en courant parce que sinon les éducatrices, elles nous couraient après ».

Contre l'avis des éducatrices, Caroline va à la plage, sort le soir et ne rentre que le lundi pour retrouver sa place en internat, dans un établissement scolaire.

Cette pratique d'accueil par les « anciennes » est relatée dans la plupart des entretiens mais elle ne doit toutefois pas être idéalisée. Elle n'implique pas une forte solidarité entre elles, parfois le groupe exerce une pression, plus ou moins amicale, pour inciter à participer à un acte interdit. C'est d'ailleurs ainsi que Caroline sera exhortée par les autres à voler une bouteille à la suite d'un conflit entre les filles du foyer, vol qui la conduira devant un juge. Stéphanie évoque également de nombreux conflits entre les filles :

« *elle est comment l'ambiance dans un foyer entre filles ? C'est dur. Il y a toujours des bagarres. - Elles se bagarrent pourquoi ? Pour des histoires de copains, des trucs comme ça* ».

Rencontrée en milieu ouvert, Gabrielle est dans l'attente de son placement en foyer, elle explique : « apparemment, le pire [foyer], c'est celui de X. Au début, t'es un peu perdue mais les filles viennent te voir et après ça va ». Depuis longtemps, elle a rencontré des filles qui vivaient dans des foyers et qui lui racontaient comment cela s'y passe. Elle précise :

« là-bas, le pire, c'est qu'on est avec des filles pas fréquentables. Ça "engraine". Ma copine, quand je l'ai revue, elle était pas pareil. Elle était devenue une racaille, à boire et à fumer. Elle va en boîte et elle fugue ».

Plusieurs jeunes filles ont ainsi raconté avoir intensifié leurs actes délinquants durant leurs passages en foyer de l'enfance d'abord, les menant parfois au cadre judiciaire du placement pénal, et surtout durant leurs « fugues » du foyer. Pour Latifa, voler lui apparaît être la seule issue pour subvenir seule à ses besoins, une fois en foyer :

« Quand je suis tombée au foyer, j'ai commencé à voler. Parce que j'ai vu que c'était la crise. Et puis, les filles te volent toutes tes affaires. Comme les chambres ne sont pas fermées à clés, comme ici, c'est la loi de la jungle. - *Donc c'est là que tu as commencé à voler des vêtements ?* Ouais. J'ai volé des vêtements... pour pouvoir être habillée (...) Des vêtements normaux, des vêtements... H&M, tout simple... je suis jamais, j' ai jamais... Pourtant, j'aime beaucoup le luxe, hein, mais j'ai pas les moyens, donc, euh. Je vais pas aller braquer Gucci ou Louis Vuitton pour pouvoir être bien habillée et pour ensuite faire deux ans de prison parce que j'ai braqué ! ».

Quant à Alexandra, elle explique l'intensification de ses pratiques délinquantes par la « mauvaise » influence de ces filles plus expérimentées :

« dans ma tête, j'étais trop petite. Je faisais n'importe quoi. Et en plus je fuguais. Je les suivais partout (...) Elles m'ont appris à faire de la merde. Mais à l'heure d'aujourd'hui, ces filles, j'ai pas de nouvelles. Je traîne avec eux au foyer. Mais une fois que tu sors, t'as plus de nouvelles de personne. Il n'y en a qu'une. C'était mon premier placement ».

Presque toutes évoquent une expérience de la « fugue » du foyer, seule ou accompagnée. Issu du langage des professionnels, ce terme recouvre une déclaration de « disparition » de la jeune fille auprès de la police et de l'aide sociale à l'enfance (ou du juge, le cas échéant) par l'institution exerçant le placement. Comme les extraits précités le montrent, les foyers n'étant pas des lieux de privation de liberté, elles trouvent ordinairement des occasions de déjouer la vigilance des éducateurs pour sortir sans autorisation. Hana est en EPIDE, elle s'y sent bien mais continue de ressentir le besoin de sortir le soir tout en s'arrangeant pour ne pas se faire attraper :

« Mais des fois, je sors. J'arrive à m'échapper. Il y a toujours moyen de sortir. Il y a des grilles, tu peux sauter, tu peux échapper aux caméras... - *Pour aller où ?* Bah je me promène dans la ville donc ils remarquent pas trop. En fait il y a un rassemblement à 17h et à 20h. J'peux donc rester dehors entre-temps. Je sors à 17h et je reviens à 20h. Ou vers 21h, même si je manque le rassemblement ».

La sortie du foyer sans autorisation peut se faire en groupe, comme dans le cas de Caroline cité précédemment, ou seule pour retrouver sa famille ou ses amis. Kelly nous précise par exemple combien la proximité géographique entre le foyer et le domicile l'incitait à fuguer :

« j'avais 11 ans. Dans un foyer d'urgence, j'fuguais beaucoup. Parce qu'en même temps, le foyer, il était dans mon quartier. Donc c'est sûr, je vois ma mère traverser par la fenêtre comme ça... Voilà. Donc je fuguais énormément. Ma mère, par contre, elle n'acceptait pas. Elle était d'accord pour que je vienne la voir la journée. Mais elle ne voulait pas que je dorme à la maison ».

Lila et Alexandra fuguent pour retrouver leurs copains du quartier, favorisant parfois leur installation dans un parcours de délinquance :

« quand j'étais au foyer, je rentrais jamais le soir. Du coup j'étais avec mes potes, et ils m'apprenaient [à vendre de la drogue]. Au début je connaissais pas vraiment. Après je le faisais vraiment. Après je me suis fait péter » (Lila).

Ces « fugues » sont alors plus ou moins longues, le temps d'une sortie interdite par l'institution ou se prolongent pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois. Evidemment, les fugues plus longues impliquent qu'elles trouvent des moyens de subsistance et les plongent souvent dans des formes d'errance. Entre foyer et tentative échouée de retour au domicile, Stéphanie fugue pendant trois mois. Dans la rue, elle est isolée et ne peut se tourner que vers un ami de sa sœur : « Bah de temps en temps, je dormais chez le meilleur ami de ma sœur. Mais je ne pouvais pas rester. J'étais toute seule avec lui, j'avais peur un peu ». Aux prises avec une crise d'anorexie, elle ne se nourrit plus jusqu'à ce que l'ami de sa sœur ne l'emmène chez elle, dans une autre région : « Bah à ce moment-là, je voulais plus manger du tout. Quand ma sœur m'a récupérée, je tenais plus debout. Elle était obligée de couper ma viande et tout. J'avais plus de force ».

Après deux mois chez sa soeur, elle préfère repartir dans la rue à cause de leurs conflits conjugaux, pour ensuite retourner en foyer, sur les conseils de sa sœur qui appellera la police pour leur indiquer où trouver cette mineure en danger.

Le plus souvent, elles occultent le danger de cette expérience de la rue dans leurs récits de la fugue pour mettre en lumière leurs stratégies de survie. Saadia se décrit comme « trouvant toujours un plan » tout en nuançant « je sais pas comment je faisais ». Lorsque nous l'interrogeons sur ses plans, elle rétorque : « bah, soit des boloss, soit... Ouais, je sais pas. Mais... Bah, dès que je me suis mis avec Johnny, avec le mec là, dès que je fuguais du foyer il me prenait ». Elle nous fait ainsi le récit d'une rencontre à la gare avec un de ces « boloss » :

« il buvait, il fumait alors, du coup, moi j'ai demandé une cigarette. Il m'a dit qu'il avait que du shit, alors je lui ai dit, vas-y. Il m'a fait fumer. Il m'a dit : "vas-y, tu vas où". J'ai dit que j'allais à Paris et puis il m'a suivie et après bah... Moi, j'avais un peu de sous, je suis partie avec lui ».

Elle reste une semaine avec lui « parce qu'elle est en galère » et lorsque nous lui demandons comment ça se passait avec lui, elle rétorque :

« ah, mais c'était tranquille. Y'avait pas... Y'avait jamais de truc ambigu ou quoi, c'était tranquille. - *Tu veux dire, ambigu... Vous n'avez pas eu de relations sexuelles ?* Ouais. Non. - *Tu n'as pas eu peur qu'il t'oblige ?* Non. Bah, en fait... je sais pas, c'était un peu un gogol en fait... Je sais pas comment dire. Un mec, euh... un boloss, quoi. Enfin, j'ai profité un peu ».

En un sens, « un boloss » est un garçon généreux qui ne cherche pas à avoir des relations sexuelles avec elle :

« il me donne du shit, il me connaît pas. Il me fait boire, il me connaît pas. Il me demande si... Il veut bien me payer une bouteille, il me connaît pas. Après, je pensais qu'il avait des trucs derrière la tête, et même pas... Il m'a dit, si t'as faim, je te paye à manger... Moi j'ai dit oui direct ».

Elle lui explique qu'elle est en fugue tout en se vieillissant un peu, parce que « c'est mieux ». Avec Johnny, son compagnon, Saadia trouve une plus forte stabilité au cours de ses fugues, grâce au vol et au commerce du haschich :

« moi, je volais pas. C'est lui qui faisait. Après, quand il me laissait sortir la journée, bah moi, je volais, j'allais prendre du shit, j'allais faire des trucs, tu vois. Comme ça, quand je rentrais, je donnais de l'argent. Mais après, il pétait un plomb (...) Il voulait pas que je fasse des trucs comme ça. Même sortir, il voulait pas trop, parce que... Comme j'étais en fugue et tout, si la police nous avait repérés... ».

Leur vie ensemble chez la tante de Johnny durera jusqu'à ce que son père la retrouve lors d'une visite dans sa ville d'origine. A travers le récit de ces deux expériences de fugue (avec le « boloss » et Johnny), se dessine en creux ses inquiétudes et sa vulnérabilité : elle se méfie d'éventuels « trucs derrière la tête » du « boloss » et doit faire face à la violence, au moins verbale, de son compagnon qui « pétait les plombs » et lui interdisait de sortir.

Plus largement, les fugues, communes à quasiment toutes les jeunes filles rencontrées, paraissent les exposer à de nouveaux dangers, dont celui de la délinquance. Ces comportements à risque, mêmes s'ils sont communs aux garçons et aux filles en cette période de l'adolescence, paraissent générer des réponses spécifiques quant il s'agit des jeunes filles. En l'occurrence, les risques sur le plan de la sexualité sont particulièrement craints par les professionnels et même par les parents (risque d'être victime de viol, risque de maternité, risque de prostitution, *etc.*). Aussi,

les réponses institutionnelles en terme de placement ou de judiciarisation interviennent parfois pour tenter d'enrayer les fugues ou l'errance des jeunes filles. La question de les punir pour les protéger est ainsi souvent mise en avant dans le discours des professionnels.

### **3.2. Un traitement pénal ambivalent envers les filles**

Beaucoup d'entre elles ne semblent donc pas avoir tiré profit du placement en famille d'accueil ou en maisons d'enfants. Les jeunes filles rencontrées qui ont été prises en charge par la protection de l'enfance évoquent leur parcours comme une succession de « foyers » ou de « familles d'accueil » présentés de manière impersonnelle, souvent sans distinction claire entre les foyers ASE et les foyers PPJ. Cet amoncellement de lieux de placement se clôt par le lieu d'enfermement où nous les rencontrons. La liste est même parfois très impressionnante. Selon son dossier, l'une des jeunes filles placée depuis sa naissance aurait connu 28 familles d'accueil différentes, en plus des nombreuses maisons d'enfants. On comprend ainsi sa difficulté à retracer son parcours de prise en charge durant l'entretien. Ceci soulève la question de la stabilité et de la continuité de sa prise en charge, qui comme pour d'autres, répète inlassablement la séparation originellement traumatique d'avec le milieu d'origine. D'une manière générale, nous observons que les placements se succèdent, entrecoupés de fugues plus ou moins longues, parenthèses qui prennent fin le plus souvent par l'arrivée dans un nouveau foyer ou une nouvelle tentative de retour dans leur famille se soldant aussi souvent par un échec qu'aux premières sanctions pénales. Latifa résume parfaitement son expérience de ce processus :

« ils me baladaient comme un pion. J'avais l'impression d'être leur pion, tu vas là-bas, tu vas là-bas, tu vas là-bas... Jusqu'à arriver jusqu'à la case prison. Bah, le foyer, c'est... Tu fugues, y'a une déclaration de fugue et c'est tout. Y'a pas de problème judiciaire derrière. Y'a pas de... le foyer, c'est je rentre, je sors, je rentre, je sors, je fais ce que je veux ».

Pour elles, les foyers se ressemblent, avec une différence entre les foyers de protection de l'enfance rarement mixtes et ceux de la protection judiciaire de la jeunesse, mixtes. Elles apprécient d'y retrouver la place de fille au milieu des garçons, qu'elles avaient connue dans leur quartier. Seule exception notable dans cette litanie de foyers, souvent uniquement définis par leur commune d'installation, les centres éducatifs renforcés, comme celui du cirque et les séjours de rupture, qui marquent durablement leurs esprits.

Kelly évoque ainsi avec émotion un sentiment d'utilité sociale lors d'un projet au Sénégal :

« j'avais pas du tout de problème avec la justice à ce moment-là. Donc, j'ai fait 3 mois. Après, ils ont dit que j'étais pas encore apte à revenir en France. Moi je savais pas que ça se passait comme ça. Au final, j'ai fait un an. J'ai été à l'école. J'ai appris la culture sénégalaise. J'ai aidé les enfants ».

Au-delà de ce sentiment d'utilité, c'est la question du sens de l'existence et de la place dans la société qui sont interrogées en cette période singulière de l'adolescence. Notons toutefois que se pose alors la question de la sortie d'un tel dispositif, comme le souligne à sa manière Kelly :

« au final, j'étais dégoûtée de revenir en France. En fait, je suis revenue en France par le fait que je pense que l'association, elle a eu un souci administratif. (...) Et quand je suis revenue en fait, il n'y avait personne. Donc ils m'ont mis dans une famille d'accueil. Je suis arrivée dans cette famille d'accueil là. Mais dans cette famille d'accueil là, il y avait une fille qui était dans

un foyer avec moi et avec qui je m'entendais pas du tout. Je me demande comment ils ont fait pour nous mettre ensemble ! Qu'est-ce qui leur est passé par la tête ? Du coup, on s'est battues. J'ai été virée de la famille d'accueil. Et là, plus rien. En fait il n'y avait plus d'ASE, plus de famille d'accueil, plus de foyer, plus rien. J'étais dehors (...) J'ai un peu de mal à comprendre ».

Le soutien narcissique et l'expérience positive que peuvent constituer ce type de placement, qui vient rompre le cours habituel de la vie de ces jeunes, ne paraissent pas durables s'ils ne sont pas accompagnés au retour d'un dispositif singulier. Certaines jeunes filles peuvent ainsi considérer dans un après-coup les conséquences dramatiques d'avoir eu accès à quelque chose qu'elles auraient ensuite reperdu.

À force de fuguer des institutions, les jeunes filles finissent parfois par obtenir le retour à domicile qu'elles espéraient, sans pour autant que cela n'enraye leur parcours de délinquance. C'est par exemple le cas de Latifa qui retourna vivre chez sa grand-mère jusqu'à son incarcération en établissement pénitentiaire pour mineur :

« Bah, il s'est passé que je leur ai dit que c'était plus possible. Enfin que moi je voulais plus rester là-bas. Et du coup, bah ils m'ont aidée et ils m'ont remis chez moi. Et après, ils ont dit... bah vu que j'acceptais aucune de leur solution, que ce soit foyer ou quoi, ils ont dit, bah, on va te laisser chez toi. Quand y'aura une bêtise, y'aura une bêtise. Après, il faudra pas t'étonner. - *Et c'est ce qu'il s'est passé ? C'est ce qu'il s'est passé. J'ai fait une bêtise et je suis partie en prison* ».

En effet, durant toute cette période allant de l'entrée au collège aux foyers de protection de l'enfance puis de la PJJ, elles accumulent les passages à l'acte prohibés, notamment les vols et les dégradations. Et pourtant, les sanctions qu'elles reçoivent sont le plus souvent identiques que pour les fugues : le changement de lieu de placement. Alors que nous lui demandons ce qu'elle faisait comme « bêtises », Lila expose les actes et son parcours de placement :

« tout, et n'importe quoi. Je sortais, je fuguais... Après ils m'ont mis en foyer. J'avais 12 ans. J'ai fait un foyer, après j'ai refait un autre foyer où j'avais 13/14 ans, après vers 14/15 ans j'étais en foyer PJJ. Après je suis arrivée ici [CEF] (...) Parce que je faisais trop de bêtises. Du coup on me virait. - *Des fugues ?* Oui. Et je cassais des trucs et tout. - *Et tu te souviens pourquoi ?* Non. Parce que ça me saoulait d'être en foyer ».

En cela, les récits de ces jeunes filles confirment l'existence d'un contrôle social plus diffus pour les femmes, y compris pour les mineures (Cardi, 2004 ; Vuattoux, 2014). Par comparaison avec les garçons, les filles sont maintenues plus longtemps dans une prise en charge dans le cadre civil de la protection de l'enfance, même lorsqu'elles sont inscrites, comme elles le racontent, dans des comportements déviants et délinquants connus. L'intervention tardive de la justice pénale dans leur trajectoire interroge, une fois encore, l'attitude singulièrement « paternaliste » envers les filles, décrite par plusieurs auteurs.

Certaines filles ont conscience de ce traitement pénal spécifique, ou plus précisément de leurs plus faibles sanctions pénales. Alexandra en fera l'expérience pour des faits de violence sur une jeune fille de son entourage. Convoquée par la police, elle reconnaît les faits et lorsqu'elle est jugée, elle n'est pas sanctionnée : « vu que c'était ma première bêtise, ils ont laissé couler. Mais après j'ai enchaîné, enchaîné ». Ce traitement inégalitaire peut d'ailleurs les mettre en porte à faux avec leurs complices : « Les deux autres sont allés en prison et moi, elle m'a laissée dehors, la

juge. Et par rapport à ça, j'étais mal parce que je comprenais pas. La combine, on l'a faite à trois. Et les trois on paye. Ils m'ont relâchée. Et j'sais pas, j'me sentais pas bien par rapport à eux. Et après, j'ai enchaîné les conneries, justement par rapport à ça » (Fanny). Dans les deux cas, elles ne vivent pas ce traitement plus "protecteur" comme un bénéfice. Toutes deux emploient d'ailleurs le même terme « enchaîner les conneries » comme pour en souligner l'absence d'efficacité sur la prévention de la récidive. De plus, par un calcul simple du temps de prise en charge, Alexandra observe que son placement aura été plus long que celui de ses complices garçons incarcérés : « Mais moi je fais 10 mois, pendant qu'eux ils ont fait 3 mois de prison. Et voilà ! ».

Notons toutefois que certaines d'entre elles associent davantage cette plus forte protection à la personnalité du juge ou à leur « bonne relation » qu'au fonctionnement de l'institution judiciaire :

« en fait, je m'entendais bien avec mon juge. Parce que souvent il m'avait vraiment repris sous ses ailes. Souvent il me défendait, toujours à mes jugements, il me défendait. Même quand le foyer demandait des révocations... du CJ et tout, il disait non (...) il était protecteur. Je sais pas pourquoi. Pourtant, c'était un juge strict. Je sais pas pourquoi avec moi il était comme ça » (Samira).

Pendant un temps, elles peuvent se sentir « tranquille », à l'abri des sanctions mais c'est en réalité une illusion, comme le souligne Julia : « parce qu'en fait, toi tu oublies la justice mais la justice, elle t'oublie pas ». Cette forme de protection ambivalente prend fin lorsqu'elles commettent un fait grave, d'un autre registre que les transgressions et déviations relatées auparavant, et qui les fait basculer dans la prise en charge de la délinquance, au sens juridique du terme. C'est le cas de Julia qui a été placée en CEF à la suite de la séquestration et d'actes de barbarie commis sur une personne handicapée. Samira a également compris que c'est à cause de fait de séquestration qu'elle est allée en prison, puis en CEF : « parce que pour tous mes vols, mon juge il m'a toujours changé de foyer, changé de ville, il m'a mise dans des familles d'accueil... C'est la première fois que j'allais en prison ». Ainsi, le traitement singulier peut parfois s'avérer, soudainement ou finalement, très sévère envers ces filles, comparativement à la sanction encourue par des garçons pour des faits similaires. Ceci peut questionner le traitement judiciaire généré de certains actes qui, lorsqu'ils sont commis par des filles, apparaissent plus « horribles », impensables, et suscitent alors l'effroi pour les professionnels et la société. C'est le cas par exemple des faits sexuels et des actes de barbarie, pour lesquels la participation active de la fille suscite de nombreuses réactions des professionnels que nous avons rencontrés, présupposant une dangerosité contre-nature et des interrogations quant à leur état mental.

Dans la majorité des parcours des jeunes filles, le traitement pénal débutera par des faits de violences graves envers des personnes (séquestration, agression sexuelle, violence avec IIT). Certaines d'entre elles dirigent d'ailleurs singulièrement leur violence sur les professionnels de la protection de l'enfance ou de la protection judiciaire de la jeunesse. C'est souvent le cas des jeunes filles ayant un long parcours de prise en charge institutionnel. Zora, prise en charge par la protection de l'enfance depuis le plus jeune âge, associe cette violence envers les professionnels à son expérience de séparation d'avec sa mère :

« j'ai fait de la violence parce que j'ai pas accepté d'être séparée de ma mère. Donc, du coup, bah... Comme j'ai,... j'ai tellement de fierté, j'exprime pas... Je vais pas dire ce que je ressens, en fait. Mais par fierté. Donc, ça veut dire que ma fierté, je vais la laisser me parler dans les coups. Donc, au lieu de parler, de m'exprimer avec des mots... bah, c'était dans les coups. J'ai trop de fierté. Donc les mots peuvent pas sortir. Du coup, c'est dans les coups. Pour moi, c'est

un défoulement. Je me défoule. Maintenant, envers ça, bah, j'ai changé quoi... - *Et c'est de la violence qui s'adresse à qui ? Hein ? - Tu le faisais envers qui, la violence ? Euh... envers, euh... Des foyers, des éducateurs, des... des... des éducateurs et des jeunes. - Du foyer ? Ou à l'extérieur du foyer ? Non, du foyer. Du foyer. Et...voilà, c'est... Ouais, du foyer ».*

Bien qu'elle sache que cette violence est interdite, elle résiste à penser ces actes de violence comme « des conneries » :

« c'est même pas des conneries que j'ai faites en plus, c'est de la violence (...) Ah, non, c'est pas des bêtises, c'est de la violence. Je sais pas si c'est des bêtises, hein. Mais... voilà, c'est de la violence. Et là, on m'a mis un... j'ai été convoquée pour un truc, j'ai rien à voir là dedans ».

En un sens, elle souhaite se démarquer des actes commis par les autres, notamment liés à la drogue, comme pour atténuer le caractère déviant de son comportement violent :

« j'ai essayé une fois, et plus jamais, j'ai dit, je touche à ça. J'en ai pris qu'une fois dans ma vie. Et encore, j'ai pas fumé un joint. J'ai fumé deux, trois taffes. Eux, ils appellent ça des... Attends, faut que je me souvienne. Je traîne avec des gens qui fument des joints. Deux, trois barres, je crois. Je crois qu'ils appellent ça des barres. Voilà. Moi, je, en réalité, je suis ici, au pénal, pour des bagarres. Sinon, je ne fais pas de conneries. Et des bagarres parce que je suis une fille qui se laisse pas marcher dessus. Et comme je suis... je me laisse pas marcher dessus, bah je me laisse pas faire, en fait ».

Bien que se défendant d'une dépendance à un produit toxique, établissant ainsi une forme de hiérarchie dans les délits, Zora évoque l'idée d'une dépendance à la violence. La violence serait-elle ressentie comme un besoin du fait que la répétition de ses actes traduirait pour elle une notion de manque ? Son analyse soulève également la question à la fois du plaisir, de la maîtrise de soi, et de la violence comme un message adressé à l'autre, une forme de langage. Nous pouvons considérer ses passages à l'acte comme une forme de lutte, une volonté de ne pas être victimisée, une réaction vive à une menace perçue, présumée ou ressentie comme telle.

On retrouve cette idée de ne « pas se laisser faire » lors l'entretien avec Saadia. Témoin d'une scène où un enfant de son foyer refuse d'aller en famille d'accueil, Saadia s'interpose :

« et le pauvre il pleurait, il pleurait, il pleurait. Je l'aimais trop. C'était... Je l'aimais trop, je te jure. Et du coup, bah... j'ai pétié un plomb. Et du coup, j'ai dit : "tu vas pas l'emmenner". Et elle l'a pas emmené, hein ! Je l'ai défoncée. Du coup après, les keufs sont venus. Mais le petit est resté au foyer. Parce que... Je sais même plus pourquoi ».

Un peu plus tôt dans l'entretien, elle résumera ainsi sa relation avec l'éducatrice, à la suite de la question « *et les premiers éducateurs que tu as rencontrés dans le foyer où tu étais placée, c'était comment ? - Normal. Je l'ai tapée. Elle m'a saoulée* », soulignant combien cette résistance envers la prise en charge lui apparaît « normale », presque évidente.

Lors de l'entretien, Deborah déroule une longue liste de délits, dont des attaques directes envers les professionnels qui incarnent la loi réelle : « Outrage à force de l'ordre, outrage à magistrat, outrage à tout le monde (...) Même un flic qui vient, je lui dis ce que j'ai à lui dire. Après j'assume les conséquences. Tu fais des conneries, il faut assumer. La preuve, j'en suis là aujourd'hui ». Elle revendique son franc-parler, y compris face à ceux qui sont censés venir dire la loi. Elle les met au même niveau que « tout le monde », et préfère « assumer », justifiant sa situation judiciaire par le fait de prendre ses responsabilités. Elle ne veut pas jouer le jeu de la dissimulation, et fait le choix, selon elle, de dire ce qu'elle a à dire. L'idée d'un défaut de certaines

ressources intellectuelles et/ou psychiques (la tendance à l'agir pouvant être associée à une certaine impulsivité, une moins grande tolérance à la frustration, des capacités cognitives limitées, une immaturité physiologique, des débordements d'excitation, un défaut de capacité d'élaboration) censées filtrer ce qui doit ou peut être dit est questionné. De même, nous nous interrogeons sur la représentation de ces figures d'autorité chez ces jeunes filles pour éclairer cette relation teintée de haine et d'ambivalence. Comment entendre ces attaques, ce besoin de mettre à mal le cadre et ceux qui l'incarnent ? Deborah nous donne un début de réponse en exprimant le besoin d'être considérée pour ce qu'elle pense et ce qu'elle dit, l'absence de filtres étant alors une qualité pour elle, la franchise, affirmant par opposition à un autre, son individualité dans un statut qui se veut responsable, sous-entendu d'adulte. L'affirmation de soi en tant que sujet passe-t-il forcément pour elle par la destruction ou l'opposition à l'autre ?

Cette franchise est d'ailleurs extrêmement valorisée par les jeunes filles les plus insécurisées, abîmées par les ruptures et traumatismes vécus. La franchise est espérée et idéalisée comme ce qui pourrait éviter la déception. L'illusion de s'attacher à une personne et de croire en la réciprocité de ses sentiments ferait courir le risque d'être abandonnée, lâchée. C'est le processus décrit par Donald Winnicott (1984) concernant la "déprivation", et notamment le fait d'avoir été privé de relations affectives satisfaisantes, répondant à des besoins, qui engendrerait une construction psychique singulière poussant le sujet à commettre des délits pour rechercher l'affection et ce dont il aurait manqué. Ce serait ainsi une démarche légitimée intérieurement par la jeune fille qui vient interpeller au travers des figures d'autorité, les figures parentales censées les protéger.

Pour quelques jeunes filles rencontrées, la sanction pénale intervient plus tôt dans le parcours institutionnel. Le contrôle social est moins "flottant" pour Kelly qui est déférée pour non-assistance à personne en danger. Elle explique cette sanction, qu'elle juge relativement sévère, par une stratégie policière et judiciaire vis-à-vis des auteurs masculins :

« ils avaient besoin de moi en fait pour que je dise tout ce qu'il s'est passé réellement. Parce qu'après j'ai été incarcérée. Juste pour un contrôle de police, ils m'ont incarcérée. La juge elle a dit directement détention provisoire. Parce qu'en fait elle a un délai (...) Ils avaient besoin de moi parce que c'était moi qui étais là et qui avais tout vu en fait. Du coup après, en un mois, parce que ça fait deux mois que je suis là, en un mois j'ai eu les questions du juge, la confrontation et l'expertise. Dans tous les cas, ils vont mettre non-assistance à personne en danger. C'est une forme de non-assistance à personne en danger du fait que j'ai pas appelé les pompiers. Mais ils savent que je l'ai soigné. Mais ils savent que j'étais aussi victime dans l'histoire ».

Il en est de même pour les jeunes filles perçues comme « Roumaines » dont des recherches ont déjà démontré leur « sur pénalisation » (Vuattoux, 2015). Nos données confirment ces analyses, notamment en matière de surveillance policière et de traitement institutionnel au sein de la prison, comme nous le présenterons ultérieurement. Des jeunes filles d'origines nationales diverses (roumaine, bosniaque, serbe...) sont qualifiées de « Roumaines », fonctionnant d'ailleurs comme un quasi-équivalent à la catégorie ethnique « Rom ». Vivant dans des « campements » de la région parisienne, elles sont perçues comme des « Roms », porteuses d'une culture du vagabondage et de l'illégalité, alors même que certaines résidaient dans des logements sédentaires dans leur pays d'origine. Leurs récits semblent indiquer qu'elles font l'objet d'une surveillance policière ciblée, ce

que l'une d'entre elles nomme « le ramassage ». Eva raconte ainsi avoir été arrêtée pour un vol de portefeuille à la suite d'un contrôle d'identité :

« j'ai été avec la police comme ça, 4 ramassages, et toujours dehors. La première fois moi je suis ici en prison. Contrôles d'identité. Ramassage ». L'usage du terme "ramassage" peut suggérer une pratique régulière et collective de contrôle d'identité, probablement sous la forme de "contrôle au faciès" ».

Le plus souvent, elles expliquent ne pas avoir de « papiers » sur elles lors de ces contrôles, permettant de falsifier leur identité : « je crois que j'avais donné un faux nom et j'avais pas mes papiers sur moi. Si t'as pas de papiers, on te met en prison. (...) Oui je suis passée devant un juge de mineurs, avant. Je sais pas pour faire les vérifications, ils m'ont mis pour un mois, ils m'ont pas mis pour beaucoup de temps » (Tatiana). Elle raconte d'ailleurs avoir compris l'utilité de cette stratégie au cours d'un interrogatoire : « je disais mon vrai nom, je disais ma date de naissance, où je suis née, nan nan nan etc. Mais eux me croyaient pas. Et de plus donner mon vrai nom, bah je me suis dit "pourquoi, je ferais pas ça" et j'ai vu que ça marche une fois, deux fois, trois fois, ça va (rires) ». Natacha usera de cette stratégie avec la protection judiciaire de la jeunesse : « pour mon dixième cambriolage, ils m'ont passée au jugement, ils m'ont mis au foyer, et j'me suis barrée. J'ai donné une fausse adresse, et un faux nom ».

Les filles ethnicisées comme « Roumaines » ne sont pas les seules à être régulièrement contrôlées. Saadia raconte une expérience similaire du fait d'être repérée comme une « fugueuse » :

« Bah, des fois c'est contrôle d'identité parce qu'en fait, ils me connaissent. Ils savent que je suis tout le temps en fugue. Du coup, ils me contrôlent tout le temps. Constamment. À la gare, surtout. - *Ah oui ? Ils te reconnaissent ?* Ah oui. "Bonjour Saadia, t'as tes papiers ?". Ils me connaissent. Ça commence à me casser la tête ça.- *Et après, quand ils t'ont demandé tes papiers, qu'est-ce qu'ils font ?* Bah, j'ai pas de papiers à chaque fois. Du coup, ils m'emmènent. Mais je les laisse pas m'emmener. Enfin, ils m'emmènent quand même. Une fois, j'ai réussi à m'échapper. En courant. Ils m'ont pas rattrapée ».

Les récits de ces jeunes filles donnent donc à voir un traitement ambivalent de la délinquance des filles, à la fois plus protégées que les garçons des sanctions pénales et plus sous le contrôle social de la protection de l'enfance. Cette situation peut d'ailleurs conduire à une accumulation d'actes interdits par la loi avant la première sanction, qui arrive le plus souvent à la suite d'un acte d'un autre registre, cette fois-ci probablement jugé plus sévèrement, le fait d'être une fille pouvant rendre la lecture de l'acte plus « horrible » ou « impensable » encore.

### **3.3. Regards sur les professionnels de la police, la justice et le socio-éducatif**

Ce parcours de prise en charge par la protection judiciaire de la jeunesse (et souvent l'aide sociale à l'enfance) implique des rencontres avec des professionnels. Nous avons interrogé les jeunes sur leurs relations avec ces différents professionnels de la justice, de la police et de la prise en charge socio-éducative. Les relations avec les professionnels sont présentées de manière hétérogène, avec un développement souvent plus long et globalement plus « positif » concernant les professionnels de leur prise en charge actuelle (milieu ouvert, CEF ou MAF). Alexandra commence ainsi sa description des relations avec les éducateurs et les éducatrices : « je crois qu'il y a qu'ici que j'aurai des bons souvenirs ». A l'image d'Alexandra, les jeunes filles sont

fréquemment très mobilisées par le fait de nous en dire quelque chose (pour dénoncer des points négatifs ou en souligner les qualités d'ailleurs) mais quelques unes préfèrent s'abstenir, probablement par manque de confiance dans la confidentialité de nos échanges. Lorsque nous l'interrogeons sur ses premières expériences en relation avec la police, Janis nous rétorque ainsi : « j'ai pas envie d'en parler » et coupera court à nos questions sur les éducateurs d'un : « c'est bon, ça me saoule », après avoir précisé : « Bah, ils sont cons les éduc. Tous les éduc. ».

Derrière cette hétérogénéité des contenus concernant leurs relations avec les professionnels, plusieurs récurrences viennent contredire des prénotions habituelles. Premièrement, même des jeunes filles ayant été sanctionnées pour des actes de violence envers des figures d'autorité expriment des attentes envers le personnel éducatif et certaines d'entre elles citent nommément des personnes qu'elles jugent positivement, comme nous le développerons plus tard. Deuxièmement, elles n'établissent pas de distinction entre les professionnels selon leur sexe et lorsqu'on les interroge plus explicitement, elles répondent souvent d'un simple « non », ou « aucune différence ». Troisièmement, elles n'établissent pas de dichotomie forte entre d'un côté les professionnels qui seraient ceux de la répression (police et pénitentiaire) et ceux de l'éducation.

Comme nous l'évoquerons ultérieurement concernant l'expérience de l'enfermement, quelques jeunes filles tissent des liens forts avec des surveillantes, notamment en EPM. Leurs discours sur la police sont aussi pluriels, probablement du fait de l'hétérogénéité de leurs expériences. Hana nous dit à leurs propos : « on va dire qu'ils étaient bien... il y en a des bien et il y en a qui sont pas bien. Normal. Ce ne sont pas tous des gentils ». Shirley, quant à elle, a un bon souvenir d'une des professionnelles :

« Quand j'étais au commissariat, la gendarmette, elle m'aimait tellement bien, que le matin elle venait me réveiller avec une clope, et un chocolat chaud. C'était trop gentil. - *T'es tombée sur quelqu'un de sympa*. Ouais. Ouais mais en général le seul truc c'est que le respect c'est donnant-donnant. Moi du coup vu qu'ils m'avaient rien dit de mal, je les ai respectés. Elle m'a respectée. Elle a vu que j'étais pas quelqu'un de méchant. Et du coup... Par contre ça, il faudrait que j'écrive pour les remercier. Ça c'était trop bon. Ils m'ont laissé fumer mes clopes avec Kevin, parler avec Kevin ».

Ce qui est ici souligné, c'est « le respect » ou plus précisément l'établissement d'un lien singulier, comme une exception pour adapter le cadre à sa situation singulière, conception que nous retrouverons également à propos des professionnels de l'éducation. Cette expérience de Shirley reste toutefois minoritaire. Le plus souvent, les jeunes parlent peu de leurs interactions avec les individus pour décrire davantage le cadre de la garde à vue. Ce qu'elles en retiennent le plus souvent, c'est l'odeur et le manque d'hygiène :

« *Ca t'a fait quoi la première fois ?* (Hésitation) Rien, juste ça puait ! Ca pue. - *Ça sent quoi ?* La merde. Moi je pissais à l'intérieur. Non je rigole. - *C'est sale ? Est-ce que ça fait peur quand on est en garde à vue ?* Non. On est pas en Amérique ici. C'est pas la chaise... » (Amanda).

À l'inverse, les récits des jeunes filles ethnicisées comme « Roumaines » évoquent des violences et des insultes : « C'est la police elle dit, elle était dure avec nous. Il nous tape, elle rigole de nous... La police était difficile avec nous » (Rosa). Irina est encore plus précise dans son témoignage de violences policières qu'elle reconnaît comme racistes :

« les policiers ils sont méchants pour les filles. - *Les policiers ? Ah ouais ? Ils sont agressifs ?* - Oui. Tout le temps. - *Toujours ? Parce qu'ils vous connaissent ?* Ils en ont marre des Roumains

tout ça. Tout le temps ils tapaient les policiers. - *Tu parlais d' une forme de racisme chez les gens dans la rue, est-ce qu' il y en a chez certains professionnels ?* Quand j'étais enceinte dehors, quand j'étais enceinte. Il m'a demandé pour donner les photos. Et je voulais pas donner. Et après il m'a tapée, il m'a mis au sol avec les... - *Maintenue au sol avec ses genoux ?* Oui. Il le mettait sur mon ventre. Et je lui ai dit "t'as pas le droit de faire comme ça. Je suis enceinte", j'ai dit. Et si à cause de vous j'ai des soucis je vais poser plainte sur vous. Il s'en fiche (...) surtout les filles, on restait souvent à St-Lazare, on aimait bien. Je me rappelle parce que c'est dimanche, le jour dimanche. Il y a une voiture de civil, ils passaient ils mettaient du gaz sur nous. - *Ah oui ? Tu restais souvent à Saint-Lazare ?* Pas tout le temps. On passe comme ça, et c'est lui qui... Il m'aimait pas, il me mettait du gaz ».

L'expérience d'Irina, enceinte, illustre combien dans ce cas précis, la maternité ne protège pas les filles ethnicisées comme "Roumaines". A l'inverse, être une femme de cette minorité semble renforcer l'expérience de cette violence (« surtout les filles » précise-t-elle).

Quant à leurs relations avec les juges, elles sont évoquées avec une grande ambivalence. Le genre du professionnel qui assume cette fonction apparaît secondaire à la jeune fille, tandis que les traits de caractère comme la sévérité, la rigidité, ou au contraire l'écoute et l'attention portées vont conditionner les sentiments de la jeune envers le (la) juge. Parfois totalement réduit à une fonction d'autorité, parfois perçu sous le double angle de protection et de sanction, la relation au représentant de la loi incarné par un juge pourrait illustrer les besoins et messages adressés à l'autre, à la société, en même temps que la manière dont celle-ci y répond. Les temps d'audience, de rencontres, de jugement, restent des temps symboliques très forts pour rencontrer la loi. Les jeunes filles en parlent comme des moments de confrontation à une réalité douloureuse, comme des moments de frustration importante, ou pour certaines comme des opportunités d'exprimer leurs désirs et ressentis, occultant parfois l'aspect pénal et les conséquences judiciaires. C'est le cas par exemple de Lila qui nous raconte avoir été violente durant sa première rencontre avec un juge : « Bah la première fois que je suis rentrée dans son bureau, j'ai tout cassé. Sa lampe, et son ordi que j'ai dû repayer. - *Pourquoi étais-tu en colère ?* - Parce que j'aime pas les juges ! ». Plusieurs d'entre elles cherchent d'ailleurs à esquiver l'interaction en refusant de se présenter aux convocations : « je n'y allais jamais avant. A chaque fois, il fallait qu'ils me mettent un mandat d'amener pour que j'y aille. - *Tu ne veux pas y aller ?* Parce que je n'aime pas » (Amanda).

Hana est la seule qui semble chercher à comprendre les normes de mise en application de la justice lors de ces temps d'audience avec un ou une juge. La plupart du temps, les jeunes analysent leur sanction (ou leur absence) à l'aune de leurs supposés qualités « humaines ». Hana explique ainsi :

« elle m'a jamais mis de grosses peines ou des trucs de ouf. La plupart du temps j'ai eu des TIG. Elle pouvait m'enfoncer dans mon dossier. Elle m'a jamais rien fait (...) Il y en a qui ont de la chance, et il y en a qui ont moins de chance et qui sont allés directement en prison pour adultes. - *Qu'est-ce qui explique ça ?* Parce que je pense que j'avais les cours. Et que même quand je faisais des bêtises, j'ai toujours réussi à trouver un autre truc. Même quand j'ai arrêté les cours, j'ai trouvé un apprentissage, j'ai trouvé une école... J pense que j'ai toujours réussi une alternative. Comparé aux autres qui traînaient H24 dehors, je cherchais toujours un petit truc à faire. Après est-ce que c'est ça... Ça j'sais pas. Mais j'ai eu de la chance, ça c'est certain ».

Peut-être cela s'explique-t-il par une recherche d'une autorité extérieure pour se limiter, qui la conduira d'ailleurs en EPIDE : « c'est pas que j'aime l'autorité, c'est que je sens que j'en ai besoin. S'il y a pas d'autorité, je vais faire vraiment n'importe quoi. Là où j'suis il y a de l'autorité. S'il n'y a pas d'autorité comme il y en a là, j'serais déjà dehors. J'aurais pas passé un mois. J'me serais déjà barrée ».

Enfin, les jeunes sont plus prolixes concernant les éducateurs et les éducatrices qui participent actuellement de leur prise en charge. En milieu ouvert et en CEF, les jeunes filles ont le plus souvent des commentaires positifs sur « leurs » éducateurs ou « leurs » éducatrices, tout en précisant régulièrement qu'ils n'aiment pas les éducateurs « en général ». Une dichotomie est donc opérée entre « les éducateurs » en général associés au négatif (« ils ne servent à rien »), et une personne concrète (lorsqu'elle est citée), cette fois-ci associée à des commentaires positifs (« gentille », « je ne l'oublierai pas », « m'apportant tout »). Cette dichotomie est perceptible dans l'entretien avec Lila sous la forme d'une ambivalence : « il n'y a aucun éducateur qui me marque moi. J'aime pas les éducateurs. - *Les éducateurs comme les éducatrices ?* - Ouais. Aucun des deux. - *Pourquoi ?* - Parce que je les aime pas, c'est tout ». Puis lorsque nous évoquons les professionnels du CEF, elle nuance son propos :

« Il y en a un que j'aime bien. Enfin je les aime bien tous, mais vite fait quoi. - *Ils écoutent mieux ?* Ouais. Ils m'écoutent vite fait (...) Non mais moi je m'en fiche qu'ils m'écoutent ou qu'ils m'écoutent pas. Ça change rien à ma vie. - *Qu'est-ce que tu veux qu'ils fassent ?* Qu'ils me laissent tranquille ».

D'une certaine manière, Janis aussi voudrait qu'ils la laissent tranquille mais elle compose avec leur présence : « ils sont cons les éduc. Tous les éduc. Ils vont nous dire des trucs alors qu'ils sont pas mieux que nous. C'est bon, ça me saoule... T'as pas le choix. Sinon, tu tombes... ».

Ce discours n'empêche d'ailleurs pas l'établissement de relations cordiales avec les professionnels du centre éducatif, Janis semblant passer du temps dans leur bureau quand elle pourrait regarder la télévision avec d'autres jeunes filles.

L'idée que les éducateurs « en général » pourraient se sentir « mieux » que les autres ou qu'ils les « prennent de haut » est très présente dans les entretiens. Zora insiste sur ce point : « c'est des éducateurs. Faut pas oublier, c'est juste un métier, ils sont passés comme nous... ils ont été jeunes comme nous. Et, c'est des gens comme nous... ils sont pas au dessus de nous, voilà ». Ils sont « comme nous ». C'est d'ailleurs pour cela que plusieurs d'entre elles disent apprécier les professionnels venant du même milieu social qu'elles, avec qui elles partagent certains codes. Néanmoins, ce n'est pas l'origine sociale qui semble déterminer la relation qu'elles entretiennent avec les éducateurs et les éducatrices.

Les personnes qu'elles citent comme de « bons » éducateurs ou de « bonnes » éducatrices viennent également d'autres milieux que le leur. Ce qui est recherché, c'est bien plus le sentiment qu'ils font « plus » que leur « simple » travail avec elle, comme par exemple en maintenant un lien au-delà de la prise en charge ou d'un congé :

« Ouais j'avais mon éducatrice PJJ. Super gentille. - *Ah ouais ?* Ah ouais. Elle est enceinte. Pourtant, si elle voudrait elle me dit « je prends mon congé et tout, mais je peux pas te laisser ». - *Elle vient carrément de X ?* Ouais elle vient avec ma mère. - *C'est bien.* Des fois, je fais peut-être pas les choses bien, mais devant le juge, jamais elle m'a rabaisée. Toujours... ».

Pour Mira, la figure repoussoir de l'éducateur est celui qui ne fait qu'ouvrir et fermer les portes en CEF : « on est dans un centre éducatif fermé et donc toutes les portes sont fermées. À part être sur leur téléphone et fermer les portes, ils servent à rien. Je leur ai dit moi, en face. Tu sers à rien. Tu ne sers à rien ! À part ouvrir une porte quand elle est fermée. C'est tout ce que tu sais faire dans ta vie. Ça, ça m'énerve ! ». À l'inverse, toujours en CEF, la relation est vécue comme « positive » lorsqu'elle donne lieu à un traitement individualisé, symbolisé par exemple par l'organisation d'un pot de départ, uniquement pour « celles avec qui ça se passe bien » :

« mardi, ils me font un pot de départ, et yaura plusieurs éducateurs de prévu, et je sais que je vais pleurer - *C'est sympa. Ils font un pot de départ à chaque fois qu'une fille part ? Avec les filles avec qui ça se passe bien. Avec celles où ça se passe pas bien, ils en font pas* ».

Avant d'accorder leur confiance, elles écoutent scrupuleusement ce qui est dit sur elle, leur famille et surtout à qui :

« quand t'es pas bien, il vient te parler. Il gère des trucs avec ta famille. Il a confiance en toi. Il te dit que tu peux y arriver, et tout. Voilà, des trucs comme ça. Il te fait confiance. Je sais pas... Tu peux tout lui dire, il va pas répéter. Voilà. Y'en a, hein, mais... Y'en a, c'est : "t'inquiètes, je le dirai pas, t'inquiètes je le dirai pas". Tu dis et deux heures après... tout le monde est au courant... » (Saadia).

De même, l'aide concrète matérielle est très valorisée : accompagner sa mère pour venir au parler, lui fournir des vêtements « corrects » à son arrivée, aider à rechercher un stage ou une formation etc. Voici comment Mira qualifie sa relation avec son éducatrice référente :

« c' est quand même une personne de passage dans ma vie. Mais je l'oublierai pas. Je l'oublierai pas et je la remercierai pour ce qu'elle a fait. Pour sa patience. Pour tout ce qu'elle a fait pour moi. Mais... je la remercierai pour ça. Puis voilà. – *Qu'est-ce qu'elle a fait pour toi ?* Elle a fait beaucoup de choses. Elle s'est occupée de moi, elle m'a acheté une mini-chaîne. En fait elle m'aide dans mon combat. Elle m'aide à me relever. Elle m'aide à m'en sortir, comme on dit. C'est ça que j'aime chez elle. Parce que qu'elle est pas comme toutes les éducatrices. Elle est présente. Elle est là quand il faut. Elle est pas là quand il faut pas. Elle est... dans le bon terme, quoi ».

Cette présence continue, avec le respect de formes d'autonomie (« elle est pas là quand il faut pas ») est également présente dans l'entretien avec Julia, qui elle, souhaite être « connue », comprise et acceptée dans sa singularité : « maintenant ils savent... ils savent que j'arrive pas trop à parler. Ils savent que j'ai un problème auditif... Tu vois, ils savent plein de trucs, donc... Voilà. Maintenant, ils savent plus comment je suis. Voilà. Regarde, maintenant, Mina, elle arrive plus à discuter avec moi. Elle sait comment je suis. C'est pour ça qu'elle rigole. Ou quand je mets de la musique avec des gros mots... Parce qu'ils savent. Ils savent... ils savent comment je suis, en fait ». Julia se sent « comprise » par l'éducatrice car celle-ci aménage en partie les règles (écouter de la musique avec des « gros mots ») pour qu'elle puisse prendre sa place, ce que ne semblaient pas avoir compris les précédents professionnels, selon Julia : « Mais dans tous les foyers que j'ai fait, ils m'ont jamais compris ». Ces aménagements à la règle n'impliquent pas une absence de respect du cadre. Au contraire, Julia souligne combien les règles du centre éducatif fermé l'ont aidée :

« *Qu'est-ce qu'ils t'apportent ?* Bah, ils m'apportent tout. Ils m'ont aidée dans mes stages. Ils m'ont aidée un petit peu à reprendre le rythme de la vie normale. Parce que chez moi, je mangeais quand je voulais. Je faisais ce que je voulais. Je dormais à l'heure que je voulais... »

Enfin, y'avait rien, quoi. Y'avait pas de limites. Y'en a toujours pas, mais voilà... ».

#### 4. L'expérience de la détention et de l'enfermement

Un premier constat s'impose, pour les jeunes filles, l'expérience de l'enfermement est assez éloignée de celle des garçons. Pour ceux-ci, il est presque inutile de rappeler que le passage par la prison – malgré des situations de souffrance qu'il ne faut pas négliger –, représente souvent dans le cadre de carrières délinquantes une expérience obligée et entourée d'une symbolique forte dans la culture des cités<sup>12</sup>.

Dans le cas des filles, notre constat rejoint celui que nous avons pu faire au Brésil. Nous avons constaté dans le cas du Brésil, que les adolescentes avaient un vécu de l'expérience de l'internement (*internação*) très différent de celui des garçons. Si les garçons gardaient quasiment toujours des liens avec leurs familles et leurs copines, on leur rendait visite et on leur envoyait de l'argent en plus des vêtements, les filles se retrouvaient souvent isolées et perdaient leurs liens sociaux. En aucune manière, le passage par un *centro de internação*<sup>13</sup> ne pouvait être connoté positivement pour le reste de leur vie.

Nos observations et l'analyse de nos entretiens dans le cadre de notre enquête sur la France, montrent beaucoup de similitudes. L'expérience de l'enfermement des jeunes filles est d'abord ancrée dans la souffrance. Cette situation n'est peut-être pas propre aux mineures. Ainsi une magistrate qui a écrit un livre sur les femmes de la maison d'arrêt de Versailles évoque explicitement cette question en citant : « Corinne, directrice pénitentiaire et de probation, souligne le sentiment des condamnées de “n'être rien”. Jamais une femme n'est valorisée par un passage en détention. Jamais elle ne s'en prévaut alors qu'il n'est pas rare qu'un homme en tire une certaine gloire, ou le considère comme un rituel dans une vie de “délinquant chevronné” » (Rome, 2014, p. 42).

Avant d'en venir à cette question qui est certes particulièrement importante pour les mineures, peut-être est-il utile de comprendre comment elles arrivent en prison et les conditions de leur mise en détention.

##### 4.1. La découverte d'une vie privée de liberté

Dans le cas de notre enquête, la privation de liberté passe par le placement dans un Centre éducatif fermé (CEF), une maison d'arrêt et pour certaines filles, par une mesure antérieure à l'entretien, à un placement en Centre éducatif renforcé (CER) ou par le passage dans un Etablissement pour mineurs (EPM).

Il faut avoir en tête qu'une bonne partie de ces filles ont connu une privation de liberté vers l'âge de 13-14 ans, même si nous les voyons en entretien plutôt vers 16-17 ans pour une majorité d'entre elles.

Alexandra, placée en CEF depuis un mois et demi, dit à la sociologue :

« Au début, je ne supportais pas l'enfermement. Je pétais parfois des câbles. J'ai été à l'hôpital

---

<sup>12</sup> Voir notamment David Lepoutre (1997).

<sup>13</sup> Les mineurs ne vont pas en prison au Brésil. Les *centros de internação* sont des lieux d'enfermement proches des CEF en France, mais avec une logique éducative très affirmée : voir D. Duprez, 2015.

plein de fois. Parce que c'est dur aussi. Quand on dit à 23h, extinction des feux... C'est chiant. Je n'avais pas le droit d'appeler mon copain au début. Du coup les éducateurs ont envoyé une lettre au juge. Et le juge l'a autorisé. Depuis ça va mieux. Déjà, j'ai mon copain. Je sais ce qu'il fait. Il n'y a que moi qui ait le droit d'appeler mon copain ici. Les autres, je sais même pas comment elles font. Mais pareil, c'était chiant au début. On parlait tout le temps de la même chose. Il me racontait ce qu'il faisait dehors, et moi je lui racontais ce que je faisais ici. C'était chiant. Du coup je pétais des câbles. Tout le temps, tout le temps. Maintenant que j'ai le droit aux appels, ça se passe mieux quand même. Mais c'est pas facile des fois. Je me prends la tête avec les éducateurs. Quand on n'a le droit qu'à cinq clopes par jour, c'est chaud ».

Pour celles qui sont en prison, qui partagent avec des garçons de cités leurs journées, ces jeunes filles peuvent avoir un rapport à la détention assez proche de celui des garçons : « Surtout celles qui viennent des quartiers. C'est une fierté d'être en prison. "Ouais, on est des bonhommes et tout". Et franchement, à chaque fois j'essayais de les calmer. Et j'ai même eu une altercation avec une fille parce que... Laisse tomber. Elle m'énervait trop ». (Kelly)

Pour d'autres, le passage par la prison fait partie de l'expérience familiale. Ainsi Jade :

« *Et la première fois que tu as été incarcérée, tu disais que tu ne t'y attendais pas, après une garde à vue ?* Ah non, je m'y attendais pas ! Ils m'ont dit quoi, ça m'a rien fait hein. Je suis arrivée là-bas, la surveillante connaissait ma mère, elle a dit "Oh bah tiens !", déjà je suis partie super jeune, j'avais 14 ans. - *C'était la même prison où elle était passée ?* Hum, hum. Et j'avais même pas 14 ans. Donc je suis allée là-bas, je suis allée là-bas, ça m'a rien fait, je ne pleurais pas, rien du tout, ça m'a rien fait. Et vous savez, y a des trucs qui vous rendent dur hein, y a des trucs qui peuvent vous faire pleurer comme un bébé mais y a des trucs qui... J'ai tapé du mitard mais c'est pas des trucs qui vont me faire pleurer. J'suis au bout de ma... ok, je suis dans le fond du fond mais je sais que dans le fond, je suis pas une grosse épave comme une merde. Je sais que je suis là, je sais, je sais me contenir, je sais rester digne, je ne suis pas là en train de supplier les gens, non. J'ai ma fierté et ça je la garde dans toutes les épreuves, c'est ma fierté qu'est là ».

Mais pour la plupart des filles, l'arrivée en prison est vécue négativement et représente un choc. C'est le cas de Shirley.

À une autre question sur le début de sa détention, elle souligne que du fait qu'elle consommait à l'extérieur de l'alcool, du "shit et tout ça", elle a vécu difficilement d'être privée de cigarettes à son arrivée :

« *Et du coup quand t'es arrivée ici, c'était comment le début de la détention ?* Super mal... Quand je suis arrivée chez les mineures, au départ ils m'ont dit "vous fumez pas, vous êtes chez les mineures. Y'a pas de possibilité". Heureusement que j'étais émancipée. Que j'avais une éducatrice PJJ qui a directement appelé mon père, et que mon père a donné une autorisation. Donc si on donne une autorisation ici, on a le droit de fumer par exemple, que par dérogation. Parce que moi j'étais émancipée, j'avais eu l'autorisation, c'est exceptionnel. Je suis la seule depuis 10 ans à avoir eu l'autorisation de fumer. Bon on sait qu'il y a des mineures qui fument... Mais elles n'ont pas l'autorisation. Moi le truc, c'est que j'arrivais pas à cantiner du tabac. Parce que je n'avais pas le droit d'en acheter. Du coup mon père m'en ramenait au parloir ».

Très vite dans l'entretien, Shirley évoque ses relations avec les surveillantes, on y reviendra.

Pour certaines filles, c'est plus l'éloignement de la famille que l'emprisonnement qui est mal vécu, elles ne sont pas dans la "bonne prison". C'est le cas d'Elise. Placée dans le CEF de notre enquête, la cheffe de service du CEF, envoie un courrier au Juge d'instruction faisant état de violences répétées d'Elisa à l'égard d'autres jeunes filles et « confirme l'escalade dans laquelle s'enferme la jeune compte tenu de l'absence de réponse judiciaire malgré toutes nos notes d'incident ». Suite à ce courrier, le JLD décide de "révoquer le contrôle judiciaire et d'ordonner, à titre exceptionnel, le placement en détention provisoire". Elle est incarcérée en maison d'arrêt où on mène l'entretien.

« Et donc quand le JLD t'a dit "tu vas être incarcérée", comment t'as réagi ? Bah déjà quand j'ai su que j'allais passer devant le juge d'application des peines, là j'ai su direct que j'allais en prison. J'étais dégoûtée mais en même temps soulagée de ne pas retourner là-bas<sup>14</sup>. Ouais. Les deux sentiments ? Ouais voilà. Ouais. Je suis allée à (cite sa ville d'origine), parce que sinon c'était six heures de route. C'était trop long. Je suis restée une semaine là-bas, et ils m'ont remis ici. Par contre je ne sais pas pourquoi je suis ici. - Toi tu voulais rester à X ? C'est ta région d'origine ? Bah oui. Parce que ma mère ne peut pas venir ici. C'est trop loin. Six heures de route, c'est trop long. Ça oblige à dormir sur place et tout... - Et comment ça s'est passé la semaine où tu es allée à Rennes ? Bah elle s'est bien passée. Y'a ma belle-sœur là-bas ! - Elle a pris la même peine que toi ? Non. Elle en fait euh, à la base elle était placée en foyer, elle s'est bagarrée. Et elle a été placée en prison. Donc elle a pris 10 mois de sursis. Elle n'a pas pris du ferme. Mais elle est en prison pour l'autre l'affaire. Pour une bagarre. Elle sort là, en septembre. - D'accord. Et donc si elle sort, tu pourras peut-être toi aller à X ? Normalement il n'y a pas de raison. Parce qu'on est jugés. Donc on n'a plus d'interdiction. Donc personne comprend pourquoi je suis ici. Parce que ma mère elle peut pas venir... ».

On voit donc que pas mal de jeunes filles, mais on sait que c'est aussi le cas pour les garçons, se retrouvent en détention pour des problèmes de "mauvais" comportements en CEF. En effet, les textes permettent au juge à la demande, en général d'un chef de service du CEF, pour une fugue ou des problèmes de comportement d'un(e) jeune au sein de l'institution, de le (la) placer en détention.

#### **4.2. Au CEF : la vie quotidienne derrière des portes fermées à clés**

À travers nos entretiens et nos observations, toutes les situations d'enfermement ne se valent pas. Si nous avons travaillé sur un CEF et une maison d'arrêt, les entretiens évoquent aussi des expériences personnelles dans d'autres CEF et d'autres prisons, mais aussi en CER et en EPM.

Il n'y a pas une gradation qui ferait que les structures les moins ouvertes soient celles qui auraient une préférence des jeunes filles. Il y a des effets de trajectoires, de contextes et d'expériences antérieures. Dans toutes les situations vécues, l'éloignement de la famille et le temps important passé en cellule ou dans la chambre, sont soulignés car, au moins en prison, les jeunes passent plus de temps devant la télé qu'en activités.

D'une manière générale, les jeunes filles comparent les types de prise en charge avec hébergement qu'elles ont connus : foyer, semi-autonomie, foyer PJJ, CER, CEF, EPM et prison. Et leurs perceptions dépendent bien sûr de leurs expériences antérieures. L'entrée dans une prise

---

<sup>14</sup> Au CEF (ndlr).

en charge judiciaire leur suggère parfois un règlement plus contraignant mais ce n'est pas toujours le cas, du point de vue de certaines règles qui comptent pour elles :

« Alors que quand moi je suis arrivée en foyer PJJ, ça devait être plus strict en fait, et c'était tout le contraire. - *Ah ouais, tu penses, tu pensais que ça devrait être plus strict un foyer PJJ ?* Bah ouais, parce que bon c'est le truc judiciaire, j'me suis dit qu'il va y avoir des règles, euh, mais non. Enfin il y en a, oui, mais ... tu sortais quand tu voulais si tu prévenais les éducateurs, t'avais ton téléphone. Ma mère, au foyer ASE, je pouvais l'appeler une fois par semaine et encore. Que PJJ, je pouvais l'appeler tous, quand je voulais en fait, dès que j'avais besoin. (...) pis même c'est, t'appelais, t'avais les éducateurs à côté de toi, donc tu pouvais pas vraiment lui parler euh... Mais alors que le foyer PJJ c'était pas du tout ça en fait, c'était vraiment tout le contraire ».

Cette rupture, elles la ressentent davantage entre les « foyers » et les lieux de privation de liberté. Elles en ont souvent conscience quand on leur annonce leur entrée en centre éducatif fermé, comme Alexandra qui fugue à l'annonce : « Après, j'ai commencé à avoir peur quand je suis arrivée, qu'un éduc' qui m'a serré la main, il m'a dit « bah elle est où ta valise ? ». Pour moi, je partais dans un foyer normal. Qui dit foyer normal, qui dit pas enfermement, qui dit droit au téléphone... Tout ça. Je lui dit : « ma valise pourquoi ? » Il me dit « bah tu vas au CEF, centre éducatif fermé ». Ça fait que je suis partie, j'ai pas été à mon jugement ! » Elle finira pas s'y présenter, notamment sous l'incitation de ces proches, notamment son compagnon : « il m'a forcée à y aller, mais il voulait pas j'aille au placard. Il me dit « vas-y sinon tu vas aller en prison, moi je veux pas t'ailles en prison ». Il me dit « déjà le CEF c'est la honte, mais la prison c'est encore pire ! » »

Alexandra avait bien compris qu'il s'agissait d'un lieu de « privation de liberté », une de ces amies du quartier y avait déjà été prise en charge. Les bâtiments sont fermés à clé, y compris autour de la zone du bâtiment où les jeunes peuvent circuler plus librement (réfectoire, salle télévision, WC, bureau des éducateurs) les professionnels sont donc contraints d'avoir toujours un trousseau sur eux. Dans la journée, les chambres sont fermées et elles doivent donc demander l'autorisation pour y accéder (pour se changer, avant une sortie par exemple). L'« extérieur » et les autres bâtiments leur sont accessibles à certaines heures et sous certaines conditions (notamment de participation à des activités) mais ces règles peuvent être assouplies lorsqu'une jeune est perçue comme « entrant en crise » pour pouvoir se « défouler » dans la salle de sport. Aucune sortie, en dehors des rendez-vous médicaux et judiciaires, n'est acceptée avant deux mois et demi. Et surtout, la règle la plus souvent évoquée par les filles passées par ce CEF est celle des cinq cigarettes par jour : « Bah déjà on sort pas pendant 2 mois et demi. On n'a que 5 cigarettes par jour. On n'a pas le choix. Il y a des activités et on est obligé de les faire, sinon ils nous enlèvent une cigarette » (Alexandra).

Nous retrouvons ces deux premières règles dans la liste plus exhaustive de Lila :

« *Quelles sont les règles à respecter ici ?* Alors... Il y a 5 cigarettes par jour, tu sors pas avant deux mois et demi, tu as des heures pour te lever et des heures pour te coucher, chaque jour tu as un service... Il y a les jours d'appel. Tu as le droit à 10 minutes par semaine pour parler à ta famille. Tu peux appeler ta mère et une autre personne, mais en tout tu n'as le droit qu'à 10 minutes. Il y a des activités à respecter, autrement tu ne fumes pas. - *La sanction, c'est la cigarette ?* Ouais. On n'a pas le droit de descendre sans être habillée. On ne descend pas en pyjama quoi. (Elle réfléchit). On doit monter à 18 heures pour prendre nos douches. On a un

jour de lessive par semaine. - *Chacun fait sa lessive ou vous la faites pour le groupe ?* Non c'est chacun sa lessive. Et on a un jour dans la semaine pour faire la lessive. Et voilà hein ».

Les tâches domestiques ne semblent pas poser de questions aux jeunes filles. Il s'agit là d'une évidence, elles savent déjà faire la lessive, la vaisselle et passer le balai avant d'arriver en centre éducatif, ce qui est plutôt atypique au regard de leur âge mais qui s'explique par leur socialisation antérieure (division sexuée des tâches dans la famille, expériences antérieures en foyer).

Plusieurs jeunes filles soulignent combien ce règlement contraignant les aide. Latifa se sent soutenue par le fait d'avoir toujours quelqu'un qui ne la « lâche pas » : « être toujours là, avec nous, de toujours nous parler. Ça nous permet de ne pas baisser les bras. On sait qu'il y a quand même des gens derrière nous, qui nous lâchent pas. Donc ça fait plaisir ». Lila et Latifa expliquent que cela aide à ne pas reproduire la stratégie de la fugue, exposée précédemment : « c'est beaucoup plus strict ici. Et d'ailleurs, si tu fugues ici, y'a pas de retour au CEF. Si tu fugues ici, tu repars en prison. Y'a pas de première chance, deuxième... Y'a pas ça ».

Pour Lila, comme pour toutes les jeunes filles du CEF rencontrées, le plus difficile est la limitation du nombre de cigarettes et le respect des horaires (y compris des horaires de cigarettes : « il y en a une le matin après le déjeuner, une après manger, une après le goûter, une après avoir mangé le soir, une avant d'aller se coucher » (Lila). La sanction d'une cigarette est vécue durement par les filles, souvent très dépendantes de la cigarette. Et comme le souligne Axelle, ces sanctions créent parfois des « histoires entre les filles » parce que cela instaure des « différences entre elles ». La rigueur et la gestion stricte des cigarettes aurait donc, selon elle, des répercussions sur les relations entre elles, notamment la faiblesse des liens de solidarité comparativement au CER où toutes auraient le même traitement : « si une était privée, tout le monde était privé, c'était l'esprit de groupe ».

Les cigarettes ne régulent donc pas uniquement les relations entre les éducateurs et les jeunes en CEF, elles participent également des interactions dans le groupe de filles, comme le confirme l'expérience de l'une d'entre elles :

« on était toutes rentrées dans le bureau, et on avait toutes roulé des clopes. Elles se sont fait cramer. Moi, je ne me suis pas fait cramer. J'ai roulé une clope, et j'ai eu ma clope de 16h. J'avais planqué le paquet dans le jardin, donc ils pouvaient toujours me fouiller. Du coup, elles étaient dégoûtées. "C'est pas possible, on l'a vue". Alors que moi à leur place, je ne les aurais jamais balancées. Même ma pire ennemie du foyer je ne l'aurais pas balancée, ça se trouve. C'est pas bien. On est dans la même galère. Elle m'en aurait demandé, moi je leur en donne. Mais comme elles ont fait les meufs, moi j'ai rien donné ».

Notons d'ailleurs que nous retrouvons à propos des relations entre filles du CEF les stéréotypes sur les « filles entre elles » évoqués à propos de leur lien d'amitié principalement avec les garçons. L'expression « faire la meuf » indique bien son intériorisation des discours sexistes. Elle nuancera toutefois son propos en expliquant que c'est moins parce que ce sont des filles que parce qu'elles ne sont « pas calmes », contrairement aux autres jeunes filles rencontrées précédemment dans des foyers :

« Il y avait beaucoup plus de gens calmes. Du coup, il y avait beaucoup moins d'embrouilles. Même moi, parfois je cherchais la merde, les filles elles s'en fichaient complètement. Elles regardaient ailleurs, comme ça. J'sais pas si elles avaient peur... Non, ça leur passait au-dessus de la tête. C'était pas la même ambiance. C'était beaucoup plus simple. Alors qu'ici, si je dis un

truc, on ne va pas m'ignorer. Le jour où je les ai traitées de faux-culs, c'était la guerre mondiale dans le foyer ! »

Chacune tient sa place et n'entend pas passer pour ce que Lila nomme « une victime », notamment en occupant l'espace de la parole :

« Bah en fait ici, si t'ouvres pas ta bouche, t'es une soumise. Si quelqu'un te fait chier et que t'ouvres pas ta bouche, bah t'es une victime. (...) C'est celui qui crie le plus fort qui gagne (...) Il y a des filles qui n'ouvrent pas leur bouche. Après, bah elles se font traiter hein. Des fois elles se font taper. Parfois elles se font insulter. Tout le temps, tout le temps, tout le temps. Voilà ».

Quasiment toutes évoquent ces conflits au sein du CEF : « les filles, toutes les semaines, elles s'insultent. Ensuite elles vont en insulter une autre, encore une autre... Chaque semaine, ça change de fille. À chaque semaine son souffre-douleur. Elles prennent n'importe quelle fille. Moi j'suis copine avec personne » (Alexandra). Lila résume cela par la formule : « on arrive seul, on repart seul hein. Il n'y a pas d'amis ici ».

Pour se préserver, Samira préfère rester « à l'écart » des autres filles :

« maintenant, je reste à l'écart. Elles vont aller dans le bureau pour voler des clopes, je ne vais pas aller avec elles. Tant pis pour moi. Tant pis pour moi, et d'un côté tant mieux parce qu'eux ça leur fait des problèmes. Après, du coup elles fument, mais bon. C'est un mal pour un bien ».

Toutefois, certains professionnels semblent ne pas comprendre le sens de cette stratégie.

Bien qu'elles ne l'évoquent pas explicitement, le planning des activités et surtout la répartition des filles (et des professionnels) dans les activités est également un enjeu fort de tension entre elles. Les activités les plus demandées tiennent lieu de « récompenses » et les jeunes filles les plus en difficulté avec le respect des règles institutionnelles se trouvent donc mises à distance de certaines activités valorisantes (en particulier les sorties, lorsqu'elles sont dites « sortantes » c'est-à-dire autorisées à sortir). Shirley, passée par un autre centre éducatif fermé semble avoir eu une expérience similaire autour de la négociation des activités : « on était assis comme ça, dans le couloir, le soleil tapait sur le couloir, il faisait au moins 45 degrés...

« S'il vous plaît on peut aller à la piscine ? "Non". On peut faire ça ? "Non. Fallait prévoir avant". On peut faire ça ? "Non". Du coup on faisait quoi ? On volait deux tables. Dans le réfectoire on mangeait, on collait deux tables, et on jouait au ping-pong. - Ah oui ? On mettait un fil, et on jouait au ping-pong. Maintenant j'suis professionnelle. Tous les jours, on faisait que ça. Que ça. - Ah oui ? Ils nous ouvraient des fois la piscine. Mais genre on n'avait pas le droit aux options sport, hammam... Du coup on était obligées de passer en "soum-soum", attendre que les gens ils passent leur carte pour passer. Ah on faisait des trucs de ouf... ».

Le temps est long en CEF, surtout pour des jeunes filles qui ne sont pas habituées à un mode de vie sédentaire et immobile :

« Je tourne en rond, je tourne en rond, je tourne en rond. Et là, je commence à cogiter. Je cogite, je cogite. Et là, je pète un plomb. Donc en fait, quand les éducatrices me voient comme ça, ils me connaissent. Bon allez, viens, on fait un jeu ! En fait, moi, il faut que je sois occupée. Si je ne suis pas occupée, que je reste comme ça, c'est pas possible. Il faut que j'aie toujours quelque chose à faire. Même si je suis posée » (Mira).

Elles cherchent donc à accéder à des activités, en particulier à l'extérieur sous la forme de stage. « J'ai fait un stage en restauration là-bas. Ça m'a sauvé la vie » précise Shirley, bien qu'elle n'ait pas

continué le stage : « c'était un peu des gens bizarres parce qu'ils savent qu'on est du CEF tout ça, donc ils se mettent déjà des idées en tête ». Elle explique avoir ensuite négocié un « planning d'activités » : « après j'ai pété les plombs. Je leur dis « écoutez, maintenant on va mettre des activités en place. Sinon tous les jours je vais tout niquer ». Parce que moi je disais aux jeunes « faites ça », ils le faisaient ». Axelle explique également faire pression sur les professionnels à travers son influence sur « l'ambiance » dans un foyer

En retour, les professionnels utilisent le « courrier au juge », et la conséquence en termes d'incarcération, dans le rapport de force avec les jeunes et elles l'ont bien compris : « si je déraile ici, s'il y a une bagarre, je vais en prison. Ici il faut travailler sur soi, parce que c'est pas facile de se retenir » (Alexandra), « Je prends sur moi depuis que je suis ici parce que j'ai pas envie de retourner en prison. J'ai envie d'évoluer maintenant. Si je prends pas sur moi, je vais retourner de là où je viens. Par contre, si je me tiens et tout, je vais sortir d'ici avec une situation professionnelle. Du coup, c'est mieux pour moi » (Samira). Même sans la pression des éducateurs, Latifa, passée auparavant par un EPM se sent mise à l'épreuve par les acteurs de la justice, comme une dernière chance avant le retour vers l'incarcération :

« on a nos week-ends, ils vont voir si je suis capable de rentrer en week-end, de pas faire de bêtise et de pouvoir revenir au CEF sans aucun problème. En fait, c'est un test. Les 6 mois, c'est un test. C'est pour voir comment tu te tiens. La juge, le procureur, ils veulent voir si tu es capable de te réintégrer dans la société. Donc du coup, tu as toutes tes preuves à faire ici. Si tu fais des choses mal, bah c'est retour à la case prison. Si tu fais les choses bien, bah tu ressorts avec un apprentissage, une semi-autonomie, et après, bah tu te débrouilles ».

Si le CEF est une peine de privation de liberté qui est vécue différemment selon les filles en fonction de leurs expériences antérieures, il y a malgré les grilles et les clés, une certaine porosité avec le monde extérieur (Sallée, 2015). Les expériences de jeunes filles dans la maison d'arrêt de notre enquête s'approchent du modèle de Goffman. C'est une expérience totale liée au fort isolement du monde extérieur, y compris dans une partie importante de notre population, du lien familial.

### 4.3. La vie quotidienne derrière les grilles

On connaît le contexte spécifique de l'incarcération des filles qui avait été rappelé dans un rapport récent de l'Assemblée nationale : « les mineures peuvent se retrouver incarcérées très loin de leur lieu de vie habituel, beaucoup plus loin que ne le sont généralement les garçons. [...] il est aussi des situations dans lesquelles le maintien ou la restauration de liens familiaux peut être nécessaire pour la jeune fille, auquel cas l'éloignement du lieu d'incarcération constituera un frein au travail éducatif qui pourra être accompli avec elle et sa famille ».<sup>15</sup>

Natacha, 17 ans qui se définit comme « gitane yougoslave » (elle est d'origine serbe mais elle n'est jamais allée en Serbie), mère d'un enfant confié à sa tante pendant son incarcération, raconte sa journée d'anniversaire qui venait de se passer la veille de l'entretien :

« Ça fait un mois que je suis ici. C'est nul, c'est sale. - *Et le passage en prison, tu penses que ça va te servir à quelque chose ?* J'sais pas. On s'est ennuyées dans la chambre. On a pété les

---

<sup>15</sup> Nathalie Nieson, *Justice. Protection judiciaire de la jeunesse*, Documents législatifs de l'Assemblée nationale, Commission des lois, Avis n° 2267, tome 9, octobre 2014. Signalons que deux chercheurs de l'équipe de recherche, Dominique Duprez et Cindy Duhamel ont été entendus par la commission des lois pour avis dans le cadre de ce rapport.

plombs. Il n'y avait rien à faire. Bah hier c'était mon anniversaire. On a commencé à péter les plombs, on a commencé à danser, à chanter, crier. Il y a les soussous qui sont venus, ils ont fouillé notre chambre, ils ont trouvé le tabac, et voilà. C'était une journée de merde ».

Pour celles et ceux qui imaginent que la vie en prison serait un cocon pour les jeunes détenues, on est loin du compte...

Pour la jeune Eva, une jeune fille de 16 ans née à Sarajevo, incarcérée pour être associée à un vol de portefeuille dans le métro, la prison c'est : « Pfff, c'est pas bien. Toujours enfermée. Ici ça fait mal, c'est pas bien la prison. Je ne vois pas ma famille. Hier je me lève à 7h, je reste comme ça, je regarde la télévision (rires), il n'y a pas rien à faire ici ». Elle explique ensuite qu'elle partage sa cellule avec une jeune Bosnienne : « on mange dans la cellule, toujours fermée. On a deux fois une promenade dans la journée, une heure et c'est tout ».

Irina, une jeune Roumaine de 16,5 ans qui est enceinte et déjà maman d'une petite fille de 13 mois née en Angleterre, explique qu'elle est incarcérée depuis 4 mois et qu'elle trouve le temps long. C'est son troisième passage en prison. En ce qui concerne les conditions de détention, elle partage sa cellule avec une autre jeune Roumaine également enceinte. Ensemble, elles jouent aux cartes et regardent la télévision. Face à l'enquêtrice, elle se plaint des conditions de vie rudimentaires en prison, la douche froide, la fraîcheur des cellules et une mauvaise alimentation. Ses rares activités sont la messe chaque dimanche et des activités proposées par les sœurs :

« il y a deux jours, j'ai fait des activités avec les sœurs. Tu vois des perles, on a fait des bracelets. Et du coup, les activités qu'elles proposent, ça change tout le temps, c'est pas tout le temps les mêmes. L' autre jour, y'avait un jeu « bingo ». On y jouait tout le temps comme ça, et on gagnait des shampoings tout ça. Ou des chocolats... On a fait aussi des bonnets tout ça ».

Alice est une détenue de presque 18 ans, elle a été condamnée à six ans de prison ferme. Elle n'avait pas de passé délinquant, mais à 13 ans, elle est entraînée par deux jeunes majeures dans une histoire qui la dépasse. Elle fait de la prison préventive (5 mois à l'âge de 13 ans) au même endroit où elle accomplit sa peine au moment des entretiens. Après un an de placement en foyer qui se passe très bien et aucune récidive, elle entreprend des études de coiffure lorsqu'elle revient chez elle. Mais lors du procès pour cette affaire, elle est âgée de 17 ans et elle est donc condamnée à sept ans de prison ferme. Elle nous décrit ses journées :

« En général, dans les centres de détention, les conditions sont quand même meilleures. Il y a plus d'activités, etc. - *Et sinon comment ça se passe une journée ici ?* On se lève à 7h, et on doit sortir la poubelle. Alors ça c'est chiant, je ne vous explique même pas. On a le droit à 3 douches par semaine. Moi c'est le lundi, le mercredi et le vendredi. Ceux qui ont la douche, c'est entre 7h et 8h. Ce sont des douches séparées, mais si tu passes devant, tu vois tout quoi. S'il y a école, ça commence à 8h30, et ça finit à 10h. Ou alors ça peut être 10h-11h30, ça dépend. Il y a une promenade de 10h à 11h. Après, repas entre 11h30 et 12h. - *Les promenades, comment ça se passe ?* C'est une toute petite cour... On peut refuser la promenade, on n'est pas obligé d'y aller. - *Toi tu y vas ?* Oui j'y vais tout le temps. C'est mieux. On voit des majeures, donc c'est bien. Sinon l'après-midi, parfois il y a école, sinon il y a des activités. Par exemple en ce moment on fait de la cuisine<sup>16</sup>, des gâteaux tout ça. Le mercredi on a du sport. Le sport, c'est qu'une fois par semaine. En ce moment, c'est du foot. Sinon parfois il y a des éducateurs qui nous prennent en groupe et on fait des activités comme des

---

<sup>16</sup> Avec la surveillante dédiée aux mineurs.

jeux de cartes... On n'a pas beaucoup d'activités ».

Le manque d'activités est récurrent dans tous les entretiens, en particulier pendant les vacances scolaires où les filles n'ont souvent que les promenades. L'encadrement confirme d'ailleurs la situation et nous dit qu'il ne faut pas se fier aux plannings d'activités car les éducateurs annulent très souvent les activités en raison des écrits demandés par des magistrats ou des absences pour raisons de maladie ou autres. Alice poursuit :

« - *D'accord. Et une fois que les activités sont terminées ?* On a promenade de 15h45 à 17h. - *Vous avez deux promenades par jour ?* Oui. On a une heure obligatoire. Ils en ont rajouté le matin parce que parfois on n'avait pas d'activités, et pour qu'on évite de galérer dans les cellules. Donc retour en cellule à 17h, et repas entre 17h30 et 18h. Ensuite, fermeture des portes à 18h30. - *Les repas du soir, c'est aussi en cellule ?* Oui, aussi en cellule. *Au Brésil c'est collectif*<sup>17</sup> ? - *Oui, sauf si tu es punie.* Ça doit être bien.... - *Vous pouvez faire des soins entre vous ?* Parfois on a des activités vernis à ongle. Au mois d'août on devrait avoir une activité "soins". - *Ça te plaît ce genre de chose ?* Ouais. En même temps, je suis dans la coiffure... - *Et la cuisine ?* Oui, il y a des activités cuisine. On fait des gâteaux, des crêpes, des tartes... ».

Les chercheurs ont été surpris du discours des jeunes sur cette vie en creux devant la télévision, et du manque d'activités. On a donc questionné deux membres du personnel de surveillance.

Une surveillante évoque le manque d'activités faites réellement par les éducateurs PJJ :

« Si je ne me trompe pas dans les textes, ils sont censés venir les voir une fois par semaine au minimum et ils sont, si je ne dis pas de bêtise, ils sont censés avoir 50% de leur temps pour leurs dossiers, 50% c'est pour les activités. Or heu, c'est vrai que ça fait un moment qu'il n'y a pas d'activités... Il y a la médiation animale par un intervenant extérieur rémunéré par la PJJ, pendant à peu près 16 séances, mais il n'y a que trois jeunes détenues qui peuvent y participer ».

Un membre de l'encadrement confirme les propos de la surveillante et des jeunes filles :

« Je ne peux pas dire que c'est satisfaisant, il n'y a pas assez d'activités, il y en a quasi pas d'ailleurs, et quand y en a alors maintenant avec le nombre élevé de jeunes, là par exemple on a la médiation animale qui est très bien hein sauf que ça touche que trois jeunes, donc bah ça suffit pas je pense... Le vendredi, mais c'est pareil. La sœur<sup>18</sup> prend que des groupes de 5-6. Donc sur 30, c'est pas beaucoup quoi. C'est pas beaucoup, ça ne revient pas souvent. On a essayé de rajouter un créneau sport parce qu'elles ont sport le mercredi après-midi, donc on a essayé de rajouter parce que c'est pareil 30 au sport c'est beaucoup, donc on a essayé de couper le groupe en deux. Donc y en a 30, heu en fait la moitié qui vont le mercredi et heu comme on a une monitrice de sport, le lundi après-midi y a une salle là-haut avec des tapis, et donc elle les prend le lundi après-midi pour faire un peu de gym en salle quoi ».

La question du corps et de l'hygiène, est évoquée par une autre jeune fille, Latifa interviewée en CEF dans le cadre de l'enquête, mais qui était passée antérieurement en EPM :

---

<sup>17</sup> Au début des entretiens, pour faciliter le contact et la curiosité des jeunes filles, Dominique Duprez tout en présentant les objectifs de la recherche, évoque l'enquête qu'il a menée pendant trois ans au Brésil avec des filles et des garçons placés dans des *centros de internação* (Duprez, 2015). Les adolescentes posent parfois, comme ici, des questions durant l'entretien sur la situation au Brésil.

<sup>18</sup> Membre d'une congrégation religieuse comme l'infirmière et la doctoresse qui interviennent sur le site. Celle-ci fait une activité couture le vendredi après-midi.

« La prison... franchement ça m'a marquée. Ça m'a grave marquée. Maintenant, je me dis... même là, ça fait 3 semaines que je suis arrivée au CEF, et je pense encore à eux qui sont en prison. Je me dis, les pauvres, et tout. - *Là, à cette heure-ci, qu'est-ce qu'ils font ?* Qu'est-ce qu'ils sont en train de faire, là ? Bah, ils font rien. La télé, c'est toujours la même chose. Au final, la télé, moi je ne la regardais même plus. À la fenêtre, on entend toujours les mêmes choses. C'est toujours, tout le temps les mêmes personnes. À la longue c'est lourd. - *Tu es restée combien de temps ?* Je suis restée 3 mois et demi. C'est long, c'est long. C'est très, très long. Sinon bah, tu finis en prison, dans tous les cas. Et moi, la prison, je l'ai connue une fois, mais pas deux. Pas deux. Franchement, c'est mort. C'est pas une vie. Même si c'est OK avec les filles, on arrive à se soutenir et tout ça, non, c'est mort. C'est pas une vie. - *Tu ne pouvais pas t'épiler en prison ?* Y'a pas le droit en fait. A la cire, au rasoir. Y'a pas le droit. - *Même la cire ?* Non, même la cire on n'a pas le droit. Non. Du coup, quand je suis arrivée ici, même la cire, alala ! Ça m'a fait trop du bien... Je suis arrivée en prison, franchement, pendant une semaine, je pleurais. Mes sourcils poussaient, mes cheveux devenaient dans un état pitoyable. Mon corps... avec le calcaire, ma peau était tout sèche. Ah franchement ! Mes ongles qui se cassaient. Pff. Franchement, j'avais l'impression de mourir. De... De me... Je ne sais pas, je me sentais mal. Même, tu prends une douche, tu as l'impression d'être encore sale. Parce que t'as pas les gants, les vrais produits pour te frotter. Non. Franchement, non. C'est plus à revivre ».

Les filles en détention prennent vite beaucoup de poids, elles ont peu d'activités sportives contrairement aux garçons, et elles trompent l'ennui en grignotant devant la télé.

Nous avons quelques cas de détenues qui profitent de leur détention pour continuer ou reprendre des études dans une perspective de réinsertion. C'est le cas de Kelly :

« Je travaille ici en prison, je fais des activités. J'élabore ma réinsertion, mon dossier est descendu en correctionnelle. J'ai juste eu non-assistance à personne en danger. C'est pas parce que je suis en prison que je vais arrêter. Du coup, en étant ici en prison, j'ai appris qu'il y avait le bac tout ça nanana, que je pouvais faire ça. Alors j'ai passé un test au CIO avec la conseillère d'orientation. Et donc, j'avais un bon niveau. Donc j'ai dit "voilà, j'aimerais faire un bac". Elle m'a dit que c'était possible, que c'était un objectif réaliste. La psychologue de l'expertise aussi, elle a dit que c'était un objectif réaliste. Du coup, bah je me donne à fond, je suis sur ça, en même temps il y a les trucs judiciaires... Parce que normalement je reste ici, ils espèrent quatre mois maximum ».

Le cas d'Alice qui a déjà été évoqué, souligne cependant qu'il faut énormément de volonté pour arriver en prison à se donner un projet professionnalisant. Elle a réussi à passer son CAP de coiffure, mais elle a dû se battre pour y arriver. Avec l'enquêtrice, elle évoque les difficultés qu'elle a rencontrées pour préparer la "pratique". Il y a un salon de coiffure dans la prison, mais on lui a objecté qu'elle était mineure et qu'elle ne pouvait pas travailler. Mais,

« en fait, heureusement que j'ai écrit parce qu'ils se sont rendu compte que je pouvais quand même travailler en fait. J'étais pas payée, j'étais pas rémunérée mais ... ». - *Tu y allais régulièrement ?* Voilà pour reprendre la main, pour ne pas perdre la main et tout. Du coup la coiffeuse elle m'a dit "mais t'aurais pu venir dès le premier jour que t'es arrivée en fait". Bah, enfin, moi je sais que les deux que j'ai coiffées moi-même, c'est des mineures. Gratuitement, je les ai coiffées... Parce qu'elle m'a dit "tu peux prendre deux/trois modèles", donc j'ai pris

deux mineures, que je connaissais d'ici, donc y'avait pas de problème ».

Dans l'entretien avec le sociologue, elle venait d'obtenir son CAP. Mais au moment de l'entretien, Alice ne le savait pas. La capitaine voulait que cela soit sa maman qui lui apprenne la bonne nouvelle. Voici un extrait de ce dialogue entre le chercheur et Alice :

« - *J'ai appris que tu as passé les examens de ton CAP coiffure. Je vais avoir les résultats aujourd'hui. J'appellerai ma mère après pour lui demander. - Je touche du bois pour toi ! (Rires) Merci ! - Et donc comment ça s'est passé ? Comment t'as réussi à finir tes études ? Je suppose que tu étais la seule à faire ça ici ? Oui. Bah il y a un salon de coiffure ici. Je leur ai demandé si je pouvais travailler avec eux. On m'a répondu que j'étais mineure, et qu'ils préféreraient ne pas tenter. Alors je leur ai écrit, et là ils ont accepté. À un mois de mon CAP, je suis allée un peu travailler au salon de coiffure là-haut. Sinon j'avais tous mes cahiers ici, donc j'ai révisé toute seule. Les profs m'ont aussi aidée sur quelques matières. La partie écrite, je l'ai passée ici, et pour la pratique j'ai eu une perm' de 2 jours. Du coup j'ai pu sortir pendant 2 jours, j'ai pu rentrer chez moi et tout. Et j'ai passé la pratique à Orléans. - Et comment ça se passe la pratique ? Tu avais un modèle ? Ouais, voilà. J'ai pris ma mère et mon frère. Il te faut un modèle homme et un modèle femme ? Ouais. 1h pour les hommes, 2h30 pour les femmes. - Et alors, ça s'est bien passé ? Je pense. (Rires) On verra. - Tu ne les as pas ratés ? Non ça va. Grâce au salon ici, tu as pu t'entraîner ? Oui, sur les femmes oui. Mais sur les hommes, pas trop. J'ai un peu galéré. Tu n'as donc pas pu t'entraîner sur les surveillants<sup>19</sup> ? Non ! (Rires)*

Cette situation est assez exceptionnelle. Les institutions d'enfermement ne préparent pas vraiment à la réinsertion et des obstacles bureaucratiques sont constamment mis en avant pour freiner les velléités des jeunes qui voudraient acquérir un diplôme. Il se peut que le rôle des surveillantes soit un des points majeurs des blocages, en tout cas tout doit passer par un écrit pour obtenir gain de cause sur une demande.

#### 4.4. Les relations des jeunes avec l'encadrement

Dans le cadre de la maison d'arrêt de notre enquête, une seule surveillante est dédiée aux mineures, les autres relèvent des majeures. Quatre éducateurs PJJ interviennent à temps partiel, leur bureau n'est pas sur place mais dans l'établissement pour les garçons et la dynamique les porte vers le lieu de leur service. Un psychologue PJJ du même service intervient ponctuellement.

Quelques réactions à nos questions :

- « Je m'embrouille avec les surveillants de temps en temps... La preuve je passe en commission de discipline cette après-midi. Sinon ça va. On est là. On garde la pêche ». (Deborah)

- « Je n'aime pas les surveillantes, y a pas beaucoup des surveillantes que j'aime, y a beaucoup que je n'aime pas parce que on crie tous les jours sur nous, heu, elle est méchante avec nous. Elles nous parlent un petit peu "silence, ferme ta bouche, silence !". Mais ils nous traitent comme du chien, on est pas des chiens, on n'a pas le droit de parler, y a pas droit de rigoler, y a pas droit de faire rien du tout. Ha non c'est pas tous les surveillants, mais y a beaucoup de surveillantes que je n'aime pas ».

---

<sup>19</sup> En France, dans les quartiers de femmes, il n'y a que des agents de sexe féminin. Seuls les gradés peuvent être des hommes, avec des restrictions de circulation dans les espaces.

On a déjà évoqué la situation de Shirley. Une détenue majeure passée chez les mineures. Le fait qu'elle soit passée chez les majeures libère sa parole. À l'enquêtrice, elle fait des critiques très lourdes vis-à-vis du personnel, ce qu'elle avait déjà fait dans le premier entretien avec le sociologue :

« Le pire, ça a été les surveillantes. C'est ce que j'ai dit à votre collègue. S'il y a un truc que vous devez changer dans la prison, c'est le comportement des surveillantes. - *Bah justement nous on était là pour voir comment les surveillantes travaillent avec les filles...* Non. Mais ce qu'ils vont vous montrer ici, c'est que ça se passe bien, tout est bien, tout est beau, tout est parfait. Moi j'ai écrit au Procureur de la République... il y a une semaine. Et au contrôleur général. Parce que je suis allée au mitard. J'ai été traitée comme un chien. Quand j'étais chez les mineures, j'étais traitée comme un chien. - *Est-ce que tu sais à quel moment ça dégénère ?* Parce qu'il y avait de l'abus. Il y a des surveillantes en fait, elles croient qu'elles ont le pouvoir absolu. C'est-à-dire, pour eux, on est des merdes. Tout ce qu'on va dire, c'est des mensonges. Et genre par exemple, il suffit qu'une surveillante vous la regardiez mal, elle va direct vous agresser. Genre "quoi, qu'est-ce qu'il y a, qu'est-ce que tu veux ?". Et elles savent très bien que nous on peut rien dire parce qu'on a le mitard derrière. Et ça, elles en profitent. - *Mais dès que t'es arrivée t'as ressenti ça dans la relation avec certaines femmes en fait ?* Ouais. Et ici il y a une surveillante, qui est aujourd'hui blonde, je ne sais pas si vous la voyez. Elle, quand je suis arrivée chez les mineures, elle me réveillait le matin, elle tapait sur la... Plutôt que d'ouvrir la porte et de dire "bonjour" et de refermer, elle prenait ses clés, et elle tapait dans la porte. "Allez, réveillez-vous bandes de grosses merdes !". - *Il y a des insultes ?* Ah mais bien sûr qu'il y a des insultes. Tous les jours j'écrivais, tous les jours j'écrivais. "Faites quelque chose je vais la taper, faites quelque chose je vais la taper. Elle me manque de respect, elle me manque de respect. Elle m'insulte..." - *Quand c'est comme ça tu peux écrire à qui alors ? À la surveillante-chef ?* Personne. Non. Personne. Personne. Ici, vous êtes tout seul. Moi, j'ai... C'est simple : le jour où je lui ai dit "ferme ta gueule", un jour je lui ai juste dit "ferme ta gueule", j'ai pris 5 jours de sursis de mitard. Alors que pourtant, tous les jours j'écrivais pour dire "faites quelque chose je vais la taper". Je leur expliquais. Avec les heures, machin... Tout. - *Je sais par exemple qu'il y a des filles qui m'ont raconté qu'elles ne préféreraient pas aller en sortie par exemple... En promenade ?* - *Oui. Pour pas... En promenade pardon. Pour ne pas voir la surveillante avec qui ça se passe mal, ou des choses comme ça...* Bah, c'est exactement ce que je faisais. C'est exactement ce que je faisais. Moi par exemple quand j'étais chez les mineures, je savais que le week-end c'était cette surveillante-là. Je me cachetonais tout le week-end pour dormir et pas voir sa gueule. Donc vous imaginez un peu ? Même maintenant, je suis sûre vous allez interroger les Roumaines, vous leur demandez si elles se font insulter par les surveillantes, elles vont vous dire oui. Y'a une meuf... Bah Lila, qui était chez les mineures il n'y a pas longtemps, elle s'est fait traiter de petite grosse vache pendant un mois. Par une surveillante ! ».

Un extrait d'entretien avec une gradée de la maison d'arrêt ne dément pas les propos des jeunes filles :

« Il y a des surveillantes qui supportent pas les mineures parce que heu, parce qu'elles crient, qu'elles font du bruit, parce que elles sont comme des enfants, y en a elles ne supportent pas ça. [...] Après ben, si je le dis tant pis je vais le dire... Il y a des surveillantes qui sont rentrées depuis un certain temps et puis c'était pas du tout, c'était pas du tout les mineures à l'époque,

on les prenait pas en charge et tout : “ha non, je suis pas là pour ça, je suis pas là pour faire du social comme ça”. Voilà c’est mélangé en fait. Et heu, et “c’est pas normal” et “on en fait trop”, “et pourquoi elles feraient de la cuisine ?”, et pourquoi ci et pourquoi ça. Et on peut quand même se retrouver face à des discours comme ça ».

Interrogée sur le fait qu’elle ne soit pas remplacée lors de ses absences, la surveillante dédiée aux mineures donne son explication : “Parce qu’y a personne qui veut”. Elle ajoute :

« Elles disent “moi je, déjà on n’est pas formées”, et elles veulent pas parce que la gestion des mineures c’est : « il faut être beaucoup patient ». C’est beaucoup, beaucoup de patience. C’est pas, c’est pas comme un majeur où on va fermer la porte et puis voilà tant pis quoi. Mais donc les collègues, elles ne veulent pas. Elles ne veulent pas, donc y a personne ».

Elle explique également que les rapports avec les mineures ne sont pas faciles :

« moi de toute façon, elles n’ont pas le choix, c’est moi, qu’elles m’aiment ou qu’elles m’aiment pas, c’est comme ça. C’est voilà, sauf que là elles savent que “celle-là je l’aime pas” voilà, ça va être la guerre alors que trois mois après elles vont se calmer, elles vont aimer cette surveillante et puis après une autre par contre ça va être la guerre. Des fois avec les mineures parfois ça part pour rien du tout. “Pourquoi elle me regarde ?”. Ou il suffit que quelqu’un rigole, même une majeure, il suffit qu’une détenue passe et elle rigole. Pourquoi elle me parle comme ça, pourquoi elle se fout de ma gueule donc ça va partir, ça va prendre des proportions pour rien ».

Il y a probablement un effet de site car on peut imaginer que l’expérience en EPM soit parfois différente. C’est le cas de Latifa interviewée par la sociologue :

« -*Et il y avait des gens qui pouvaient t’aider, des professionnels sur place ?* Ouais, il y avait des psychologues, des infirmières. Même des surveillantes avec qui je m’entendais très, très, très bien. Et... Ouais ! – *Qu’est-ce qu’elles faisaient les surveillantes pour t’aider ?* Bah elles me parlaient. On se parlait. Y’en a une des fois, quand elle faisait la ronde le soir, elle restait derrière ma porte. Elle restait derrière l’œilleton, parce qu’elles ne peuvent plus ouvrir les cellules après 20h. Mais elle restait derrière ma porte comme ça elle puis elle me parlait. Elle me parlait, comme ça, et tout. Et moi, j’aimais bien sa voix. “Alors, tu as fais quoi hier ? Dehors, c’était comment ?”. J’aimais trop sa voix en fait. (son sourire est audible) - *Et elle acceptait de te parler ?* Ouais, elle acceptait de me parler et tout. - *Elle te parlait de quoi ?* Elle me parlait de sa vie. De ce qu’elle faisait le week-end, ce qu’elle allait faire le lendemain. Et des fois, elle me disait : “mais ça, j’ai pas trop envie de te dire. J’ai peur que tu sois triste”. Et moi je lui disais : “non au contraire, ça me donne le moral ! J’aime bien savoir ce qui se passe dehors”. Et en plus, de savoir ce qui se passait dehors, tous les matins, je lisais le journal. Donc, je me renseignais un petit peu, je voyais ce qui se passait dans ma ville. Donc voilà. - *Ça t’aidait à tenir.* Ouais, ça m’aidait ».

Bien entendu, les expériences dans les CEF peuvent être encore beaucoup plus éloignées de celles de la prison avec l’encadrement. Ainsi Rachida qui est passé par un CEF mixte évoque des bonnes relations avec les éducateurs :

« - Ouais. Mais j’ai fait ma loi. Mais là-bas, c’était le club Med. - *Comment tu as fait ça ?* Les éducateurs ils m’achetaient mes paquets de cigarettes... - *Ah oui ? Les portables, dès que ça rentre, ils ne peuvent pas vous fouiller c’est ça ?* Moi j’avais entré déjà des portables. Après, il y a un éducateur, j’ai échangé mon portable contre son portable. Je pouvais aller sur internet.

Parce qu'après ça dépend. S'ils t'aiment bien tout ça, ça dépend. Il a fait ça qu'avec moi. Jamais avec quelqu'un d'autre. Et même, ils ne savent pas, parce que tu ne pourrais pas dire des trucs comme ça. Il a fait des choses bien avec moi donc... C'est des choses qui restent entre nous. Normalement aussi c'est non-fumeurs, mais il y en avait partout dans la cour. Il y avait des cigarettes partout. Il envoyait des gens chercher de l'alcool... ».

Mais dans le CEF de notre enquête, l'expérience vécue est différente. Ainsi Samira compare son passage de la prison au CEF :

« Ouais. Parce que c'est plus long. C'est plus long, mais d'un côté la prison, bah il y a des bons et des mauvais côtés par rapport à ici. En prison, déjà, personne te fait chier. T'es dans ta cellule, t'as ta télé, t'as envie de parler, de gueuler, tu gueules, tu parles avec les autres... Bon les matons ils disent : "oui, tais-toi, sinon je t'enlève ta télé". Ils te laissent 5 minutes, ils recommencent... Mais ce qui est bien c'est que personne t'embête. Alors qu'ici, on te compte tes cigarettes, on te fouille assez souvent... Moi, ça, j'aime pas. Je déteste. [...] Tu vois au CEF, il y a des caméras partout. À la télé, ils voient tout. Quand on sort de nos chambres, ça fait « bip ». Il y a une caméra dès que tu vas aux toilettes. Ils notent sur leur cahier "Samira s'est levée à 5h32 pour aller faire pipi". J'me suis dit "non, vous marquez même quand on va aux toilettes ? Bah oui, il faut bien qu'on sache vos mouvements !". Ça craint ! On a 5 cigarettes par jour. On nous dit à quelle heure il faut les fumer. C'est bizarre. Après, on a des heures pour se coucher. Bon, ça c'est pour garder un rythme... C'est pas trop mal. Mais des fois, ils arrivent dans ma chambre, et ils éteignent la lumière. Ils disent "c'est l'heure d'éteindre la lumière". Je suis dans ma chambre, j'ai pas le droit de bouger, ni de parler à personne, et en plus tu veux que j'éteigne ma lumière et que je dorme ? Moi, j'arrive pas à dormir à 11h. On est là, on ne se dépense pas, on n'est pas fatigué. On peut pas sortir et tout... Mais bon. D'un côté, ça passe doucement, les journées sont longues. Mais d'un autre côté, ça passe vite. Ça fait 20 jours que je suis ici. Ça fait quand même 20 jours, alors que je me souviens du jour où je suis arrivée comme si c'était hier. C'est doucement, mais c'est vite aussi ».

Bien entendu, il s'agit toujours d'expériences singulières. Les expériences des jeunes filles en CEF sont souvent très différentes de celles qu'elles ont avec les surveillants de l'administration pénitentiaire. Mais on peut se demander parfois si un manque de formation et d'expérience des éducateurs en CEF ne contribue pas à constater un manque de repères éducatifs en multipliant les combines et les arrangements pour permettre de maintenir la paix sociale. Bien entendu, ces petits arrangements avec les règlements ne sont pas propres aux CEF. La plupart des enquêtes réalisées en milieu pénitentiaire soulignent qu'elles sont intrinsèquement liées à l'ordre carcéral. Ainsi, dans leur enquête sur les EPM, Gilles Chantraine (2011) et ses collègues intitulent l'un des chapitres de leur rapport "La souplesse dans l'application des règles, une condition de la paix en détention". Ce chapitre est illustré par de multiples extraits d'entretiens de surveillants et d'éducateurs. Dans la maison d'arrêt de notre enquête, ces arrangements sont plus limités, mais du coup des tensions fréquentes se développent entre jeunes détenues et surveillantes qui, pour la plupart, ne font pas le choix de faire une partie de leur service avec les mineures.

Il est symptomatique que l'administration pénitentiaire, mais aussi la PJJ, dans cet établissement appuie l'intervention d'une communauté de cinq religieuses hébergées sur le site et qui s'occupent l'une de récupérer des vêtements pour les jeunes détenues démunies, l'autre d'animer une fois par semaine un atelier couture avec cinq jeunes filles, deux autres étant dans le secteur médical (médecin et infirmière). Bien entendu, cette situation n'est pas sans introduire des

controverses notamment chez les éducatrices, on pense notamment à la question de la contraception et de l'avortement. Dans l'esprit d'ouvrir un "contre-feu", des interventions d'informations du planning familial sont encouragées auprès des jeunes détenues.

#### 4.5 Les relations entre jeunes détenues

Le passage par la prison crée des expériences diversifiées dans les relations entre pairs. Il y a, bien entendu, des conflits entre détenues, mais l'univers carcéral crée aussi du lien, il faut être solidaire pour survivre.

Alexandra placée en CEF, évoque son expérience d'un passage en EPM :

« - *Vous en parliez entre vous ?* Ouais, on en parlait entre nous. On en parlait. On parlait beaucoup, hein. Nous les filles, on parlait grave, grave, grave entre nous. On était vachement solidaires, nous. - *Ah oui ? Ah c'est bien.* Ouais. Un truc de malade. D'ailleurs, dans notre bâtiment, les surveillantes étaient assez étonnées. C'était la première fois qu'elles recevaient, enfin qu'elles avaient un groupe de filles qui étaient solidaires. Jamais une prise de tête. Moi, en trois mois et demi que j'ai été là-bas, on ne s'est jamais disputées une seule fois. On était très soudées. Et ça aussi, ça m'a aidée à tenir. Parce que c'était pas des filles qui étaient tristes. On rigolait tout le temps. Enfin... voilà. C'est sûr que c'est plus facile à vivre. Quand tu es avec des filles qui rigolent tout le temps, que tu fais des blagues, tout ça. C'est mieux que d'être avec des filles qui sont tout le temps tristes, à se plaindre. Non, franchement non. On relativisait. Franchement, c'était pas mal. Ça m'a fait grandir ».

Dans la maison d'arrêt de notre enquête, les discours font plus référence à des tensions entre détenues. Les différences culturelles liées aux origines sont souvent évoquées, même si de multiples combinaisons peuvent se former. Ainsi, Irina, une jeune fille Roumaine :

« - *Tu es dans une cellule avec combien de personnes ?* Deux filles. Oui c'était comme ça ici, la fille elle est sortie hier. C'est tout le temps comme ça. Elle fait des bêtises. Avec les surveillantes aussi. Elle se fait engueuler tout ça. Elle agresse les surveillantes tout ça. La dernière fois je me suis bagarrée avec la fille. J'étais à l'heure de la promenade. Tous ensemble. Et elle m'a insultée. Je lui ai dit "pourquoi tu m'as insultée ? Parce que c'est pas bien d'insulter pour rien. Pourquoi tu m'as insultée ?" Et après, elle m'a dit "c'est quoi ton problème" tout ça. Et je l'ai laissée, je partais. J'ai dit à mes copines "on y va". Et après derrière j'ai vu qu'elle veut me taper. Et je lui ai dit "pourquoi tu veux me taper ? Viens, dis-le en face.". Après elle s'est rapprochée de moi pour me taper. J'ai donné deux coups de poing dans le visage. Et après, la surveillante est arrivée. [...] - *Tu t'entends bien avec d'autres gens qui ne sont pas des Roumaines ?* Oui., parce qu'ici on parle. Parce qu'il y a beaucoup de filles ici Serbes. »

Certaines évoquent les questions ethniques mais en les modulant avec les délits commis, et notamment les "pointeuses". Ainsi Shirley :

« Ouais. Généralement en fait parce qu'on est des groupes. Et quand il y en a une qui arrive, si c'est une Roumaine, elle va avec les Roumaines, si c'est une Chinoise elle va avec les Chinoises, si c'est une ghetto youth, elle va venir avec les Rebeus, les Renois, les Français... Enfin nous. Et sinon c'est tout. - *Et du coup, après vous l'acceptez facilement dans le groupe ?* Après ça dépend. Si c'est une chelou... Elle part. Ou alors si... Les pointeuses, c'est comme chez les hommes en fait. Bon après, il y en a d'autres qui jouent un peu plus les faux-culs. À dire "ouais j'te parle, j'te parle". Moi j'sais que je suis entière, si c'est quelqu'un que j'aime pas, je l'aime

pas. C'est ce que je disais aux filles la dernière fois. Ça aurait pu être quoi ? Ça aurait pu être vos enfants, ça aurait pu être ma petite sœur... Mais c'est horrible de faire ça. Parce qu'elle a fait ça à des gamins qu'elle gardait. Donc elle aurait très bien pu garder des enfants que je connaissais. Elle aurait très bien pu garder des enfants que d'autres personnes connaissent. Mais étant donné que c'était une faux-cul, j'ai préféré partir. Du coup maintenant je préfère être seule que mal accompagnée. Et puis ouais c'est mieux. »

C'est un fait bien connu de la littérature internationale, les femmes sont globalement moins criminalisées que les hommes à délit égal. Ainsi, au Canada, Colette Parent (1986) expose une approche "paternaliste" ou "courtoise", postulant que les femmes bénéficient, par rapport aux hommes, d'un traitement préférentiel dans toutes les étapes du processus pénal. En France, Coline Cardi (2008) a fait apparaître l'importance de la question du genre au sein du processus pénal qui agit de façon sexuellement différenciée. Cette règle quasi générale vaut pour la plupart des délits, sauf pour des délits commis par les femmes contre des ou leurs enfants. Bien entendu, pour les mineures condamnées, ce type de délit est plus exceptionnel, elles le sont le plus souvent pour vols, notamment les jeunes filles issues de minorités visibles, pour séquestration, voire tentatives d'homicides, souvent associées à des garçons. Mais au sein de la détention, au moins pour certaines détenues comme Shirley, les crimes contre les enfants ont un statut particulier, et les coupables méritent la relégation.

Les tensions entre les jeunes détenues sont ainsi le plus souvent lues par les professionnelles et les jeunes avec le prisme des « conflits ethniques ». Eclairons alors ces processus d'ethnisation au sein de la prison. Toujours avec Shirley, mais dans un autre entretien, cette fois avec le sociologue :

« - Avec les mineures ? Une galère. En plus, il y a que des Roumaines. Je suis la seule Française. Donc, il n'y a pas possibilité. Les Roumaines quand elles jouent, elles poussent, elles sont violentes, elles crient dans les oreilles... Elles sont prises de tête. Si nous on a le malheur de dire quelque chose, la surveillante, elle nous ruine. Direct. Par contre, si une Roumaine s'en prend à vous, on ne peut rien dire, ni la surveillante. - Parce qu'elles font groupe ? J'en ai aucune idée. J'ai jamais su. Par exemple, une fois, je me suis battue dans les douches avec 3 Roumaines, enfin je me suis battue avec une Roumaine et les deux autres me sont tombées dessus... Comme par hasard, aucun CRI. Alors que je me serais battue avec n'importe qui, même un mot aurait été au-dessus de l'autre, CRI direct. Par contre, dès que ça concerne les Roumaines, il n'y a pas de CRI. Les Roumaines ici, elles peuvent faire ce qu'elles veulent. Vous ne verrez jamais une Roumaine au mitard. Et surtout pas une mineure. Jamais. - Et comment tu expliques ça ? Aucune idée. - Mais CRI c'est quoi ? CRI, c'est un rapport en fait. Un rapport d'indiscipline. Mais comme je disais, pour le sport, ce sont les Roumaines qui choisissent les activités. Si par exemple, elles ont toutes envie de jouer au même jeu, si tous les mercredis elles ont envie qu'on joue à ça, on joue à ça. Il n'y a pas d'autres moyens. Elles font la loi. Ou à une époque, il y a eu Sonia et Zora, deux meufs avec qui je m'entendais super bien qui étaient chez les mineures avec moi. Comme je vous expliquais, les Roumaines, ce sont elles qui décident ce qu'on fait au sport. Nous on en avait marre. À la fin, on y allait plus. Moi j'y suis allée une fois. Quand j'ai vu comment ça se passait, je me suis dit "j'y retourne plus". Les filles elles ont essayé. Parce qu'elles sont arrivées après moi. Je leur ai fait "essayez. Vous verrez". Elles ont essayé, et au bout de 10 minutes... Moi j'ai tenu. J'ai tenu toute l'heure là-bas. Elles, elles étaient deux. Au bout de 20 minutes elles sont rentrées en cellule tellement elles n'en

pouvaient plus. Elles en avaient tellement marre. Parce que les Roumaines elles sont tout le temps entre elles, elles sont tout le temps en train de s'éclater. Nous, on est dans la cellule. Si on ne veut pas faire les activités genre sport et tout ça, on fait rien. Ce qu'il faut comprendre aussi, c'est que les Roumaines, elles sont ensemble. Je ne suis pas raciste. Je les ai défendues au début. Je me suis battue avec une fille qui s'appelle Naomi pour les Roumaines, pour les défendre. J'ai vite compris que je faisais une connerie. J'ai vite senti ma douleur. Parce que les Roumaines, elles ne sont pas possibles. Elles sont sales. Elles crient. La nuit, elles vous réveillent à pas d'heure. À une époque où elles avaient des poux, c'est pas genre elles font tout pour pas t'en donner. C'est genre elles viennent te voir, elles disent : "t'en veux ?". Elles sont sales, elles sont malpolies, elles sont ignares... Je les supporte plus. Vous pouvez demander à n'importe quelle mineure. Surtout que moi j'étais toute seule avec elles à une époque. Si on ne veut pas être avec les mineures en cours, ou en sport... On fait rien. On est H24 dans la cellule.

- *Elles sont si majoritaires ? Il y en a tellement que les activités, elles sont pour elles et pas pour les autres. Les activités, c'est pour elles. Pas pour nous. Enfin pas pour moi. Parce que, j'étais toute seule du coup. Mais vu que je ne voulais pas aller en sport avec elles, je restais en cellule. »*

Bien entendu, ce genre de propos interpelle le chercheur. Il n'est pas sans rappeler la ségrégation ethnique évoquée par Véronique Vasseur (2000) à la prison de la Santé. Il reste à en comprendre les ressorts. Et, bien entendu, cela échappe, en partie, à ces jeunes filles qui ne font qu'en subir les conséquences. On est en face d'un processus pénal qui envoie massivement des jeunes filles originaires de pays d'Europe de l'Est pour des délits souvent bénins en prison, faute de solutions plus adaptées aux singularités de leurs situations. S'il y a, par exemple, des services sociaux spécialisés pour les populations tsiganes depuis plusieurs décennies (Liégeois, 1977), les éducateurs PJJ en milieu ouvert ne sont pas formés et ne maîtrisent pas les codes culturels pour intervenir auprès de ces populations. Sachant que les foyers PJJ ne sont pas non plus adaptés pour ces populations, les juges donnent des peines d'emprisonnement ferme pour des délits qui sont normalement gérés autrement. Comme nous l'avons déjà évoqué, les filles ethnicisées comme « Roumaines » sont surpénalisées et se trouvent donc en prison proportionnellement plus nombreuses et plus jeunes que les filles non ethnicisées comme « Roumaines ». Une fois en détention, l'ethnicisation persiste et le traitement spécifique qui y est associé également. Elles sont regroupées dans les mêmes cellules et sont peu individualisées, assignées à cette catégorie ethnique. Comme le plus souvent, côté interne de cette frontière ethnique, les membres cherchent à tirer partie de ce processus par la production d'un entre-soi en partie protecteur des visions négatives et des traitements inégalitaires qu'elles subissent (« elles sont sales, elles sont malpolies, elles sont ignares »). Et les surveillantes et les autres détenues doivent donc composer avec elles, collectivement alors même qu'elles sont vécues comme « peu revendicatives » au sens où elles semblent moins angoissées par la construction d'un projet de vie après la détention, probablement du fait de meilleurs réseaux d'accueil de leur environnement à la sortie.

Dans une période où on parle beaucoup de réunir ensemble dans des quartiers à l'exemple de la prison de Fresnes les "islamistes radicaux", il faut bien comprendre que l'ethnicisation des prisons, est le fait du processus pénal et d'une politique pénale – même si le plus souvent c'est en creux, c'est-à-dire en l'absence de dispositifs spécifiques de prise en charge -, et non par une volonté explicitement raciste des acteurs eux-mêmes. Derrière les discours sur la frontière ethnique (Barth, 1995) se cachent des enjeux de pouvoir, par exemple quand Shirley nous dit :

« Mais quand les Roumaines sont ensemble, il n’y a pas d’embrouilles. En fait, quand les groupes restent en groupe, il n’y a pas d’embrouille. C’est à partir du moment où les groupes se mélangent que là, ça part en couille. Mais moi les gens que j’ai vu monter au mitard, c’est à cause des surveillantes. Il n’y aurait pas de surveillantes, il n’y aurait pas de conseils de discipline ». À analyser de près les propos, on comprend qu’il y a un jeu d’interactions avec les surveillantes et que l’ethnisation des conflits entre les détenues est, au moins pour partie, produite par l’institution, peut-être l’adage “diviser pour régner” ?

Alice, tout en expliquant les difficultés d’être noyée dans une culture différente de la sienne (les bruits, les chants, la langue qu’on ne comprend pas, voire les odeurs), raconte aussi comme elle s’est attachée à une jeune Roumaine lors de son incarcération :

« Bah, il y en a en fait où ça va... Par exemple, il y en a une tout petite, elle est tellement mignonne, que tout le temps elle vient me faire des câlins, des trucs comme ça. Et une que j’ai connue bah, quand je suis arrivée, je crois elle est arrivée peu de temps après moi. On parlait bien au début en fait parce que j’étais la seule Française, avec toutes les Roumaines, tout ça donc... ».

Il n’en reste pas moins donc que de multiples formes de solidarité se tissent dans les situations d’enfermement, et que lorsqu’une détenue a la chance de sortir, les autres indépendamment de leurs origines, lui disent de tout faire pour ne pas revenir.



# Conclusion

S'appuyant sur l'analyse des récits de vie d'une trentaine de filles prises en charge par la protection judiciaire de la jeunesse, cette recherche contribue au renouveau des analyses de la délinquance par une approche en termes de genre (Cardi, 2004 ; Cardi et Pruvost, 2012 ; Vuattoux, 2014). Précisions importantes, lorsque nous rencontrons ces jeunes filles, elles sont prises (ou ont été prises) en charge par la protection judiciaire de la jeunesse (en milieu ouvert, en centre éducatif fermé ou en maison d'arrêt). Du fait des difficultés du terrain en milieu ouvert, les jeunes filles en centre éducatif fermé et en prison sont largement majoritaires dans notre échantillon. Nous ne prétendons donc pas éclairer l'ensemble des parcours délinquants des filles (par exemple celles n'ayant pas fait l'objet d'étiquetage) et nous ne concluons que sur les parcours des jeunes filles ayant été judiciarisées, et cela dans un contexte où elles sont, en général, plus longtemps maintenues dans des parcours au civil que les garçons (Cardi, 2004).

Dans le sens commun, la délinquance des filles est presque toujours raccrochée à une supposée nature féminine (parfois euphémisée sous des formes de psychologisation), ou au contraire, à leur supposée absence de féminité. Dans les deux cas, ces processus de naturalisation du genre se fondent sur des discours pseudo-psychologiques. C'est pourquoi la double approche sociologique et psychologique s'est révélée nécessaire pour mettre en question la réalité de ces prénotions. Dans ces deux approches conjointes, notre perspective a été résolument non essentialisante, avec une définition du genre comme la construction du masculin et du féminin dans des rapports de domination (Löwy et Rouch, 2003).

Conscients du déni historique de la violence des femmes, nous avons veillé à ne pas associer la violence au masculin et à ne pas enfermer ces jeunes filles dans des figures de victimes passives et/ou instrumentalisées par des hommes. Force est toutefois de constater que la quasi-totalité des jeunes filles rencontrées ont été victimes de violences morales, physiques et/ou sexuelles, au sein de leur famille, de leurs réseaux amicaux ou de l'espace public. Elles ont le plus souvent accepté d'en témoigner et surtout de partager avec nous ce que ces expériences produisent en elles, de sidération, de haine et/ou de violences. D'une manière générale, elles n'ont que très rarement été reconnues dans leur statut de victime et la prise en charge par la PJJ est régulièrement le cadre où elles expriment pour la première fois cette expérience, comme si la prise en charge dans ce cadre judiciaire avait pu favoriser l'émergence d'une parole.

Parfois, elles ne sont pas crues par les professionnels, en particulier ceux de la police, surtout lorsqu'elles sont vécues comme « hypersexualisées » (par exemple à la suite d'une suspicion de prostitution ou de rumeurs sur leur supposé manque de réserve). C'est le cas par exemple de Fanny qui fut séquestrée, avec une amie, par un homme qui tenta de les violer. Pour sortir de cet appartement, elles le frappèrent et détruisirent de nombreux objets lui appartenant. Tirant profit de la « mauvaise réputation » de Fanny, cet homme porta plainte contre elle. Alors qu'elle fut déférée pour destruction de biens, l'homme ne fut pas inquiété. C'est également le cas de Tatiana qui est accusée de faits de violence à l'encontre d'un agent de la sécurité de la gare du Nord, lieu qu'elle fréquente régulièrement avec un groupe de filles. Elle estime avoir agi en légitime défense

contre un homme qui lui avait fait des propositions indécentes et qui l'avait agressée. Avant cette altercation, Tatiana et ses amies avaient déposé une plainte à son encontre. Furieux de l'apprendre, il s'en serait pris à la jeune fille et la sécurité de la gare aurait effacé les vidéos de la scène afin de n'avoir aucune preuve qui incriminerait l'agent. Pour cette affaire, Tatiana a été condamnée à un mois de prison ferme, elle était recherchée pour ne pas s'être présentée au tribunal. À ce moment-là, elle subissait une opération médicale en Roumanie, elle n'avait pas connaissance de son mandat d'arrêt.

Leurs familles ne constituent que très rarement une ressource pour faire face à cette expérience de victime. À l'inverse, elles expriment des sentiments d'isolement, de solitude et d'absence parentale : les parents sont soit absents de la vie des jeunes filles, soit absents de la maison ou du quotidien, ou décrits comme absents dans la relation. Les relations intrafamiliales sont souvent conflictuelles et marquent alors durablement leur construction psychique. Ces expériences de carences et de souffrances durant l'enfance peuvent être mises en lien avec certains de leurs choix, certaines rencontres, ou encore leurs capacités à faire face, à exprimer leurs désirs et leurs besoins. Pour certaines d'entre elles, elles ont été placées très jeunes par l'aide sociale à l'enfance et elles narrent un parcours de vie marqué par les ruptures, les placements et la judiciarisation. En cela, leur parcours de vie est assez similaire à celui des garçons que les professionnels nomment parfois les « incasables », même si la réaction sociale qu'elles suscitent est pour une partie différente. Nous pensons en particulier aux réactions vis-à-vis des violences contre les professionnels.

Par contraste avec leurs relations intrafamiliales, les ancrages territorial ou communautaire (dans le cas des jeunes filles ethnicisées comme « Roumaines ») constituent des ressources pour expérimenter de nouveaux possibles. Dès le collège, elles rencontrent fréquemment un groupe de garçons au sein duquel elles prennent une place de « fille au milieu des garçons ». Protégées, mais aussi contrôlées (notamment en matière d'expérimentations affectives) par le groupe, elles accèdent à la mobilité et au plaisir immédiat de la fête ou de la consommation tout en maintenant à distance (en partie) les assignations de genre à l'immobilité et la réserve. Elles trouvent ainsi dans l'intégration dans une bande de garçons une forme d'émancipation, des bénéfices narcissiques et socio-économiques.

Cette stratégie trouve toutefois ses limites lorsqu'elles commencent à expérimenter des relations affectives et sexuelles, le plus souvent d'ailleurs en dehors du groupe. Bien que valorisée par la plupart des filles en tant que permettant une stabilisation affective et/ou l'accès à un statut social autonome, l'expérience du couple ne se révèle que rarement aussi protectrice qu'elles ne l'espèrent. Malgré une certaine hétérogénéité des expériences conjugales, elles se trouvent toutes réassignées aux tâches domestiques et à l'isolement. Et pour plusieurs d'entre elles, cet homme, souvent plus âgé, se révèle violent et tente d'édifier une emprise sur elle. La rencontre amoureuse, sortie du cocon perçu comme « protecteur » de la bande de garçons, peut parfois conduire les jeunes filles dans un engrenage qu'elles ne maîtrisent plus ; dynamique qui les conduira régulièrement dans une procédure criminelle, souvent instruite par un juge d'instruction et non un juge des enfants.

En outre, l'analyse de leurs parcours de délinquance nous indique qu'il n'existe pas de singularité des actes commis par les filles : vols, destructions, violences, commerce de drogue, séquestration, agressions sexuelles, *etc.* Si singularité il y a, elle est à rechercher dans la réaction sociale qu'elle suscite. Les travaux sur le traitement pénal des femmes ont déjà montré le caractère

sexué du contrôle social (Cardi, 2009 ; Cardi et Pruvost, 2012 ; Vuattoux, 2014). Nous en avons observé les effets sur les parcours de jeunes filles que nous avons rencontrées. À l'image des statistiques présentées en introduction, la plupart des jeunes filles sont maintenues plus longtemps dans un parcours de protection de l'enfance que les garçons. À partir de nos entretiens, nous nous interrogeons sur ce que produit cette intervention pénale tardive. Ne les conduit-elle pas à accumuler les passages à l'acte, prises dans ce que certaines nomment un « engrenage » (de vol, de consommation de drogue, de violence, ...) et/ou à la recherche invariable de nouvelles « montées d'adrénaline » ? Bien souvent, ces passages à l'acte délinquant ont lieu durant des fugues de foyers et la réaction sociale (à court terme) est toujours la même : un transfert vers un nouveau foyer où la fugue se répète à nouveau jusqu'à un passage à l'acte perçu défini comme grave (agression d'un professionnel, acte de barbarie, séquestration, agression sexuelle...) qui les conduiront dans un lieu d'enfermement. Formulé autrement, on peut s'interroger sur pourquoi elles n'ont pas été stoppées plus tôt ? N'y a-t-il pas là une forme de paradoxe à les « protéger » d'une peine privative de liberté (du moins dans un premier temps et à l'exception notable des « Roumaines ») tout en les laissant s'installer dans un parcours de délinquance, au risque de favoriser l'émergence d'un sentiment d'impunité chez elles, interpellant ainsi leur rapport à la loi (réelle et symbolique) ?

La protection des filles contre l'incarcération est donc toute relative : pendant que certaines sont maintenues plus longtemps dans la protection de l'enfance, les autres (y compris dans un second temps de leur parcours) apparaissent plus sévèrement punies. Par exemple, les jeunes filles inscrites dans des formes d'errance sont proportionnellement plus fortement judiciairisées que les garçons, notamment au nom de leur « protection ». C'est le cas par exemple de Caroline et Stéphanie, qui disposent d'une mesure judiciaire de milieu ouvert sans être inscrites dans un parcours de délinquance. La contrainte judiciaire est alors utilisée pour les conduire à accepter une prise en charge alors qu'elles sont des « fugueuses » au long court de la protection de l'enfance. C'est également notoirement le cas des jeunes filles ethnicisées comme « Roumaines » qui semblent, quant à elles, échapper aux mailles du filet de la protection de l'enfance. Elles racontent par exemple faire l'objet de contrôles spécifiques par la police et elles dénoncent des violences policières, y compris spécifiquement contre des groupes de femmes.

Qu'elles aient été longtemps maintenues dans un parcours de protection de l'enfance ou non, nous retrouvons la très grande majorité des filles de notre échantillon en entretien à l'occasion d'une peine privative de liberté, le plus souvent dans des situations de souffrance et d'isolement car privées des supports familiaux et sociaux dont bénéficient souvent les garçons, qui retrouvent souvent dans ces lieux des cousins et des copains de la cité. Plus grave, ces filles n'ont guère de chance, à de rares exceptions, de bénéficier durant leur peine d'un projet de réinsertion. Le fait d'avoir une formation ou un travail n'aura pas empêché les magistrats de prononcer des peines parfois lourdes d'incarcération pour plusieurs d'entre elles. Le maintien d'une insertion semble alors reposer sur le désir propre et donc sur les ressources personnelles de chacune pour se mobiliser. À moins qu'elles ne soient rattrapées par le marquage que constitue le passage en prison pour elles, les conduisant à penser comme Shirley : « je suis une jeune fille sans avenir ». Enfin, les structures accueillant les jeunes filles sont rares, les conduisant à un éloignement géographique de leur environnement familial et social, rendant ainsi plus délicat la construction d'un projet de formation après un centre éducatif fermé, par exemple. Pour des raisons qu'il s'agirait d'investiguer plus longuement, le travail auprès des jeunes filles délinquantes est bien

souvent perçu comme moins gratifiant et plus “difficile” pour les professionnels de l’administration pénitentiaire comme du secteur socio-éducatif. Ce ressenti d’une plus grande “complexité” de la prise en charge des filles peut être éclairé par la rareté des formations et des outils professionnels adaptés aux singularités des jeunes filles qu’ils ont en face d’eux. Et par singularités, nous n’entendons pas ici une essentialisation d’une supposée identité féminine mais bien la prise en compte de la singularité de chacun de leur parcours, au croisement des rapports de genre, ethnique, de classe et de classe d’âge, qui les conduit, par exemple, à être alternativement (et parfois simultanément) victimes et auteures d’acte de délinquance.

# Bibliographie

- ATGER F., 2015a, « Attachement, psychopathologie et traitement des adolescents », *Enfances & Psy*, 66, 2, p. 44.
- ATGER F., 2015b, « Attachement, psychopathologie et traitement des adolescents », *Enfances & Psy*, 66, 2, p. 44.
- BERTRAND M., 2009, « L'identification à l'agresseur chez Ferenczi : masochisme, narcissisme. », Volume 73, 1, Paris, *Revue française de psychanalyse*, PUF.
- BARTH F., 1995, « Les groupes ethniques et leurs frontières », dans STREIFF-FENART J., POUTIGNAT P. (dirs.), *Théories de l'ethnicité*, PUF, Paris, p. 203-249.
- BECKER H., 1985, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié (1<sup>ère</sup> éd ; am., The Free Press of Glencoe, 1963).
- BLATIER C., 2006, « Actes délictueux au féminin », *Bulletin de psychologie*, Numéro 481, 1, p. 57.
- BLATIER C., 2014, *Les personnalités criminelles évaluation et prévention*, Paris, Dunod.
- BLATIER C., GIJSEGHM H. VAN, 2014, *La délinquance des mineurs l'enfant, le psychologue, le droit*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- BORN M., 2002, « Continuité de la délinquance entre l'adolescence et l'âge adulte », *Criminologie*, 35, 1, p. 53.
- BORN M., GLOWACZ F., 2014, *Psychologie de la délinquance*, Louvain-la-Neuve, De Boeck.
- BORN M., RASSENEUR D., 2004, Facteurs protecteurs familiaux de la délinquance féminine, *Revue Psychééducation*, Paris, Vol. 33, N°2, p. 321-333.
- BOWLBY J., 1969 (1<sup>ères</sup> éd.), 1984, *Attachement et perte, (3 Volumes)*, , Coll. «Le fil rouge», Paris, P.U.F.
- BUSIAUX N., 1999, « Les amours ? Toute une histoire ! », *Agora débats/jeunesses*, 17, 1, p. 79-90.
- CARDI C., 2004, « La production du genre au sein de la justice des mineurs : la figure de la délinquante chez les juges des enfants », dans *Femmes et villes*, Presses universitaires François-Rabelais, p. 305-324.
- CARDI C., 2009, « Le féminin maternel ou la question du traitement pénal des femmes », *Pouvoirs*, n° 128, 1, p. 75-86.
- CARDI C., PRUVOST G. (EDS), 2012, *Penser la violence des femmes*, Paris, la Découverte.
- CARDI C., 2007, « Le contrôle social réservé aux femmes : entre prison, justice et travail social », *Déviance et Société*, 31, 1, p. 3.
- CHAMBOREDON J.-C., 1971, « La délinquance juvénile, essai de construction d'objet », *Revue française de sociologie*, n°12, 3, p. 335-377.
- CHANTRAINE G. (dir.), 2011, *Les prisons pour mineurs. Controverses sociales, pratiques professionnelles, expériences de réclusion*, Lille, rapport Clersé.
- CHANTRAINE G., *Par-delà les murs*, Paris, PUF, 2004.
- CLAIR I., 2008, *Les jeunes et l'amour dans les cités*, Paris, Armand Colin, 160 p.
- CONNELL R., 2014, *Masculinités : Enjeux sociaux de l'hégémonie*, traduit par CERVILLE M., RICHARD

- C., VOROS F., DUVAL M., GARROT C., HAGEGE M., VUATTOUX A. (dirs.), Paris, Editions Amsterdam.
- COUTANT I., 2005, *Délict de jeunesse : La justice face aux quartiers*, Paris, Editions La Découverte.
- DAUNE-RICHARD A.-M., MARRY C., 1990, « Autres histoires de transfuges ? Le cas de jeunes filles inscrites dans des formations masculines de B.T.S. et de D.U.T. industriels », *Formation Emploi*, 29, p. 35-50.
- DESAGE F., SALLEE N., DUPREZ D. (dir.), 2015, *Le contrôle des jeunes déviants*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- DUBAR C. (dir.), 1987, *L'autre jeunesse. Jeunes stagiaires sans diplôme*, Lille, Presses universitaires de Lille.
- DUBET F., 1994, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil.
- DUPREZ D., 2015, « L'internement socioéducatif à Belo Horizonte (Brésil): de la rééducation à la responsabilisation », dans DESAGE F., SALLEE N. ET DUPREZ D. (dir.), *Le contrôle des jeunes déviants*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 103-118.
- DUPREZ D., 2012, « Comment parlent-elles de la violence ? Récits de jeunes filles engagées dans des activités criminelles », dans CARDI C., PRUVOST G., *Penser la violence des femmes*, Paris, la Découverte, p. 257-272.
- DUPREZ D., KOKOREFF M., 2000, *Les mondes de la drogue*, Paris, Odile jacob.
- GIMENEZ C., BLATIER C., PAULICAND M., PEZ O., 2005, « Délinquance des filles », *Adolescence*, 54, 4, p. 1005.
- GOFFMAN E., 2002, *L'arrangement des sexes*, traduit par MAURY H., Paris, La Dispute.
- GUTTON P., 1991, *Le pubertaire*, Paris, PUF.
- HEFEZ S., 2004, *Quand la famille s'emmêle*, Paris, Hachette Littératures.
- HOURCADE M.-P., 2013b, « La place du juge des enfants, entre soin, éducation et répression », *VST - Vie sociale et traitements*, 119, 3, p. 39.
- HUGHES E., 1996, *Le Regard sociologique : Essais choisis*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- JEAMMET P., CORCOS M., 2001, *Evolution des problématiques à l'adolescence : l'émergence de la dépendance et ses aménagements*, Reuil-Malmaison, Doin, p. 94.
- JUTEAU D., 1999, *L'ethnicité et ses frontières*, PUM.
- LANCOTOT N., DESAIVE B., 2002, « La nature de la prise en charge des adolescentes par la justice: jonction des attitudes paternalistes et du profil comportemental des adolescentes », *Déviance et société*, 26, 4, p. 463-478.
- LAURETIS T.D., 2007, *Théorie queer et cultures populaires: de Foucault à Cronenberg*, Paris, La Dispute.
- LEMERCIER É., 2010, « Garçons et filles. L'expérimentation des rencontres affectives », dans LORCERIE F. (dir.), *Pratiquer les frontières*, CNRS Éditions, Paris, p. 231-244.
- LIEGEOIS J.-P. (dir.), 1977, *Idéologie et pratique du travail social de prévention*, Toulouse, Privat, 1977.
- LEPOUTRE D., 1997, *Coeur de banlieue*, Paris, Odile Jacob.
- MANNA F., 1997, « Les espaces du féminin parmi les Rom abruzzains », *Etudes Tsiganes*, 10, 2, p. 21-28.
- MAUGER G., 2010, « Jeunesse : essai de construction d'objet », *Agora débats/jeunesses*, N° 56, 3, p. 9-24.
- MAUSS M., 1950, *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France.

- MÉNABÉ C., 2014, *La criminalité féminine*, Paris, L'Harmattan (Bibliothèques de droit), 415 p.
- MENNESSON C., 2007, « Les sportives 'professionnelles' : travail du corps et division sexuée du travail », *Cahiers du Genre*, n° 42, 1, p. 19-42.
- METZ C., THEVENOT A., 2015, « Le lien mère-enfant à l'épreuve des violences conjugales », *Cliniques méditerranéennes*, 92, 2, p. 173.
- NIESON N., 2014, *Justice. Protection judiciaire de la jeunesse*, Documents législatifs de l'Assemblée nationale, Commission des lois, Avis n° 2267, tome 9.
- PARENT C., 1986, « La protection chevaleresque ou les représentations masculines du traitement des femmes dans la justice pénale », *Déviance et société*, vol. 10, n°2, p.145-175.
- ROMAN P., 2012, *Les violences sexuelles à l'adolescence*, Paris, Elsevier-Masson.
- ROMAN P., 2012, « Sexualité traumatique écueils du travail et du féminin à l'adolescence », 11<sup>ème</sup> Colloque « L'amour » de *Tribune Psychanalytique*, Montbenon, Suisse, éd. Tribune Psychanalytique.
- ROME I., 2014, *Dans une prison de femmes. Une juge en immersion*, Paris, Editions du moment.
- RUBI S., 2005, *Les crapuleuses, ces adolescentes déviantes*, Paris, Presses universitaires de France.
- SALLEE N., 2015, « Les centres éducatifs fermés (France) n'ont-ils de "fermés" que le nom ? », dans *Le contrôle des jeunes déviants*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, p. 89-102.
- SALMONA M., 2014, La violence faite aux femmes et aux filles, « Un problème mondial de santé publique d'ampleur endémique », <http://memoiretraumatique.org/>.
- SAUVADET T., 2006, *Le capital guerrier. Concurrence et solidarité entre jeunes de cité*, Paris, Armand Colin.
- TARRIUS A., MISSAOUI L., 1997, « Gitans de Barcelone à Perpignan : crise et frontières », *Revue européenne de migrations internationales*, 13, 3, p. 99-119.
- TESTENOIRE A., 2006, « Les temps de l'insertion ; itinéraires de jeunes femmes de milieu populaire », *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, 93, p. 79-93.
- TETARD F., DUMAS C., 2009, *Filles de justice: du Bon-Pasteur à l'Éducation surveillée, XIXe-XXe siècle*,
- VASSEUR V., 2000, *Médecin-chef à la prison de la Santé*, Paris, Le Cherche Midi.
- VUATTOUX A., 2014, « Adolescents, adolescentes face à la justice pénale », *Genèses*, 4, 97, p. 47-66.
- VUATTOUX A., 2015, « Les jeunes Roumaines sont des garçons comme les autres », *Plein droit*, 104, 1.
- WINTER A., VILLERBU L.M., 2011, « De l'adolescence dite « délinquante » : un autre paradigme du lien ? », *Adolescence*, 76, 2, p. 293.
- WINNICOTT D. W., 1958 (1<sup>ères</sup> éd.), 1969, *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Paris, Coll. «Petite bibliothèque Payot».



## Table des matières

Liste des sigles .....	3
Introduction .....	5
Cadre de la recherche .....	9
« Mauvaises filles » d'aujourd'hui .....	19
Stéphanie, 17 ans, en milieu ouvert.....	19
2. Fanny, 17 ans, en CEF .....	24
3. Latifa, 17 ans, en CEF .....	31
4. Mira, 15 ans, en CEF .....	39
5. Zora, 15 ans, au CEF .....	46
6. Tatiana, 18 ans, en maison d'arrêt.....	53
7. Kelly, 18 ans, en maison d'arrêt.....	56
8. Alice, 17 ans, en maison d'arrêt.....	62
9. Rachida, 17 ans, en maison d'arrêt .....	72
Les ancrages. Familles, territoires et socialisation entre pairs .....	77
1. Quand les filles parlent de leurs familles... ..	77
2. Socialisation et territoires.....	103
3. Etre une fille au milieu des garçons : de l'art d'esquiver.....	111
4. Mise en couple et réassignations de genre .....	119
Expériences de la délinquance : carrières féminines et traitement institutionnel.....	129
Conclusion.....	181
Bibliographie.....	185